

LE PETIT OFFICE
DE
L'IMMACULÉE CONCEPTION

HISTOIRE
COMMENTAIRE — EXEMPLES

PAR
LE P. PAUL DEBUCHY, S. J.

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

1913

IN MEMORIAM
SORORIS MEÆ
MARIÆ VRSVLÆ



L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Image vénérée à Valence (Espagne), dans l'église de la Compagnie de Jésus. Elle fut peinte par Juan de Juanes (fin du XVI^e siècle) à la demande du P. Martin Alberro. L'idée de grouper autour de Marie conçue sans péché les symboles de l'Écriture qui l'annoncent, procède de la même inspiration que le Petit Office et date à peu près de la même époque (fin du XV^e siècle).

PRÉFACE DE LA NOUVELLE ÉDITION

L'histoire du Petit Office de l'Immaculée Conception a été publiée jadis en quatre articles des Précis historiques (1) de Bruxelles (1885-1886). Nous l'avons ensuite abrégée et sur quelques points modifiée, dans une publication (2) de la Petite Bibliothèque Chrétienne (octobre, novembre et décembre 1904). Cette publication étant épuisée, il devient utile de la rééditer et, suivant nos faibles moyens, de la rendre meilleure. A vrai dire, on y visait moins l'histoire que l'explication exégétique du Petit Office. Le but était principalement d'édifier par un commentaire à la fois solide et pieux. En rééditant, nous gardons le même but. Le commentaire sera toujours la partie maîtresse de l'ouvrage. Mais sans reproduire tous les détails d'érudition ni les références bibliographiques qu'on trouvera dans les Précis, nous chercherons à donner du Petit Office une histoire suffisamment nette pour que le lecteur puisse distinguer, au cours des siècles, son origine, ses transformations, ses vicissitudes et ses succès. Nous ajouterons sur la poésie du Petit Office quelques pages, qui faute de place n'ont point paru dans l'édition de 1904. Mais, pour ce chapitre également, nous laisserons de côté les développements trop techniques.

(1) Le tiré à part porte le titre de *Recherches sur le Petit Office de l'Immaculée Conception*. Bruxelles, Vromant, 1886, 80, 80 pp.

(2) *Le Petit Office de l'Immaculée Conception. Histoire et Commentaire*. Souvenir du Jubilé de 1904. Bruxelles, Vromant, in-16, 300 pp.

Ceux que le sujet intéresse, n'auront qu'à recourir aux Recherches de 1886, ou encore à un article publié dans les Etudes de Paris (5 mai 1905, p. 416) sur les Hymnes du Petit Office.

Le commentaire a été corrigé ou renforcé en divers endroits. La première édition ne renfermait pas l'explication de l'oraison ni des versets communs. Sur une demande qui nous fut faite, nous croyons devoir l'ajouter ici. En dépit de notre bonne volonté, quelques citations de Pères ou d'autres écrivains n'avaient pu être vérifiées. Nous avons complété ce travail de vérification, en nous servant comme précédemment de la Patrologie de Migne ou des ouvrages particuliers dont on verra plus loin le catalogue. Si deux ou trois textes n'ont pas été contrôlés, nous les citons sur la foi de Marracci (1) ou de Ziegelbauer.

Dans son grand commentaire du Petit Office, Novissima de negotio sæculorum (Vienne, 1737), le bénédictin Ziegelbauer est le plus illustre de nos devanciers. Malheureusement, comme on le disait dans l'avant-propos de la modeste publication de 1904, « ce commentaire in-folio était trop considérable pour qu'on le rééditât tel quel. Il avait de plus le désavantage d'être composé en latin et de mêler à des interprétations judicieuses des considérations moins pertinentes. En élaguant de cet ouvrage d'exégèse, de polémique et d'histoire, ce qui ne se rapporte pas directement à l'Immaculée Conception, on pouvait en

(1) *Polyanthea Mariana*, Coloniae Agrippinæ, MDCCX. — On la trouve insérée dans la *Summa Aurea* de Bourassé, édition Migne, 1862, t. IX et X.

extraire de bons éléments, propres à éclairer la dévotion des fidèles. C'est le dessein qu'on essaie de réaliser ici.

» Il existe bien un commentaire abrégé, attribué au surintendant Fouquet (Paris, 1663); mais cette œuvre a l'inconvénient d'être trop succincte et trop morcelée. Le lecteur en trouvera plus loin quelques citations. »

L'avant-propos de 1904 expliquait ensuite la raison d'être du nouveau commentaire :

« Ceux qui récitent le Petit Office de l'Immaculée Conception, sans connaître assez l'Écriture sainte ou la théologie, peuvent être embarrassés par des termes qu'ils ne comprennent pas ou par des allusions qui leur échappent. De là un dommage pour la piété qui manque de lumière et peut-être d'attention. Au contraire, quand la formule est pleinement comprise, l'esprit et le cœur se nourrissent abondamment d'idées et d'affections.

» C'est pour aider les fidèles à comprendre le Petit Office, que la Petite Bibliothèque Chrétienne en publie un commentaire nouveau. Ils saisiront le plan général, grâce aux sommaires des Heures, et les sens particuliers, grâce à l'analyse détaillée de chaque hymne. »

Ayant toujours pour but d'orienter et d'édifier les fidèles qui récitent le Petit Office, en particulier les membres des Congrégations mariales où cette récitation est une loi, nous pensons leur plaire par l'adjonction, à l'histoire et au commentaire, d'une troisième partie inédite qui contiendra des traits pieux et consolants. Ces traits seront empruntés à la vie des personnages remarquables par leur dévotion au Petit

Office, ou tirés des annales des instituts et sociétés qui font par règle usage de cette prière. Ces traits représentent, si l'on veut, le côté anecdotique de l'histoire du Petit Office, que notre première partie laisse à dessein dans l'ombre. Ils servent à stimuler la confiance et la ferveur des dévots de l'Immaculée Conception. Ils peuvent fournir des lectures ou des exemples pour mois de Marie, neuvaines, réunions de congréganistes. Ils supposent cependant qu'on a lu d'abord quelque paragraphe doctrinal du commentaire. Quand il y a lieu, nous en indiquons la source, afin que les directeurs de congrégations sachent où trouver d'autres exemples du même genre. Loin de nous la prétention d'épuiser la matière. Nous ne demandons qu'à marquer le champ où de plus habiles se distingueront, pour la plus grande gloire de Notre-Dame.

11 février 1912,

54^e ANNIVERSAIRE

DE L'APPARITION DE MARIE IMMACULÉE
A LOURDES.





HISTOIRE

I. — L'auteur.

LES fidèles ignorent parfois l'origine des prières qu'ils récitent tous les jours. N'y a-t-il pas là une sorte d'ingratitude, ou du moins un oubli fâcheux?

L'auteur d'une hymne ou d'une prière, adoptée dès son apparition par tout un peuple, cherchait bien souvent à rester inconnu. Il comprenait que la prière doit jaillir spontanément du cœur de tous et non du cœur d'un seul par la bouche de tous. Les fidèles, ne connaissant même pas son nom, pouvaient mieux se faire illusion et s'approprier d'une façon plus intime les sentiments et les paroles de la prière. Tel était le raisonnement que l'humilité chrétienne suggérait au pieux écrivain.

Mais n'est-il pas permis de croire que, si les catholiques de nos jours connaissaient mieux les origines de nos belles prières, ils mettraient plus de soin à les bien dire et auraient

pour elles encore plus d'estime? Songer qu'un saint a le premier prononcé les paroles que nous adressons à Dieu, ou que sous ces mots bénis se cachent la croyance et l'amour d'un grand Ordre religieux, n'est-ce pas un encouragement sérieux à la dévotion? A ce point de vue, des recherches sur l'origine du Petit Office de l'Immaculée Conception, indulgencié par Pie IX en 1876, ne nous ont pas semblé inutiles.

Le Petit Office de l'Immaculée Conception devint surtout fameux au XVII^e siècle, après la mort (1617) de saint Alphonse Rodriguez, jésuite, qui contribua puissamment à sa diffusion; par suite de quelles circonstances, nous le verrons plus tard. Il importe d'abord de démontrer que le bienheureux Frère coadjuteur, s'il a été le plus insigne des dévots du Petit Office, n'en réclame aucunement la paternité; car cette opinion a été longtemps en vogue, et il convient de la détruire avant d'en proposer une autre.

Nous avons autrefois, à la suite des Bollandistes (1), accumulé les raisonnements pour prouver que saint Alphonse Rodriguez n'a pas pu composer le Petit Office et que l'attribution, qui lui en fut faite par un seul témoin du procès de Majorque, fut aussitôt rejetée par les contemporains. Toute cette argumentation est inutile depuis que G. Dreves, dans ses *Analecta hymnica medii ævi* (2), a publié partiellement un texte qui remonte à l'année 1476 : ce qui revient à dire que le Petit Office existait au moins cinquante-cinq ans avant la naissance du bienheureux.

(1) *Acta Sanctorum*, Octobris t. xiii, p. 593.

(2) Leipzig, Reiland, 1898. T. xxx : Reimgebete und Leselieder des Mittelalters. Dritte Folge, p. 93-94.

A qui faut-il attribuer la composition de ce texte, première forme du nôtre?

L'histoire du dogme de l'Immaculée Conception, racontant les luttes que la sainte croyance excita et les dévouements qu'elle fit naître, est pleine des hauts faits de l'Ordre franciscain. Ces religieux combattaient depuis longtemps pour l'honneur de la Mère de Dieu, quand la Compagnie de Jésus vint seconder leurs efforts. Ils avaient pour arme la science et ne manquaient pas d'y joindre la prière. On compte cinq offices de l'Immaculée Conception adoptés ou composés par les Franciscains. Le plus célèbre, celui de Léonard de Nogarolis, protonotaire apostolique et secrétaire de Sixte IV, fut approuvé par ce Pape en 1476. C'était le quatrième. Le cinquième fut composé peu de temps après par un Frère Mineur observantin, Bernardin de Busto ou de Busti, né à Milan. Un bref de Sixte IV, en 1480, permit aux fidèles de le réciter. Enfin l'office adopté par le cardinal Quignonez pour le nouveau bréviaire qu'il publia à Rome, en 1535, avec l'approbation de Paul III, était un abrégé de l'Office de Nogarolis. « Le cardinal Quignonez, dit Mgr Malou, avait été général de l'Ordre de Saint-François; *il devait rester fidèle aux traditions de sa famille.* »

C'est sans doute aussi pour rester fidèle aux traditions de sa famille qu'en 1615 Frère Antoine de Trejo, observantin, vicaire général de l'Ordre, fit des instances auprès de Sa Sainteté le Pape Paul V et obtint pour le Petit Office, dont nous faisons l'histoire, un bref d'approbation. Cette entremise du vicaire général des Franciscains nous incline à penser que le Petit Office lui-même est l'œuvre d'un de ces religieux. Les tradi-

tions poétiques, qui remontent au patriarche d'Assise et à saint Bonaventure par Jacopone de Todi, n'ont pas pu s'oublier dans les âges suivants; et l'amour des ancêtres pour Marie, que l'*Angelus*, « ce poétique appel parti de l'humble tour des Franciscains », devait ranimer tous les soirs au cœur des enfants, a été capable d'inspirer de nouvelles hymnes. Il nous semble donc croyable qu'un fils de saint François a écrit le Petit Office. Cela semblait, comme à nous, naturel au bon sens ingénieux du P. Cahier qui écrivait, en 1880, dans les *Études*: « Il semble évident qu'il (W. Nakatenus, auteur du *Cœleste Palmetum*) avait mis beaucoup à contribution les livres d'Heures du XV^e siècle et du XVI^e siècle..., mais mon unique objet, cette fois, est une pièce répandue entre autres par le P. Nakaten... Ce sont des espèces de *petites heures* laïques pour honorer l'Immaculée Conception... On y indique à la fin que le bienheureux Frère Alphonse Rodriguez, mort en 1617, à quatre-vingt-six ans, en distribuait volontiers des exemplaires copiés de sa main. La composition n'est donc pas postérieure au XVI^e siècle, et je ne serais pas surpris qu'elle remontât pour le moins au XIV^e. C'était l'époque où l'Ordre de Saint-François professa hautement l'exemption de la tache originelle chez la Mère de Dieu... » Le P. Cahier n'hésita pas ensuite un instant à admettre, quand il la connut, l'opinion du P. François Colin, qui confirmait son « pronostic sur l'origine franciscaine du Petit Office de l'Immaculée Conception ». En effet, le P. Colin, biographe de saint Alphonse, avait pris à cœur l'éclaircissement de cette question. Placé pour cela dans les meilleures conditions, il fit de sérieuses recherches et

arriva enfin à cette conviction que Bernardin de Busto devait être l'auteur du Petit Office. « Je suis persuadé, écrit-il (1), que ce Petit Office a été composé par le même Fray Bernardino de Busto, car il contient en abrégé, dans les hymnes de matines, de sexte et de none, les trois miracles que rapporte saint Anselme dans sa fameuse lettre aux évêques d'Angleterre, sur la fête de la Conception : miracles que Fray Bernardino donne, au long et au large, dans les leçons du grand Office. Ainsi il paraît vraisemblable qu'il en fit un abrégé pour les gens du siècle : ce qu'on peut croire, à cause de son grand amour pour l'Immaculée Conception et de son zèle à propager ce culte parmi les fidèles. »

Bernardin de Busto, auteur d'un *Mariale* célèbre, à la fois poète et théologien, était très versé dans la connaissance des saintes Écritures. Il possédait toutes les qualités que le savant commentateur Ziegelbauer a vues dans l'hymnographe, auteur du Petit Office.

Le texte publié par Dreves est bien de l'époque où vivait Bernardin de Busto (1440-1500). Notre commentaire qu'on lira plus loin montrera par des citations que souvent l'hymnographe et le prédicateur expriment les mêmes pensées sous les mêmes termes. Serait-ce présomption que d'identifier l'un avec l'autre?

Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que le Petit Office est l'œuvre d'un franciscain. Nous y voyons, pour notre part, le témoignage de la piété d'un grand Ordre religieux; et cela nous porte à estimer hautement cette prière qui a soutenu les espérances du passé et qui peut désormais vivifier notre foi.

(1) *Vida del venerable hermano Alonzo Rodriguez*, Madrid, 1652, I. II, ch. XIX.

Mais avant de continuer notre récit, nous pensons devoir faire connaître au lecteur le texte de 1476, afin de lui faciliter la comparaison avec le texte actuel. Nous ne trouvons malheureusement dans le recueil de Dreves que les parties versifiées du Petit Office. Il est à croire toutefois que les parties en prose ont beaucoup moins changé. Voici le texte latin accompagné d'une traduction :

INVITATORIUM.

Eia, mea labia,
nunc annuntiate
Laudes et præconia
virginis beatæ

AD MATUTINUM.

1. Salve, mundi domina,
cælorum regina,
Salve, virgo virginum,
stella matutina,
Salve, plena gratia
clara lux divina,
Meum in auxilium,
domina, festina.
2. Post invitatorium
tuum inchoatum
Submersum presbyterum,
Acheronti datum,
Inde pie eruis,
admones, ut statum
Mutans tuum celebret
conceptum beatum (1).

INVITATOIRE.

Allons, mes lèvres, annoncez maintenant la gloire et les louanges de la Vierge bienheureuse.

A MATINES.

1. Je vous salue, souveraine du monde, reine des cieux, je vous salue, vierge des vierges, étoile du matin.

Je vous salue, pleine de grâce, brillante lumière divine; hâtez-vous, ma souveraine, de venir à mon secours.

2. Après avoir commencé votre invitatoire, un prêtre se noya et fut livré à l'enfer.

Vous l'en retirez par bonté et vous lui commandez que, changeant de conduite, il ait soin de célébrer votre bienheureuse conception.

(1) C'est là le premier des trois *miracles* dont parlait plus haut le P. Colin : il s'agit d'un prêtre malheureusement coupable qui faisant naufrage en Seine dut à la Sainte Vierge, dont il commençait à réciter l'office, le salut du corps et de l'âme. A sexte viendra une allusion à la tempête essuyée par Helsin, abbé de

AD PRIMAM.

1. Salve, sapientiæ
domus dedicata,
Columna septemplici
mire perornata,
Ab omni contagio
mundi præservata,
Ante sancta in utero
parentis quam nata.

2. Ab æterno Dominus
te prædestinavit
Matrem unigeniti
fore, qui creavit
Terram, pontum, æthera,
quam sic sublimavit,
Nulla culpa penitus
Sibi subiugavit.

AD TERTIAM.

1. Salve, arca fœderis,
thronus Salomonis,
Arcus pulcher ætheris,
rubus visionis,
Virga frondens germinis,
vellus Gedeonis,
Porta clausa numinis,
expers livionis (1).

A PRIME.

1. Je vous salue, demeure consacrée à la Sagesse et merveilleusement ornée de sept colonnes. Vous avez été préservée totalement de la corruption du monde, sainte dans les entrailles maternelles avant votre naissance.

2. Dès l'éternité, le Seigneur vous prédestina pour être la mère de son Fils unique, qui créa la terre, la mer et le ciel.

Celle qu'il a élevée à ce point, aucune faute d'aucune espèce n'a pu la vaincre et l'abaisser.

A TIERCE.

1. Je vous salue, arche d'alliance, trône de Salomon, bel arc-en-ciel, buisson de la vision, baguette produisant feuilles et fruits, toison de Gédéon, porte réservée à Dieu, exempte de souillure.

Ramsey, tandis qu'il revenait du Danemark en Angleterre. Enfin, à none, l'histoire d'un clerc de race royale qui, par amour de Notre-Dame, préfère la virginité au mariage. Ce fait est reporté au IX^e siècle, les deux autres au XI^e. Tous trois, reproduits ça et là, avec des variantes, jouirent d'une grande célébrité durant le moyen âge. Anselme le Jeune, neveu de saint Anselme et évêque de Londres, les recueillit dans un sermon sur la Conception de Marie (Migne, P. L. 159, 319); et c'est de ce sermon que Bernardin de Busto les tira pour les placer parmi les leçons de son grand office. Voir au sujet de ces miracles la critique de Dom Gerberon (Migne, P. L. 158, 42), et sur le second en particulier l'article du P. Thurston dans la revue *The Month*, juillet 1904, p. 1 : *The Legend of Abbot Elsi*.

(1) Mot inconnu à Du Cange, mais qui semble apparenté à *livido*, *livedo*, tache, flétrissure.

2. Decuit tam nobilem
 natum præcavere
 A culpæ miseria
 matrem suam vere,
 Quam sibi elegerat
 in matrem habere,
 Nulli unquam velle [hanc]
 labi subiacere.

AD SEXTAM.

1. Salve, virgo virginum,
 templum trinitatis,
 Angelorum gaudium,
 cella puritatis,
 Solamen mærentium,
 hortus voluptatis,
 Palma patientiæ,
 cedrus castitatis.

2. Helsini navicula
 undis agitur,
 A quo mox ut monito
 cælitus iuratur,
 Quod tua conceptio
 devote colatur,
 Æquor ad imperium
 tuum mitigatur.

AD NONAM.

1. Salve, urbs refugii
 turrisque munita
 David, propugnaculis
 miris insignita.
 Tu sponsato conjugem
 ducente levita,
 Nonam cum inciperet,
 hunc affaris ita :

2. Il convenait qu'un si noble
 fils préservât de la misère du
 péché sa mère véritable et qu'il
 ne voulût jamais soumettre à au-
 cune tache celle qu'il avait choisie
 pour mère.

A SEXTE.

1. Je vous salue, vierge des
 vierges, temple de la Trinité, joie
 des anges, cellule de pureté, con-
 solation des affligés, jardin de
 délices, palme de constance, cèdre
 de chasteté.

2. La barque d'Helsin est agi-
 tée par les flots; mais dès que,
 sur l'avertissement du ciel, il jure
 d'honorer dévotement votre Con-
 ception, la mer vous obéit et
 s'apaise.

A NONE.

1. Je vous salue, ville de re-
 fuge, et forteresse de David, cé-
 lèbre par ses admirables remparts.
 Un clerc s'était fiancé et allait
 se marier. Il commençait l'office
 de None, quand vous lui parlez
 ainsi :

2. Numquid non pulcherrima
sum? dic ergo, quare
Me dimissa aliam
vis sponsam amare?
Noli hoc sic agere,
mihi famulare
Et hinc meum conceptum
cura celebrare.

AD VESPERAS.

1. Salve, horologium
quo retrogradatur
Phœbus decem lineis,
verbum incarnatur,
Ut homo ab inferis
ad summa vehatur,
Immensus ab angelis
paulo minoratur.

2. Solis huius radiis,
domina, fugetur
Tetra nox, et acies
mentis illustretur,
Amorisque facibus
cor tepens flammatur,
Ut hunc pure diligat,
huic famuletur.

AD COMPLETORIUM.

1. Salve, virgo puerpera,
mater illibata,
Regina clementiæ,
dulcis advocata,
Præ cunctis angelicis
choris ordinata
Et ad dextram filii
in regno locata.

2. « Ne suis-je pas plus belle
que toutes? Dites alors pourquoi,
m'ayant abandonnée, vous voulez
aimer une autre épouse?

N'agissez pas ainsi, soyez à mon
service, et désormais prenez soin
de célébrer ma Conception. »

A VÊPRES.

1. Je vous salue, cadran sur
lequel le soleil rétrograde de dix
degrés ; en vous le Verbe s'in-
carne, et pour que l'homme soit
ramené des enfers jusqu'aux cieux,
l'Infini s'abaisse un peu au-des-
sous des anges.

2. Que par les rayons de ce
Soleil, ô Notre-Dame, la sombre
nuit soit dissipée et notre âme in-
telligente, éclairée;

Que par les feux de la charité,
le cœur tiède soit enflammé, de
telle sorte qu'il aime purement le
Verbe et se dévoue à son service.

A COMPLIES.

1. Je vous salue, vierge-mère et
mère virginale, reine de la clé-
mence, douce médiatrice, rangée
au-dessus de tous les chœurs an-
géliques et placée, dans le royaume
de votre Fils, à sa droite.

2. Ad te, mater gratiæ,
 dulcis spes reorum,
 Preces supplex dirigo,
 ut regni cælorum
 Adipisci merear
 gaudia sanctorum,
 Adiunctus splendiferis
 choris angelorum.

CONCLUSIO.

Supplices offerimus
 tibi, mater pia,
 Has horas canonicas,
 tu (1) nos in hac via
 Ducas cursu prospero
 et in agonia
 Astes nobis exitus,
 o dulcis Maria.

2. C'est vers vous, mère de
 la grâce, doux espoir des pécheurs,
 qu'à genoux je dirige mes prières,
 afin qu'adjoint aux lumineux
 chœurs des anges, je mérite d'obtenir
 le bonheur des saints dans
 le royaume des cieux.

CLAUSULE.

A genoux, nous vous offrons,
 bonne mère, ces heures canonicales,
 afin que, sur ce chemin (de la vie),
 vous guidiez notre course heureuse
 et que, dans le combat de la mort,
 vous nous assistiez, ô douce Marie.

(1) N'est-ce pas plutôt *ut* que *tu* ?

II. — L'apôtre.

SAINTE Alphonse Rodriguez n'est pas l'auteur du Petit Office, mais il a contribué excellemment à sa diffusion.

Il commença à le réciter en 1577, six ans après son entrée en religion, et continua cette pieuse pratique jusqu'à sa mort en 1617, c'est-à-dire durant quarante ans.

La dévotion du bienheureux pour le glorieux privilège de Marie nous porte à croire que, voyant pour la première fois le Petit Office, il dut l'aimer au point d'en faire dès lors sa prière de tous les jours. Ce serait par conséquent vers 1577 qu'il l'aurait découvert.

Si l'on voulait aller plus loin, peut-être serait-on satisfait de l'hypothèse, d'ailleurs très plausible, qu'Alphonse reçut le Petit Office de sa première source, c'est-à-dire de l'Ordre franciscain, avec lequel il fut en relations toute sa vie. On pourrait alors établir un curieux rapprochement entre deux dévotions favorites du frère Rodriguez : celle du Rosaire que des Jésuites, hôtes de son père à Ségovie, lui apprirent, lorsqu'il avait dix ou douze ans, et celle du Petit Office qu'il tiendrait des Frères Mineurs, ses amis. Mais il paraît plus simple de croire qu'Alphonse trouva les Heures de l'Immaculée Conception par un de ces hasards que Dieu ménage dans la vie des saints et dont il se sert pour sa plus grande gloire. Le Frère Jacques Ruiz, cuisinier de Majorque, avait un livre d'Heures de la Sainte Vierge, si délabré qu'il lui fallait le lier avec une corde pour

empêcher les feuillets de se perdre (1). Or, c'est d'un vieux livre d'Heures, de celui-là ou d'un autre, qu'au dire des historiens Alphonse tira le Petit Office.

« En ce temps-là (fin du XV^e siècle) les laïques avaient entre les mains des livres de dévotion (*Devotionarios*), qu'ils appelaient Heures... et qui contenaient certains petits Offices des mystères du Christ, de la Vierge et des Saints. Ces Offices consistaient en sept hymnes, chacune avec invitatoire, versets et oraison... C'est de ces Heures que le frère Alphonse tira l'Office dont nous parlons (2). »

Cette prière répondait à un intime besoin de son cœur aimant. Le saint Frère comprenait que l'immunité originelle de Marie tenait à la gloire du Fils comme à l'honneur de la Mère, et il savait la défendre avec zèle et solidité. Mais, laissant là sa conviction personnelle, il pouvait encore se fier aux lumières qui lui étaient venues de plus haut. « Je sais, dit-il un jour, que la Mère de Dieu a été conçue sans péché. » — « Et qui donc vous l'a appris? » lui demanda-t-on. — « La Sainte Vierge elle-même », répliqua le bienheureux. Il apprit également du ciel que la Compagnie de Jésus avait été suscitée de Dieu, en particulier pour défendre et propager le culte de l'Immaculée Conception.

Toutes ces assurances excitaient dans le cœur d'Alphonse Rodriguez un vif désir d'honorer dignement cette sublime prérogative de Marie, et la pensée qu'il avait été choisi pour être le champion de la

(1) Goldie, *Saint Alphonse Rodriguez* (Trad. Cardon), Desclée, p. 93, 160.

(2) Colin, *Vida...* l. c.

Vierge Immaculée le comblait de joie. Aussi quand le Petit Office lui tomba sous la main, Alphonse y vit un moyen de satisfaire son amour et de montrer sa reconnaissance à Marie, et il en fit sa prière quotidienne.

Marie daigna remercier elle-même son serviteur de ce pieux hommage. Le saint Frère rapporte la chose comme arrivée à un autre : « Cet homme disait ses grâces après le repas, quand il se vit en présence de la Vierge qui le favorise de sa familiarité. Il reçut d'elle l'ordre de *noter par écrit* les prières qu'il avait coutume de lui réciter; et, comme il craignait quelque illusion, il fut rassuré par Marie, qui l'exhorta une seconde fois à obéir pour la gloire de Dieu. Or, les prières qu'il avait pris l'habitude d'adresser à la Vierge depuis de longues années étaient surtout le chapelet qu'il parcourait avec délices, les litanies de Notre-Dame, *l'Office de la très sainte Conception* qu'il savait par cœur, enfin douze *Salve* et autant d'*Ave* pour renouveler à chaque heure du jour la mémoire de la bienheureuse Conception et obtenir contre les attaques du péché le secours de Jésus. Et, tandis qu'il accomplissait ces pratiques, il se trouvait merveilleusement enflammé de dévotion et d'amour, et jouissait des plus doux colloques avec Marie. » (*Acta SS.*)

La Sainte Vierge voulait donc faire d'Alphonse son apôtre et son panégyriste. Alphonse, pénétré de son propre néant, souffrait de cette nouvelle distinction. Il hésitait, parce que, pour faire facilement accepter aux autres ses pratiques quotidiennes, il se voyait obligé d'avouer les grâces extraordinaires dont il était l'objet, ou bien encore, parce qu'il craignait d'enfreindre un ordre des supérieurs, lui interdisant de communiquer

ses écrits spirituels. L'humble Frère ne savait donc à quel parti se résoudre; il consulta son directeur qui le rassura, et la Vierge, bénissant cette simplicité de cœur, le délivra de toute crainte.

D'ailleurs Alphonse, portier du collège de Majorque, n'avait pas attendu cette invitation réitérée pour pratiquer, autour de sa cellule, l'apostolat tel que son degré dans la Compagnie le lui permettait. Il ne perdait aucune occasion de parler aux visiteurs des choses de Dieu, les engageant surtout à fréquenter les sacrements et à honorer la très sainte Vierge par une dévotion solide. Les écoliers externes de Notre-Dame du Mont-Sion étaient particulièrement favorisés. Alphonse les éclairait sur la doctrine chrétienne, leur inspirait un tendre amour pour la Reine des Vierges et leur suggérait quelques pratiques de piété en rapport avec leur âge et leurs besoins spirituels. Le Petit Office vint donc s'ajouter comme une fleur choisie au bouquet qu'Alphonse offrait à Marie par les mains de ces enfants. Mais comment leur apprendre cette prière, rare sans doute et plus longue que les autres? Le bon portier utilisa dès lors les loisirs que lui laissaient ses fonctions, si astreignantes de leur nature, et transcrivit de sa main le Petit Office. Les jeunes écoliers emportaient avec eux les précieuses copies, non sans avoir entendu ces paroles consolantes : « Cette prière vous sera très utile pour vous aider à garder pur votre cœur. » Alphonse lui-même n'avait-il pas pour but la sauvegarde de son innocence quand il récitait le Petit Office?

Le portier de Majorque n'était point de ceux qui prodiguent leur zèle au dehors, sans souci des intérêts spirituels du dedans. Sa famille religieuse, répandue

déjà par toute la terre, et le collège de Monte-Sion en particulier ouvraient un large champ à son action salutaire. Alphonse ne manqua pas de l'exercer. Ses frères reçurent communication des merveilleuses grâces qu'il croyait devoir à la récitation fidèle du Petit Office. L'ardeur avec laquelle les Pères de la Compagnie défendirent et propagèrent cette pratique, montre assez qu'ils avaient entendu la voix d'Aphonse. Ses recommandations se répétaient de maison en maison. Nous savons qu'elles étaient pressantes et revêtaient un caractère d'autorité inexplicable, si l'on fait abstraction des ordres célestes qu'Alphonse voulait accomplir. Par bonheur, les paroles mêmes du bienheureux Frère nous ont été conservées, grâce au zèle d'un autre saint, Pierre Claver, son disciple chéri entre tous. Les voici textuellement : « Un religieux qui veut avancer dans la vertu... doit avoir une dévotion tendre à la Sainte Vierge, la servant et l'aimant de tout son cœur; que plusieurs fois dans la journée il visite quelque'une de ses images, qu'il récite exactement le chapelet et le Petit Office. »

Qu'on ne s'étonne point de voir le bienheureux Rodriguez mettre le Petit Office dans son estime à côté du chapelet. Il savait que le culte de l'Immaculée Conception réjouit le cœur de la divine Vierge et produit de grands fruits : dès lors pouvait-il ne pas insister sur l'importance d'une pratique si utile à la sanctification des âmes?

Par un décret du 31 août 1617, Paul V défendit de soutenir en public la doctrine contraire à l'Immaculée Conception de Marie. Deux mois plus tard Alphonse Rodriguez s'endormit dans le Seigneur, comme s'il eût

attendu cette assurance qu'on n'inquièterait plus les défenseurs de la glorieuse prérogative, ni les nouveaux apôtres du Petit Office. Aussi bien d'après le P. Colin, cette prière, modifiée en quelques parties, avait été approuvée en 1615 par Paul V, à la demande du P. de Trejo. Cette nouvelle dut grandement réjouir notre bienheureux, si toutefois elle parvint jusqu'à lui, ce qui est probable.

Puisque nous parlons de modifications apportées au Petit Office avant l'approbation pontificale, donnons quelques détails qui peuvent intéresser. Le Petit Office, récité par saint Alphonse (1), tient le milieu entre le texte original qu'on a lu plus haut et celui qui se récite actuellement. Avant d'être imprimé dans le livre d'Heures où le bon Frère le trouva, il avait sans doute passé de manuscrit en manuscrit. De là des variantes introduites par la distraction des copistes. Mais on observe aussi des retouches intentionnelles. Un correcteur, moins soucieux de la perfection rythmique que de la simplicité et de la piété, a remplacé des expressions littérairement plus élégantes par d'autres inspirées davantage de l'Écriture et des Pères. Ces corrections que l'usage a depuis consacrées rapprochent de notre texte le Petit Office de saint Rodrigue; mais les trois miracles qu'il retient l'apparentent au texte de 1476. Outre les changements susdits, dont la date se place entre 1476 et 1577, d'autres corrections furent apportées vers 1615, à la veille de l'approbation : elles concernent précisément les trois miracles. La triple légende, devenue suspecte, disparut définitivement. Pour réparer les brèches ainsi

(1) Voir Colin, *Vida*, p. 215, ou *Etudes*, 5 mai 1905, p. 420.

faites à l'Office, on inséra de nouveaux vers, composés dans le même goût et avec les mêmes préoccupations que précédemment, je veux dire sans grand souci du rythme, mais en puisant l'inspiration dans la Bible ou dans la Tradition. Il semble probable que toutes ces retouches ont aussi une origine franciscaine.

III. — La diffusion.

D'ORDINAIRE, la mort des saints ne fait qu'affermir leur œuvre et développer leur action. Suivant cette règle, la propagation du Petit Office fut loin de se ralentir, quand Alphonse Rodriguez eut quitté la terre. « Depuis que le saint Frère est mort, écrivait en 1652 le P. Colin, la révélation s'est divulguée et l'on a imprimé cet office en beaucoup d'endroits de l'Europe. » Déjà, en 1643, le P. Paul de Barry parlait de la vogue du Petit Office : « Un bon nombre de serviteurs de la Vierge » le disent tous les jours (1).

Au XVIII^e siècle, après avoir rappelé les prières qu'on adressait publiquement dans les églises à Marie Immaculée, Ziegelbauer s'exprime ainsi : « Cependant, le Petit Office dont nous faisons l'exégèse, se récite si fréquemment qu'il est hors de pair. Tous les jours il est récité, dans le monde chrétien, par une multitude innombrable de personnes de toute condition, de tout ordre, de tout état et de tout âge. Évaluer leur nombre dépasse les forces humaines (2). » Et plusieurs fois, dans son ouvrage, le pieux Bénédictin se plaît à revenir sur la catholicité du Petit Office, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Nous prouverions à l'évidence qu'il disait vrai, si nous avions la place pour énumérer les éditions de

(1) *Le Paradis ouvert à Philagie*, Lyon, 1643, 9^e jour de décembre, p. 386.

(2) *Novissima de Negotio sæculorum*, p. 265.

toutes langues, parues jusqu'à nous. On connaît des traductions en espagnol, portugais, allemand, anglais, flamand, hollandais, français, wallon, polonais, italien, grec, provençal, catalan, basque et même en chinois. Dans les cent années qui suivirent la mort d'Alphonse Rodriguez, nous avons compté plus de cent éditions; et ce nombre, à notre avis, n'égale point la réalité.

Cette propagation rapide est due sans doute à l'impulsion donnée par l'humble portier de Majorque. Il faut cependant tenir compte de l'estime accordée au Petit Office par les auteurs les plus graves. Le bienheureux Jean d'Avila, dont Cornelius a Lapide (1) et Ribadeneyra (2) invoquent l'autorité en cette matière, disait : « J'ai vu de grands effets des grâces que des personnes inquiétées par ces tentations de la chair ont obtenues par l'assistance de cette très sainte Vierge en faisant quelques prières en mémoire de la pureté avec laquelle elle a été conçue sans péché, et de ce qu'elle l'a conservée en devenant mère de Dieu (3). » La recommandation du bienheureux d'Avila, outre sa portée générale, vise-t-elle particulièrement le Petit Office? On le croirait à lire Cornelius a Lapide, pour qui les « quelques prières » sont des « hymnes et des oraisons en l'honneur de la Conception passive et active de Marie ».

Le P. Saint-Jure écrivait en 1657 dans l'*Homme religieux* (I, chap. VI, § 3) : « Il est extraordinairement utile (pour conserver la vertu de chasteté) de faire tous

(1) In EZECHIELEM, XLIV, 2.

(2) *Les Fleurs des Vies des Saints*, Paris, Huré, 1641, t. II, p. 1556.

(3) *Œuvres*. Trad. Arnauld d'Andilly. Paris, Le Petit, 1673, p. 542.

les jours à la Sainte Vierge quelques prières particulières. L'expérience prouve l'efficacité de la récitation journalière du Petit Office de l'Immaculée Conception... »

Les congrégations de la Sainte Vierge aidèrent encore puissamment à le faire connaître (1). Elles eurent souvent leurs éditions spéciales du Petit Office. En beaucoup d'endroits sa récitation devint la pratique commune de toutes les réunions. On alla même plus loin. Vers 1670, un Père du collège de Namur invitait des membres choisis de diverses congrégations d'étudiants, à former une association spéciale pour obtenir de Dieu une pureté angélique. Ils récitaient *tous les jours* le Petit Office de l'Immaculée Conception.

Dans le *Sodalis Philosophus sive Institutio Sapientis Mariæ Sodalis* (Douai, 1707), on propose à la piété des congréganistes fervents la récitation du Petit Office sur le même rang que le chapelet : *Rosarium seu coronam B. V. tecum habebis semper, illudque, aut officium Immaculatæ Conceptionis quotidie perleges* (2).

Parler de la célébrité du Petit Office, c'est rappeler le souvenir de ceux qui lui furent dévots : réciteurs, éditeurs, traducteurs.

Des premiers nous réservons les exemples pour la troisième partie de cet ouvrage; mais, puisque nous cherchons les causes de la diffusion du Petit Office, il ne faut pas oublier l'influence qu'exercent autour d'eux les saints personnages et l'imitation qu'ils provoquent.

(1) La congrégation du collège de Majorque fut érigée l'une des premières, en 1570. Saint Alphonse l'encouragea à ses débuts, et il recommanda ensuite aux congréganistes de réciter le Petit Office.

(2) Même conseil, quoique plus indirect, dans *Leges et Statuta Congregationis*, Munich, 1717, p. 203.

Assurément ceux qui connaissaient l'habitude qu'avait un saint Pierre Claver ou une bienheureuse Marguerite-Marie de réciter le Petit Office de l'Immaculée Conception, ne pouvaient lui refuser leur estime.

Des éditeurs et des traducteurs nous voulons au moins énumérer ici les plus célèbres, en nous bornant toutefois au siècle qui suit la mort d'Alphonse Rodriguez. Cette énumération quoique restreinte sera tout ensemble une preuve et une explication de la vogue rapide du Petit Office (1).

L'impulsion vint évidemment de la péninsule Ibérique, l'Espagne et le Portugal alors ne faisant qu'un; mais c'est aux Pays-Bas, eux aussi reliés à l'Espagne, que le mouvement se manifeste à nous pour la première fois. Le Petit Office paraît à Anvers en 1621, et peut-être y a-t-il paru plus tôt, dès 1613. John Wilson, prêtre anglais, ancien secrétaire du P. Parsons, le publia en latin dans son *Exercitium hebdomadarium*, à l'usage des catholiques pieux, *in gratiam piorum catholicorum*. Ce livre sort de l'imprimerie Plantin et se vend chez Balthasar Moretus. On y voit le Petit Office à la page 104, *ut habetur in Horis quibusdam antiquis*, extrait d'Heures anciennes, couvert de l'approbation du grand inquisiteur de Portugal, de deux évêques portugais, de celui de Saint-Omer et de celui d'Anvers, et autorisé par privilège des archiducs Albert et Isabelle.

(1) Notre façon de procéder nous oblige à ne point tenir compte des éditions anonymes, pourtant si nombreuses. Les amateurs trouveront les premiers éléments d'une bibliographie du Petit Office dans la *Militia Immaculatæ Conceptionis* du P. de Alva et Astorga O. Min., Louvain, 1663. Partant de là, nous avons pu pousser plus loin les recherches et recueillir bien des indications sur les éditions du XVII^e siècle et des siècles suivants; mais ces notes seraient sans doute plus dispendieuses qu'utiles à publier.

Se peut-il enregistrer venue plus glorieuse au jour de la publicité? L'approbation épiscopale sera souvent rappelée dans les éditions subséquentes.

Aussitôt, sinon auparavant, s'édite une traduction flamande versifiée. On l'attribue au P. Arnold Cathuis S. J. († 1630), quoique publiée par son contemporain et confrère le P. Gérard Zoes. Celui-ci l'a sans doute insérée dans sa traduction (Anvers, 1621) des *Saints Devoirs de l'Ame devote*, avant de lui donner place en son opusculé flamand : *Petit traité sur la dévotion à la Sainte Vierge*, tiré des œuvres du P. Spinelli (Malines, 1623) (1). Ici mêmes approbations que dans *l'Exercitium* de Wilson, sauf que l'évêque de Bois-le-Duc substitue sa signature à celle de l'évêque d'Anvers. L'apparition de la Sainte Vierge au Frère Rodriguez et le commandement qu'elle lui fait de mettre par écrit les prières qu'il récite en son honneur, se trouvent rappelés dans une note qui précède l'Office. Cette note, comme les approbations épiscopales, reparaitra maintes fois à l'avenir. On la reverra en particulier à la tête d'une autre traduction en vers flamands, qui porte le nom du P. Arnold d'Overyssche (Arnoldus ab Ischa) O. Min. L'édition que je connais des *Sept Offices de Notre-Dame* (2) n'a été imprimée à Anvers qu'en 1666; mais Arnold d'Overyssche, mort en 1619, vivait aux Pays-Bas du temps de Zoes et de Cathuis. Tout permet de supposer une parenté entre la traduction du jésuite et celle du franciscain.

(1) *Een kort tractaet seer profijtelijck vande devotie tot de Heylighe Maghet Maria*, p. 218.

(2) *De Seven Getyden van onse L. Vrouwe*.

En 1624, le P. Antoine de Balinghem S. J. publiait à Douai, chez Beller, son *Parnassus Marianus*, recueil d'hymnes et de proses, extraites de vieux missels ou bréviaires. Le Petit Office s'y range avec cette indication en marge : *ex horis quibusdam valde antiquis in Hispania*.

Douai fait alors partie des Pays-Bas espagnols. Quittons un moment l'Espagne. Voici la Bavière où le fécond auteur jésuite, Jérémie Drexel, édite le Petit Office dans son *Horologium Auxiliaris Tutelariorum Angeli* (Munich, 1622). C'est un livre à l'usage des congréganistes, qui aura bon nombre d'éditions (1) et sera traduit en plusieurs langues, en français particulièrement. On cite une traduction allemande de la même année, 1622.

Mais l'Espagne attire de nouveau notre attention. Le P. de Alva nous signale à Madrid en 1626 un recueil (2) composé par le docteur Lasus de la Vega et qui pourrait tenir de l'*Exercitium hebdomadarium* d'Anvers. Entre autres offices, ce recueil contient celui de l'Immaculée Conception. Nous connaissons mieux le livre du P. Bernardino de Villegas S. J. : *Favores de la Virgen Santissima a sus devotos*, dédié à la reine d'Espagne, Isabelle de Bourbon. Il contient notre Petit Office latin, avec la note sur saint Alphonse. L'édition que nous avons rencontrée est de Murcie, 1630; elle fut suivie de plusieurs éditions pareilles, ou même d'autres qui donnaient l'Office traduit en espagnol.

L'année 1632 voit paraître une traduction polonaise,

(1) J'en ai vu une édition de Molsheim, vendue chez Jean Hartmann, 1624.

(2) *Varias rationes devotas para el exercicio del dia Christiano*.

du P. François-Stanislas Fenicki S. J. Son contemporain et frère en religion, Paul Kozlowski, pourra en faire usage dans l'édition polonaise de son *Fasciculus Congregationis B. M. V.* (Varsovie, 1643); l'édition latine paraîtra quatre ans plus tard. Toutes deux s'épuiseront et se renouvelleront plusieurs fois.

A la même époque s'édite à l'Imprimerie Royale de Paris un superbe livre d'Heures in-4°, composé par ordre de Sa Majesté Très Chrétienne, Louis XIII. Le deuxième volume des *Parva Christianæ Pietatis Officia* (1643) présente au VIII décembre un nouvel *Office de la Conception de la Vierge Marie*, pour lequel notre *Salve mundi Domina* a été mis à contribution. Toutes les hymnes de cet Office, sauf une, lui sont empruntées. Cette concurrence royale pouvait nuire à la forme traditionnelle des Heures de l'Immaculée Conception. Elle ne changea pourtant pas les habitudes des dévots serviteurs de Marie.

La poésie française s'efforce bientôt de traduire ces mêmes hymnes, qui ont attiré les regards de Louis XIII. Le franc-comtois Laurent Chiflet S. J. publie à Anvers, chez la Veuve Jean Cnobbaert un *Recueil d'œuvres spirituelles* (1). Ce recueil qui porte la date de 1648, mais dont l'approbation est de 1645, renferme en ses premières pages l'Office latin de l'Immaculée Conception, avec la version française de l'abbé de Balerne, c'est-à-dire de Philippe Chiflet, frère de Laurent. Essai de traduction poétique, qui se répètera souvent!

(1) Signalons encore du P. Laurent Chiflet *Les Exercices des dévotions chrétiennes du jour et de la semaine* (Bruxelles, Foppens, 1666), qui eurent de nombreuses éditions. Le Petit Office s'y trouve également. — Pour les ouvrages dus à des Jésuites, on voudra bien se reporter à Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

‘La moins curieuse tentative de ce genre n’est assurément pas celle à laquelle s’attache le nom fameux, à d’autres titres, du surintendant Fouquet. Fouquet témoigne lui-même ou quelqu’un de ses amis témoigne pour lui de sa dévotion à la Sainte Vierge, par ces vers :

Cur ego qui primis tibi sum devotus ab annis
Talia non sperem? Tua magna potentia, Virgo,
Nota mihi (1).

On sait, de plus, qu’il aimait les lettres. Ce n’est donc pas téméraire de lui attribuer un livret paru en 1663, chez André Soubron, libraire de la Reine-mère : *L’office de la Sainte et Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Marie, mis en français avec une explication de ce qui est contenu en cet office par M. N. F. V. D. M.* Les bibliophiles traduisent les initiales : « Monsieur Nicolas Fouquet, vicomte de Melun ». L’opuscule comprend le Petit Office en latin et en vers français, puis un court commentaire, s’attachant surtout aux figures de l’ancien Testament.

De cette explication nous ferons quelques extraits pour notre commentaire. De la traduction en vers nous aimons à citer le sonnet suivant :

RECOMMANDATION.

Prosterné à vos pieds, secourable Marie,
Nous implorons votre aide en nos besoins pressants;
Recevez nos soupirs et nos vœux languissants
Et qu’en notre faveur votre pitié vous prie.

Ecoutez notre voix, Vierge de Dieu chérie;
Sans vous tous nos souhaits demeurent impuissants,
Sans vous nos tristes maux s’en vont toujours croissants :
Que par vous de nos pleurs la source soit tarie.

(1) *Fuquetus in vinculis, ad Virginem Matrem* (1663).

Arrachez de nos cœurs les injustes désirs,
 Que toutes vos vertus fassent tous nos plaisirs;
 Rendez nos jours heureux, faites cesser nos plaintes,

 Et quand nous serons près d'en terminer le cours,
 Grande reine du ciel, soyez notre recours,
 Adoucissez nos maux et dissipez nos craintes.

Mais il faut nous borner. Rappelons encore quelques éditions intéressantes : l'*Hebdomas officiosæ pietatis* du P. Georges Hesper S. J. (Ingolstadt, 1653), dédiée à la jeunesse studieuse; l'*Office de la Vierge Marie pour tous les temps de l'année* du P. Pierre Cotton S. J., au moins les éditions posthumes, en particulier celle d'Henry Estienne, 1661; le *Manuel du bon séculier* du P. Ildephonse Cottart O. Min. (Paris, 1661), le *Primer* de Thomas Fitzsimon, prêtre (Rouen, 1669), qui contient la première traduction anglaise connue du Petit Office; et arrivons à ces eucologes ou formulaires célèbres que les élèves de la Compagnie de Jésus apprenaient à feuilleter dès le collège : ce sont les *Heures royales* du P. Simon le Bossu (Paris, 1680), *L'Ange-conducteur* du P. Jacques Coret (Liège, 1683), les *Heures ou Prières chrétiennes* du P. Jean Croiset (Lyon, 1725), le *Panis cœli* du P. Nicolas Elffen (Cologne, 1672). De ce dernier formulaire il y a une édition allemande, *Himmlisch-Seelen-Brodt* (1694), qui contient la traduction du Petit Office en vers. Tous ces livres ont eu de nombreuses réimpressions. Innombrables sont les éditions du plus fameux des eucologes, du *Cæleste Palmetum*. Ce livre du P. Wilhelm Nakaten existait du vivant de l'auteur sous deux formes : l'une allemande avec le titre de *Himmlisch Palm-Gärtlein* (Cologne 1660), l'autre latine (1667), déjà nommée,

qui devait se répandre au dehors même de l'Allemagne. Plus tard on en fit des éditions abrégées : *Parvum cœleste Palmetum* (1738), *Kurtzer Begriff dess Himlischen Palm-Gärtleins* (1700). La forme allemande, complète ou abrégée, donnait une traduction versifiée du Petit Office, différente de celle du P. Elffen. Le *Cœleste Palmetum* parut aussi en néerlandais (Maestricht, 1705), et en français (Anvers, 1726).

Cela nous mène au delà du siècle qui suit la mort de saint Alphonse Rodriguez. Nous devons arrêter notre énumération. Le XVIII^e siècle, sauf un ralentissement très explicable vers son déclin, a vu paraître le Petit Office non moins souvent que le XVII^e.

Depuis le XVIII^e siècle, la propagation du Petit Office ne s'est pas arrêtée. Chacun peut s'en convaincre aisément par ce fait que presque tous les éditeurs catholiques ont leur édition propre : preuve d'un débit assuré et d'une louable concurrence.

La merveille est que cette vogue constante a pour point de départ l'action d'un pauvre frère convers.

IV. — L'épreuve.

AL'ÉPOQUE où se place la condamnation du Petit Office, dont nous allons parler, il était permis, sans rompre avec l'Eglise, de ne pas croire au privilège de Marie. Il s'est trouvé des hommes, illustres par leurs talents et leurs vertus, qui ont lutté contre la croyance à l'Immaculée Conception. Le Petit Office a donc pu avoir pour adversaires des religieux et des prélats recommandables. Il ne nous appartient pas de les juger. L'erreur ne déshonore pas; seul le manque de soumission est coupable.

Le Père Colin qui, nous sommes en droit de l'affirmer, avait poussé aussi loin que possible ses investigations au sujet du Petit Office, parle clairement d'une *approbation* accordée par Paul V à cette prière. Deux années avant la mort de saint Rodrigue, Antoine de Trejo, vicaire général des Observantins, avait sollicité du Saint-Père cette faveur; et, toujours d'après Colin, il en avait obtenu un bref donné à Rome en Sainte-Marie-Majeure, le 27 juillet 1615.

Ce bref accordait cent jours d'indulgences à ceux qui réciteraient le Petit Office, *en y ajoutant* l'antienne : *Hæc est virga...* avec le verset : *In Conceptione...* et l'oraison : *Deus qui per Immaculatam...* — Aussi Colin prévenait ses lecteurs qu'il ajouterait l'antienne à l'Office pour satisfaire aux conditions du bref.

L'indulgence attachée à l'antienne ne semble pas avoir été révoquée en doute. Les historiens donnent la

date du bref la concernant, 10 juillet 1615. Deux éditions anversoises de 1621 et de 1630 portent un *Impri-matur* signé par Pierre, évêque, vice-roi et grand inquisiteur de Portugal, Michel de Castro, archevêque de Lisbonne, Alphonse Furtado de Mendocça, évêque de Coïmbre, Jacques Blaze, O. S. Fr., évêque de Saint-Omer, Jean van Maldere, évêque d'Anvers. Ces prélats couvraient ainsi de leur autorité l'annonce de l'indulgence attribuée à la seule antienne. De plus, Antoine de Trejo, ambassadeur de Philippe III d'Espagne, dans son 8^e discours pour la définition du dogme de l'Immaculée Conception, s'adresse au pape Paul V en ces termes : « Et vous, Très Saint Père, vous l'emportez sur tous vos prédécesseurs par votre dévotion et les faveurs dont vous appuyez cette croyance... Vous avez invité tous les fidèles à célébrer le mystère de la Conception Immaculée, en accordant des indulgences à ceux qui réciteraient l'antienne et l'oraison de l'office concédé aux Frères Mineurs (1) ».

Le 17 février 1678, Raymond Capisucci, Maître du Sacré Palais, lança un décret qui condamnait le Petit Office. L'édition visée par le décret avait été imprimée à Milan par François Vignone. Le Petit Office se trouva donc mis à l'*Index* dans les termes suivants :

Officio dell' Immacolata concettione della Santissima Vergine Nostra Signora, approvato dal Sommo Pontefice, Paolo V, il quale a chi devotamente lo recitera concede Indulgenza di cento giorni, in Milano par Francesco Vignone, quod Officium incipit : ad

(1) Wadding, *Legatio de definienda controversia Imm. Conceptionis*, Louvain, 1624, p. 223.

Matutinum. Ave Maria. V. Eja mea labia nunc annunciate. Et desinit cum oral : Deus qui per Immaculatam Virginis Conceptionem, etc.

Le motif invoqué pour cette prohibition était qu'on avait attribué au Petit Office une fausse approbation de Paul V et une indulgence qui était apocryphe. On voit, en effet, à la simple lecture de l'Index que Capisucci considérait l'antienne et l'oraison, auxquelles seules était attachée l'indulgence, comme faisant corps avec le Petit Office.

Ainsi le Maître du Sacré Palais avait été trompé par le titre, d'ailleurs tout à fait fautif, de l'édition nouvelle; et, nous disent les contemporains, c'est de sa propre autorité qu'il porta la condamnation. Le décret de prohibition ne tombait que sur l'édition faite en Italie; mais, comme le titre italien du livret prohibé se trouvait suivi des premiers mots de l'Office latin, la défense fut prise par bien des gens pour une interdiction générale de cet Office, et, d'après Reusch, dans son histoire de l'*Index*, « répandue comme telle avec empressement par les Jansénistes en France (1) et dans les Pays-Bas. » Ce décret produisit un grand émoi parmi les défenseurs de l'Immaculée Conception. Les Espagnols, les peuples de l'Empire, les deux ordres des Franciscains et des Jésuites en furent atterrés. Cela peut nous sembler étrange, mais il faut se rappeler avec quelle profusion le Petit Office avait été partout répandu, et considérer aussi que les catholiques étaient comme en suspens, dans l'attente d'une défini-

(1) « Il n'y eut en France, écrit Bayle, que les Jansénistes qui fussent édifiés de cela. »

tion prochaine de l'Église. Tous les actes des Souverains Pontifes devaient peser dans la balance, à l'avantage ou au désavantage de l'opinion généralement reçue.

Devant cette émotion, l'Empereur Léopold I^{er} se crut obligé de demander éclaircissement à Sa Sainteté Innocent XI. Le Pape, fort surpris, mande le Maître du Sacré Palais, et puis écrit lui-même à l'Empereur pour l'instruire de ce qui s'était passé. Cette lettre est du 18 décembre 1678 :

« Très cher Fils en J. C., etc.. »

« Il y a quelques mois, un *certain* Office de l'Immaculée Conception de la B. Vierge a été prohibé, parce qu'il contenait une indulgence apocryphe, et qu'on le disait, sans raison, approuvé par Paul V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, et encore pour d'autres motifs, qu'il a fallu prendre en considération, de peur d'égarer les fidèles. Dans cette prohibition n'est pas compris l'Office, qui depuis une époque très reculée, avec la permission du Saint-Siège, se récite dans l'Église. Nous n'avons aucunement voulu amoindrir le culte de la Mère de Dieu, mais plutôt, autant que faire se peut, l'accroître et le développer. Voilà ce que nous avons à répondre à votre lettre sur cette affaire. Mais vous en apprendrez mieux tout le détail par la bouche de Notre Vén. Fr. François, Archevêque de Thessalonique et notre Nonce. Cependant nous louons, comme il convient, le zèle remarquable dont votre lettre fait foi, et nous accordons à Votre Majesté notre bénédiction apostolique. »

Charles II d'Espagne, qui, à peine déclaré majeur, écrivait à la junte de Tolède que la cause de l'Imma-

culée Conception lui tenait fort à cœur, pria aussi le Pape Innocent XI de supprimer le décret qui condamnait le Petit Office. Le Saint-Père fit droit à sa demande. Il ordonna d'examiner à fond la question et confia ce soin à cinq consultants du Saint-Office. A la suite de leurs délibérations, Innocent XI rendit le Petit Office aux fidèles et permit de le réimprimer, sans les indulgences, qu'on disait venir de Paul V et qui avaient été annulées le 7 mars 1678. Il fit plus : de son propre mouvement il ordonna d'ajouter, dans les nouvelles éditions, à ces mots de l'oraison : *Ut qui nunc tuam sanctam Conceptionem devoto affectu recolo*, une épithète plus expressive encore : *sanctam et immaculatam Conceptionem*. Un décret du Saint-Office parut-il alors pour approuver l'édition nouvelle ? On pourrait le croire, d'après une note qui se lit dans les *Acta Sæ Sedis*, vol. IX, p. 267, à la suite du titre de notre Office. Toujours est-il que l'édition revue et approuvée par le Maître du Sacré Palais parut pour la première fois à Lucques en 1679. Le R. P. Dominique Lossada, lecteur de l'Université d'Alcala et membre de la junte de Tolède, dans sa *Discussion théologique*, raconte sommairement, d'après les renseignements qu'il a puisés aux archives royales de Madrid, les événements que nous avons rappelés. Il dit, en outre, qu'un exemplaire de l'édition publiée à Lucques, sous ce titre : *Officium Immaculatæ Conceptionis Beatissimæ Virginis, correctum, et cum approbatione Magistri Sacri Palatii*, fut transmis au roi Charles II par le cardinal Éverard Nidhard.

Un jour que l'ambassadeur du roi de Pologne suppliait Sa Sainteté Innocent XI de rendre le Petit Office

à la dévotion du peuple polonais, le Pape lui donna de sa propre main quelques exemplaires corrigés et il ajouta que tous les fidèles pouvaient pieusement réciter cette prière.

Nous avons sous les yeux un livret de 24 pages, intitulé : *Officium parvum Immaculatæ Conceptionis Beatissimæ Virginis Mariæ correctum*. Au bas de la première page on lit :

Juxta Exemplar impressum
LUCÆ. M. DC. LXXIX.

C'est une édition italienne, sans aucun doute; mais nous n'en connaissons pas autrement la provenance ni la date. D'ailleurs les corrections concordent avec celles qu'on trouve dans les auteurs.

Le Petit Office avant 1678. *Corrections de 1679.*

INVITATOIRE.

Eia, mea labia, nunc annuntiate.	Eia, mea labia, nunc annuntiate.
Laudes et præconia Virginis <i>beatæ.</i>	Laudes et præconia Virginis <i>Immaculatæ.</i>	Laudes et præconia Virginis <i>Immaculatæ.</i>

A MATINES.

Clara lux divina.	Clara luce divina.
.
Sibi Sponsam <i>in qua</i> Adam non peccavit.	Sibi Sponsam, <i>quæ in</i> Adam

VERSET.

Domina *exaudi* orationem meam. Domina *protege* orationem meam.

Oraison.

... ut qui nunc tuam sanctam Conceptionem.	... ut qui nunc tuam sanctam <i>et</i> <i>immaculatam</i> Conceptionem.
---	--

A PRIME.

R. Et *effudit* illam *super* omnia opera sua. R. Et *exaltavit* illam *inter* omnia opera sua.

A COMPLIES.

V. Fidelium animae...

R. Amen.

(V. *Benedicat, et custodiat nos omnipotens, et misericors Dominus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus.*

R. Amen.)

La condamnation de 1678 avait abouti, en dernière analyse, à des actes du Saint-Siège, favorables à la pieuse croyance. « Les Jansénistes, dit le P. Le Tellier (1), en furent si affligés que, pour la consolation du parti, ils leur laissèrent croire que ces corrections de rien étaient supposées, pour tourner en raillerie le pouvoir du Saint-Office. Comme cela se répandait déjà en Allemagne et en Flandres, il fallut que le Nonce du Pape en Allemagne certifiât lui-même par une lettre du 22 avril 1679 que ces éditions étaient véritables. »

Que les hérétiques, dont la doctrine ne pouvait s'accommoder de l'Immaculée Conception, aient déploré cette solution du conflit, personne ne s'en étonnera. Les vrais fidèles, obéissant avant tout à l'Eglise, loin de se désoler des modifications que l'autorité compétente apportait à une formule vénérable de prière, reçurent avec joie l'Office corrigé et aidèrent, comme par le passé, à sa propagation.

(1) *Recueil historique des Bulles et Constitutions concernant les Erreurs de ces deux derniers siècles*, Mons, 1699, p. 372.

V. — Le triomphe.

LES actes du Saint-Siège en faveur du Petit Office n'ont pas fait défaut depuis la mise à l'Index de l'édition italienne; et la réhabilitation, s'il devait y en avoir une, a été complète.

Innocent XI, par la Constitution *Creditæ Nobis*, du 7 juin 1680, approuva et confirma l'Institut des Clercs séculiers Bava-rois vivant en commun et tout ce qu'il contenait. Or la douzième de leurs règles (1), *pro Juventute ad vitam sacerdotalem educanda*, comprises dans la Constitution Apostolique, est ainsi conçue : « Ceux qui ne disent pas encore le Petit Office de la Sainte Vierge, réciteront l'Office de l'Immaculée Conception *approuvé par le Saint-Siège*, avec l'hymne de S. Casimir, pareillement approuvée ou à faire approuver, dans le but principal de sauvegarder leur chasteté. » Rome toutefois ne fut pas favorable à l'insertion du Petit Office dans le texte authentique de l'Institut; et la S. Congrégation des Rites s'opposa pour lors (15 septembre 1685) à son impression par la Chambre Apostolique.

Mais en 1835, parut à Rome même une édition du Petit Office, *Superiorum permissu*. Elle sortait de l'imprimerie du collège Urbain. C'est elle qui était naguère approuvée dans l'*Index* (Rome, 1876), pour remplacer l'*Officio dell' immacolata*, condamné en 1678.

(1) *Constitutiones... Clericorum secularium...* Dilingæ, 1680, p. 62.

En 1838, une nouvelle édition vit le jour, publiée par l'imprimerie de la Chambre Apostolique, et intitulée : *Officium Imm. Conc. B. Mariæ Virginis approbatum a S. Congregatione S. Officii*. La dernière page du livret est remplie par une note où l'on rappelle la révélation dont fut favorisé le bienheureux Rodriguez et la concession faite par Innocent XI à l'Institut des Clercs séculiers de Barthélemy Holzhauser. « Sa Sainteté, y est-il dit, a accordé *vivæ vocis oraculo*, une indulgence de trois cents jours, pour chaque fois qu'on récitera cet office. » Vient ensuite le permis d'imprimer signé par le cardinal vicaire, Ch. Odescalchi, à la date du 5 décembre 1837. Le Souverain Pontife était alors Grégoire XVI. Il est à remarquer que les corrections de 1679 ont déjà disparu en partie dans cette édition, parfaitement approuvée du reste.

Il était réservé à Pie IX, le Pape de l'Immaculée Conception, de donner plus d'éclat à la réhabilitation et de consacrer le Petit Office par de précieuses faveurs. En 1875, Monseigneur Charles Frédéric Rousselet, évêque de Séez en France, soumit humblement à Sa Sainteté les demandes suivantes :

1° Que la récitation de l'Office de l'Immaculée Conception qu'il présentait, et qu'on disait avoir été approuvé par la Congrégation de la sainte Inquisition, fût autorisée dans le chœur de l'église annexée au petit séminaire de Séez.

2° Que le Souverain Pontife daignât confirmer ou accorder à nouveau l'indulgence de trois cents jours qu'on assurait avoir été accordée par Grégoire XVI à la récitation de tout cet office; également celle de cent jours qu'on disait avoir été concédée par Paul V,

à ceux qui réciteraient l'antienne *Hæc est virga* avec le verset, le répons et l'oraison.

Ces demandes firent l'objet d'un rapport présenté par le R. P. Placide Ralli, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, laquelle, après avoir entendu l'avis du révérend Augustin Caprara, assesseur de la même Congrégation, répondit, le 17 décembre 1875, « qu'elle accordait par grâce la permission de réciter ce Petit Office au chœur, mais conformément à l'exemplaire authentique transmis; et renvoyait, pour les indulgences, à la secrétairerie des brefs. »

Le Saint-Père ne voulut pas limiter ses faveurs au seul diocèse de Séez et accorda les indulgences, demandées par Mgr Rousselet, aux fidèles du monde entier. Nous croyons devoir citer le bref de Pie IX. C'est le plus beau couronnement que nous puissions donner à l'histoire du Petit Office.

PIE IX, PAPE.

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE.

« Tout ce qui est de nature à exciter dans les âmes des fidèles l'amour envers l'Immaculée Mère de Dieu, nous avons coutume de l'accorder volontiers, lorsqu'on nous le demande; car nous avons l'entière confiance que la Bienheureuse Vierge, sollicitée par les vœux et les prières de ses serviteurs, obtiendra du divin Réparateur du genre humain le pardon et des bienfaits pour les peuples chrétiens. C'est pourquoi notre vénérable Frère Charles Frédéric, Évêque de Séez, nous ayant fait exposer qu'il désirait vivement nous voir accorder des grâces spirituelles, pour la récitation du Petit Office de l'Immaculée Conception, lequel fut approuvé par la Congrégation des saints Rites, le 17 décembre 1875, nous avons cru devoir accéder à ces prières, et pourvoir en même temps au bien de tous les fidèles.

» En conséquence, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, au moins contrits de cœur, auront récité dévotement l'Office susdit de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge en entier, nous accordons pour chaque fois trois cents jours; à ceux qui réciteront avec piété l'antienne seule *Hæc est virga, etc.*, avec le verset *In Conceptione tua*, le répons *Ora pro nobis Patrem*, et l'oraison *Deus qui per Immaculatam Virginis Conceptionem*, antienne approuvée par le même décret de la dite Congrégation, nous accordons pour chaque fois, en la forme accoutumée de l'Église, cent jours des pénitences enjointes, ou dues en quelque manière que ce soit; et ces indulgences, nous permettons de les appliquer, par voie de suffrage, aux âmes des fidèles qui ont quitté ce monde en la grâce de Dieu.

» Nonobstant tout ce qui pourrait être contraire. Les présentes devant avoir leur effet à perpétuité.

» Or nous voulons que, si peut-être une autre indulgence avait été accordée au dit Office ou à la dite antienne, elle soit annulée par les présentes lettres; de même nous voulons que les présentes lettres apostoliques soient présentées à la secrétairerie de la Congrégation préposée aux indulgences et aux saintes reliques.

» Donné à Rome près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 31 mars 1876, de notre pontificat l'an 30.

« ASQUINI. »

Le Petit Office se trouve depuis lors dans le *Recueil de Prières et d'Œuvres pies auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des indulgences*, publié par ordre de Sa Sainteté le Pape Pie IX (Rome, typog. de la S. C. de la Propagande, 1878). D'après la teneur du décret imprimé en tête de cette édition, la volonté du Saint-Père est qu'on recoure à ce recueil (*Raccolta*) pour éclaircir tous les doutes sur la concession des indulgences ou sur la manière de les gagner. C'est donc là que les éditeurs du Petit Office doivent désormais prendre le texte authentique, et il serait bon de le re-

produire fidèlement pour ne plus retomber dans des divergences regrettables. Ajoutons que le nouvel *Index* (Rome, 1900), publié par ordre de Léon XIII, ne mentionne plus aucune édition du Petit Office, et nous serons en droit d'admirer les desseins merveilleux de la Providence qui, après avoir éprouvé la foi et la piété dans les chemins de la tribulation, les conduit cependant à une victoire certaine, fallût-il plusieurs siècles pour terminer la lutte. Le triomphe du Petit Office est comme un souvenir et un épilogue du grand triomphe de l'Immaculée Conception.

VI. — La poésie.

POUR étudier à ce point de vue les hymnes du Petit Office, distinguons deux éléments essentiels : la versification et la poésie proprement dite. La versification est l'ensemble des lois qui ordonnent le mécanisme du vers; la poésie est l'art qui pénètre ce mécanisme pour en faire jaillir l'expression du Beau. La poésie est indépendante de la forme du langage, et la versification n'est qu'un procédé plus ou moins utile, si bien que l'on trouve souvent l'une sans l'autre. Cette distinction une fois établie, nous parlerons d'abord de la versification, ensuite de la poésie du Petit Office.

Les hymnes du Petit Office se rattachent à la versification du moyen âge. Il n'était plus question alors de vers métriques, fondés sur la valeur des syllabes longues ou brèves, comme chez les classiques latins. Un système de versification populaire, basé sur l'accent tonique, avait enfin pris le dessus. Le vers tout ensemble syllabique et rythmique, complété par la rime, devint d'un usage fréquent dans la liturgie latine et trouva bientôt son imitation spontanée dans la poésie française naissante.

Le vers du Petit Office appartient à ce système syllabique et rythmique (1). Il est composé de treize

(1) Voir *Études*, 5 mai 1905, p. 416 : *Les Hymnes du Petit Office de l'Immaculée Conception*.

syllabes et porte deux accents : le premier sur la cinquième syllabe, le second sur l'avant-dernière. Puisqu'il s'agit ici de l'accent tonique, c'est-à-dire d'un accent qui s'exerce à l'intérieur des mots, sans égard à leur position dans la phrase, la cinquième et la douzième syllabe du vers doivent appartenir à des mots convenablement accentués. Ces mots seront le *proparoxyton* pour le premier accent du vers et le *paroxyton* pour l'accent final. Ainsi, dans nos hymnes, *regina, matutina, præordinavit, creavit, vere, subjacere*, ayant l'accent sur l'avant-dernière syllabe, sont des mots paroxytons; *Domina, virginum, sapiens, septemplici, terribilis*, sur l'antépénultième, des proparoxytons. De plus, la cinquième syllabe du vers appartenant à un proparoxyton, il s'ensuit qu'après le septième pied le rythme se trouve toujours suspendu : ce qui détermine une césure fixe. Cette césure partage les vers en deux hémistiches inégaux, l'un de sept, l'autre de six syllabes. En résumé, la principale loi qui préside à la versification du Petit Office oblige à terminer le premier hémistiche en proparoxyton et le second hémistiche en paroxyton. On en jugera par les vers suivants :

Salve, mundi Dómina, cœlorum Regína

Salve, Virgo vírginum, stella matutína.

Salve, plena grátia, *clara lux* divína;

Mundi in auxiliúm, Domina, festína.

Ab æterno Dóminus te præordinávit

Matrem Unigéniti Verbi, quo creávit

Terram, pontum, æthera; te pulchram ornávit

Sibi sponsam, *in qua* Adam non peccávit.

Ces vers sont, on le voit, rangés par quatrains monorimes. On les écrit ainsi d'ordinaire et on les trouve

sous cette forme dans les *Poésies populaires du moyen âge* par Edélestand du Ménil. Mais on peut voir dans chaque unité rythmique de treize syllabes deux vers séparables (*distinctions*, au moyen âge) et plus tard séparés.

Salve mundi Domina,
Cælorum regina.
Salve Virgo virginum,
Stella matutina.

Léon Gautier met sur les lèvres d'un clerc vagabond du XIII^e siècle quelques vers semblables aux nôtres, mais qui sont malheureusement injurieux pour le grand pape Innocent III :

Cum ad papam veneris, habe pro constanti :
Non est locus pauperi; soli favet danti, etc.

C'est qu'en effet les clercs errants, appelés *Goliards*, employaient de préférence nos quatrains dans leurs chansons satiriques ou obscènes. La strophe qui nous occupe en a même gardé le nom de strophe *goliardique*. Ces poètes ivrognes qui désiraient mourir en buvant, ne respectaient guère plus les lois de la versification que celles de la pudeur; mais par bonheur le vers de treize syllabes a trouvé aussi une muse plus sévère et plus chaste, avant de servir à la composition du Petit Office.

Les vers de treize syllabes furent usités au moyen âge dans les inscriptions sépulcrales, et dans ce cas, sous la forme de distiques :

Hœc sepulcrum videat cuncta gens devota
Inclinato capite, atque fide tota, etc.

D'ailleurs, les quatrains monorimes n'étaient pas oubliés par les poètes liturgiques, témoin cette *prose*

extraite d'un missel du Mans (1489) par le P. Charles Cahier :

O Jesu mirifice, quid est quod agebas?
 Tu, de siti conquerens, de cruce silebas.
 Numquid hanc doloribus magis sentiebas?
 Sed salutem potius nostram sitiebas, etc. (1)

La strophe du Petit Office se rattache donc aussi à cette admirable poésie des *proses* ou *séquences*, si populaires au moyen âge.

Si les vers de treize syllabes, groupés soit par tétrastiques soit par distiques, ont été en usage du XII^e au XV^e siècle, Bernardin de Busto a évidemment pu les employer dans les hymnes que nous lui avons attribuées. Bernardin était de Milan; or la facture des vers rythmiques s'accorde très bien avec les habitudes des Italiens, qui ont conservé dans leur langue les trois anciens modes d'accentuation, l'oxyton, le paroxyton et le proparoxyton, et qui règlent leurs vers par la place des accents et par le nombre des syllabes. Mais la poésie syllabique rimée devait avoir pour un religieux franciscain des attraits tout particuliers. N'était-elle pas le patrimoine littéraire légué par saint Bonaventure (2), le bienheureux Jacopone de Todi et Julien de Spire aux descendants de saint François?

Un franciscain n'avait qu'à suivre les traces de ses ancêtres pour chanter Marie en vers d'une harmonie

(1) Ce tétrastique se retrouve, avec quelques variantes, dans les *Meditationes de Gestis D. N. Jesu Christi*, qu'on attribue parfois à saint Anselme de Lucques (Migne, P. L. 147. col. 597).

(2) Voir parmi les œuvres de saint Bonaventure un poème en tétrastiques, *Philomena* (le Rossignol), dont l'authenticité est au moins probable (T. VIII, Quaracchi, p. 669).

à la fois gracieuse et goûtée par le peuple. De fait, quels qu'en soient les auteurs, plusieurs pièces rimées à la louange de la Sainte Vierge se rencontrent dans les manuscrits des XIV^e et XV^e siècles. C'est, pour ne parler que des compositions en tétrastiques, un office de la *Compassion* et un autre des *Sept joies* de Marie. Ils sont accompagnés, dans le recueil formé par Dreves, d'offices en l'honneur de la *Sainte Trinité*, du *Saint-Esprit*, de l'*Eucharistie*, de la *Passion*, de l'*Ange gardien* et de divers saints ou saintes. Si l'on voulait faire une étude complète du vers de treize syllabes, il faudrait se reporter à ces pièces et à la première version du Petit Office que nous avons citée plus haut; car le texte actuel, vénérable par l'approbation dont il est revêtu, intéressant par les retouches que la sagesse des théologiens lui a fait subir, renferme, au point de vue rythmique, bien des licences et des défauts, imputables à l'oubli de la métrique médiévale.

Il y a mieux que des règles prosodiques plus ou moins observées dans nos hymnes; le cœur chrétien y trouve la poésie véritable, mais il faut pour la découvrir ce sens particulier que donnent à l'esprit la foi et la piété. Le chrétien voit plus loin que l'homme.

Ceux qui méprisent la littérature liturgique où se place naturellement notre Petit Office par sa versification, par la distribution de ses hymnes et par son but, ceux qui dédaignent cette littérature à la fois populaire et sublime, ne l'ont jamais comprise. Le latin du moyen âge, si fécond en œuvres liturgiques, n'est pas pour les puristes à la hauteur du latin classique. Soit, on est ici en présence d'une langue nouvelle exprimant des idées autrefois inconnues, révélant des aspirations

nouvelles que l'ancienne Rome ne soupçonna jamais; le latin du moyen âge et le latin classique ne font pas une seule et même langue. Non, le latin classique est déjà langue morte, tandis que le latin du moyen âge est une langue vivante, encore susceptible de développement. D'ailleurs si cette langue était inférieure au latin classique par les qualités de la forme, elle s'élevait incontestablement au-dessus, par la grandeur des idées qu'elle exprimait. Il y a en effet dans la plupart des pièces liturgiques une poésie simple, mais profonde, dont on ne se lasse jamais, poésie qui embrasse les plus larges horizons des vérités chrétiennes et rayonne à la fois des plus pures flammes de l'amour. Cette inspiration est pour la poésie liturgique la cause de sa supériorité et de son influence morale. « La poésie liturgique, dit Léon Gautier, a donné des ailes aux âmes de nos pères. » Quiconque a le sens chrétien pourrait assurer que cette poésie l'élève encore. Nous voudrions prouver que le Petit Office de l'Immaculée Conception a la même puissance.

« La vraie poésie, n'est-ce pas le Rythme et l'Image au service de la Vérité? » disait encore Léon Gautier. Sa définition nous plaît, parce qu'elle ne restreint pas la poésie dans d'étroites limites et n'exige pas précisément la symétrie dans le langage. Il y a donc trois éléments essentiels dans toute poésie : l'harmonie, la couleur et l'idée. On les retrouve dans le Petit Office.

Les hymnes de l'Église étant faites pour être chantées, il fallait déposer dans leurs vers un germe d'harmonie; et la mélodie liturgique étant ordinairement simple et populaire, l'harmonie des paroles devait être facilement saisissable. L'accent, le nombre, la césure,

un choix de syllabes musicales, le retour périodique de la rime généralement riche : telles étaient les bases sur lesquelles s'appuyait la mélodie grégorienne si vantée. Les vers liturgiques contenaient assez d'harmonie pour inspirer ces chants merveilleux. En particulier les tétrastiques se prêtaient à la mélodie, témoin cette séquence du missel du Mans que nous avons citée plus haut. La terminaison régulière de leurs hémistiches sur des accents à place fixe ramène constamment une cadence harmonieuse. D'ailleurs ils possédaient l'accent, le nombre, la pause, la rime, enfin tout ce qui constitue le rythme, cette musique du langage qui est le lien entre la poésie et le chant. L'élément musical n'est donc pas absent de nos hymnes, et celui qui les récite sent se détacher sous ces syllabes accouplées les préludes d'un chant : c'est à cela que nos hymnes doivent en partie leur popularité. Rien n'est populaire comme le chant. Le Petit Office satisfait donc à la première condition de toute œuvre poétique, l'harmonie.

L'image ne lui fait pas non plus défaut et c'est ordinairement la sainte Écriture qui la fournit. La Bible est riche de couleurs, et de couleurs toujours vives. L'auteur du Petit Office a donc été bien inspiré, quand il y est allé chercher de quoi parfaire ses tableaux. Les comparaisons choisies dans la sainte Écriture, plus anciennes que toutes les autres, ne semblent cependant jamais surannées, parce qu'elles sont toujours vraies et pittoresques. Point de convention; c'est la nature prise sur le fait ou c'est le spectacle plus grandiose de la révélation. La Sainte Vierge apparaît à mainte page de la Bible. Les images prophétiques qui l'annoncent et qui la montrent, souvent avec le privi-

lège particulièrement glorieux de son Immaculée Conception, se rencontrent en grand nombre. Dans le Petit Office, ces figures sont tirées de l'histoire du peuple hébreu ou bien empruntées à la création matérielle. Ici c'est le paradis terrestre, l'aurore, l'arc-en-ciel, le palmier, le cèdre et le lis; là c'est le buisson ardent, l'arche d'alliance, le trône de Salomon, Jérusalem, cité de Dieu, la tour de David, le cadran d'Achaz; ici c'est Ève, mère des vivants, la glorieuse Judith, la douce Rachel; là c'est la vierge sage de l'Évangile et la reine de l'Apocalypse, couronnée de douze étoiles. Nous savons qu'il n'est pas aisé de reconnaître au premier abord les traits de Marie Immaculée dans toutes ces images de l'Écriture, mais leur beauté, pour être plus cachée et plus profonde, n'en est pas moins réelle; et combien elles frappent celui qui a un jour feuilleté l'histoire sainte et qui sait lire, au livre de la nature créée, les symboles de notre religion. D'ailleurs à côté de ces figures plus lointaines de Marie, le Petit Office a placé les titres que la chrétienté se plaît à lui donner. Ce sont encore des images, des allusions, car le langage de l'amour se plaît aux allusions; et il faut encore être initié au culte de Marie pour les comprendre et les goûter. Elles demeurent cependant toujours vraies et ne perdent jamais leur fraîcheur. Quel chrétien ne reconnaît Marie sous ces noms gracieux ou magnifiques : étoile du matin, étoile de la mer, port des naufragés, refuge des chrétiens, porte du ciel, salut des infirmes, reine des cieux, souveraine du monde? Ces simples paroles disent beaucoup; ces images ont d'assez brillantes couleurs et des traits assez délicats pour élever l'âme jusqu'à l'admiration et l'amour.

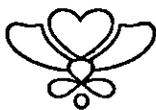
N'est-ce pas là le vrai but de la poésie et la raison de l'image dans la poésie ?

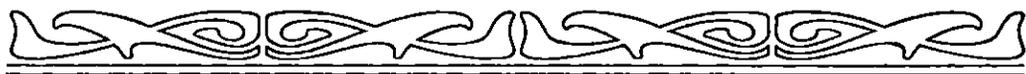
Mais la poésie réside surtout dans l'idée qui en est la substance ; l'harmonie accompagne l'idée, l'image la revêt, et c'est tout. Pour juger d'une poésie, il faut voir l'idée, juger de l'idée. Or les images de la sainte Écriture sont si pleines de sens qu'il reste toujours une beauté nouvelle à y découvrir. Il en est de même des titres que la religion donne à la Sainte Vierge. C'est la vérité qui les inspire ; l'idée qu'ils expriment est toujours juste et sainte. Les prières de l'Église et, parmi elles, les hymnes du Petit Office ne sont point faites de vaines paroles : elles sont l'expression de la foi qui s'y retrouve dans son intégrité et dans sa profondeur. Il nous suffira d'exposer, dans notre commentaire, l'idée-mère du Petit Office, le plan qu'on y aperçoit. Les idées accessoires en découleront naturellement et ainsi apparaîtra la beauté de l'ensemble ; car, chose merveilleuse et pour ainsi dire providentielle, cette composition plusieurs fois remaniée présente malgré tout, nous espérons le démontrer, une unité visible parmi des détails nombreux et variés. « L'auteur, dit Ziegelbauer, n'a pas pris au hasard, mais avec un grand discernement ce qui paraissait convenir au sujet de chaque Heure : si bien qu'on peut être assuré que toutes les pensées belles et profondes, éparses dans les divines Lettres et dans les ouvrages des Pères, ont été réunies dans ce Petit Office, non pas pêle-mêle, mais avec ordre et jugement. »

Dans tout l'ensemble du Petit Office, la louange domine ; la prière pour soi s'efface le plus possible et

ne se montre timidement qu'à de rares endroits. Cette œuvre est tout entière à la gloire de Marie qu'elle célèbre en elle-même et pour elle-même; et c'est là encore, à notre avis, un des caractères de la véritable poésie, car la contemplation du Beau doit absorber tout l'homme et ne permettre qu'à de rares intervalles un retour sur soi-même.

C'en est assez, le Petit Office possède les trois éléments de la poésie. Il n'est donc pas à dédaigner au point de vue de la critique humaine. Mais n'insistons pas; le sens chrétien est ici le meilleur juge. Ceux-là surtout qui aiment Marie et désirent honorer son Immaculée Conception connaissent le charme secret du Petit Office, la grandeur, la suavité des pensées qu'il fait naître, et l'abondance des grâces qu'il attire.





COMMENTAIRE

NOUS suivrons l'ordre des Heures, en faisant précéder chacune d'un sommaire qui dégagera l'idée principale de l'hymne, et nous procéderons pas à pas dans notre explication, allant d'un sens à l'autre.

Il convient auparavant de reproduire le texte latin que nous nous proposons d'interpréter et que nous tirons de la *Raccolta* de 1898, recueil officiel le plus récent. Nous mettrons en regard une traduction française, la plus exacte et la plus simple possible. On comprend pourquoi nous préférons ici la version littérale à une version plus élégante.



PETIT OFFICE
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

A MATINES

EIA, mea labia, nunc annuntiate

℞. Laudes et præconia Virginis beatæ.

℣. Domina, in adjutorium meum intende;

℞. Me de manu hostium poter defende.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. Alleluia *.

ALLONS, mes lèvres, annoncez maintenant

℞. La gloire et les louanges de la Vierge bienheureuse.

℣. Notre-Dame, venez à mon aide.

℞. Défendez-moi puissamment contre les coups des ennemis.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

Comme elle était au commencement, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Alleluia *.

* Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, au lieu de Alleluia, on dit : Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ. Louange à vous, Seigneur, Roi de gloire éternelle.

HYMNE

SALVE, mundi Domina,
Cælorum Regina;
Salve, Virgo virginum,
Stella matutina.
Salve, plena gratia,
Clara luce divina.
Mundi in auxilium,
Domina, festina.

JE vous salue, Souveraine du monde, Reine des cieux;
Je vous salue, Vierge des vierges, étoile du matin.
Je vous salue, pleine de grâce, illuminée de la clarté divine.
Au secours du monde, Notre-Dame, hâtez-vous de venir.

Ab æterno Dominus
 Te præordinavit
 Matrem Unigeniti
 Verbi, quo creavit
 Terram, pontum, æthera.
 Te pulchram ornavit
 Sibi sponsam, quæ in
 Adam non peccavit.
 Amen.

℣. Elegit eam Deus et præele-
 git eam.

℞. In tabernaculo suo habitare
 facit eam.

℣. Domina, protege orationem
 meam,

℞. Et clamor meus ad te veniat.

OREMUS

SANCTA Maria, Regina cælo-
 rum, Mater Domini nostri
 Jesu Christi et mundi Domina,
 quæ nullum derelinquis et nul-
 lum despicias; respice me, Domina,
 clementer oculo pietatis, et im-
 petra mihi apud tuum dilectum
 Filium cunctorum veniam pecca-
 torum; ut qui nunc tuam sanc-
 tam et immaculatam Conceptionem
 devoto affectu recolo, æter-
 næ in futurum beatitudinis bra-
 vium capiam, ipso, quem Virgo
 peperisti, donante Domino nos-
 tro Jesu Christo, qui cum Patre
 et Spiritu Sancto vivit et regnat,
 in unitate perfecta, Deus in sæ-
 cula sæculorum.

Amen.

Dès l'éternité, le Seigneur
 vous prédestina pour être la Mère
 de son Fils unique, le Verbe,
 par qui il créa la terre, la mer,
 le ciel. Il vous orna de beauté
 pour être son épouse, qui en
 Adam n'a pas péché.

Ainsi soit-il.

℣. Dieu l'a choisie, et l'a
 prédestinée.

℞. Il la fait habiter en sa de-
 meure.

℣. Notre-Dame, appuyez ma
 prière,

℞. Et que mon cri parvienne
 jusqu'à vous.

PRIONS

SAINTE Marie, Reine des cieux,
 Mère de Notre-Seigneur
 Jésus-Christ et Maîtresse de
 l'univers, vous qui n'abandonnez
 et ne rebutez personne, jetez sur
 moi, ô Notre-Dame, un regard
 de miséricorde et de tendresse.
 Obtenez-moi de votre bien-aimé
 Fils le pardon de tous mes
 péchés; afin qu'ayant honoré,
 comme je le fais de tout cœur,
 votre sainte et immaculée Con-
 ception, je reçoive un jour la
 palme de la béatitude éternelle
 des mains de Celui que Vierge
 vous avez enfanté, Jésus-Christ
 Notre-Seigneur, qui vit et règne
 avec le Père et le Saint-Esprit,
 dans une unité parfaite, Dieu
 pour les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

W. Domina, protege orationem meam,

R. Et clamor meus ad te veniat.

W. Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.

W. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

R. Amen.

W. Notre-Dame, appuyez ma prière,

R. Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.

W. Bénissons le Seigneur.

R. Rendons grâces à Dieu.

W. Que les âmes des fidèles reposent en paix par la miséricorde de Dieu.

R. Ainsi soit-il.

A PRIME

DOMINA, in adjutorium meum intende;

R. Me de manu hostium potenter defende.

Gloria Patri, etc.

R. Notre-Dame, venez à mon aide.

R. Défendez-moi puissamment contre les coups des ennemis.

Gloire au Père, etc.

HYMNE

SALVE, Virgo sapiens,
 Domus Deo dicata,
 Columna septemplici
 Mensaque exornata;
 Ab omni contagio
 Mundi præservata,
 Semper sancta in utero
 Matris, ex qua nata.

Tu mater viventium
 Et porta es Sanctorum,
 Nova stella Jacob,
 Domina Angelorum,
 Zabulo terribilis
 Acies castrorum :
 Portus et refugium
 Sis Christianorum.
 Amen.

JE vous salue, Vierge sage,
 maison dédiée à Dieu, bâtie
 sur sept colonnes et ornée d'une
 table.

De l'universelle corruption du monde vous fûtes préservée, toujours sainte dans les entrailles de la mère dont vous êtes née.

Vous êtes la mère des vivants et la porte des Saints, la nouvelle étoile de Jacob, la maîtresse des Anges et pour le démon une terrible armée rangée en bataille : soyez le port et le refuge des Chrétiens.

Ainsi soit-il.

℣. Ipse creavit illam in Spiritu Sancto,

℞. Et effudit illam super omnia opera sua.

℣. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

℣. C'est Lui qui l'a créée dans le Saint-Esprit,

℞. Et Il l'a répandue sur tous ses ouvrages.

℣. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

A TIERCE

Le commencement comme à Prime, p. 63.

SALVE, arca fœderis,
 Thronus Salomonis,
 Arcus pulcher ætheris,
 Rubus visionis,
 Virga frondens germinis,
 Vellus Gedeonis,
 Porta clausa Numinis,
 Favusque Samsonis.

Decebat tam nobilem
 Natum præcavere
 Ab originali
 Labe matris Evæ,
 Almam quam elegerat
 Genitricem vere
 Nulli prorsus sinens
 Culpæ subjacere.
 Amen.

℣. Ego in altissimis habito,

℞. Et thronus meus in columna nubis.

℣. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

JE vous salue, arche d'alliance,
 trône de Salomon, bel arc-en-ciel,
 buisson de la vision, baguette produisant feuilles et fruits,
 toison de Gédéon, porte réservée à Dieu, et rayon de miel de Samson.

Il convenait qu'un si noble Fils se mît en garde contre la souillure originelle de notre mère Eve, en ne permettant pas que celle qu'il avait choisie pour sa véritable Mère fût soumise à la moindre coulpe.

Ainsi 'soit-il.

℣. J'habite dans les hauteurs du ciel,

℞. Et mon trône est dans une colonne de nuée.

℣. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

A SEXTE

Le commencement comme à Prime, p. 63.

SALVE, Virgo puerpera,
 Templum Trinitatis,
 Angelorum gaudium,
 Cella puritatis,
 Solamen mærentium,
 Hortus voluptatis,
 Palma patientiæ,
 Cedrus castitatis.

Terra es benedicta
 Et sacerdotalis,
 Sancta et immunis
 Culpæ originalis.
 Civitas Altissimi,
 Porta orientalis,
 In te est omnis gratia,
 Virgo singularis.
 Amen.

V. Sicut lilium inter spinas,

R. Sic amica mea inter filias
 Adæ.

V. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

JE vous salue, Vierge-Mère,
 temple de la Trinité, joie des
 Anges, cellule de pureté, conso-
 lation des affligés, jardin de
 délices, palme de constance,
 cèdre de chasteté.

Vous êtes une terre bénie et
 sacerdotale. Vous êtes sainte et
 exempte de la faute originelle.
 Cité du Très-Haut, portique ori-
 ental, en vous la grâce est entière,
 ô Vierge unique.

Ainsi soit-il.

V. Comme le lis entre les
 épines,

R. Telle est ma bien-aimée
 entre les filles d'Adam.

V. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

A NONE

Le commencement comme à Prime, p. 63.

SALVE, urbs refugii,
 Turrisque munita
 David propugnaculis,
 Armisque insignita.
 In Conceptione
 Caritate ignita,
 Draconis potestas
 Est a te contrita.

JE vous salue, ville de refuge,
 tour de David, munie d'ou-
 vrages de défense et garnie
 d'armes. A votre Conception, où
 s'alluma en vous le feu de la
 charité, la puissance du dragon
 se trouva brisée par vous.

O mulier fortis,
 Et invicta Judith,
 Pulchra Abisag virgo
 Verum fovens David!
 Rachel curatorem
 Ægypti gestavit :
 Salvatorem mundi
 Maria portavit.
 Amen.

℣. Tota pulchra es, amica mea,

℞. Et macula originalis numquam fuit in te.

℣. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

O femme forte, et invincible
 Judith, belle et virgine Abisag,
 réchauffant le vrai David! Rachel
 a porté le tuteur de l'Égypte; mais
 le Sauveur du monde, Marie l'a
 enfanté.

Ainsi soit-il.

℣. Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée,

℞. Et la tache originelle ne fut jamais en vous.

℞. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

A VÊPRES

Le commencement comme à Prime, p. 63.

SALVE, horologium,
 Quo retrogradatur
 Sol in decem lineis;
 Verbum incarnatur.
 Homo ut ab inferis
 Ad summa attollatur,
 Immensus ab Angelis
 Paulo minoratur.

Solis hujus radiis
 Maria coruscat;
 Consurgens aurora,
 In conceptu micat.
 Lilium inter spinas,
 Quæ serpentis conterat
 Caput; pulchra ut luna
 Errantes collustrat.
 Amen.

℣. Ego feci in cælis ut oriretur
 lumen indeficiens,

JE vous salue, cadran sur lequel
 le Soleil rétrograde de dix
 degrés; tandis qu'en vous le
 Verbe se fait chair. Pour que des
 enfers l'homme soit relevé jus-
 qu'aux cieux, l'Infini un peu au-
 dessous des Anges s'abaisse.

Des rayons de ce Soleil Marie
 resplendit; aurore à son lever,
 elle brille dès sa conception. Lis
 parmi les épines, c'est ainsi qu'elle
 écrase la tête du serpent; belle
 comme la lune, elle éclaire les
 hommes égarés.

Ainsi soit-il.

℣. J'ai fait naître dans le ciel
 une lumière qui ne s'éteindra
 jamais,

R. Et quasi nebula texi omnem
terram.

V. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

R. Et j'ai couvert toute la terre
comme d'une nuée.

V. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

A COMPLIES

CONVERTAT nos, Domina, tuis
precibus placatus Jesus Chris-
tus Filius tuus,

R. Et avertat iram suam nobis.

V. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 61.

NOTRE-DAME, que Jésus-
Christ votre Fils, apaisé par
vos prières, nous convertisse,

R. Et qu'il détourne de nous
sa colère.

V. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 61.

HYMNE

SALVE, Virgo florens,
Mater illibata,
Regina clementiæ,
Stellis coronata;
Super omnes Angelos,
Pura, immaculata,
Atque ad Regis dexteram
Stans veste deaurata.

Per te, Mater gratiæ,
Dulcis spes reorum,
Fulgens stella maris,
Portus naufragorum,
Patens cæli janua,
Salus infirmorum,
Videamus Regem
In aula Sanctorum.
Amen.

V. Oleum effusum, Maria, no-
men tuum.

R. Servi tui dilexerunt te ni-
mis.

V. Domina, etc.

Comme à Matines, p. 62.

JE vous salue, Vierge féconde,
Mère sans tache, Reine de la
clémence, couronnée d'étoiles; au-
dessus de tous les Anges, pure
et immaculée, vous vous tenez à
la droite du Roi, dans une robe
d'or.

Que par vous, Mère de la
grâce, doux espoir des pécheurs,
brillante étoile de la mer, port
des naufragés, porte ouverte du
ciel, salut des faibles, nous puis-
sions voir le Roi dans le séjour
des Saints.

Ainsi soit-il.

V. Votre nom, ô Marie, est un
baume répandu.

R. Vos serviteurs vous aiment
sans mesure.

V. Notre-Dame, etc.

Comme à Matines, p. 62.

SUPPLICES offerimus
 Tibi, Virgo pia,
 Hæc laudum præconia :
 Fac nos ut in via
 Ducas cursu prospero,
 Et in agonia
 Tu nobis assiste,
 O dulcis Maria.
 Amen.

℞. Deo gratias.

HUMBLEMENT, nous vous of-
 frons, bonne Vierge, ces
 chants de louange : daignez, sur
 le chemin de la vie, guider notre
 course heureuse et, dans le der-
 nier combat, assistez-nous, ô
 douce Marie!

Ainsi soit-il.

℞. Rendons grâces à Dieu.

Bibliographie des auteurs cités dans le Commentaire.

- Migne, Patrologie grecque. (M. G.)
Id., Patrologie latine. (M.)
Id., *Summa aurea de laud. B. V. M.* (S.)
B. Albertus Magnus, Opera, Lugduni, 1651.
S. Antoninus, *Summa*, Basileæ, 1511.
Bellarminus, *Conciones habitæ Lovanii*, Cameraci, 1617.
Bernardinus de Busti, *Mariale*, Argentinae, 1496.
S. Bernardinus Senensis, édit. incunable et édit. du P. de la Haye, 1650.
Blosius (Ludovicus), Opera, in Monast. Campidonensi, 1672.
S. Bonaventura, édit. de Lyon, 1668, et édit. de Quaracchi, 1901.
B. Petr. Canisius, *De sacrosancta Virgine Maria*, Lugduni, 1584.
Dionysius cartusianus, Opera minora, Tornaci, 1908.
S. Ephrem, Opera omnia, Antverpiæ, 1619.
Ferrerius (S. Vincentius), *Festivale*, Augustæ Vindel., 1729.
Gerson, Opera, Antverpiæ, 1706.
Justinianus (S. Laurentius), Opera, Lugduni, 1628.
Richardus a Sancto Laurentio, *De laudibus B. Mariæ Virginis*, Antverpiæ, 1625.
Villanova (S. Thomas a), *Conciones*, Coloniae Agripp., 1619.
-

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

L'IMMACULÉE Conception peut être considérée dans son principe, dans sa réalité et dans sa fin.

Marie a été conçue immaculée dans la pensée de Dieu, elle a été prédestinée à ce privilège sans égal par un choix fixé de toute éternité. Marie a été conçue immaculée dans le sein de sa mère; elle seule, parmi les enfants des hommes, a échappé au joug inévitable de Satan. Marie a été conçue immaculée, avant tout pour être digne de concevoir Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, et pour coopérer ensuite plus puissamment au salut du genre humain.

Telles sont les trois pensées dominantes qu'on rencontre dans le Petit Office. La première se détache de l'hymne de Matines; la deuxième, des Heures de Prime, Tierce, Sexte et None. La troisième, qui se dédouble, ressort des Vêpres et des Complies.



MATINES

DIEU portant, de toute éternité, le décret de l'Incarnation du Verbe, ne le porte pas d'une façon abstraite et indéterminée, mais en stipulant le détail des conditions requises pour son accomplissement.

Si le Fils s'incarne, il lui faut une mère qui l'enfantera en restant vierge. De plus, cette mère doit être digne de lui, autant que possible. Donc, antécédemment, elle aura tous les privilèges que Dieu peut accorder : exemption du péché actuel et originel, plénitude de la grâce. Donc, conséquemment, elle recevra tous les honneurs que son rang comporte : *Regina regis mater* (S. Bonaventure). Marie sera reine du ciel et de la terre. Le rayonnement de sa gloire et la puissance de son intercession atteindront toute l'humanité.

Eia, mea labia, nunc annuntiate

Laudes et præconia Virginis beatæ.

CES deux vers sont une sorte d'*invitatoire* par lequel l'âme se prépare et s'encourage à chanter les louanges de Marie immaculée. Elle sait qu'il lui importe de ne pas entrer dans la prière, sans préparation; que Dieu se charge, par sa grâce, d'ouvrir les lèvres qui vont dire sa gloire ou les louanges de ses

saints; qu'il faut donc implorer d'abord cette grâce. Elle s'anime aussi à prendre les sentiments qui conviennent à la prière présente : ce sera sa manière de coopérer à la grâce divine. Ces sentiments peuvent se résumer en trois mots : humilité, confiance, amour.

Humilité : Pécheur que je suis, d'origine et de vie, comment osé-je parler à la Vierge conçue sans péché et toujours inébranlable dans le bien? « La Mère immaculée et très pure de l'Emmanuel doit être exaltée par des âmes nettes et des lèvres sans souillure, pour que son Fils reçoive par elle et en elle le culte dû à Dieu (1). » Le péché me rend indigne; l'impuissance me rend incapable : Marie surpasse de si haut et les anges et les hommes, que personne, sauf l'Esprit-Saint, ne peut faire dignement son éloge. « Que toute créature se taise en tremblant; qu'à peine elle se permette de regarder cette gloire sans mesure! (2) »

Confiance : Louer Marie m'est un devoir qu'il me faut remplir autant que possible. Si incapable que je sois d'égaliser mes hommages à son mérite, j'ai à lui témoigner mon respect; n'est-elle pas une reine? J'ai à lui payer ma dette de reconnaissance; n'est-elle pas, pour moi comme pour tous ses sujets, une bienfaitrice? Et si je me sens indigne de prononcer son éloge, pour diminuer cette indignité, j'emprunterai les paroles mêmes de la Sainte Écriture et des Saints Pères, dont le Petit Office de l'Immaculée Conception a été tout entier formé.

(1) Cosmas Hierosol, *Hym.* 5. (M. G. 98, 476.)

(2) S. Pierre Damien, *Ser. I in Nat. B. V. M.* (M. 144, 738.)

Amour : Ce sentiment me force à exprimer l'ardeur de mon âme pour Celle que je sais plus brillante que les fleurs de la terre, plus splendide que les astres du ciel. L'amour ne peut garder le silence, il éclate en paroles, et quand ces paroles ne seraient qu'un bégaiement d'enfant, une mère ne peut se lasser de les entendre.

O ma Mère! Mère tant aimée, écoutez ce balbutiement qui sort d'un cœur épris de votre beauté, ravi de vos vertus!

Allons, mon âme, allons, mes lèvres, *eia, mea labia*, ne tardez pas plus longtemps à proclamer les grandeurs et les privilèges de Marie immaculée :

*Nunc annuntiate
Laudes et præconia Virginis beatæ!*

**Domina, in adjutorium meum intende,
Me de manu hostium potenter defende.**

S'IL est vrai que toute grâce nous vient par Marie, même celle de la bien louer sera due à son intercession. Les actes de piété envers la Sainte Vierge se rapportent à la vertu surnaturelle de religion, à titre secondaire, parce que cette vertu regarde d'abord le culte de Dieu; à titre réel cependant, parce que Dieu est honoré du culte rendu à ses saints, principalement à sa Mère. Nous sommes ici dans le domaine du salut, où nous ne pouvons rien sans la grâce : il la faut donc demander et la demander par Marie, canal ordinaire

des grâces de Dieu. La liturgie de l'Église nous invite à la même démarche, lorsqu'elle nous fait réciter le verset : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata. — Da mihi virtutem contra hostes tuos*; Daignez m'aider à vous louer, ô Vierge sainte! — Donnez-moi la force contre vos ennemis.

Qui sont ces ennemis? Les ennemis perpétuels du chrétien : le démon, la chair et le monde. C'est contre eux que nous implorons, à chaque instant de la vie, le perpétuel secours de Notre-Dame des Victoires. L'insistance que nous mettons à répéter notre appel, à chaque Heure du Petit Office, est de nature à toucher la Toute-Puissance suppliante qui nous préservera de tomber par le péché sous la domination de nos cruels adversaires : *Me de manu hostium potenter defende*. Elle a triomphé du péché dès le premier instant de son existence; elle le vaincra encore en nous, au cours de notre vie, nous empêchant surtout de perdre la grâce sanctifiante, par une défaite mortelle.

Demandons aussi à Notre-Dame qu'elle nous défende contre toutes les misères qui nous assaillent tandis que nous prions : le dégoût et la distraction suggérés par le démon, la lassitude et la routine, suites de la faiblesse de la chair, *caro autem infirma*, l'esprit de vanité et de suffisance que nous souffle le monde. *Me de manu hostium potenter defende!* Contre ces pillards qui voudraient rançonner ma prière, envoyez à mon secours, ô Marie! les inspirations de l'humilité, les sentiments de la dévotion et les pensées de l'amour, afin que ce Petit Office, récité en votre honneur, vous soit pleinement agréable et à moi pleinement profitable. Ainsi soit-il.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto; sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

CETTE doxologie (1) n'est pas propre au Petit Office de l'Immaculée Conception; elle se rencontre fréquemment dans les offices liturgiques.

Déjà saint Paul, en ses épîtres, fait un fréquent usage d'une formule semblable de louange, adressée à Dieu le Père : *Deo autem et Patri nostro gloria in sæcula sæculorum. Amen* (Phil. IV, 20). Maintes fois il associe le Fils au Père, rendant gloire à Dieu en Jésus-Christ ou par Jésus-Christ (Eph. III, 21; Rom. XVI, 27). De même saint Jude donne à sa lettre cette magnifique conclusion : « Au seul Dieu notre Sauveur, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, gloire et magnificence, empire et pouvoir avant tous les siècles des siècles, et maintenant et dans tous les siècles. Amen. » Rien d'étonnant que des formules de ce genre, étant elles-mêmes une prière, se soient introduites dans les liturgies des premiers âges chrétiens, et que sous l'influence de la forme du baptême (Matth. XXVIII, 19), le nom de la troisième Personne, de l'Esprit-Saint, se soit uni à ceux du Père et du Fils. Au temps surtout d'Arius et de Macédonius, les fidèles trouvèrent ce moyen facile d'exprimer leur croyance à la divinité et à l'égalité des trois Personnes, et de protester ainsi contre les doctrines hérétiques.

(1) Voir Dom Cabrol, *Le livre de la Prière antique*, ch. XIX, p. 262.

Saint Basile (1), au IV^e siècle, priant avec son peuple, disait tantôt : Gloire au Père avec le Fils, et avec le Saint-Esprit; tantôt : Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit. A la suite du concile de Nicée, qui définit la vérité catholique, les fidèles se plurent à affirmer plus encore la coexistence éternelle des trois Personnes, et le droit qu'elles ont d'être adorées et conglorifiées sans distinction d'ancienneté ni de dignité. Peu à peu le *Sicut erat in principio, et nunc, et semper* s'adjoignit donc au *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto* (2). Un concile tenu à Vaison (3), en 529, par des évêques de Gaule constate que cette addition est d'usage non seulement à Rome, mais dans tout l'Orient, l'Afrique et l'Italie. C'est pourquoi il décide de l'adopter dans la liturgie des églises gauloises.

Telle est en résumé l'origine du *Gloria Patri*.

Si cette doxologie a sa place en bien des prières de l'Église, il faut avouer qu'elle est très heureusement enchâssée dans le Petit Office. N'est-il pas juste de féliciter ici la Sainte Trinité dont les Personnes, par grâce unique, se sont mises en relations si intimes avec Marie? Fille du Père, Mère du Fils, Épouse de l'Esprit, aucune créature, après la sainte Humanité de Jésus-Christ, n'a glorifié Dieu autant que Notre-Dame. *Magnificat anima mea Dominum, mon âme magnifie le Seigneur*, disait-elle en son admirable cantique; il semble que nous devons unir nos hommages aux siens, si nous voulons rendre à Dieu une digne gloire.

(1) *De Spiritu Sancto*, c. 1, n. 3. (M. G. 32, 72.)

(2) Baronius, *Annales* (Rome, 1594), t. III, p. 327.

(3) Mansi, VIII, col. 727.

Nous pouvons réellement le magnifier en Marie et par Marie.

Nous le pouvons d'autant mieux qu'en elle la gloire de Dieu n'a jamais subi d'éclipse. En nous, pécheurs, la louange de Dieu se tait souvent; même dans les plus grands saints, il y a un moment de silence et de ténèbres qui va de leur conception à leur baptême; en Marie rien de semblable. Dès le premier instant de son existence, son âme tout immaculée a rendu grâces et gloire au Créateur. Dès lors le Père la regardait comme sa Fille de prédilection; le Fils, comme sa Mère bien-aimée; l'Esprit, comme son Épouse de choix. Bref, la gloire que la Sainte Trinité reçoit de Marie est la plus parfaite image de la gloire que les divines Personnes se rendent mutuellement.

Salve!

PAROLE de bienvenue, de louange et de souhait. Nous la répéterons en tête de chaque hymne du Petit Office. Elle est pleine de sens, quand on la comprend bien. Méditons-la, pour ne rien perdre des trésors qu'elle renferme.

Nombreuses sont les prières à Marie, qui commencent par une salutation: *Ave maris stella*, *Ave regina cælorum*, *Salve regina*. Il y a là un souvenir de la salutation angélique, de l'*Ave* qui fut la première parole prononcée par l'ange Gabriel dans son ambassade auprès de la Sainte Vierge. Ce mot initial de la charte de notre rédemption est gravé dans tous les

cœurs chrétiens. Il monte constamment aux lèvres pieuses qui s'ouvrent pour l'*Ave Maria*. Son synonyme *Salve* lui emprunte quelque chose de sa douceur.

Dans un salut, nous voyons un signe d'amitié, un désir de communication. C'est pourquoi saint Jean recommande aux chrétiens de ne pas même dire *ave* aux hérétiques dangereux, corrupteurs de la foi : *Nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis; qui enim dicit illi ave, communicat operibus ejus malignis* (Ep. II, 10-11). Les saluer, c'est prendre part à leur crime. Au contraire, saluer Marie, c'est s'approcher de la pureté, c'est communiquer avec la sainteté. Mais cela ne peut nous être efficace qu'à la condition de porter en nous un cœur pur ou qui se prépare à le devenir. « Si vous voulez aborder la Sainte Vierge, dit Richard de Saint-Laurent (1), il faut que vous soyez un ange. » Sans doute, elle accueille les pécheurs, pour leur misère, non pour leur indignité, afin de les changer, non pas afin de pallier leur crime. Elle préfère les serviteurs qui lui ressemblent par la pureté : *Deipara virgo est, et virginum amans, pura est et purorum amans*. La Mère de Dieu est vierge et aime ceux qui sont vierges, elle est pure et aime ceux qui sont purs (2).

Faites donc effort pour imiter la pureté de Marie. Vous êtes assuré que votre salutation lui plaira, si vous lui ressemblez. A la blancheur de votre âme, elle vous reconnaîtra pour l'un des siens. Quand vous lui

(1) Angelum te esse oportet, et ad eam intrare, si digne volueris salutare Mariam. Angelum facit puritas... *De laudibus B. M.* lib. I, c. VIII, p. 71.

(2) Saint Jean Dasmac., *Hom. 2 de dormit. Virg.* (M. G., 96, 752.)

direz *Ave* ou *Salve Maria*, elle vous répondra, de cœur, sinon de bouche comme à saint Bernard dans le cloître d'Afflighem : *Salve Bernarde* (1).

Mundi Domina.

SOUVERAINE du monde, que de fois ce titre, donné à Marie, se rencontre dans la littérature patristique, surtout si l'on y joint les appellations équivalentes *Domina orbis, Domina universi, Domina rerum omnium*. Cette insistance des docteurs et des saints prouve clairement qu'ils regardent la Mère du Verbe comme la reine du monde visible et même de toute la nature créée.

Reine du monde, comment ne le serait-elle pas, puisque son Fils en est le roi; et maîtresse de toutes les créatures, puisqu'elle a enfanté le Créateur? *Maria rerum omnium Domina effecta est, cum Creatoris mater exstitit*. Par ce fait qu'elle est mère du Créateur, dit saint Jean Damascène, Marie est devenue souveraine de toutes choses (2). — *Non solum autem spiritualium, sed et rerum corporalium mater dici potest*. Ce n'est pas seulement dans le domaine spirituel, écrit saint Antonin, mais aussi dans le domaine matériel qu'on peut lui reconnaître le pouvoir d'une mère (3). On le voit, ces graves auteurs n'hésitent pas à formuler la souveraineté universelle de Marie comme conséquence

(1) Migne, 185, 1797. (Dissertation de dom Pitra.)

(2) *Lib. IV de fide. cap. 14.* (M. G., 94, 1161.)

(3) *Summa*, p. IV, tit. 15, c. 14, § 3.

de sa maternité divine. Dieu a fait entrer sa Mère en participation de sa royauté. Quand un homme devient roi, sa mère reçoit les honneurs dus à une reine. Quand Salomon eut succédé à son père David, il fut le premier à honorer comme reine sa mère Bethsabée : *Surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum; positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (III Reg. 2, 19). Ainsi, pour qu'elle partage les honneurs et les pouvoirs royaux, la reine-mère a son trône à côté de celui du roi.

De la royauté de Marie, issue de la royauté du Christ, découle cette conséquence que Dieu créa le monde pour la Mère en même temps que pour le Fils. Que, suivant notre manière de concevoir, le décret de l'Incarnation ait précédé le décret de la création ou inversement, il importe peu. De toute manière le Verbe incarné devait être le plus bel ornement de ce monde, la pièce principale de l'édifice, et après lui sa Mère occupait la place la plus haute. Lui et elle étaient donc présents à la pensée du Créateur, comme apparaissent au premier plan les personnages principaux d'un tableau. De toute éternité, Marie fut prédestinée à être, après Jésus, la première de toutes les créatures et la souveraine des œuvres de Dieu.

Cælorum Regina.

N'ALLONS pas croire que Marie soit reine seulement du monde visible et des créatures inférieures; elle est reine aussi du monde invisible et des créatures supérieures. Pour marquer que les anges et les saints ne

sont pas soustraits à sa domination, le poète ajoute le titre de « Reine des cieux » à celui de « Maîtresse du monde ». Marie, en effet, a autant le droit de régner au ciel que sur la terre, parce que, là comme ici, son Fils est roi et lui fait partager la royauté : *Prædicabitur de te, quod sis, o dilecta, et mater hujus coronati, ac proinde regina cælorum, totum jure possidens Filii regnum* (1). On ne voit pas pourquoi les saints, qui ont reçu par Marie la grâce du salut et qui ont sur terre acclamé Marie pour reine, échapperaient dans l'autre monde à son sceptre maternel. Plus que jamais ils sont les sujets de la Mère de Dieu, étant dans l'impossibilité de rejeter son joug béni comme de sortir de son royaume. Pour les anges, il n'y aurait doute que si Jésus n'était pas leur roi; mais puisque sa royauté est incontestable, celle de sa Mère qui en dépend, ne peut être niée : *Regina cælorum pro eo quod Regem peperit angelorum* (2). Ainsi Marie se trouve vraiment, après le Verbe incarné, au sommet de la nature et de la surnature, régnant sur l'univers tant visible qu'invisible, à la tête des anges et des hommes. « Autant de créatures, dit saint Bernardin de Sienne, sont soumises à la glorieuse Vierge que la Sainte Trinité a de sujets; car toutes les créatures, anges, hommes et tout ce que renferme le ciel et la terre, se trouvant sous l'empire de Dieu, passent sous celui de la Vierge (3). »

La prédestination de Marie à la maternité divine

(1) Rupert, *Lib. 3 in Cant.* (M. 168, 891.)

(2) Saint Augustin (?), *Serm. pour l'Assomption.* (M. 39, 2130.)

(3) *Quadragesimale, serm.* 61, c. 6.

comprenait, à titre de conséquence, le dessein de la faire régner sur la terre et sur le ciel. C'est ce qu'exprime le même saint Bernardin : « Vous avez été prédestinée dans la pensée de Dieu, avant toute créature, comme la plus pure de toutes les femmes, pour enfanter de votre chair Dieu même, devenu vrai homme, et pour régner glorieusement sur l'univers, après votre Fils, en qualité de Reine des cieux (1). » On peut donc appliquer à Notre-Dame ces paroles des *Proverbes* (VIII, 22), applicables d'abord à la Sagesse divine : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies. »

Salve, Virgo virginum.

SI LA ROYAUTE de Marie est une condition consé-
quente à sa maternité divine, sa pureté parfaite est une condition antécédente. Saint Bernardin, dans un texte cité plus haut, disait que Marie avait été prédestinée, comme la plus chaste des femmes, *castissima feminarum*, pour enfanter l'Homme-Dieu. Il aurait pu dire davantage : c'est la plus pure des vierges que Dieu veut pour mère, *Virgo virginum*, non pas seulement une vierge (2), mais la Vierge des vierges, de toutes la plus virginale, *antonomastice Virgo virginum* (3), et la Toujours-Vierge, *semper Virgo*. Virginité

(1) *De Evangelio, serm.* 51, a. 3, c. 4.

(2) S. Bernard, *h. 2 Missus : Voluit esse virginem, de qua immaculata immaculatus procederet, omnium maculas purgaturus.* (M. 183, 61.)

(3) Denys le Chart., *De laud. B. V.*, l. I, art. 4. Oper. min., t. IV, p. 22.

de corps et virginité d'âme, quoi de plus convenable pour celle qui devait jouir de la présence intime de Jésus-Christ, dans sa chair par l'enfantement, dans son esprit par la grâce. Cette idée d'intégrité, de conservation par Dieu et pour Dieu, reviendra souvent dans la suite de l'Office; l'Immaculée Conception n'est, à vrai dire, qu'une part de l'intégrité nécessaire à la Mère de Dieu. Marie ne serait plus digne de ce grand honneur, si elle subissait la moindre atteinte; et, à choisir, il lui importe plus de garder l'intégrité de l'âme que celle du corps (1).

Comme elle est bien la Vierge des vierges, la plus parfaite de toutes! *Virgo virginum*, dit un auteur résumant saint Antonin (2), *quia virgines omnes in fomitibus extinctione, in puritate et in fecunditate excellit, quia nulla virgo fecunda nisi ipsa*. Sa virginité ne trouvait pas d'adversaire caché dans la concupiscence; puisque celle-ci n'avait pas allumé son foyer. Sa virginité était défendue par une pureté de cœur inaltérable (3) : ce cœur n'admettait de désirs que saints et réglés, plus célestes que terrestres. Enfin, par un privilège unique, inouï, absolument inaliénable, sa virginité fut féconde. Marie est à la fois la plus pure et la plus heureuse de toutes les femmes, *gaudia matris habens cum virginitatis honore* (4). Rien ne lui manque de ce qui peut en faire l'objet de notre inlassable admiration :

(1) *Non satis est ut virgo sancta sit corpore, verum etiam spiritu. Hoc enim est vera virginitas, animæ nimirum puritas*, Théophylacte, *Comm. in I Cor.*, c. 7. (M. G., 124, 1038.)

(2) *Summa*, part. IV, tit. 15, c. 22.

(3) Cf. S. Jean Damasc., *Hom. 1 in Dorm. M.*, n. 7. (M. G., 96, 709.)

(4) Sedulius, *Carmen paschale*, II, 67. (M. 19, 599.)

elle a toutes les vertus de la mère, elle a tous les charmes de la vierge. Et tandis que, chez les autres filles d'Eve, l'état virginal est un obstacle à la maternité, chez Marie, au contraire, la virginité supérieure dont elle est ornée la rend apte au rôle maternel. Un Dieu ne pouvait naître que d'une vierge : *Virgo virginum, quæ carnem et sanguinem de intactis et sacrosanctis visceribus incarnando Verbo pro nostra reparatione præparavit*. La Vierge des vierges, de sa substance intacte et très sainte, a fourni la chair et le sang au Verbe qui s'incarnait pour nous racheter (1).

Stella matutina.

DE MÊME que le soir, des étoiles, plus fortes ou plus rapprochées, apparaissent d'abord, ainsi le matin, elles s'éteignent les dernières. Parmi ces astres matinaux, le plus brillant est celui qu'on appelle Lucifer ou porte-lumière. Il semble annoncer et comme apporter le jour avec lui. Les chrétiens se plaisent à voir en cette étoile une image de Jésus-Christ, qui nous apporta réellement la lumière du salut et du jour éternel. Ils attendent, en effet, comme l'explique saint Pierre, dans l'obscurité de cette nuit terrestre, le jour bienheureux de la vie sans déclin et l'apparition glorieuse de l'astre du paradis, *donec dies elucescat et lucifer oriatur in cordibus vestris* (II Pet. I, 19). Ce Lucifer n'est autre que Jésus ressuscité et sauveur du monde : « *Ille, inquam,*

(1) Pierre de Celle, *Serm. 4 in Annunt.* (M. 202, 716.)

lucifer qui nescit occasum. Ille, qui regressus ab inferis, humano generi serenus illuxit. Je veux dire ce Lucifer qui ne se couche plus et qui, revenu des enfers, illumine radieux le genre humain (1). » Il est l'adversaire victorieux du Lucifer trompeur, tombé pour toujours dans la nuit des enfers, quoique l'astre dégradé cherche encore à nous séduire par de fausses lueurs. L'étoile à la splendeur indéfectible, l'étoile qui nous annonce et nous assure le lever du grand jour, est Jésus-Christ, d'après l'Apocalypse de saint Jean (XXII, 16) : *Ego, Jesus... Ego sum... stella splendida et matutina.*

Mais, nous le dirons encore plus loin, au sujet de « l'Etoile de Jacob », ce qui doit s'entendre du Sauveur en premier lieu, peut parfois secondairement s'appliquer à Marie. Or, il est d'autant moins interdit d'appeler la Sainte Vierge « Etoile du matin », que cette appellation est donnée par l'Écriture au grand-prêtre Simon, fils d'Onias : « *Quasi stella matutina in medio nebulæ... sic ille effulsit in templo Dei.* Comme l'étoile du matin, au milieu de la nuée, c'est ainsi qu'il a brillé dans le temple de Dieu. » (Eccli. L, 6). Quand il s'agit d'éclat, Marie est préférable à toute autre créature, parce qu'elle approche plus que personne de la source de lumière.

Elle est donc l'Etoile du matin, parce qu'au matin de la création, elle est présente à la pensée de Dieu qui la prédestine. Elle brille déjà aux yeux du Créateur qui tire sa gloire de cet éclat (Cp. Job XXXVIII, 7; Prov. VIII, 29-30). Elle est l'Etoile du matin, parce que, si elle a eu un lever radieux, jamais elle n'a eu

(1) Bénédiction du cierge pascal.

de coucher sombre : toute son existence fut un matin sans soir : *Stella matutina, quia semper fuit in mane oriens, et numquam tetendit ad occasum peccati* (1). Elle est l'Etoile du matin, parce qu'elle annonça la venue du grand jour; quand elle parut, la rédemption approchait : « *Stella matutina splendidissima, lucens antequam diescat, quia ortus tuus præcessit ortum Jesu Christi benedicti Filii tui, qui est lux et dies.* Etoile du matin, étoile de toute splendeur, vous luisiez avant le lever du jour, parce que votre naissance précédait la naissance de Jésus-Christ, votre Fils béni, qui est la lumière et le jour (2). »

Salve, plena gratia.

PLEINE de grâce : ces deux mots, d'une signification lumineuse pour la gloire de Marie, furent prononcés premièrement par Gabriel dans la salutation angélique. Gabriel n'était qu'un ambassadeur apportant la parole de son souverain : la salutation a une origine divine. Quand Dieu parle, il dit ce qui est. Les mots *gratia plena* doivent se prendre dans leur sens le plus étendu. La Sainte Vierge a reçu toute la mesure de grâce qu'une pure créature pouvait contenir.

Pourquoi cette plénitude de grâce? Pour que Marie fût digne de sa mission. *Unicuique datur gratia a Deo*

(1) Raymond Jordan, *De B. V.*, p. 14, c. 16. (S. 4, 1021). — Richard de Saint Laurent, *De laudibus B. M. V.*, l. I, p. 27.

(2) R. Jordan, *ibid.*

secundum hoc ad quod eligitur (1). Quand il impose une charge, Dieu fait qu'on puisse la porter. Or, nulle n'est plus haute que la maternité divine; et nulle mesure de grâce ne convient à cette charge, que la plus complète, c'est-à-dire la plénitude. Personne n'a pu obtenir cette plénitude, hormis la Mère de Dieu, parce que personne après elle n'a eu de raison d'y prétendre. *Ave gratia plena. Soli Mariæ hæc salutatio servatur*. Salut, pleine de grâce : à Marie seule est réservée cette salutation (2). Seule Marie, du moment qu'elle était prédestinée à la maternité divine, était prédestinée à la mesure de grâce convenable à ce rôle, à la mesure sans défaut, afin qu'elle devînt digne de donner naissance au Fils de Dieu (3).

Pour que cette mesure soit entière, il ne suffit pas qu'à l'instant de l'Incarnation Marie ait reçu une grâce comblant la capacité de son âme; il faut qu'à tout instant de sa vie elle ait joui de cette plénitude, car, à tout instant de son existence, elle était par destination la Mère de Dieu. Donc, dès la création de son âme, elle a dû recevoir la plénitude de grâce qui prévenait la souillure originelle. Cette tache et la pleine grâce sont parfaitement incompatibles.

La grâce initiale de Marie excelle par-dessus la *première* grâce des hommes et des anges; car elle la préserve à jamais de toute tendance au mal et la confirme absolument dans le bien. Cette grâce fut-elle plus intense que leur grâce *consommée*? Suarez le croit; et,

(1) Saint Thomas, 3 p., q. 27, a. 5, ad 1.

(2) Origène, *Hom. 6 in Luc.* (M. G. 13, 1816.)

(3) Saint Ambroise, *De inst. Virg.*, c. XVII. (M. 16, 346.)

en effet, dès lors la Sainte Vierge était plus aimée de Dieu que le plus beau Séraphin. Doit-on dire que cette grâce initiale surpasse celle qui fut donnée à tous les anges et les saints *pris ensemble*? Suarez n'accorde cette excellence qu'à la grâce *finale* de Marie. Cependant le P. de la Colombière et saint Alphonse de Liguori, avec quelques autres, l'admettent comme probable pour sa grâce initiale.

En tout cas, la grâce de Marie est immense, si grande qu'on n'en peut concevoir de plus parfaite, après Dieu, l'océan infini de la sainteté : *Nempe decens erat, ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret* (1). Sans doute Dieu, en comblant de grâce le cœur de sa Mère, songe à son honneur de Fils; mais il veut aussi que nous soyons encouragés à demander la grâce par celle qui en a reçu la plénitude. Comme ces vasques de fontaine, qui, une fois remplies, laissent couler autour d'elles une nappe d'eau bienfaisante, ainsi la Vierge médiatrice, comblée de grâce, déverse sur nous l'abondance des faveurs divines. Allons à elle en toute confiance, et disons-lui avec saint Bonaventure ou plutôt avec Conrad de Saxe : *O mater gratiæ, fac nos filios gratiæ*. O mère de la grâce, faites de nous les fils de la grâce (2).

(1) Eadmer ou Eldmar, *De Conc. Virg.* (M. 158, 451.)

(2) *Spec. B. V.* 1. 5.

Clara luce divina.

AVANT les corrections de 1679, le texte portait : *Clara lux divina*. La substitution de *Clara luce divina* avait évidemment pour but d'affirmer que Marie ne brille pas de sa lumière propre, mais d'un éclat communiqué par Dieu. On voulait prémunir les fidèles contre une erreur d'interprétation, que l'auteur du Petit Office n'a certainement pas commise pour lui-même. Dans sa pensée, toute la splendeur de l'Immaculée Vierge lui vient de son Fils qui l'illumine. Les rayons qu'elle renvoie sont cependant si proches de leur source, que sa lumière est en quelque sorte divine. Marie peut se dire à la fois « illuminée » et « illuminatrice » (1), parce qu'elle nous transmet sans défaut la lumière que Dieu nous envoie par elle. A supposer que Bernardin de Busto soit l'auteur du Petit Office, sa pensée présente peut être éclaircie par un texte de sermon conservé dans son *Mariale* : *Mediante ista divina luce, cœlestis gratia nobis infunditur, et deveniunt ad nos divinæ miserationes*. Par l'intermédiaire de cette lumière divine, la grâce céleste nous est communiquée et les divines miséricordes viennent jusqu'à nous (2). D'après quoi Marie n'est pas le foyer même de la lumière, mais le rayon qui la porte et la transmet.

(1) S. Bonaventure (Conrad de Saxe) *Speculum*, l. 3. — S. François de Sales (t. X, Annecy, p. 96) : « illustrée ou illustratrice ».

(2) *Ser. 3 de assimilat. M.*

Quand Notre-Seigneur dit à ses apôtres : « Vous êtes la lumière du monde », il ne sacrifie pas sa propre gloire. Lui seul est « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » ; mais, s'il est la source, d'autres peuvent être les transmetteurs, et, pour cette fonction intermédiaire, il a choisi les apôtres et, au-dessus des apôtres, sa Mère. « *Si apostoli sunt lux mundi* (Matth. V), *quanto fortius Maria, quæ genuit illum qui dicit* (Joan. VIII) : *Ego sum lux mundi*. Si les apôtres sont la lumière du monde, à combien plus forte raison Marie, qui a engendré celui qui dit : « Je suis la lumière du monde (1). »

Immergée dans la lumière de son Fils, *luci illi inaccessiblei... immersa* (2), elle éclaire avec lui tous ceux qui s'en approchent. Dieu l'a prédestinée à porter ses clartés par le monde; il pensait à elle en créant la lumière, affirme saint Antonin (3). Quoi de plus propre à figurer Marie que la lumière, non pas la lumière indécise ou fumeuse que les moyens des hommes peuvent produire — Marie n'envoie pas une lueur troublée, *lux carens fuligine culpæ* (4), — mais la belle lumière de Dieu, éclatante, pure et incorruptible : *Lux propter suam incorruptibilitatem et puritatem, quia inquinari non potest* (5). O lumière très chaste et très douce, illuminez les ténèbres de nos esprits et la nuit de nos cœurs!

(1) Richard de Saint-Laurent. *De laud. B. V.*, lib. VII, p. 477.

(2) Saint Bernard. *In signum magnum*, n. 3. (M. 183, 431.)

(3) *Summa*, p. 4, tit. 15, c. 4, § 2.

(4) Saint Bonaventure (?) *Laus. B. V.*

(5) Richard de Saint-Laurent. *De laud. B. V.*, l. VII, p. 475.

Mundi in auxilium, Domina, festina.

MARIE règne sur le monde tant visible qu'invisible, parce qu'elle enfanta le « Verbe créateur de la terre, de la mer et du ciel », comme il est dit plus bas, dans l'hymne que nous expliquons. Rien n'échappe à son domaine. Mais quand nous la prions de venir en hâte au secours du *monde*, la signification de ce terme se restreint évidemment à l'humanité. En effet, les anges et les saints du ciel n'ont plus besoin de secours; ils sont dans un état parfait de bonheur et de repos. Les êtres inférieurs à l'homme, régis par les lois inéluctables de Dieu, toujours obéissants à la volonté du Créateur, atteignent nécessairement leur fin. Vraiment la partie intéressante du monde, parce qu'elle se trouve en danger de se perdre, parce qu'elle souffre dans l'exil, c'est l'humanité voyageuse, n'ayant qu'un peu de temps à passer sur cette terre et devant, parmi les angoisses et les tentations, assurer son sort éternel (1).

Pour sauver le monde, c'est-à-dire l'humanité, pour éclairer sa marche vers la fin dernière, pour lui donner des grâces de résistance contre les ennemis qui l'assailent en chemin, Dieu le Fils descendit des cieux, se faisant homme dans le sein de la Vierge Marie. Roi des hommes, par droit d'origine divine, il l'est maintenant à un nouveau titre, par droit de possession acquise.

(1) Le texte primitif portait : *Meum* in auxilium, Domina, festina.

Mais, en acquérant le monde par sa démarche salutaire, il en a donné l'intendance à sa Mère, la chargeant de le secourir sous ses ordres. Elle se prête volontiers à ce ministère de compassion et de charité. Souveraine secondaire du monde, elle montre à tous par bonté les effets de son administration et le secours de sa protection : *Domina mundi, quæ omnibus gubernationis ex sua benignitate exhibet officium et subsidium defensionis* (1). A peine a-t-elle entendu nos prières et vu notre détresse, qu'elle intercède déjà pour nous, obtient sans retard la grâce demandée et *se hâte* de nous secourir. Les ailes des séraphins ne pourraient atteindre la célérité de ce mouvement de compassion, qui porte Marie au secours de ses fidèles sujets.

Fidèles sujets, si nous le sommes, toute confiance nous est permise. Notre Reine nous secourra dans nos dangers, pourvu que nous priions, que nous luttons, que nous nous relevions après les chutes.

**Ab æterno Dominus te præordinavit
Matrem unigeniti Verbi, quo creavit
Terram, pontum, æthera...**

CES vers contiennent la raison des grandeurs de Marie, toutes dépendantes de sa maternité divine et de sa prédestination à la maternité divine. Pourquoi, en effet, Dieu l'a-t-il élevée au premier rang des pures créatures? Parce qu'il en voulait faire sa Mère, et qu'une

(1) Albert le Grand, sup. c. I Luc. (T. X. p. 58).

femme qui n'eût pas été la première des créatures ne pouvait dignement recevoir dans son sein Dieu incarné. Une fois Marie prédestinée à ce rôle sublime de Mère du Verbe, toutes les autres sublimités que nous admirons en elle, sont voulues de Dieu comme des conditions de sa fonction.

Avant sa maternité, Marie doit réunir en elle toutes les grandeurs qui la préparent à être la Mère de Dieu. Plus encore, elle doit repousser loin d'elle toutes les indignités dont son Fils aurait à rougir. C'est pourquoi Marie est exempte du moindre péché, même de ce péché de nature qui ne nous atteint que par hérédité, sans faute personnelle. C'est pourquoi Marie est pleine de grâce, dès le premier instant de son existence. C'est pourquoi Marie est Vierge perpétuelle. D'un mot, toutes les beautés compatibles avec l'état de simple créature, Dieu se doit de les octroyer à celle dont il veut naître dans le temps : « *Beata Dei Genitrix Maria, Virgo perpetua, templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, sola sine exemplo placuisti Domino nostro Jesu Christo.* Marie, bienheureuse Mère de Dieu, Vierge perpétuelle, temple du Seigneur, sanctuaire du Saint-Esprit, vous seule, vous avez plu à Notre-Seigneur Jésus-Christ plus que toutes les créatures ensemble. » (Liturg.) Sans ces privilèges, la Mère ne pouvait plaire à son Fils, qui était avant elle.

En conséquence de sa maternité, la Sainte Vierge reçoit, par ordre de Dieu et par la force des choses, un rang supérieur à tous, parmi les créatures. Elle devient la Reine-Mère, et comme son Fils a droit aux hommages du ciel, de la terre et de l'enfer, elle partage cette souveraineté de l'univers; elle entre, pour

une part de miséricorde et d'intercession, dans le gouvernement du monde.

Lumière des intelligences, force des volontés, elle guide et soutient dans leur marche vers le salut tous ceux qui se confient à elle. « *Domina nostra altius nomen accepit et perfectius quod esse possit homini post nomen Filii sui, et est quod Mater Dei dicatur... Per hoc habet veluti auctoritatem et naturale dominium ad totius mundi Dominum, et a fortiori, ad omne id quod huic subjectum est Domino; ita quod in nomine suo omnia flectantur in cælo et in terra et in inferno... Per hoc accepit plenitudinem gratiæ non solum pro se, sed et pro omnibus.* Notre-Dame a reçu le nom le plus haut et le plus grand qui puisse être attribué à un homme après le nom de son Fils, à savoir celui de Mère de Dieu... Par là lui échoit, dans un certain sens, l'autorité et le domaine naturel sur le souverain de l'univers, et à fortiori sur tout ce qui est soumis à ce souverain, en sorte qu'à son nom, tout doit fléchir le genou au ciel, sur la terre et dans les enfers... En vertu de ce nom, elle a reçu la plénitude de la grâce, non pas pour elle seulement, mais pour tous (1). »

Te pulchram ornavit

Sibi sponsam...

QUE Marie puisse être appelée « l'Épouse de Dieu », les saints Pères n'en ont pas douté. Ils lui donnent volontiers ce titre; « voici, en effet, dit

(1) Gerson, *De Annunt.*, T. III, col. 1366.

l'un d'eux, comment le Seigneur lui parle par son prophète : « Et je vous prendrai pour mon épouse à perpétuité : *Sic enim ad eam Dominus loquitur per prophetam : Et desponsabo te mihi in æternum* » (Os., II, 25) (1); et ils l'expliquent à la façon de saint Antonin : « *Sponsa Dei Patris, ex qua virtute Spiritus Sancti Filium generavit, communem Filium utriusque*; Epouse de Dieu le Père, dont, par la vertu du Saint-Esprit, il engendre son Fils, le Fils commun à tous deux (2) ». Dieu et Marie ont le même Fils.

Si Marie est l'Epouse de Dieu, parce qu'elle est la Mère du Verbe, le même soin que le Fils a mis dans le choix de sa Mère, le Père l'a apporté dans l'élection de son Epouse. Ce choix n'a pu être déterminé que dans un conseil de l'éternelle Trinité. Or, comme Dieu choisit, non parmi des êtres déjà faits et tels quels, mais parmi ceux que sa toute-puissance saura créer très beaux et dignes de lui, dire qu'il choisit une Epouse, c'est dire qu'il décida de la créer vraiment capable de plaire à ses yeux. *Sicut sponsus eligit sponsam ut sibi placeat, sic Deus, Virgo purissima, te elegit, ut canit Ecclesia dicens : « Elegit eam Deus, et præelegit eam, » quia sine exemplo placuisti Domino, et sicut sponsa ornatur diversis ornamentis, sic tu ornata fuisti diversis donis Spiritus Sancti* (3). Une beauté incomparable, revêtue de tous les ornements qui composent le trésor de l'Esprit-Saint, sera le partage de l'Epouse du Père. Cette beauté, Dieu la créera

(1) M. 39, 1994.

(2) *Summa*, p. 4, tit. 15, c. 3, § 2.

(3) R. Jordan, *De B. M. V.*, p. XIV, cont. 5. (S. 4, 1009.)

en elle, réalisant tout l'idéal qu'il veut. Assuérus, quand il fit choix d'Esther pour épouse, ne lui donna pas la beauté. Dieu plus puissant met en Marie la splendeur dont il désire que son Epouse le ravisse. La dot qu'elle apporte vient de lui, double dot, écrit le même pieux auteur, consistant en grâce et en gloire : *Tu, Virgo Maria, a tuo Sponso dotata fuisti duplici dote : gratia primo, unde dicta es gratia plena, et tandem gloria in excelsis, quia gratiam et gloriam dabit Dominus* (1). Plénitude de la grâce durant l'existence terrestre, plénitude de la gloire au séjour céleste.

Bref, ce que Dieu a pu faire pour rendre Marie toute belle, ne doutons pas qu'il ne l'ait fait. Dès lors, il a dû commencer par la préserver de toute laideur, de toute tache : c'est une conséquence évidente de son choix, de sa prédilection.

Quæ in Adam non peccavit.

MARIE est l'Epouse du Seigneur. Elle est l'Epouse bénie que l'Epoux céleste a non seulement remplie de sa grâce, mais consacrée totalement à son amour : *Ipsam Sponsam suam benedictam (cælestis Sponsus) non solum gratia replevit, sed sibi totaliter consecravit* (2). De même que la plénitude de la grâce se trouve incompatible avec le péché originel, ainsi la consécration totale à Dieu empêche la femme bénie entre toutes de tomber à aucun instant sous l'empire

(1) R. Jordan, *De B. M. V.*, p. XIV, cont. 5. (S. 4, 1010.)

(2) Bernardin de Busto, *Mariale, ser. 5 de Nativ. B. M.*, n. 7.

du démon. Comment serait-elle la femme bénie entre toutes, spécialement choisie et réservée au service de Dieu, si elle avait subi le sort commun des fils et des filles d'Adam, *in quo omnes peccaverunt* (Rom. V, 12)? Convenait-il que Dieu, pour se créer une Epouse, la tirât de l'ignominie, comme il fit à l'égard de la synagogue? *Et transivi per te, et vidi te... et operui ignominiam tuam; et juravi tibi, et ingressus sum pactum tecum, ait Dominus Deus, et facta es mihi.* J'ai passé auprès de toi et je t'ai considérée... et j'ai couvert ton ignominie; sous la foi du serment j'ai fait alliance avec toi, dit le Seigneur Dieu, et tu es devenue mienne (Ezech. XVI, 8). Ceci n'est qu'une image, capable de nous montrer l'amour de Dieu pour son peuple de prédilection, hélas! tant de fois infidèle. Mais l'alliance de Dieu avec Marie fut bien plus étroite que son alliance avec le peuple juif. L'union d'un roi avec ses sujets n'est pas aussi intime que l'union de ce roi avec son épouse. Il forme avec celle-ci une seule personne morale, *jam non sunt duo sed una caro* (Matth. XIX, 6), si bien que le déshonneur d'une épouse atteint son époux; tandis que les sujets peuvent se révolter et se plonger dans le crime, sans que le roi en soit couvert de honte. Au contraire, sa magnanimité, sa clémence, sa sagesse resplendiront peut-être mieux parmi un peuple mutin. Donc, que Dieu ait retiré de l'ignominie son peuple de prédilection pour le combler de ses faveurs, il n'y a là qu'une grande miséricorde; mais qu'il prenne son épouse de prédilection dans les bas-fonds de l'humanité, même pour l'orner ensuite de ses grâces, cela ne se peut sans une véritable inconvenance et sans un opprobre qui rejaillit jusqu'à sa gloire.

Il s'ensuit que Dieu se devait de ne pas laisser tomber Marie dans le gouffre commun du péché originel et de la préserver de la souillure qui allait l'atteindre en qualité de fille d'Adam. Marie n'est pas d'une humanité supérieure à la nôtre, mais, tandis que nous étions tous coupables en Adam, elle seule fut exceptée, en prévision des mérites de son Fils et parce qu'elle devait être l'Épouse de Dieu.

Elegit eam Deus et præelegit eam.

In tabernaculo suo habitare facit eam.

LE verset et le répons se rapportent au sujet de l'hymne : l'auteur du Petit Office n'a pas manqué à cette règle. Dans le cas présent, le verset et le répons résument parfaitement l'idée des strophes précédentes : l'idée de la prédestination de Marie à sa haute dignité.

Marie fut l'objet d'une *élection* de la part de Dieu, non pas d'une élection commune, mais d'une *préélection* qui fait d'elle un être privilégié, unique dans son genre. Elle a été choisie pour *souveraine du monde* et de tous les ordres de la création; elle a été choisie pour *reine des cieux*, où la première place lui est dévolue à la droite de son Fils; elle a été choisie pour *Vierge des vierges*, d'une pureté qui doit servir d'exemple à toutes les âmes chastes; elle a été choisie pour *étoile du matin*, chargée d'annoncer le jour prochain de notre rédemption; elle a été choisie pour recevoir la *plénitude de la grâce*, c'est-à-dire une mesure sans défaut et supérieure à celle de tous les anges et de tous les

saints; elle a été choisie comme une *lumière divine*, destinée par son union au divin soleil de justice, Jésus-Christ, à éclairer tout homme venant en ce monde. *Elegit eam Deus et præelegit eam*. Pourquoi Dieu a-t-il honoré Marie d'une préélection si extraordinaire? Parce qu'il la prédestinait à être sa Mère, lorsque le temps de l'Incarnation serait venu : *Omnium beatorum beatissima est Maria, quæ de numero omnium electorum singulariter est electa et præelecta : quoniam elegit eam Dominus, elegit eam in habitationem sibi* (1); parce qu'il devait la faire entrer pour ainsi dire en sa famille, lui réservant, avec les personnes de la Sainte-Trinité, des relations si intimes qu'elle participerait avec elles au grand ouvrage de notre salut. De même qu'Isaac, recevant Rebecca pour épouse, la fit entrer dans la tente de sa mère, *introduxit eam in tabernaculum Saræ matris suæ* (Gen. XXIV, 67), ainsi Dieu accepte Marie dans son intimité : *In tabernaculo suo habitare facit eam*. De même que l'Assyrien Holoferne, pour témoigner sa confiance à Judith, l'introduisit dans la tente où il renfermait ses trésors, *jussit eam introire ubi repositi erant thesauri ejus* (Judith XII, 1), ainsi Dieu a placé Marie à un rang inaccessible pour toute autre créature, où elle devait trouver la plénitude des dons de la nature, de la grâce et de la gloire.

(1) Gueric, *Ser. 1 de Assumpt.* (M. 185, 187.)

VERSETS COMMUNS ET ORAISON

Il nous paraît utile de placer ici, une fois pour toutes, l'explication des versets et de l'oraison qui terminent chacune des Heures du Petit Office. Ce n'est pas qu'on y rencontre des mots ou des passages difficiles à interpréter. Rien de plus simple que ces prières finales. Elles peuvent toutefois retenir et charmer la piété du lecteur.

**Domina, protege orationem meam,
Et clamor meus ad te veniat.**

AVANT les modifications de 1679, ce verset était parfaitement calqué sur celui du Bréviaire : *Domine, exaudi...* emprunt au Psaume CII. On disait donc : *Domina, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat.* Mais *exaudi* devait se prendre dans le sens d'*écouter*, non pas d'*exaucer* en dernier ressort. Les saints, et la Sainte Vierge à leur tête, nous servent d'intercesseurs auprès de Dieu qui les aime, et qui accueille leurs demandes; mais Dieu reste le maître de ses grâces : de lui, en définitive, vient le secours. *Sancta Maria et omnes Sancti intercedant pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum.* A Prime du Bréviaire, l'Eglise nous fait souhaiter que « Marie et tous les élus intercèdent pour nous auprès du Seigneur,

afin que nous méritions d'être aidés et sauvés *par Celui* qui vit et règne dans les siècles des siècles ». A proprement parler, ce n'est pas eux qui nous sauvent. Mais s'ils ne sont pas la source des grâces, ils peuvent, suivant le plan divin, s'entremettre pour puiser à cette source et pour en déverser sur nous l'abondance. Le *Psautier de Marie*, qu'on attribuait jadis à saint Bonaventure, emploie fréquemment le mot *exaudi*, avec cette signification d'écouter une requête pour la présenter, en qualité d'intermédiaire, à celui qui doit décider souverainement. Ainsi faut-il comprendre les Psaumes XXVII, XXVIII, LIV, CXLII, et particulièrement le Psaume CII qui débute de la sorte : *Domina, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat*. L'auteur du Petit Office en a tiré son verset commun.

La correction *Domina, protege...* de 1679 est restée dans l'usage. Elle précise le rôle de Notre-Dame qui ne peut rien en dehors du Tout-puissant, mais qui aide et appuie nos prières devant lui, qui y ajoute la garantie de sa propre intervention toujours bien accueillie. Marie apostille notre demande, fait valoir notre requête et vraiment la *protège*. Je suis alors comme un enfant qui, pour demander une faveur à son maître, obtiendrait que sa mère l'accompagne et unisse à ses supplications des prières d'un plus grand poids.

Le dévot du Petit Office, en récitant ce verset, pourra se souvenir du Psaume de la Bible, qui lui a donné naissance :

Jehovah, écoute ma prière
 Et que mon cri arrive jusqu'à toi.
 Ne me cache pas ton visage au jour de ma détresse;
 Incline vers moi ton oreille;
 Quand je crie, hâte-toi de m'exaucer...

Tout le Psaume est un cri d'angoisse qui se fond dans la confiance. S'il exprime un ardent appel au secours, il annonce aussi un ferme espoir d'être secouru par Dieu :

Tu te lèveras, tu auras pitié de Sion,
Car c'est le temps de lui faire grâce,
Le moment fixé est venu...
Jéhovah s'est montré dans sa gloire;
Il s'est incliné vers la prière du misérable,
Il n'a pas dédaigné sa supplication (1)...

Ces mêmes sentiments peuvent, toutes proportions gardées, s'exhaler de nos cœurs devant Marie. Si accablante que soit notre misère, Marie tient de Dieu plus de bonté et d'autorité qu'il n'en faut pour la secourir.

« Ecoutez ma prière, ô Notre-Dame; et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

» Ne détournez pas de moi vos sacrés regards, et ne me prenez pas en horreur à cause de mes souillures.

» Ne m'abandonnez pas aux desseins de mes ennemis, et ne permettez pas que je sois livré à leurs cruelles insultes.

» Ceux qui mettent leur confiance en vous, ne craindront point les artifices du serpent; et ceux qui célèbrent vos louanges ne tomberont point dans l'enfer.

» Par votre Conception virginale, je vous prie de me donner une entière confiance en vous; et par votre admirable enfantement, de verser la joie dans mon âme (2). »

(1) Traduction de l'abbé Crampon.

(2) *Psautier de la Sainte Vierge*. Traduction du P. Joseph de Gallifet, retouchée.

Oremus. Sancta Maria, Regina cœlorum, etc.

L'ORAISON propre du Petit Office se divise naturellement en trois parties, dont la première évoque plusieurs titres de la Sainte Vierge, la deuxième exprime les sentiments du serviteur de Marie, la troisième énumère les grâces que ce serviteur demande.

I. TITRES DE MARIE. — Le nom de Marie, *Sancta Maria*, apparaît ici pour la première fois dans le Petit Office. S'il n'a pu l'introduire jusqu'à présent dans sa composition métrique, l'auteur use aussitôt de la liberté plus grande que donne la prose, pour tracer le nom de celle à qui vont ses hommages et ses supplications. *Maria!* Nom si doux aux oreilles chrétiennes, si cher aux cœurs dévots, si plein de sens pour les âmes méditatives. De pieux étymologistes s'efforcent d'en dégager la signification précise; mais comment choisir parmi leurs hypothèses divergentes? L'idée de *souveraine*, qui plaisait à certains Pères, se soutient encore, à condition d'admettre que le peuple juif donnait à *Marie* le sens d'un nom syriaque de forme presque semblable, qui est devenu *Marthe*. Mais, dit le P. de la Broise, « en restant dans les limites de la langue hébraïque, le mot peut avoir à peu près le même sens, celui « d'élevée » et de « puissante. » Peut-être encore, *Marie* serait-elle « l'illuminatrice », et ce nom conviendrait admirablement à celle qui fait lever, sur le monde et sur les âmes, la lumière du Christ.

Enfin les interprètes modernes trouvent plutôt, dans ce nom, le sens de beauté. Ce serait la beauté dans la force et la béatitude, celle de la pleine de grâce et de l'auguste reine du ciel (1). »

Nous aimons à citer ce passage où le nom de *Marie*, diversement expliqué, nous rappelle déjà les principales idées de notre première hymne : souveraineté, élévation, éclat et beauté de l'immaculée Mère de Dieu. Mais l'auteur du Petit Office ne se contente pas de tout résumer en un mot chargé de sens. Il cite à nouveau des titres qu'il a présentés nommément à nos méditations : c'est celui de Mère du Christ Notre-Seigneur, *Mater Domini nostri Jesu Christi*, que la seconde strophe de l'hymne avait énoncé sous la forme *Mater Unigeniti Verbi*; c'est ensuite celui de *mundi Domina*, Maîtresse de l'univers, et tout d'abord celui de *Regina cælorum*, Reine des cieux, qui reproduisent le début de la première strophe. En sorte que l'oraison, commençant par résumer tout ce qui a été dit jusqu'ici, nous montre la haute dignité de la personne à qui nous parlons et nous inspire à son égard un juste respect.

II. SENTIMENTS DU SERVITEUR. — 'Ce respect ne sera point de la crainte. La confiance le tempère, confiance nullement présomptueuse, nuancée plutôt d'un sentiment d'humilité : O Notre-Dame, vous n'abandonnez personne, vous ne rebutez personne, *nullum derelinquis et nullum despicias*, personne, pas même moi, si indigne, si méprisable que je puisse être! C'est le cas de se remettre en mémoire les vibrantes exhortations de

(1) *La Sainte Vierge*, 2^e édition, 1904, p. 50.

saint Bernard à la confiance envers Marie : « Que celui-là, s'il en est un, ô Vierge bienheureuse, taise votre miséricorde, qui se souvient d'avoir été abandonné par vous, quand il vous invoquait dans ses nécessités. *Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est, qui invocatam te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse* (1). » Et dans le sermon suivant : « Pourquoi l'humaine faiblesse craindrait-elle d'aborder Marie? En Marie rien de dur ni de terrifiant; elle est toute suavité. *Nihil austerum in ea, nihil terribile : tota suavis est* (2). » Mais il faudrait transcrire entièrement ces pages si consolantes, où respire la confiance la plus vive. Nous ne pouvons nous départir de notre brièveté accoutumée, et d'ailleurs ces endroits sont bien connus.

En vertu de la confiance qui le pousse, le serviteur de Marie s'approche donc de cette grande Reine et la supplie d'abaisser sur lui un regard de clémence et de bonté. On remarquera l'antithèse expressive du texte latin : *nullum despicias; respice me*. Cette alliance de mots mérite l'attention. Le regard de pitié qu'implore le suppliant rappelle ensuite l'invocation similaire de l'antienne *Salve Regina : Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte*. Allons, ô notre avocate, tournez vers nous vos regards miséricordieux! Car c'est vraiment à l'avocate, à la médiatrice que nous demandons d'intervenir auprès de son cher Fils. Plaise à cette intermédiaire, si bonne et si puissante, d'exercer la fonction qui fait sa gloire, et de parler pour nous à Jésus-Christ Notre-Seigneur! (3)

(1) *In Assumpt. B. M. V., serm. IV.* (M. 183, 428.)

(2) *Serm. infra Octav. Assumpt.* (M. 183, 430.)

(3) Cf. la fin de l'Oraison : *ipso... donante D. N. J. C.*

Et comme pour la décider à parler en notre faveur, quoique son cœur maternel suffise à l'y inciter, nous lui offrons un modeste présent, je veux dire la récitation du Petit Office : *ut qui nunc tuam sanctam et immaculatam Conceptionem devoto affectu recolo*. Si Marie aime son grand privilège, — et comment n'aimerait-elle pas ce don de Dieu, qui la préparait à une maternité divine? — notre humble hommage est capable de la toucher et de nous la rendre plus propice que jamais.

III. GRACES DEMANDÉES. — Les grâces à obtenir sont toutes spirituelles. Rien n'empêche assurément de demander par l'intermédiaire de la Sainte Vierge, des faveurs temporelles, pourvu qu'on les subordonne à la fin dernière qui est la gloire de Dieu et le salut de l'âme. Mais ici l'on écoute le conseil de Notre-Seigneur : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses (qui regardent le corps) vous seront données par surcroît (Matth. VI, 33). » Nous demandons d'abord le pardon de tous nos péchés, *cunctorum veniam peccatorum*. Et n'est-ce pas la meilleure manière d'honorer l'Immaculé Conception, que de désirer reproduire en soi, dans la mesure possible, l'admirable innocence de Marie? Les uns veulent recouvrer leur innocence qu'ils ont, hélas, perdue par le péché mortel; ce sont des pécheurs qui implorent la grâce de la conversion. Les autres, dignes du nom de justes, reconnaissent pourtant leur fragilité, s'humilient de leurs chutes même légères et souhaitent de se dégager des attaches au péché véniel, *impetra mihi apud tuum dilectum Filium cunctorum veniam peccatorum*. Tous,

en définitive, demandent la grâce d'une pureté plus grande, afin de ressembler davantage à leur Mère immaculée.

La grâce qu'ils demandent ensuite est le don de la persévérance finale, grâce suprême qui couronne toutes les autres grâces, et que, pour son prix inestimable, l'Eglise dans la liturgie nous fait solliciter constamment : « *ut... æternæ in futurum beatitudinis bravium capiam*, que je reçoive un jour, dit le Petit Office, la palme de la béatitude éternelle... » Cette image était familière à saint Paul : « Je cours droit au but, écrivait-il aux Philippiens (III, 14), pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut en Jésus-Christ; *ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei in Christo Jesu* (1). » En demandant la persévérance finale, nous sommes bien dans la tradition chrétienne, tradition qu'atteste si clairement la conclusion de l'*Ave Maria*. Cette prière, que nous répétons sans cesse, vise toujours la persévérance finale, quand elle supplie Notre-Dame d'intercéder pour nous à l'heure de la mort, *in hora mortis nostræ*. Il est consolant de voir que l'oraison du Petit Office nous met en rapport avec l'esprit catholique et marial le plus vrai; et nous aimons à constater que nous pouvons, en toute confiance, faire entrer cette oraison dans « la chaîne de prières », qui, suivant la pensée de saint Alphonse de Liguori, doit correspondre de notre côté à « la chaîne de grâces » que Dieu dispose pour nous mener sûrement à la béatitude éternelle.

(1) Voir aussi I Cor. IX, 24.

Benedicamus Domino, etc.

APRÈS l'oraison viennent encore des versets. Les Petits Offices imitent d'ordinaire certaines particularités du grand Office liturgique de l'Eglise, dont ils prétendent être comme des réductions. Le nôtre est surtout fidèle à reproduire, plus ou moins servilement, le début et la fin des Heures du Bréviaire. C'est pourquoi nous trouvons ici le *Domina, protege orationem meam*, répété à la suite de l'oraison, comme le *Dominus vobiscum* se répète après l'*Oremus* des Heures canoniales. Enfin apparaissent les versets classiques : *Benedicamus Domino... Fidelium animæ...*

Inutile d'insister beaucoup. Qu'il nous suffise de rappeler que le *Benedicamus*, avec son répons *Deo gratias*, est une louange à Dieu, une action de grâces, un cri de joie. Le *Benedicamus* semble inspiré par les derniers mots du Psaume CIII : « Bénissez Dieu, vous ses anges... Bénissez Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs... Bénissez Dieu, vous toutes, ses œuvres. » Le *Deo gratias* dérive de l'usage apostolique (1) : « Grâces soient à Dieu, dit saint Paul, à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ (I Cor. XV, 57). Mais ici, de quoi particulièrement faut-il bénir Dieu et lui rendre grâces, si ce n'est de l'ineffable privilège dont il a honoré sa Mère, si ce n'est de l'Immaculée Conception où Marie triomphe de notre plus cruel ennemi ?

(1) Dom Cabrol, *Le livre de la Prière antique*, ch. V, p. 73.

L'Eglise militante, en terminant ses Heures, se souvient de l'Eglise souffrante et forme le pieux souhait : que les âmes des fidèles reposent en paix par la miséricorde de Dieu! Nous suivrons son exemple et nous recommanderons à la Vierge sans tache les âmes qui achèvent de se purifier de leurs souillures, pour qu'elle les introduise bientôt dans l'Eglise triomphante.





PRIME

L'IMMACULÉE Conception de Marie est l'œuvre de la Sagesse divine. Seule la Sagesse divine pouvait préparer le sanctuaire de l'Incarnation, comme seule en réaliser la merveille.

Or, la demeure du Verbe incarné a dû lui être particulièrement réservée. Il convient qu'aucun maître ne l'ait occupée auparavant. A tous les moments de son existence et dès l'origine, tout contact impur en doit être écarté. Donc, point de péché originel, mais la grâce avec tous ses dons, la sainteté pour ornement.

Conséquence : Marie est la nouvelle Ève. En elle commence la réparation du genre humain, comme en Ève la génération maudite. Elle est la porte des saints qui ne peuvent, pour atteindre à la sainteté, se passer de Marie corédemptrice. Elle est l'espoir de la race des élus (étoile de Jacob), l'amour des anges, la terreur du démon, le refuge des chrétiens qui trouvent en elle le salut.

Salve!

NOUS vous saluons, ô Marie! vous qui avez été conçue si noblement dans la pensée de Dieu, vous qui apparaissez dans le plan divin comme la première des pures créatures, la reine des cieux et de la terre.

Nous vous saluons, ô Marie! parce que vous êtes choisie de Dieu pour nous donner la vie, la vie que nous avons perdue en Ève notre mère. Par Ève nous ne recevions qu'une vie souillée, désolée, maudite. Par vous nous recevons une vie purifiée, réparée, bénie. Bien mieux qu'Ève vous êtes notre mère.

Nous vous saluons, *Ave*, et nous voyons dans ce mot, avec la naïveté des âges de foi, un renversement, une conversion, une restauration du nom d'*Eva*. — « *Illa dicta est Eva, huic dictum est Ave, quia per hanc mutatum est nomen Evæ.* » « *Ave, inquit, gratia plena, Dominus tecum.* » Quasi diceret : *Illa fuit plena peccato, sed tu « plena gratia.* » *Illa fuit maledicta in mulieribus, sed « benedicta tu in mulieribus (1).* » Celle-là fut appelée *Eva*; à celle-ci il a été dit *Ave*, parce que par elle a été changé le nom de *Eva*. L'ange la salue : « *Ave*, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » Comme s'il disait : Ève était pleine de péché, mais vous êtes « pleine de grâce »; Ève était maudite parmi les femmes, mais vous êtes « bénie entre les femmes. »

Ave, c'est une affirmation de notre croyance au sujet de votre exemption de tout péché : *Ave, sine vœ*. Dieu n'a jamais dû étendre jusqu'à vous sa malédiction. « *Ave Maria. Sine vœ animæ et corporis; animæ quia, sine vœ infirmitatis, ut esset tibi difficile ad bene agendum; sine vœ ignorantia, ut non possis cognoscere, sive eligere bonum a malo; sine vœ malitiæ, ut esses prona ad malum. Quantum ad corpus, sine vœ doloris in pariendo (2)...* Ave Maria. Point de malédiction de l'âme ni du corps : dans l'âme, rien de cette fragilité qui entrave la pratique du bien, rien de ces ténèbres

(1) Innocent III, *Ser. 28 de Sanctis.* (M. 217, 581.)

Cf : Ave Maris Stella...

Sumens illud *Ave*

Gabrielis ore,

Funda nos in pace,

Mutans Evæ nomen.

(2) Pseudo-Anselme de Lucques. (M. 149, 582).

qui empêchent de connaître et de discerner le bien du mal, pas d'inclination au péché. Quant à votre corps, il ignore les douleurs de l'enfantement. »

Cette malédiction originelle qui n'est pas tombée sur vous, vous l'écartez de nous en nous apportant la vraie vie qui est Jésus-Christ. Nous vous saluons, mère des vivants, porte des saints :

Porta salutis, ave, per te patet exitus a vœ.

Venit ab Eva vœ; quod quia tollis, ave! (1).

Porte du salut, *ave*, par vous on échappe à la malédiction. La malédiction nous est venue par *Eva*; vous nous en délivrez, pour cela soyez saluée.

Virgo sapiens:

ON connaît la parabole des vierges sages et des vierges folles, qui attendent ensemble la venue de l'Époux (Matth. XXV).

Les folles n'ont pas fait leur provision d'huile, les sages ont emporté avec elles des vases où il y a de quoi alimenter leurs lampes. L'Époux, c'est Jésus-Christ qui, dans l'Incarnation, célèbre ses noces avec la Nature humaine devenue son épouse. L'huile, c'est la grâce qui permet de prendre part aux suites salutaires et joyeuses de l'Incarnation, d'arriver aux noces éternelles de l'Agneau.

Or, Marie fut toujours prête à ce mystère où Dieu lui destinait un rôle si considérable. Dès le premier

(1) *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 197.

instant elle fut munie de l'huile de la grâce, sans le moindre défaut dans sa provision, et elle vit croître sa réserve à mesure que l'Époux approchait, tant pour les noces temporelles de l'Incarnation que pour les noces éternelles de l'Assomption. C'est pourquoi Marie est appelée la Vierge superlativement sage, la Vierge très sage et très prudente, *sapiens et prudentissima Virgo* (1). Bien plus, la sainte Eglise ne fait pas difficulté de lui appliquer par accommodation les textes de l'Écriture qui regardent la Sagesse même, tant la Sagesse incréée s'unit à elle intimement pour accomplir le salut du monde. Ne dit-on pas, par hyperbole, d'un homme sage qu'il est la sagesse même? Or, quand il s'agit de Marie, l'hyperbole devient presque réalité, tant la Sagesse divine l'a pénétrée, travaillée, embellie, pour faire d'elle la digne Mère du Verbe. Seule la Sagesse de Dieu pouvait concevoir l'œuvre admirable de l'Incarnation, seule elle pouvait préparer le sanctuaire où cette œuvre s'accomplirait (2).

Quoi d'étonnant dès lors qu'on applique à Marie ce qui est dit, au Livre des Proverbes (IX), de la maison que s'est bâtie la Sagesse : « La Sagesse s'est bâtie une maison, elle a taillé sept colonnes pour la soutenir. Elle a immolé les victimes, elle a préparé le vin et disposé sa table. Elle a envoyé des servantes à la forteresse et aux murailles de la ville pour appeler les conviés, en disant : « Quiconque est simple, qu'il vienne à moi! » Et elle a dit aux insensés : « Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin

(1) S. Bernardin de Sienna. *Quadragesim*, ser. 61, c. 11.

(2) Rappelons que le texte original est ici : *Salve, Sapientiae domus dedicata*.

que je vous ai préparé! » Quel est ce festin apprêté par la Sagesse divine et offert à tous, sinon la grâce, fruit heureux de l'Incarnation? Quelle est la maison où se passe ce mystère? Saint Jérôme (1) nous a répondu, quand il a appelé Marie la maison appuyée sur sept colonnes et édiflée par le Fils Dieu : *Quam sibi olim ædificavit domum, subnixam columnis septem.*

Domus Deo dicata.

MARIE est donc la maison que la Sagesse de Dieu s'est bâtie, *domus quam sibi Dei sapientia ædificavit* (2). En Israël on bâtissait la maison, puis on en célébrait la dédicace (Deut. XX, 5). Ainsi fit le sage Salomon pour la maison du Seigneur (3 Reg. VIII, 63); mais la demeure que Marie offrira au Verbe incarné est édiflée et consacrée en même temps. Dieu exécute son œuvre d'un seul coup. Quand il fait un choix, ce choix est définitif, sans hésitation, sans repentance. Marie est à la fois édiflée en vue de l'Incarnation et consacrée à l'accomplissement de ce mystère (3). La demeure du Verbe incarné doit lui être particulièrement, exclusivement réservée. « Propriété de la Sagesse, la Sagesse toujours agissante l'a toujours conservée pure. Quel sage, se bâtissant une maison pour y habiter, ne voudrait, s'il le peut, la préserver de tout défaut dès

(1) *Epist. de Assumpt.* (M. 30, 139.)

(2) S. Bernard, *ser. 9, ex parvis.* (M. 183, 674.)

(3) Voir Terrien, *La Mère de Dieu*, t. 1, p. 368-369.

le début de la construction? » Ainsi raisonne le cistercien Hélinand (1) : *Propria... domus Sapientiae..., ipsa Sapientia sapienter semper agit..., semper igitur domum suam mundam conservavit. Quis enim sapiens domum sibi ædificans ad habitandum, ab ipso ædificationis initio non velit eam, si possit, omni carere vitio? »*

C'est là une raison de convenance de la virginité de Marie, avant et après son virginal enfantement. Qui pourrait croire que la demeure dans laquelle le Roi des cieux descendit et habita, *domum in quam descendens cælestis Rex, habere dignaretur hospitium* (2), que cette demeure ne lui ait pas été consacrée de tout temps et si spécialement consacrée que lui seul en a disposé? Mais non moins que le corps, l'âme de Marie appartient à son Fils. S'il a marqué le corps du sceau de la virginité, pour affirmer son domaine inaliénable, combien plus a-t-il orné l'âme des signes qui la doivent faire reconnaître pour entièrement sienne. *Domum tuam decet, Domine, hujusmodi sanctitudo et decor* (3). A Marie, maison du Seigneur, conviennent pour marques propres la sainteté et la beauté : la sainteté, on sait qu'elle consiste en la grâce toujours présente; la beauté, Richard de Saint-Laurent la définit justement en Marie : l'absence de tout mal et la parure de tout bien, *Decor hujus domus maxime in duobus consistit, in carentia omnis mali, et ornatu omnis boni* (4). Ces réflexions nous amènent nécessairement à conclure que Marie ne

(1) *Ser. 1 de Assumpt.* (M. 212, 638.) — Cf. S. Cyrille d'Alex., *Hom. 4, in conc. Ephes.* (M. G. 77, 992.)

(2) S. Pierre Damien, *Ser. 2 de Nat. B. M.* (M. 144, 741.)

(3) Abbé Guerric, *Ser. 1 de Assumpt.* (M. 185, 190.)

(4) *De laud. Virg.*, lib. X, p. 618.

pouvait être une digne demeure, disons une digne Mère du Verbe incarné, si la grâce lui faisait défaut à un seul moment de son existence (1). Et donc elle a dû être immaculée dans sa conception.

Columna septemplici.

LA maison symbolique élevée par la Sagesse, suivant l'auteur des Proverbes, repose sur sept colonnes : *Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem*. Ce détail n'a pas manqué d'être appliqué à Marie, par les écrivains ecclésiastiques, comme l'ensemble de la parabole. Nous pouvons suivre ici particulièrement saint Bernard (2) : « *Hæc itaque sapientia quæ Dei erat et Deus erat, de sinu Patris ad nos veniens, ædificavit sibi domum, ipsam scilicet matrem suam Virginem Mariam, in qua septem columnas excidit*. Cette Sagesse, qui était celle de Dieu et Dieu, aussi, venant à nous du sein du Père, s'est bâti un logis, à savoir sa propre mère la Vierge Marie, dans lequel elle a taillé sept colonnes. » Le nombre sept est généralement choisi pour exprimer l'universalité; c'est ainsi du moins qu'on doit l'interpréter souvent dans l'Écriture, d'après saint Augustin. Les colonnes représentent les vertus chrétiennes ou encore les dons

(1) *Idoneum plane Maria Christo habitaculum, non pro habitu corporis, sed pro gratia originali*. S. Maxime de Turin, *hom. 5, ante Natale Domini*. (M. 57, 235.)

(2) *Ser. 9, ex Parois*. (M. 183, 674.)

du Saint-Esprit (1) : *In hac (domo) Sapientia excidit columnas septem, scilicet septem dona Spiritus sancti, vel septem principales virtutes* (2). Les dons du Saint-Esprit sont au nombre de sept; quant aux vertus, leur nombre plus considérable peut être ramené à sept espèces, trois théologiques : foi, espérance, charité; quatre morales sous lesquelles se rangent une foule de vertus dérivées, et qu'on appelle pour cela cardinales : prudence, justice, force, tempérance. *Sapientia ædificavit sibi domum, beatam scilicet Virginem, in qua ipsa excidit columnas septem, id est, quatuor cardinales virtutes, prudentiam, temperantiam, fortitudinem, justitiam; et tres deificas, id est, fidem, spem, charitatem* (3). Mais peu importe l'interprétation qu'on choisira : tant les dons du Saint-Esprit que les vertus surnaturelles sont une efflorescence de la grâce. Leur ensemble ne peut se concevoir dans une âme où ne serait pas la grâce. Affirmer la présence en Marie des vertus et des dons, c'est donc affirmer que la grâce est en elle. Or, comme les colonnes se posent avant que la maison ne soit constituée, comme l'existence de la demeure dépend même du secours des colonnes, nous avons ici une preuve de l'Immaculée Conception de Notre-Dame. La grâce prévient en elle la nature; car édiflée par la Sagesse divine pour être la maison de Dieu, Marie n'existe pas sans les vertus, c'est-à-dire sans la grâce. On ne peut la supposer achevée dans sa personnalité, déjà marquée pour servir de demeure au Verbe et en même

(1) Pierre Damien, *Ser. 2 de Nativ. M.* (M. 144, 741.)

(2) Pierre de Blois, *Ser. 38.* (M. 207, 673.)

(3) Alain de l'Isle, *Dicta mirabilia.* (M. 210, 262.)

temps privée du soutien, nécessaire à sa dignité, de la grâce et des vertus. Aussi est-elle cette maison solide qui n'a jamais vacillé, tandis que nous sommes en naissant des édifices ruineux (1).

Mensaque exornata.

LA Sagesse, après avoir taillé les sept colonnes sur lesquelles repose la maison qu'elle s'est bâtie, sa demeure étant achevée, y a dressé une table, *proposuit mensam suam* (Prov. IX). Si l'on en juge par la rapidité que met l'auteur sacré dans le récit, c'est pour recevoir ses invités que la Sagesse se construisait un palais : la maison était faite pour la table qui devenait ainsi son principal ornement, *domus... mensa exornata*.

N'en doutons pas, il y a dans la parabole des Proverbes une image de mieux en mieux dessinée, qui nous représente Marie ou plus exactement l'incarnation de Dieu en Marie. La table est le sein virginal où fut déposé Jésus, vrai pain de vie. Cela paraîtra plus clair encore, si nous rappelons à notre mémoire la table, dite de proposition, qui se trouvait dans le tabernacle d'Israël. Elle était, comme l'arche d'alliance, faite de bois d'acacia recouvert d'or très pur (Exod. XXV, 23-30). Elle servait à porter les pains consacrés au Seigneur.

Cette table est appelée « très pure » par le roi Abia : *Proponuntur panes in mensa mundissima* (II Par. XIII, 11), et « sainte », par l'apôtre Paul : *Mensa et propositio*

(1) R. Jordan, *Cont. de B. M.*, part. 3, cont. 1. (S. 4, 882.)

panum quæ dicitur sancta (Heb. IX, 2). Cette sanctification et cette pureté en font un symbole de la Vierge-Mère. Aussi saint Bernard donne-t-il à Marie le titre de *mensa propositiois* (1), sans aucun doute parce que comme une table très précieuse, d'un bois incorruptible, elle a porté Jésus-Christ, pain de nos âmes : *Mensa in qua panis Christus depositus est* (2).

La Mère d'un Dieu ne pouvait le recevoir et le porter que dans un sein virginal : la pureté de Marie est affirmée une fois de plus par l'application du symbole dont nous parlons; mais suffit-il d'une pureté corporelle, et comme nous l'avons déjà observé, la pureté de l'âme de sa Mère ne devait-elle pas être encore plus chère à Dieu? N'y a-t-il pas un axiome en Mariologie, que la Vierge a conçu d'abord en son âme, par la foi et par l'amour, avant de concevoir en son corps, par un miracle de la Toute-Puissance divine (3)? *Prius concepit mente quam corpore*, c'est-à-dire que Dieu, jaloux de l'intégrité corporelle de sa Mère, l'est plus encore de son intégrité spirituelle, et que pour celui qui admet la perpétuelle virginité de Marie, sa perpétuelle exemption de tout péché doit être à fortiori un dogme de foi.

(1) *Ser. 4 de Salve Regina.* (M. 184, 1073.)

(2) André de Crète, *Can. in conc. B. V.* (M. G. 97, 1316.)—Cf. *Or. 2 de Dormit.* (Ibid. 1086.)

(3) *Sapientia cœlestis... adeo mentem ejus replevit, ut de plenitudine mentis fecundaretur et caro.* S. Bernard, *ser. 52, de Diversis.* (M. 183, 675.)

Ab omni contagio mundi præservata.

DIRE que Marie a été immaculée dans sa conception, au sens catholique, c'est affirmer que, par une grâce toute spéciale et en prévision des mérites de Jésus-Christ, l'âme de la Bienheureuse Vierge n'a pas été atteinte de la contagion du péché originel, mais créée au contraire dans l'état de justice et de sainteté. Privilège inouï et unique, car le péché originel est la maladie commune et inévitable de toute la race d'Adam : « Le péché est entré en ce monde par un seul homme, et, par le péché, la mort, et ainsi la mort a passé dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché » (Rom. V, 12). Quiconque naît à la vie par la génération ordinaire, naît en conséquence ennemi de Dieu. « Qui nous engendre, nous tue, dit Bossuet (1). Nous recevons en même temps et de la même racine et la vie du corps, et la mort de l'âme. La masse de laquelle nous sommes formés étant infectée dans sa source, elle empoisonne notre âme par sa funeste contagion (2). »

« Ainsi je ne m'étonne pas que le grand apôtre saint Paul ait prononcé si généralement que le péché de notre premier père a fait mourir tous ses descendants. En effet, selon la suite naturelle des choses que l'Apôtre

(1) *Sur la Conception de la Sainte Vierge* (1652). Lebarq, t. I. p. 231.

(2) Cf. t. II, p. 240. « Un venin caché et imperceptible, prenant sa source en Adam, se communique ensuite à toute sa race, par une contagion également funeste et inévitable, qui est appelée par saint Augustin, *contagium mortis antiquæ* : la contagion de la mort. »

considérerait en ce lieu, être né de la race d'Adam à la façon ordinaire enfermerait infailliblement le péché. Il n'est pas plus naturel au feu de brûler, qu'à cette damnable concupiscence d'infecter tout ce qu'elle touche, d'y porter la corruption et la mort. Il n'est point de poison plus présent, ni de peste plus pénétrante. Mais je dis que ces malédictions si universelles, que toutes ces propositions, si générales qu'elles puissent être, n'empêchent pas les réserves que peut faire le Souverain, ni les coups d'autorité absolue. Et quand est-ce, ô grand Dieu! que vous userez plus à propos de cette puissance qui n'a point de bornes, et qui est sa loi elle-même; quand est-ce que vous en userez, sinon pour faire grâce à Marie (1). »

Marie, en effet, par sa maternité divine, est placée dans un ordre à part, « dans un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison ». L'exception, apportée pour elle à la loi générale du péché originel, ne crée pas un précédent, parce qu'il n'y a pas une seconde Mère de Dieu. D'ailleurs, de combien, d'autres lois n'a-t-elle pas été dispensée? Bossuet les énumère dans la suite de son discours et il conclut : « Qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle (2)? »

« Certes il faut l'avouer, chrétiens, disait plus haut le grand orateur : Marie était perdue tout ainsi que les autres hommes, si le Médecin miséricordieux, qui donne

(1) Bossuet, t. II, p. 233.

(2) P. 235.

la guérison à nos maladies, n'eût jugé à propos de la prévenir de ses grâces. Ce péché, qui ainsi qu'un torrent se déborde sur tous les hommes, allait gâter cette sainte Vierge de ses ondes empoisonnées. Mais il n'y a point de cours si impétueux que la toute-puissance divine n'arrête quand il lui plaît (1). »

Semper sancta in utero Matris, ex qua nata.

LE texte approuvé par S. S. Pie IX portait encore : *Ante sancta in utero parentis quam nata*. Cette formule, dont le contexte déterminait d'ailleurs la signification, pouvait être, même directement, entendue dans un sens favorable à la Conception Immaculée et non pas seulement à la Purification dès le sein maternel. *Nasci*, dans le langage de l'Écriture, désigne parfois la conception (2), témoin ce passage de saint Matthieu (I, 20) : *Joseph, fili David, noli timere accipere conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est*. Ici *natum est* doit nécessairement se traduire par : a été conçu. Et de même le vers : *Ante sancta in utero parentis quam nata*, pouvait légitimement se rendre par : Toute sainte avant d'être conçue dans le sein de sa mère. La sanctification de Marie précède sa conception, d'une priorité de raison, comme parlent les théologiens et suivant l'exposé de saint Jean Damascène : « *Natura gratiæ fetum antevertere minime ausa est* :

(1) P. 232.

(2) Bucceroni, *Commentarii de B. V. Maria*, VIII, no 22.

verum tantisper exspectavit, dum gratia fructum suum produxisset (1). La nature n'a pas osé devancer le travail de la grâce, elle a attendu que celle-ci eût donné son fruit. »

Mais, dans une prière qui n'est pas faite pour les seuls théologiens, il était préférable d'enlever tout semblant d'erreur et d'affirmer le plus clairement possible la Conception Immaculée, en sorte que l'idée de la simple Purification ne vînt à l'esprit de personne, d'autant que saint Bernard, dans sa lettre aux chanoines de Lyon (Ep. 174), a employé presque les mêmes mots dans le sens de la Purification : *Fuit quippe Mater Dei ante sancta quam nata*. La Purification, en effet, ne distingue pas suffisamment la Mère de Dieu parmi les privilégiés de la grâce. « Il est, certes, dit Bossuet (2), tout à fait nécessaire que le Sauveur surpasse sa sainte Mère d'une distance infinie. Mais aussi ne jugez-vous pas raisonnable que sa Mère ait quelque avantage par-dessus le commun de ses serviteurs? Que répondrez-vous à une demande qui paraît si juste? Je ne me contente pas de ce que vous me dites, qu'elle a été sanctifiée devant sa naissance. Car, encore que je vous avoue que c'est une belle prérogative, je vous prie de vous souvenir que c'est le privilège de saint Jean-Baptiste, et peut-être de quelque autre prophète (3). Or, ce que je vous demande aujourd'hui, c'est que vous donniez, si vous le pouvez, quelque chose de singulier à Marie, sans toucher aux droits de Jésus. Pour moi

(1) *Hom. in nativitat. B. V. M.* (M. G., 96, 664.)

(2) Lebarq, t. I, p. 236.

(3) « Comme Jérémie, selon le sentiment de quelques docteurs; comme saint Joseph peut-être, selon la conjecture de quelques autres. » *Ibid.*, p. 237.

j'y satisferai aisément, établissant trois degrés que chacun pourra retenir. Je dis que le Sauveur était infiniment au-dessus de cette commune corruption. Pour Marie, elle y était soumise, mais elle en a été préservée : entendez ce mot, s'il vous plaît. Et à l'égard des autres saints, je dis qu'ils l'avaient effectivement contractée, mais qu'ils en ont été délivrés. Ainsi nous conservons la prérogative à la Mère, sans faire tort à l'excellence du Fils : ainsi nous voyons une juste et équitable disposition, qui semble bien convenable à la Providence divine : ainsi le Sauveur Jésus, qui, selon la doctrine des théologiens, était venu en ce monde principalement pour purger les hommes de ce péché d'origine, en remporte une glorieuse victoire; il le dompte, il le met en fuite partout où il se peut retrancher. »

TU MATER VIVENTIUM.

ADAM appela sa femme du nom d'Eve, c'est-à-dire *la Vie*, parce qu'elle serait la mère de tous les vivants (Gen. III, 20). Ce nom se justifie à l'égard de la génération naturelle, mais puisque, suivant le mot de Bossuet, « qui nous engendre, nous tue », à l'égard de la vie surnaturelle, Eve est plutôt la mère des morts. La véritable mère des vivants, l'Eve nouvelle, c'est Marie, *mater viventium per gratiam* (1).

Notre réparation, remarquent les saints Pères, s'est accomplie par les mêmes moyens que notre chute.

(1) S. Pierre Chrysol., *Ser. 140* (M. 52, 576.)

« Parce que le genre humain est précipité dans la damnation éternelle par un homme et par une femme, il était convenable que Dieu prédestinât une nouvelle Eve, aussi bien qu'un nouvel Adam, afin de donner à la terre, au lieu de la race ancienne qui avait été condamnée, une nouvelle postérité qui fût sanctifiée par la grâce (1). » La qualité de nouvel Adam ne convient qu'à Jésus-Christ (I Cor. XV, 22); à côté de Jésus-Christ, nous ne trouvons aucune femme à qui convienne le nom de nouvelle Eve que Marie sa Mère, avec cette seule différence que l'Eve première fut tirée du premier homme : *de viro sumpta est* (Gen. II, 23), tandis que l'homme nouveau a voulu naître de la seconde Eve : *factum ex muliere* (Gal. IV, 4). A part cela qui n'est pas pour la diminuer, Marie occupe dans l'ordre de la réparation la place qui revient à Eve dans l'ordre de la chute : « *Quemadmodum illa Eva... inobediens facta, et sibi, et universo generi humano causa facta est mortis; sic et Maria... obediens, et sibi, et universo generi humano causa facta est salutis* (2). De même que cette Eve, par sa désobéissance, a causé sa propre mort et celle de tout le genre humain, ainsi Marie, par son obéissance, a procuré le salut à elle-même et à tout le genre humain. » Eve se joint à Adam pour nous perdre; elle l'a même précédé dans la voie de la désobéissance, elle l'y a entraîné sur ses pas; et ce n'est qu'après la déchéance consommée, que la première pécheresse devient la mère de tous les hommes pécheurs. Marie s'unit à Jésus pour nous sauver; elle le précède en

(1) Bossuet. *Pour la fête du scapulaire*. (Lebarq, I, p. 380.) Voir la suite.

(2) S. Irénée, *Haer.* l. 3, c. 22, n. 4. (M. G. 7, 959.)

quelque façon dans la voie de l'obéissance, puisque son *Fiat* devance la création de la nature humaine du Verbe; et sur le Calvaire, quand le sacrifice de la Croix sera sur le point d'être achevé, le Sauveur pourra nommer Marie la « femme par excellence », la « femme choisie singulièrement pour être la mère du peuple élu » (1), la nouvelle Eve, la génératrice de tous les vivants. Mais qui ne voit qu'il manquerait quelque chose à l'antithèse divine, à cette *œmula operatio* dont parle Tertullien (2), si l'innocence ne tenait, dans le dessein de Dieu, la place qu'occupe le péché dans le plan satanique? Partout où l'histoire de la chute trouve le péché, l'histoire de la réparation doit rencontrer l'innocence. Adam et Eve sont pécheurs et maudits, Jésus et Marie seront innocents et bénis. Adam est plus coupable qu'Eve. Jésus est impeccable de nature; Marie, immaculée par grâce.

Et porta es sanctorum.

QUE Marie soit la porte des saints, c'est une conséquence de sa qualité de « Mère des vivants ». Associée à l'œuvre de la réparation, de la façon intime qu'on a vue, nouvelle Eve du nouvel Adam, elle communique pour sa part à tous les hommes, dont elle est la corédemptrice, la sainteté et le salut. Tandis que la première Eve, à cause de sa coopération dans la révolte du premier Adam, peut être justement appelée

(1) Bossuet. (Lebarq, I, 384.)

(2) *De carne Christi*, c. 17. (M. 2, 782.)

par Tertullien la porte du démon, *diaboli janua* (1), Marie, par son ministère auprès de Jésus, a tout droit d'être nommée la porte du ciel, comme dans ce texte de saint Antonin : *Porta cæli felix per quam bona spiritualia de cælo nobis exportantur, et homines in cælum importantur* (2). Heureuse porte du ciel, par elle nous en viennent les biens spirituels et par elle les hommes y sont introduits.

Aussi quel que soit le degré de la sainteté, prise à ses débuts ou dans sa consommation, les fidèles qui y participent doivent considérer en Marie l'intermédiaire indispensable par qui elle leur est venue. Les premiers chrétiens étaient appelés « les saints » (Rom. XVI, 15), parce que, incorporés à l'Eglise, corps mystique du Sauveur, ils jouissaient de la vie surnaturelle qui sanctifie et qui sauve. Comme eux, nous sommes réellement des saints, si nous vivons en communion avec l'Eglise par la foi, l'obéissance, et l'usage des sacrements. Etre les membres vivants de Jésus-Christ, dans l'Eglise, mais c'est déjà posséder la sainteté substantielle! Or, nous dit Richard de Saint-Laurent, « Marie est la porte même de l'Eglise; elle nous introduit dans la vie : *Porta Ecclesiæ, quia nisi per illam non intrant fideles ad vitam.*

Que ne lui doivent pas en outre ceux qui, dépassant le niveau commun, se sont élevés, par l'héroïsme des vertus, sur les sommets de la sainteté? Il est sûr que les grâces de choix, qui les ont aidés dans leur marche

(1) *De cultu feminarum*, I, 1. (M. 1, 1305.)

(2) *Summa*, p. 4, tit. 15, c. 15.

(3) *De laud. Virg.*, lib. v. p 144.

ascensionnelle, leur sont venues par la *Porte des saints* : *Porta cœli, per quam exiit quidquid unquam gratiæ... in hunc mundum venit* (1); porte du ciel, par laquelle a passé tout ce que ce monde a jamais reçu de grâces.

Et quand, au sortir de cette vie terrestre, les âmes revêtues de la grâce sanctifiante, voient s'ouvrir devant elles les splendeurs de l'éternelle existence, quelle est leur introductrice dans la cité des saints, sinon la Vierge immaculée? L'avoir aimée, l'avoir honorée, l'avoir servie sur la terre, n'est-ce pas le gage de la prédestination au ciel? Reconnaissons donc en Marie « l'heureuse porte par laquelle nous entrons dans la félicité sans fin; *Porta felix, quia per ipsam ad felicitatem æternam intramus* (2). » O porte miséricordieuse des saints! ne te ferme pas devant moi, mais ouvre-toi pour me donner la grâce, ouvre-toi pour m'introduire au ciel!

Nova stella Jacob.

BALAAM, devin de Mésopotamie, fut appelé par Balac, roi de Moab, à maudire le peuple d'Israël encore au désert. Mais Dieu lui mit sur les lèvres des paroles de bénédiction et lui fit prophétiser en quatre oracles les glorieuses destinées des descendants de Jacob. Dans la dernière prophétie, la plus belle, Balaam annonce, entre autres merveilles, qu'une étoile sortira de Jacob, *orietur stella ex Jacob* (Num. XXIV, 17). Dans cette

(1) Albert le Grand, *super Missus*, c. 185.

(2) Bernardin de Busto, *Ser. 5 de Nomin. Mariæ*.

étoile, les Pères et les commentateurs reconnaissent le Messie. Jésus-Christ se nomme lui-même, dans l'Apocalypse (XXII, 16) *l'étoile splendide*. Mais, à cause de l'union intime de la Mère et du Fils, de la corédemptrice et du rédempteur, secondairement l'étoile de Jacob figure Marie. « *Ipsa est nobilis illa stella ex Jacob orta, cujus radius universum orbem illuminat*. Elle est cette glorieuse étoile sortie de Jacob, dont l'éclat illumine tout l'univers » : ainsi parle saint Bernard (1), et il n'est pas seul à donner au texte des Nombres cette interprétation. Nous pouvons citer avec lui saint Pierre Damien (2), Richard de Saint-Victor (3), saint Antonin (4), Albert le Grand (5), etc.

Et de fait, si l'on se rappelle l'annonce du Rédempteur aux premières pages de la Bible, on verra que la prophétie ne sépare pas la Mère du Fils : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius* (Gen. III, 15). Une femme et sa progéniture doivent être en perpétuelle inimitié avec le démon, non pas l'enfant seulement, mais avec l'enfant et par l'enfant, celle qui lui a donné le jour (6). On comprend donc parfaitement que dans la lumière lointaine où ils voyaient poindre le salut du monde, dans « cette lumière que Dieu avait promise à Abraham et à sa race » (7), les fidèles de l'Ancien Testament aient pu

(1) *Hom. 2 sup. Missus.* (M. 183, 70.)

(2) *Ser. in Epiph. Dom.* (M. 144, 507.)

(3) *In Cant. cant.* c. 42. (M. 196, 522.)

(4) *Summa*, p. 4, tit. 15, c. 32.

(5) *Ser. 3 in nativ. B. V.* (t. XII, p. 219.)

(6) Cf. Bulle *Ineffabilis*,

(7) Liturgie.

Sol de stella nascitur. Cf. Petr. Dam., *loc. cit.*

apercevoir la libératrice à côté du libérateur. N'est-il pas remarquable qu'au jour de la Présentation le vieillard Siméon (Luc II, 32-36), après avoir salué en Jésus la lumière qui doit éclairer les nations et jeter la gloire sur le peuple d'Israël, se tourne vers la Mère de Jésus pour lui donner une part dans le combat que son Fils soutiendra contre les puissances infernales? N'est-ce pas une solennelle constatation des inimitiés prédites par la Genèse?

Observons, en outre, qu'à la première révélation du Sauveur aux Gentils, les Mages trouvèrent ensemble l'Enfant et sa Mère, *invenerunt puerum cum Maria matre ejus* (Matth. II, 11). Observation importante, si nous nous souvenons que l'oracle de Balaam, *orietur stella ex Jacob*, gardé en Orient et interprété dans un sens littéral, prépara à leur mission ces prémices de la gentilité, et que Dieu, se prêtant à leur foi naïve, les guida par une étoile, faible image de l'astre qu'ils cherchaient. Ils la virent enfin la véritable *étoile de Jacob*, non pas sur, mais dans la maison de Bethléem! L'éclat de cette étoile était formé des rayons conjugués de Jésus et de Marie.

Domina angelorum.

MAITRESSE des anges : nous ne chercherons pas tant à justifier ce titre en lui-même qu'à montrer pourquoi il est ici bien placé. Nous avons dit plus haut comment Marie est digne de régner sur les créatures même célestes, et nous pourrions facilement prouver

que l'expression *domina angelorum* est en quelque sorte courante dans la liturgie (1) et dans les écrits des Pères (2).

Pourquoi le titre de Maîtresse des anges semble-t-il dépendre de celui de Mère des vivants, c'est le point qui nous intéresse à présent. Nouvelle Eve, Marie est associée à l'œuvre du nouvel Adam; mais pour lui être vraiment un *adjutorium simile sibi* (Gen. II, 18), pour ressembler autant que possible à son Fils et mériter de l'aider, il faut qu'elle soit créée dans la justice et la sainteté, *in justitia et sanctitate veritatis* (Eph. IV, 24). Qu'elle contracte la souillure originelle qui nous vient de l'Eve maudite, elle n'est plus la Mère des vivants, étant morte elle-même; et par une conséquence nécessaire, abaissée au-dessous des anges, elle ne peut plus à ces vivants commander en maîtresse, le front haut.

Les anges diraient à Jésus : « Pourquoi notre reine? Verbe divin, vous avez choisi pour racheter le genre humain une nature plus petite que la nôtre. Nous l'avons adorée quand votre Père, déchirant sous nos yeux les voiles de l'avenir, nous l'a montrée couverte d'opprobres, sanglante et défigurée. Mais en portant les péchés du monde, elle était immaculée et vous étiez là; nous pouvions sans déchoir lui rendre nos hommages. Impossible aujourd'hui de nous humilier davantage. Celle qui vient (au trône de sa gloire) a enfanté votre chair, c'est vrai; mais n'aurions-nous pas pu, si vous l'aviez permis, vous faire un corps pétri des plus purs

(1) Antienne *Ave regina cælorum*.

(2) S. Ephrem, *Ser. de laud. M.* (P. 542.) — S. Jean Damascène, *Or. in Annunt.* (M. G. 96, 653.) — Conrad de Saxe, *Speculum*, lib. 3.

éléments? Regardez-la et regardez-nous. Elle est née d'un sang corrompu, nous sommes sortis de la bouche du Très-Haut; elle a été souillée par le péché, jamais il n'a flétri notre très pure essence; un jour elle vous fut odieuse, jamais nous n'avons cessé de trouver grâce devant vos yeux. Qu'elle règne sur les humains qui ont subi comme elle la loi du péché; mais pourquoi notre reine? Dans cet étrange renversement qui soumet à une nature déchue des natures toujours saintes, où est votre sagesse? où est votre justice (1)? »

Mais, au jour de l'Assomption, les anges n'ont pas eu à porter cette réclamation devant le Fils de Marie. Dans la nouvelle Eve, s'ils n'ont pas comme nous reconnu leur mère, les conditions n'étant pas les mêmes, ils ont nécessairement dû saluer leur reine, puisque à la couronne de la Mère de Dieu ne manquait pas le fleuron si désirable de l'intégrité perpétuelle. « Les anges connaissent toute la grandeur, la majesté, les perfections de Marie; ils savent de plus qu'elle a été constituée leur reine, et comme les hiérarchies inférieures respectent et aiment les esprits de la hiérarchie suprême, ainsi les neuf chœurs des trois hiérarchies vénèrent et aiment la Vierge Marie qui forme à elle seule comme une hiérarchie à part, supérieure aux trois autres (2). »

(1) P. Monsabré, 30^e conf. *Le paradis de l'Incarnation*, 1877, p. 304.

(2) P. Nieremberg, s. j., *Les amabilités de Marie*, ch. IV.

Zabulo terribilis acies castrorum.

SANS prétendre supputer avec Marie d'Agreda le nombre d'anges affectés à la garde de la maison du Seigneur (*domus Deo dicata*), il nous suffit de savoir que la Mère des vivants et la Maîtresse des bons anges peut envoyer à notre secours contre la multitude des anges mauvais, morts à la vie de la grâce, mais encore puissants pour le mal, une armée d'esprits et d'élus. Elle peut, à chaque instant, ranger en bataille tous ses fidèles sujets du ciel. Toujours prêts à répondre à sa voix, ils iront, sous sa conduite, refouler victorieusement dans les enfers les ennemis de Dieu et de nos âmes. Marie guide et soutient ses troupes : « Tous les chœurs angéliques, dit le Père Nieremberg (1), éprouvent la continuelle assistance de la Vierge dans l'accomplissement de leur office spécial. Elle aide les Anges gardiens à préserver les âmes qui leur sont confiées et à les conduire au port du salut. Elle assiste les Archanges dans le soin des cités, et les Principautés dans celui des royaumes. Elle enchaîne les démons plus fortement que les Puissances. Elle fait plus de miracles que les Vertus. Elle intime les ordres divins avec plus d'autorité que les Dominations. Elle est pour la Trinité sainte un sanctuaire plus agréable que les Trônes. Elle pénètre les mystères divins d'un regard plus profond que celui des Chérubins; enfin elle aime Dieu plus ardemment que les Séraphins. »

(1) *Loc. cit.*

Mais non seulement Notre-Dame peut mettre en ligne l'armée innombrable des anges et de leurs recrues, les saints, présider à ses mouvements et assurer sa victoire; Notre-Dame, à elle seule, vaut toute une armée rangée en bataille, *terribilis ut castrorum acies ordinata* (1) (Cant. VI, 3¹⁴ et 9), reine combien douce pour ses fidèles soldats, majesté combien redoutable pour ceux qui ne se rallient pas sous ses étendards, et combien foudroyante pour leur chef Satan! « Marie, dit Richard de Saint-Laurent (2), est aussi terrible aux démons qu'elle est vénérable aux anges et aux saints. Elle vaut, à elle seule, toute l'armée des apôtres, des prophètes, des martyrs, des vierges et de ceux qui, dans la bataille, ont pris rang contre le diable; car, réunissant dans sa personne les privilèges de tous les saints, il faut qu'elle inspire aux démons une terreur égale à celle que leur inspirent tous les saints pris ensemble. »

Cette terreur de Satan est la suite de l'inimitié perpétuelle prédite dans la Genèse entre Marie et lui, inimitié qui ne se réaliserait pas complètement sans l'Immaculée Conception, mais qui, grâce à elle, se trouve sans défaut. Comme son divin Fils, et parce que ce Fils l'a voulu, Marie peut dire que le prince de ce monde n'a rien en elle qui soit à lui; *princeps mundi hujus... in me non habet quidquam* (Joan. XIV, 30). Et parce que le démon n'a pu la soumettre à son joug, elle a la force de le couvrir de honte et de le mettre en fuite; *princeps hujus mundi ejicietur foras* (Joan. XII, 31).

(1) Ce texte est appliqué à la Sainte Vierge par Innocent III (ser. 28, M. 217. 584), par Gerson (*ser. de Nativ.*), par Alain de l'Isle (*in Cant.* VI, M. 210, 92).

(2) *Lib. IV de laud. Virg.*, p. 221.

Portus et refugium sis Christianorum.

CETTE exclamation, ou mieux cette prière de l'hymnologue, nous paraît la conclusion naturelle de ce qui précède.

L'homme, créé à l'état de justice et de sainteté, devait être le temple spécial de son Dieu qui se plaisait à l'orner de la grâce et des vertus infuses. Malheureusement cette belle œuvre se trouva bientôt ruinée par l'abus que fit de sa liberté notre premier père Adam. Il était lui-même déchu, quand, avec Eve, sa tentatrice, il nous donna la vie, ou plutôt la mort, nous transmettant, par la génération, le mal contagieux de l'infidélité au Seigneur. Nous sommes nés dans la révolte, enfants de la colère, *eramur natura filii iræ* (Eph. II, 3); mais Dieu, dont la miséricorde est infinie et dont la charité nous prévient, nous a rendu la vie dans le Christ, *convivificavit nos in Christo* (v. 5), en nous faisant *chrétiens* par le baptême.

Tout chrétiens que nous sommes et quoique précédés au ciel par notre frère et chef Jésus, qui nous y appelle à sa suite, nous n'avons, durant l'existence terrestre, qu'une sainteté précaire et sujette à la ruine. La concupiscence, triste reste du péché d'origine, nous livre la guerre au dedans, *caro enim concupiscit adversus spiritum* (Gal. V, 17), et ce n'est pas assez de cette lutte intestine; il nous faut encore soutenir l'assaut des esprits mauvais, d'une nature supérieure à la nôtre, qui

ont suivi Satan dans sa rébellion et sont devenus les princes de ce monde (Eph. VI, 12). Ayant à déjouer leurs embûches subtiles, à éviter des périls incessants, comment parviendrons-nous à sauver notre âme? Il nous faudrait un asile sûr, quelque chose comme le port où les vaisseaux s'abritent contre la tempête, comme la forteresse où les soldats se protègent contre l'invasion. Là nous pourrions espérer le salut, attendre la délivrance. Ce port et ce refuge nous ont été donnés en Marie, qui doit sa protection à tous les chrétiens dont elle a été constituée la mère, *mater viventium*, à tous les élus qu'elle est chargée d'introduire au ciel, *porta sanctorum*. Marie n'est-elle pas le refuge de tous ceux qui recourent à elle dévotement, « le refuge de tous ceux qui sont en péril, dans la misère et dans la tribulation (1) »? Marie n'est-elle pas « le port des chrétiens, puisque, au milieu des périls nombreux qui nous entourent et dans la dangereuse tempête des péchés qui nous ballotte, elle nous dirige, par le souffle du Saint-Esprit, dans le havre le plus tranquille (2)? » Cette assurance de nos âmes, Benoît XIV l'a solennellement consacrée dans sa Bulle d'or « *Gloriosæ Domine*, » quand il a dit : « C'est vers Marie, comme vers un port de sûreté et de salut, que l'Eglise a coutume de tourner ses regards au sein des calamités publiques et au milieu des tempêtes que peuvent soulever les puissances infernales; c'est surtout à son intervention puissante qu'elle attribue la défaite et l'extinction de toutes les hérésies dans le monde entier. »

(1) Bernardin de Busto, *Ser. 2 de assimil.*

(2) S. Joseph hymnogr. in *Mariali* (M. G. 105, 1138).

Ipse creavit illum in Spiritu Sancto.

Et effudit illum super omnia opera sua.

(*Eccli*, I, 9, 10.)

CES paroles sont empruntées au livre de l'Écclésiastique. « Dans ce livre, de même que dans celui des Proverbes..., le nom de sagesse se prend tantôt pour la Sagesse éternelle, qui est un attribut essentiel de la divinité; tantôt pour la Sagesse personnelle, ou le Verbe engendré du Père, et tantôt pour la Sagesse que Dieu communique aux hommes par un effet de sa bonté infinie (1). » C'est dans ce troisième sens qu'il faut entendre ici le pronom *illum*, dont l'antécédent est *disciplina sapientiæ*, la science de la sagesse (v. 7); il s'agit, du reste, d'une sagesse créée : *Ipse creavit illum...*

Cette sagesse communicable, Dieu en est l'auteur. C'est lui qui l'a faite, lui le Créateur qui peut tout, le Roi puissant et infiniment redoutable, *Creator omnipotens, et Rex potens et metuendus nimis* (v. 8). Il la connaît à fond, il la mesure à son gré, *vidit, et dinumeravit, et mensus est* (v. 9). Tous les êtres de la création en ont reçu leur part : *et effudit illum super omnia opera sua* (v. 10). En effet, les créatures même inanimées, ou celles dont la vie ne se conduit que par l'instinct, portent le sceau du Créateur très sage, dans leur beauté, dans leur force, dans leur utilité. Mais nulle créature ici-bas n'a été autant favorisée que l'homme.

(1) Dom Calmet *in h. l.*

Sur lui particulièrement Dieu a répandu la sagesse : *effudit illam... super omnem carnem* (v. 10). Il est vrai que le donateur reste le maître de la mesure de ses dons, *secundum datum suum*, que rien ne l'oblige à un partage égalitaire de la sagesse entre les hommes et que sa bonté a le droit de faire des privilégiés. Toutefois si le dispensateur prévient qui il veut par une effusion plus abondante de la sagesse, il la donne encore plus libéralement et avec plus de joie à ceux qui en font bon usage et lui rendent en amour la monnaie de ses grâces, *et præbuit illam diligentibus se*.

Combien grande doit donc être la mesure de sagesse en Marie, Mère du Verbe! Evidemment, parmi toutes les œuvres de la création il n'y en a pas de plus belle que le temple destiné à recevoir le Verbe incarné, *domus Deo dicata*. Parmi les enfants des hommes, il n'y a pas de vierge plus sage que celle qui peut communiquer à tous l'huile de la sagesse dont elle possède une immense réserve, *Virgo sapiens, Mater viventium*. Parmi les privilégiés de la divine bonté, qui enfin a mieux correspondu que Marie aux grâces du ciel? Elle n'en a rien laissé perdre, elle les a toutes fait fructifier, et cela depuis le premier instant de sa Conception Immaculée, car la souillure générale de l'humanité en l'avait pas atteinte, *ab omni contagio mundi præservata*.





TIERCE

L'IMMACULÉE Conception est un privilège, une préservation, une exception. C'est l'extraordinaire ou même l'unique. Il y faut l'intervention de Dieu et comme une apparition spéciale de sa toute-puissance. Par là, Dieu se rapproche des hommes et se réconcilie avec eux, en leur offrant un signe particulier de son amour pour l'humanité.

Tous ces caractères sont indiqués dans les figures bibliques de l'Immaculée Conception : *réconciliation* : arche d'alliance, arc-en-ciel; — *rapprochement, apparition merveilleuse* : trône de Salomon, buisson ardent; — *exception, réserve* : porte fermée; — *exception, miracle* : verge d'Aaron, toison de Gédéon, miel de Samson.

La cause du privilège est dans la noblesse du Fils qui se devait de préserver sa mère.

Salve!

PRENDRE ce mot dans son sens primitif, il exprime un souhait de bonne santé. C'est la signification qu'il avait dans l'usage courant et familier : *Salve*, porte-toi bien! Adressé à une divinité de la mythologie, le salut ne pouvait garder ce sens vulgaire; il devait s'entendre dans une acception plus haute et renfermer tout ensemble les idées de bonheur, de gloire et de vénération.

Emprunté par la liturgie chrétienne à la langue de Rome, *Salve* signifie l'hommage du culte rendu à Dieu

et aux saints. C'est souvent le premier mot d'une prière ou d'une hymne.

Quand nous adressons le « salut » à Notre-Dame, nous devons nous efforcer d'y mettre l'accent de profond respect et d'ineffable amour, dont il était pénétré sur les lèvres de l'archange Gabriel au jour de l'Annonciation. Qui dira la douceur, l'humilité, l'ardeur de l'*Ave* angélique? Secret que nous découvrirons au ciel!

Nous devons aussi témoigner par la posture humble de notre corps, et comme par le geste qui correspond au salut de nos lèvres, que tout notre être rend hommage à la Reine du ciel et de la terre. Ce recueillement extérieur aidera la dévotion intime. Et même, car nous sommes parfois plus maîtres de notre attitude que de notre esprit instable et de notre cœur routinier, il arrivera que notre prière distraite sera compensée par ce témoignage de respect.

Saint François de Paule, enfant, récitait l'*Ave Maria* à genoux et nu-tête. Sa mère lui dit de se couvrir à cause du froid. — « Que dites-vous, ma mère? Si je parlais à une reine de la terre, permettriez-vous que je me couvre? » — « Assurément, non. » — « Et pourquoi témoigner moins d'honneur à la très puissante souveraine de tout l'univers? »

Arca fœderis.

L'ARCHE d'alliance était un coffre, fait de bois d'acacia et revêtu d'or à l'intérieur et à l'extérieur, qui contenait les tables de la loi. Marque visible de l'alliance établie entre le Seigneur et Israël, il servait encore de

trône à Jéhovah. Assis sur les chérubins du propitiatoire ou couvercle de l'arche, Dieu se révélait et parlait dans une nuée.

Tout contribuait à rendre l'arche précieuse aux Israélites : et le soin que Dieu avait pris d'en détailler lui-même la structure (Exod. XXV) comme d'en désigner les ouvriers (XXXI), et le respect, inculqué parfois d'une manière terrible (1), dont il voulait qu'on entourât ce siège de sa gloire, toujours voilé aux yeux du peuple. Mais la crainte révérentielle n'empêchait pas de considérer l'arche comme le signe sensible de l'amitié et de la protection divines. On sait que David, qui d'abord craignit d'introduire l'arche dans sa cité nouvelle (II Reg. VI, 9), l'appela ensuite de ses vœux et voulut reposer près d'elle : « Seigneur, élevez-vous dans votre repos, vous et l'arche où réside votre sainteté » (Ps. CXXXI, 8).

L'arche d'alliance représente premièrement Notre-Seigneur Jésus-Christ (2). Dieu incarné, sa nature humaine est le siège visible de la divinité invisible; elle est le lien définitif entre le ciel et la terre, le gage d'une alliance nouvelle et d'une réconciliation inaltérable : « Dieu était dans le Christ, réconciliant avec soi le monde. » (II Cor. V, 19.)

Mais, secondairement, l'arche est la figure de Marie : cette idée se rencontre fréquemment chez les Pères. Notre-Dame est l'arche de Dieu, qui n'a pas porté seulement la loi, mais le législateur lui-même : *Arca Dei, quæ non legem portavit, sed legislatorem ipsum in*

(1) II Reg. VI, 6, 7.

(2) S. Thomas d'Aquin, 1a 2æ, q. 102, a. 4, ad 6.

utero gestavit (1), ou comme il est dit ailleurs, l'héritier du Testament : *Arca intrinsecus portabat Testamenti tabulas, Maria autem ipsius Testamenti gestabat hæredem* (2). De plus c'est en Marie, que par l'Incarnation du Verbe s'est affirmée l'alliance entre Dieu et les hommes : *Arca fœderis es, quia per te Dei fœdus ad nos firmatum est...* (3) *Arca fœderis inter Deum et homines* (4). Benoît XIV dans sa Bulle d'or, consacre de sa haute autorité cette interprétation : « L'Eglise, dit-il, proclame Marie l'arche mystérieuse d'alliance, où se sont accomplis les mystères de notre réconciliation. »

L'arche primitive était revêtue d'or à l'intérieur et à l'extérieur; Marie possède la pureté tant du corps que de l'âme : *Arca intrinsecus et extrinsecus deaurata, corpore videlicet, et spiritu sanctificata* (5). Elle est l'arche de la sanctification, parce qu'elle a reçu le trésor intégral de la sainteté (6). Or son intégrité est aussi ancienne que son existence, si, comme nous dit saint François de Sales, le torrent de l'iniquité originelle, arrivé à la conception de Notre-Dame, « ne passa point outre, ains s'arresta court, comme fit anciennement le Jourdain du tems de Josué, et pour le mesme respect : car ce fleuve retint son cours en reverence du passage de l'Arche de l'Alliance, et le péché originel retira ses eaux reverant et redoutant la presence du vray Tabernacle de l'éternelle alliance. (7). »

(1) S. Proclus, *Orat. V de laud. B. V.* (M. G. 65, 720.)

(2) Pseudo-Ambroise. (M. 17, 712.)

(3) R. Jordan, *De B. V. p. XIV, c. 29.* (S. 4, 1034.)

(4) Bernardin de Busto, *Ser. 6 de conc. B. V.*

(5) S. Proclus, *Orat. VI.* (M. G. 65, 753.)

(6) S. Grégoire Thaum. *Or. I in Annunc.* (M. G. 10, 1152.)

(7) *Traité de l'amour de Dieu*, II, 4. Annecy, t. IV, p. 106.

Thronus Salomonis.

SALOMON, ainsi que le rapporte le III^e livre des Rois (X, 18-20), se fit faire un grand trône d'ivoire relevé d'or très pur. Ce trône avait six degrés. Le dossier était arrondi en haut. Deux lions sculptés, un de chaque côté, soutenaient les bras du siège et douze lionceaux, six de part et d'autre, ornaient les marches. « Il ne s'est jamais fait un si bel ouvrage dans tous les royaumes du monde, *non est factum tale opus in universis regnis.* »

De même que l'arche d'alliance, le trône de Salomon est regardé comme une figure de la Sainte Vierge (1). Pareils aux chérubins de l'arche, les bras de Marie ont porté le Dieu trois fois saint. Semblable à Salomon sur son trône, Jésus-Christ, le vrai roi pacifique, a résidé et s'est reposé en Marie : *Beata Virgo thronus est Salomonis, nam in ea verus pacificus corporaliter novem mensibus sedit et quievit* (2).

Evidemment on a dû chercher des rapprochements, jusque dans le détail, entre Notre-Dame et le trône de son ancêtre. On a essayé de retrouver un symbole de l'Immaculée Conception dans cet ivoire d'une blancheur si délicate, produit de la chair et du sang, mais qui n'a rien de la chair ni du sang; dans cet or d'une pureté si parfaite, très apte à représenter la charité, la

(1) S. Pierre Damien *Ser. 1 de Nativ. B. V.* (M. 144, 736.) — Conrad de Saxe *Spec. B. V. l. 2.* — Bernardin de Busto, *Ser. 3 de Nomin.*

(2) Richard de Saint-Laurent, *De laud. Virg.*, lib. X, p. 552.

grâce sanctifiante, dont Marie n'a pas manqué un seul instant. On a vu aussi dans les lions et les lionceaux, qui soutiennent les bras du trône ou semblent en garder les abords, un emblème de la providence particulière et de la protection victorieuse dont la future Mère de Dieu a été entourée, pour que le démon n'osât pas s'approcher d'elle, ni usurper la place réservée au Roi des siècles : usurpation que le péché originel aurait suffi à consommer.

Nous ne rejetons pas ces rapprochements ingénieux. Il nous paraît toutefois plus simple d'attirer l'attention du lecteur sur ce témoignage de l'Écriture, que le trône de Salomon surpassait en beauté toutes les œuvres d'art connues : *Non est factum tale opus in universis regnis*. L'Immaculée Conception est, en effet, un privilège unique, inouï, qui ne doit pas se renouveler. Si nous songeons, en outre, que l'Immaculée Conception est la condition de celle qui nous offre entre ses bras Jésus, préfiguré par Salomon, nous n'aurons pas de peine à comprendre que l'auteur du Petit Office pouvait rappeler ici la merveille du palais de Jérusalem, le trône d'ivoire et d'or du plus sage des rois.

Arcus pulcher ætheris.

POUR signe de l'alliance qu'il contracte avec l'humanité tout entière, à la suite du déluge, Dieu ne choisit pas, comme plus tard dans son alliance avec les seuls Hébreux, un objet particulier tel que l'arche, mais un objet qui puisse frapper tous les regards et se

retrouver sous toutes les latitudes. Bien plus, le Créateur « daigna faire ce traité non seulement avec *les hommes*, mais encore *avec tous les animaux, tant de la terre que de l'air* (Gen. IX, 9-10), pour montrer que sa providence s'étend sur tout ce qui a vie. L'arc-en-ciel parut alors : Dieu en choisit les couleurs si douces et si agréablement diversifiées sur un nuage rempli d'une bénigne rosée, plutôt que d'une pluie incommode, pour être un témoignage éternel que les pluies qu'il enverrait dorénavant ne feraient jamais d'inondation universelle. Depuis ce temps, l'arc-en-ciel paraît dans les célestes visions comme un des principaux ornements du trône de Dieu (Ezech, I, 28; Apoc. IV, 3), et y porte une impression de ses miséricordes (1). » Rien cependant n'oblige à penser que l'arc-en-ciel était inconnu avant le déluge : ce phénomène physique se produisait comme maintenant, lorsque les conditions de son existence se réalisaient. Il reçut simplement une destination nouvelle : celle de signe d'alliance.

Les deux caractères de l'arc-en-ciel sont donc la beauté du phénomène et l'idée de réconciliation qui s'y attache. Ces deux caractères se voient aussi dans la merveille de l'Immaculée Conception.

Quoi de plus beau que cet arc gracieux dont la naissance est due à la réfraction de la lumière solaire sur les perles liquides que tamisent les nuages? Il renferme toutes les couleurs adoucies et fondues dans une gradation inimitable. « Regardez cet arc, dit l'Écclésiastique (XLIII, 12-13), et bénissez celui qui l'a fait. Qu'il est charmant à voir dans sa splendeur. Il entoure

(1) Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, II, ch. I.

le ciel d'un cercle de gloire. Les mains du Très-Haut l'ont tendu. »

Cependant ce n'est pas un arc meurtrier; il ne porte ni corde, ni flèche. Au lieu de l'arc qu'un Dieu vengeur pourrait tendre et armer de flèches brûlantes (Ps. VII, 13-14), celui-ci n'est qu'un symbole de paix, un signe rassurant :

*Labor et timor fugiunt,
Arcu monstrato fœderis (1).*

De même, combien belle est Marie en son Immaculée Conception! C'est le chef-d'œuvre des mains du Très-Haut. Que de rayons et de gloires, nuancés et fondus dans une grâce unique d'élection et de prédestination. Béni soit celui qui a fait éclore cette lumière sur le monde! *Vide arcum, et benedic eum qui fecit illum.*

S'ils avaient su, en effet, les contemporains, que cette lumière signifiait la paix avec le ciel, la réconciliation avec Dieu, de quels chants d'allégresse ils auraient salué Marie conçue sans péché! Ce miracle d'une fille d'Adam sans tache originelle ouvrait le Testament nouveau. Il annonçait le Christ.

Rubus visionis.

L'ARC-EN-CIEL et l'arche d'alliance, qui rappellent des pactes de Dieu avec les hommes, sont des symboles de réconciliation et, à ce titre, des figures de Marie Immaculée. Le « trône de Salomon » nous paraît

(1) S. Bonaventure (?), *Laus B. V.*

rappeler que Dieu s'est présenté à nous et rapproché de nous sur les bras de Marie; mais voici une autre merveille qui fait penser à l'apparition de Jésus entre ces bras privilégiés : c'est le buisson ardent de la vision, *rubus visionis*.

Ce buisson est celui dont il est parlé au chapitre III de l'Exode. Dieu voulait charger Moïse de délivrer son peuple de la servitude d'Égypte et, pour le revêtir d'autorité, lui révéler son nom. Il lui apparut donc, entouré de flammes, au milieu d'un buisson du mont Horeb, où croît une sorte d'aubépine. Les arbustes, parmi lesquels Dieu se tenait, semblaient être en feu, mais ils ne se consumaient pas : *Apparuitque ei Dominus in flamma ignis de medio rubi; et videbat quod rubus arderet, et non combureretur* (Exod. III, 2).

Les interprètes nous disent que le buisson ardent, qui ne se consume pas, symbolise le peuple d'Israël qui devait sortir indemne de la cruelle fournaise de l'Égypte (Deut. IV, 20).

La même image, toutefois, est appliquée à la Vierge-Mère par la liturgie de l'Église romaine : « *Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem* (1). Le buisson ardent et incombustible que vit Moïse, nous représente la conservation de votre virginité. »

Ce n'est pas seulement saint Bernard qui fait écho en divers endroits de ses homélies (2); l'Église grecque reconnaît Marie dans le buisson ardent : André de

(1) *Off. parv. B. M. V.* Antienne de Laudes, après Noël.

(2) *In signum magnum*, n. 5. — *Hom. 2 super Missus*, 5. (M. 183, 63, 432.)

Crète (1), Joseph l'hymnographe (2) en sont témoins et surtout Théodote d'Ancyre (3), dans un discours au concile d'Ephèse. S. Ephrem (4) apporte à son tour le témoignage des églises orientales.

Mais il s'agit, en ce moment, d'une application plus particulière du symbole à l'Immaculée Conception. Saint Jean Damascène nous en fournit l'idée (5) : « *Rubus, igni complexum miraculum, ipsa peccato inaccessa* ; le buisson, cette merveille entourée de feu, c'est Marie inaccessible au péché. » En effet, qu'est-ce que le péché d'origine, sinon un immense incendie qui a dévoré toute la race d'Adam ? Marie est de cette race ; elle y tient par sa naissance, par sa nature ; et cependant, toute circonvenue qu'elle est par le feu qui embrase l'humanité, elle échappe au fléau et n'est pas consumée. Elle brille au contraire d'un feu divin, qui l'illumine sans la détruire, parce qu'elle devait porter Dieu dans son sein et sur ses bras, comme le buisson de l'Horeb que Moïse appelait une *grande vision*, mais qui n'était, à côté d'elle, qu'une ombre pâle.

Virga frondens germinis.

LES quatre figures qui suivent marquent une exception, une réserve, un privilège. Elles sont propres à symboliser ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'Immaculée Conception.

(1) *Or. 3 de Dormit.* (M. G. 97, 1095.)

(2) *In Mariali.* (M. G. 105, 1024.)

(3) *Hom. 2 in Nat. Dom.* (M. G. 77, 1372.)

(4) *Ser. de laud. B. V.* (P. 541.)

(5) *Or. 2 de Nativ. M.* (M. G. 96, 689.)

Pour affirmer l'autorité pontificale d'Aaron, que l'on contestait, Dieu ordonna à Moïse de recueillir les baguettes des chefs des douze tribus, de faire inscrire sur chacune le nom de la tribu, et de les déposer toutes dans le tabernacle avec celle de la tribu de Lévi, qui porterait le nom d'Aaron : « La verge de celui que j'aurai choisi fleurira », ajouta le Seigneur (Num. XVII, 5). Le lendemain, seule, celle d'Aaron avait fleuri. « Ayant poussé des boutons, il en était sorti des fleurs, d'où, après que les feuilles se furent ouvertes, il s'était formé des amandes (v. 8). »

Ce miracle de floraison dans la sécheresse d'une tige depuis longtemps séparée de sa racine, cette merveille de fructification dans la stérilité même a fait penser à la virginité féconde de Marie et à sa maternité virginale. C'est l'idée de Richard de Saint-Victor, quand il nomme Marie la tige dont Jésus est la fleur : *Virga, cujus flos filius ejus* (1). C'est aussi la pensée que développe largement saint Bernard dans sa seconde homélie *super Missus* (n. 5, 6. M. 183, 63).

Mais il nous importe surtout de prouver que le symbole de la verge d'Aaron, couverte de fleurs, de feuilles et de fruits, s'applique également au mystère de l'Immaculée Conception. Remarquons d'abord que seule la verge d'Aaron fleurit. Seule, la tribu de Lévi a ce privilège de voir ornée de fleurs, de feuilles et de fruits la baguette de son chef, tandis que les douze autres tribus (celle de Joseph en ayant formé deux, Ephraïm et Manassé) doivent avouer leur défaite. Douze est un chiffre symbolique, désignant la multitude, la totalité.

(1) *Compar. Xi ad florem.* (M. 196, 1031.)

Comparée à la verge d'Aaron, Marie échappe, elle aussi, par son Immaculée Conception à la disgrâce universelle. Toute la race humaine étant englobée dans la condamnation à la stérilité surnaturelle, Marie ne s'y trouve pas comprise : ce sera l'unique exception.

Il y a, en outre, dans la fraîcheur des boutons et des feuilles, qui poussent sur la tige d'Aaron, un symbole de vie, de vigueur native, qui convient parfaitement dans l'occurrence. Cette verdeur du feuillage, sur un bois qu'on avait voué à la mort en le détachant de la souche, est bien propre à marquer le miracle de grâce qui paraît en Marie, bien qu'elle descende d'une génération où la grâce était morte. C'est l'opinion des Pères, quand il nomment la Sainte Vierge : *Virga Aaronis viridans* (1), *Virga Aaron frondens* (2), *Sanctitate vernans virga Aaronis* (3).

Vellus Gedeonis.

LE caractère d'exception, qui distingue Marie immaculée, est encore plus manifeste dans le symbole de la *Toison de Gédéon*. On sait que ce juge d'Israël avait été choisi de Dieu pour combattre les Madianites. Au moment d'entrer en campagne, plus pour ses soldats que pour lui-même, il demanda un double signe de sa mission. « Si vous voulez, dit-il à Dieu, vous servir

(1) S. Ephrem, *Ser. de laud. M.* (p. 541.)

(2) S. Augustin, *Ser. 19 ad frat. in eremo.* (M. 40, 1266.)

(3) S. J. Damasc. *Hom. in Annunt.* (M. G. 96, 649.)

de ma main pour sauver Israël, comme vous l'avez dit, je mettrai dans l'aire cette toison; et si, toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnâtrai par là que vous vous servirez de ma main, selon que vous l'avez promis, pour délivrer Israël. » Ce que Gédéon avait proposé arriva, car, s'étant levé de grand matin, il pressa la toison, et remplit une coupe de la rosée qui en sortit. Gédéon dit encore à Dieu : « Que votre colère ne s'allume pas contre moi, si je fais encore une fois une épreuve, en demandant un second signe dans la toison. Je vous prie, Seigneur, que toute la terre soit trempée de rosée, et que la toison seule demeure sèche. » Le Seigneur fit cette nuit-là même ce que Gédéon avait demandé. La rosée tomba sur toute la terre, et la toison seule demeura sèche. (Jud. VI, 36-40) (1).

Que la toison de Gédéon soit une figure de la Sainte Vierge, il n'est pas possible d'en douter, à la lecture des Pères (2) et de la Liturgie (3). Saint Bernard (4) surtout affectionne cette image. Sans doute, dans la 2^e homélie *super Missus* (5), il la rapporte à l'Incarnation du Verbe; mais ailleurs, dans le sermon dit *de aquæductu* (6), il l'applique à l'infusion de la grâce en Marie : « *Intuere, o homo, consilium Dei... Cælesti rore*

(1) Fillion.

(2) S. Joseph hymnogr. *Mariale*. (M. G. 105, 1024.) — S. André de Crète, *Hom. 4 in Nat. Mar.* (M. G. 97, 880.) — S. Ephrem, *Ser. de laud. M.* (P. 541.) — S. Ambroise (?), *Ser. 3 de Nat.* (M. 17, 614.) — S. Bernard (?), *Ser. 3 in Salve Regina*. (M. 184, 1069.)

(3) *Offic. parv. B. M. V., ad laudes*.

(4) *Ser. de 12 prærogativis B. M. V.*, n. 8. (M. 183, 453.)

(5) N. 7. (M. 183, 64.)

(6) *In Nat. B. M. V.*, n. 6. (M. 183, 440.)

aream rigaturus, totum vellus prius infudit : redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam. Admire, ô homme! le dessein de Dieu... Voulant arroser l'aire de la céleste rosée, il commence par imbiber la toison : devant racheter le genre humain, il dépose d'abord tout le prix en Marie. » Il s'agit là de cette rédemption de choix qui fait de Marie une nouvelle Ève, chargée de transmettre la vie de la grâce à tous les humains; et la pensée de saint Bernard nous conduit facilement à l'interprétation plus claire encore d'un de ses fils, Henri de Clairvaux (1) : « Marie est la toison dans laquelle la rosée de la divine grâce s'est insinuée doucement, avec une abondance telle que l'ange a pu la dire pleine de grâce. »

N'oublions pas la contre-partie du prodige et concluons par ces mots du P. Monsabré : « La toison de Gédéon, tantôt trempée par la rosée du ciel au milieu d'un sol aride, tantôt intacte sous les torrents de pluie qui tombent autour d'elle, c'est Marie, inondée de la grâce de Dieu dès le premier instant de sa conception (2) quand toute créature humaine en est privée; préservée du péché, quand il se précipite en toute âme vivante » (1877, 30^e conf., p. 307).

(1) *Tract. 12 de pereg. Dei civit.* (M. 204, 349.)

(2) *Hoc autem Vellus repletum fuit rore originalis justitiæ.* (Bernardin de Busto, *Ser. 4 de assimil.*)

Porta clausa Numinis.

DANS saint Bernard, comme ici, après le symbole de la « toison de Gédéon », vient la « porte d'Ezéchiél » : *in Ezechielis visione orientalis porta, quæ nulli unquam patuit* (1). Ce prophète décrit longuement le nouveau temple de Jérusalem et, entre autres merveilles, le portique oriental qui formait l'entrée principale de l'enceinte sacrée, puisqu'il était situé juste en face de la porte du sanctuaire proprement dit. (XL, 6 et suiv.) De là, on pouvait apercevoir en ligne droite l'autel des holocaustes, à travers le portique intérieur correspondant. Le portique oriental extérieur avait une entrée qui donnait sur la ville, mais ce passage n'était jamais ouvert. Pour y accéder, il fallait pénétrer par le portique du nord ou du sud et traverser la cour extérieure. La destination du portique oriental est indiqué par le prophète (XLIV, 1-3) : « L'esprit me ramena vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur, qui regardait l'orient, et elle était fermée. Et le Seigneur me dit : Cette porte sera fermée; elle ne sera point ouverte, et personne n'y passera; car le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte; et elle sera fermée. (Elle est) pour le prince. Le prince s'y assoira pour manger le pain devant le Seigneur; mais il entrera par le chemin de la porte du vestibule; et il sortira par le même chemin (2). »

(1) *Ser. de 12 prærog.*, n. 8 (M. 183, 433. — Cf. 184, 1069.)

(2) Fillion.

C'est bien à ce portique fermé que le Petit Office fait allusion : le mot *clausa*, trois fois répété par Ezéchiel, n'a pas été oublié, et le mot *Numinis* nous rappelle l'entrée de Dieu dans son temple par cette porte : « Le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte, et elle sera fermée. » Pourquoi fermée? Parce qu'ayant été sanctifiée par le Seigneur, il ne convenait plus que le simple peuple y passât. Seulement le prince pouvait occuper ce portique oriental, qu'on lui réservait; mais quel prince? Le nouveau David, appelé à régner sur le peuple de Dieu, quand s'accomplirait la vision d'Ezéchiel, qui est une prophétie messianique. Ce prince ne diffère donc pas du Messie; c'est le fondateur de l'Eglise, entrevue par le prophète à travers l'image du nouveau temple. Ce Prince est Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu lui-même. A lui est réservé le portique de l'Orient, *porta clausa Numinis*. On comprend dès lors pourquoi de nombreux Pères et auteurs ecclésiastiques ont appliqué par accommodation ce symbole à la perpétuelle virginité de Marie, mère de Jésus. Loin de rejeter cette application, nous demandons qu'on l'étende au privilège de l'Immaculée Conception comme le fait la Liturgie (*off. Imm. Conc., cap. ad sext*). Il importe que l'âme de Marie ait été réservée à Dieu aussi bien que son corps. « Notre Dame et sainte Maistresse seule a esté exempte de ce mal (le péché originel), elle qui devoit concevoir Dieu premierement en son cœur et en son esprit avant que de le concevoir en ses chastes entrailles (1). » Elle est donc la porte que le péché n'a jamais ouverte.

(1) S. François de Sales, t. X (Annecy), p. 402.

Favusque Samsonis.

SAMSON descendait à Thamnata, avec son père et sa mère, pour régler l'affaire de son mariage, quand, arrivé aux vignes qui entouraient la ville, il vit soudain paraître un jeune lion furieux et rugissant. « L'esprit du Seigneur se saisit de Samson, qui déchira le lion comme il aurait fait d'un chevreau, et le mit en pièces sans avoir quoi que ce soit dans la main... Il alla ensuite parler à la femme qui lui avait plu. Et quelques jours après, tandis qu'il revenait pour épouser cette femme, il se détourna du chemin pour voir le corps du lion; et il trouva un essaim d'abeilles dans la gueule du lion, et un rayon de miel. Il prit ce rayon de miel entre ses mains et il en mangeait en marchant... » (Jud. XIV, 6-9.) Cette découverte lui fournit le sujet d'une énigme à proposer aux Philistins; mais nous avons, moins à nous occuper de cette énigme que du symbole, tel qu'il est applicable à l'Immaculée Conception.

Pour expliquer le fait que nous venons de rapporter, il n'est pas nécessaire de recourir au miracle, et c'est à tort que les incrédules le mettent en doute. « Il est vrai, dit M. l'abbé Fillion, que les abeilles ont en horreur les substances animales putréfiées; mais, sous le soleil brûlant de l'Orient, il arrive souvent que les cadavres, au lieu de se décomposer, sont promptement desséchés et transformés en des momies d'où il ne s'échappe aucune mauvaise odeur. On a vu plus d'une

fois des essaims d'abeilles s'y établir, comme elles font dans les troncs des arbres et les fissures des rochers. »

Peu importe d'ailleurs l'explication : il nous suffit de constater la présence de la vie au sein même de la mort et la bonté d'un miel pris à une source qui inspire naturellement la répulsion. En faut-il davantage pour établir une relation entre cette merveille et la Sainte Vierge que nous avons appelée la nouvelle Ève, c'est-à-dire la Vie, bien qu'elle soit issue de l'ancienne Ève qu'on pourrait nommer la Mort; entre le miel qui nourrit Samson et la femme bénie dont le véritable juge d'Israël, Jésus-Christ, voulut sucer le lait, bien qu'elle fût la fille d'une race maudite? Ce rayon de miel, trouvé dans la gueule du lion et qui sert de nourriture au fort entre les forts, représente parfaitement celle que nous appelons notre vie et notre douceur, *vita, dulcedo!* Saint Bonaventure (?) a raison d'appeler Marie rayon de miel, *favus mellis* (1). La vie, qui devait nous être amère à la suite du péché, nous a été rendue douce par le retour de la grâce. Sans doute Jésus-Christ est la source de la grâce, et c'est au souvenir de sa naissance que l'Eglise chante : « *Hodie per totum mundum melliflui facti sunt cæli* (2); c'est en ce jour que les cieux ont répandu leur miel sur toute la terre »; mais n'oublions pas que Marie a porté Jésus dans ses entrailles, comme le rayon porte le miel. Le miel céleste n'a pu vouloir qu'un rayon très pur.

(1) *Psalt. min. B. M. V.,* quinq. 1.

(2) *Dom. inf. oct. Nativ.*

Decebat tam nobilem Natum præcavere
 Ab originali labe matris Evæ,
 Almam quam elegerat Genitricem vere
 Nulli prorsus sinens culpæ subjacere.

CES vers, dit N. Fouquet, dans son commentaire du Petit Office, contiennent un des plus forts arguments dont on se sert pour prouver que la Bienheureuse Vierge a été exempte du péché originel (1). » C'est un argument de raison, fondé sur la convenance d'un tel privilège en celle que Dieu choisissait pour mère. Notre raison se refuse, en effet, à penser que ce Fils ait voulu soumettre sa mère, ne serait-ce qu'un instant, à l'humiliation du péché, alors qu'il pouvait l'en préserver. « Si une seule tache, un défaut quelconque avait jamais terni l'âme de la Vierge, sans aucun doute, Dieu se fût choisi une autre mère, exempte de toute souillure (2). » Il ne convenait pas à la dignité du Verbe fait chair de prendre vie à une source contaminée. Il convenait bien plutôt qu'elle brillât de la pureté la plus ineffable après celle de Dieu, cette Vierge à qui le Père se disposait à donner son Fils unique! *Decebat ut ea puritate qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus pater unicum filium suum... dare disponebat* (3).

(1) Ziegelbauer est du même avis, p. 173.

(2) S. Jean Sarug, *Hom. 3 de S. Virg. Deip.* Assemani, I. p. 310.

(3) Eadmer, *De Concept.*, c. 18. (M. 158, 451.)

Ce raisonnement est confirmé par l'à fortiori suivant. Il convenait, dit le Pape saint Léon (1), que le Sauveur des hommes naquît d'une vierge : *Futurum hominum Salvatorem talis ortus decebat, qui et in se haberet humanæ substantiæ naturam, et humanæ carnis inquinamenta nesciret*. L'honneur du Sauveur des hommes exigeait que sa naissance fût soustraite aux souillures de la chair humaine. Mais qui ne voit que la moindre indignité d'ordre moral est plus dommageable à l'honneur de la Mère de Dieu qu'un détriment d'ordre physique, comme la perte de la virginité? Si donc la raison alléguée par saint Léon est valable pour la maternité virginale de Marie, elle a plus de force encore, quand il s'agit de l'Immaculée Conception.

Personne, peut-être, n'a donné plus d'éclat que Bossuet (2) à cette preuve de haute convenance. « Quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison (des entrailles de sa sainte Mère), je dis quelquefois à part moi : Se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis, me retournant au Sauveur :

(1) *Ser. 2 de Nat. Dom.* (M, 54, 195). — S. Bernard, *Hom. 2 sup. Missus : Deo hujusmodi decebat nativitas, qua non nisi de Virgine nasceretur.* (M. 183, 61.)

(2) *Sermon pour la veille de la fête de la Conception*, 1652 (Lebarq, I, p. 238). — Cf. *Sermon* de 1656 (Lebarq, II, p. 255-257). — S. François de Sales, t. X (Annecy), p. 170 : « Il n'eust pas esté seant que la mere d'un tel Fils eust esté souillée du peché originel. » — Ibid., p. 404 : « Il n'estoit pas raysonnable que le diable reprochast à Nostre Seigneur que celle qui l'avoit porté en ses entrailles eust esté tributaire de luy. »

« Béni enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas; ne permettez pas que votre Mère soit violée. Ah! que si Satan l'osait aborder pendant que, demeurant en elle, vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête! Avec quelle jalousie vous défendriez l'honneur et l'innocence de votre Mère! Mais, ô béni enfant par qui les siècles ont été faits, vous êtes devant tous les temps. Quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux; mais vous-même, vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah! prenez garde, ô Sagesse éternelle! que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan : détournez ce malheur par votre bonté! commencez à honorer votre Mère (1); faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils. »

Ego in altissimis habito,

Et thronus meus in columna nubis.

CES paroles sont tirées presque sans changement du chapitre XXIV de l'Écclésiastique (v. 7) : *Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis.*

(1) Denys le Chartreux, *De Præconio et Dignitate Mariæ*, lib. I, a. 13 (Opera minora, t. III, p. 486) : Quoniam tanta sanctitas Mariam decuit, quæ Fontem sanctitatis concepit et protulit, ab originali quoque culpa immunis esse debuit, præsertim quum decens appareat ut hoc etiam honore Filius ejus eam veneratus sit.

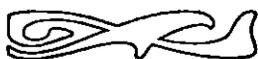
Dans ce chapitre la Sagesse fait elle-même son éloge: elle dit son origine divine, la part qu'elle a prise à la création du monde, la souveraineté qu'elle exerce sur tout l'univers. Elle place sa propre demeure au plus haut des cieux, *in altissimis*, et son trône au-dessus des nuages, *in columna nubis*. Les nuées sont quelquefois représentées dans l'Écriture comme l'escabeau de la gloire de Dieu : « Il abaissa les cieux et descendit, une nuée obscure était sous ses pieds. » (Ps. XVII, 10.)

Pourquoi l'auteur du Petit Office a-t-il choisi ce verset? Cette majestueuse image est-elle de nature à résumer l'impression que nous laisse l'hymne de Tierce? Assurément non, si la condition de Marie est celle de toutes les filles d'Adam. Il y a plutôt un contraste humiliant entre la majesté du Dieu qui règne dans les cieux, qui trône sur les nuages, et l'abaissement auquel il se contraint, en naissant d'une mère réduite à la condition d'esclave du démon et que la fange du péché n'a pas manqué de salir. Mais si la Mère de la divine Sagesse a été privilégiée, si sa pureté est symbolisée par l'or de l'arche d'alliance, par l'ivoire du trône de Salomon, par les couleurs de l'arc-en-ciel et par la flamme du buisson ardent, si ce qu'il y a en elle de particulier, d'unique, fait qu'on la compare justement à la verge d'Aaron, à la toison de Gédéon, au portique oriental du Temple et au miel de Samson, alors la descente du Verbe jusqu'à nous revêt un caractère de grandeur, de noblesse et de dignité, qui trahit Dieu au sein même de l'humiliation. Le Verbe de Dieu s'humilie, sans doute, en prenant une femme pour mère; mais c'est divinement qu'il s'humilie, puisqu'il fait sa mère, contrairement aux lois vulgaires, vierge de corps et imma-

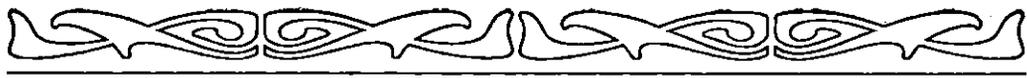
culée d'âme! Descendu des cieux et de son piédestal de nuées, il habite en Marie les sommets de l'humanité, *in altissimis habito* : son séjour terrestre est encore digne de lui.

Cette élévation particulière de Marie, Bossuet la justifie dans le passage suivant : « L'alliance avec Jésus-Christ comme Sauveur fait qu'elle doit être séparée de la masse ainsi que les autres; l'alliance particulière avec Jésus-Christ comme Fils fait qu'elle en doit être séparée d'une façon extraordinaire. Sagesse divine, je vous appelle : vous avez autrefois démêlé la confusion des éléments, il y a encore ici de la confusion à démêler. Voilà une masse toute criminelle, de laquelle il faut séparer une créature pour la rendre mère de son Créateur. Jésus est son Sauveur; elle doit être séparée comme les autres : mais Jésus est son Fils, il y a une alliance particulière, elle doit être même séparée des autres. Si les autres sont délivrés du mal, il faut qu'elle en soit préservée, que l'on en empêche le cours. Et comment? Par une plus particulière communication des privilèges de son Fils. Il est exempt du péché (par nature), et Marie aussi en doit être exempte (par grâce). O Sagesse, vous l'avez séparée des autres (1). »

Cette séparation élève Marie au-dessus de la masse humaine. Elle-même pourrait dire, dès lors, en quelque façon : *Ego in altissimis habito, et thronus meus in columna nubis.*



(1) Sermon de 1656. (Lebarq, II, p. 252.)



SEXTÉ.

LA série des figures ou images symboliques se prolonge, marquant toujours un privilège ou une prédilection. Ces comparaisons se tirent d'abord d'un même ordre d'idées : jardin de délices, palmier, cèdre, terre sacerdotale; puis viennent Jérusalem et le portique oriental du Temple.

L'énumération est amenée par un préambule. La Vierge dont on célèbre la Conception doit enfanter un jour un fils qui est Dieu. Il convient que la grâce réside spécialement en elle et prépare dès maintenant la demeure du Verbe. Donc inhabitation spéciale de la Trinité, qui a pour effet une pureté inviolable en Marie, cause la joie des anges, console la triste humanité.

L'hymne finit dans un cri d'admiration : Vierge vraiment unique, en vous rien n'a jamais manqué à la plénitude de la grâce.

Salve!

QUAND le moine Ziegelbauer, au XVIII^e siècle, écrivait son commentaire sur le Petit Office, si l'on pouvait espérer le triomphe définitif de la vérité, on entendait encore le bruit des batailles théologiques livrées autour de l'Immaculée Conception de Marie, pendant les siècles passés. Rien d'étonnant qu'à feuilleter les pages de son in-folio, on respire parfois un souffle belliqueux. Il en est ainsi à l'endroit où nous sommes parvenus. Sur le point d'expliquer l'hymne

de Sexte (1), le commentateur rappelle un épisode du II^e livre des Rois. Après la victoire de Joab sur Absalon, le jeune Achimaas fit instances sur instances pour être envoyé au roi David, comme messenger de la bonne nouvelle. Il obtint enfin cette faveur, après le départ d'un premier courrier; mais passant par un chemin plus commode, il courut si bien qu'il devança son rival. David attendait l'issue du combat, sur la terrasse qui dominait la porte de la ville. Achimaas, l'apercevant, lui cria de loin : Salut, ô roi! *Salve, rex!* Et se prosternant jusqu'à terre devant lui, il ajouta : « Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui a réprimé ceux qui avaient levé leurs mains contre le roi, mon seigneur! *Benedictus Dominus tuus, qui conclusit homines qui levaverunt manus contra dominum meum regem* (II Reg. XVIII, 28). »

Ziegelbauer, encore tout ardent des luttes soutenues pour la pieuse croyance et voyant déjà poindre la victoire, engageait ses contemporains à imiter Achimaas, à courir vers Marie pour lui annoncer la bonne nouvelle et à lui crier dans un impétueux élan d'amour : *Salve, regina!* Plus heureux que le bénédictin du XVIII^e siècle, nous jouissons de la paix, assurée depuis cinquante ans aux dévots de l'Immaculée Conception par le jugement irréformable de l'Église. Il prédisait le triomphe prochain; nous sommes témoins des bienfaits qu'ont apportés au monde la parole du Souverain Pontife et l'acquiescement unanime des fidèles. Depuis un demi-siècle, la gloire de Marie n'a pas cessé de grandir. Aussi, avec quelle joie, avec quel enthousiasme, nous crions du fond du cœur à notre Reine immaculée : *Salve! Salve!*

(1) P. 176.

Virgo puerpera.

SEPT siècles avant la naissance de Jésus, le prophète Isaïe annonçait que sa mère le concevrait et l'enfanterait sans perdre la qualité de vierge. Ce prodige merveilleux et unique prouvait que Dieu n'abandonnerait pas les desseins de miséricorde qu'il avait sur son peuple et sur la maison de David : « C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : *Ecce virgo concipiet, et pariet filium*. Une vierge concevra et elle enfantera un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel (Is. VII, 14). » La prophétie s'accomplit en effet à Nazareth (Luc, I, 26-35) et à Bethléem (Matth. I, 18-23). Avant, pendant et après son enfantement, Marie, Mère de Jésus, demeura vierge : la tradition chrétienne, aussi bien que l'Écriture Sainte, l'affirme sans conteste.

La maternité divine ne pouvait être semblable aux autres maternités. Un Dieu se devait de placer sa Mère en un rang singulier et suréminent parmi toutes les femmes. Marie devait être à la fois la plus chaste des vierges et la plus heureuse des mères : « *Optimam partem elegit sibi Maria, optimam plane quia bona fecunditas conjugalis, melior autem castitas virginalis, prorsus autem optima est fecunditas virginea seu fecunda virginitas* (1). C'est un bien que la fécondité conjugale, la chasteté virginale en est un meilleur; mais la fécondité virginale ou la virginité féconde vaut mieux

(1) S. Bernard, *Ser. 4 de Assumpt.* (M. 183, 428.)

que tout. » Pour assurer à sa mère ce privilège, Dieu dispense Marie des lois communes : « Son époux n'est que son gardien; son mariage, un voile sacré qui couvre et protège sa virginité; son Fils bien-aimé, une fleur que son intégrité a poussée... Lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies,... le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité, celle qui est ordinairement occupée par la convoitise (1). »

Tel est l'honneur de la maternité divine en Marie, quand la merveille s'en opère; mais antécédemment, cette même maternité n'a-t-elle rien exigé? Pouvait-elle devenir le partage d'une créature dont Dieu avait dû rougir à quelque moment? Le sang que Jésus allait recevoir de Marie serait donc déshonoré à sa source et, bien qu'il soit purifiant pour l'humanité entière, incapable de préserver son premier cours? Bossuet ne le voulait pas admettre: « Nous pouvons dire, s'écriait-il, que la conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus. C'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Église. Et, de même que les fontaines, se souvenant toujours de leurs sources, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à leur hauteur, qu'elles vont chercher au milieu de l'air; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa Mère, pour honorer le lieu dont il est sorti (2). »

(1) Bossuet, *ser. de 1656, pour la fête de la Conception.* (Lebarq, II, p. 246.)

(2) *Ibid.*, p. 248.

Templum Trinitatis.

LE premier vers de notre hymne nomme heureusement Marie à la fois Vierge-Mère et temple de la Trinité.

Ces deux titres vont ensemble, car c'est à sa qualité de virgine mère du Verbe que Marie doit cette inhabitation spéciale des trois Personnes divines.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit habitent, il est vrai, en toute âme ornée de la grâce sanctifiante : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure (Jean, XIV, 23). » Or Notre-Dame possède, l'ange le lui a dit, la plénitude de la grâce, et, par conséquent, quoique le Fils seul s'incarne en son sein, toute la Trinité réside dans son âme : *Quod autem in B. Maria sancta Trinitas fuerit (fuerit, dico, per præsentiam Majestatis), ubi solus Filius erat per susceptionem humanitatis, testatur nuntius cælestis* (1)...

Mais précisément, parce que la plénitude de la grâce est en Marie, et non pas seulement le degré qui suffit à la sanctification de l'âme, l'inhabitation de la Sainte Trinité en elle doit avoir un caractère d'ampleur, de souveraine possession, qui ne se rencontre que là. Temple de Dieu, tout chrétien fidèle a l'honneur de l'être : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous? (2) »

(1) S. Bernard, *ser. 9, de Parvois* (M. 183, 675.)

(2) I Cor. III, 16.

Marie ne sera-t-elle pas un temple plus réservé, mieux consacré, et perpétuellement sanctifié? Cette sanctification, hélas! nous pouvons la perdre. Le temple que nous sommes, peut être violé; même dans les plus grands saints, à l'origine, il fut exécré. Mais admettre cette violation pour le plus saint des temples, notre esprit s'y refuse, ou bien Dieu a manqué de vigilance, lui qui s'arme de colère contre les profanateurs de sa maison : « Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra (1).

Nous avons déjà montré le soin que le Verbe déploya, pour préserver sa future demeure de la moindre souillure. Les deux autres Personnes divines n'étaient pas moins intéressées à l'intégrité originelle de Marie. « O grand Dieu! prenez garde à votre dignité! Elle est menacée par cette longue suite de pécheurs qui précède la Mère de votre Fils. Le Verbe, que vous engendrez éternellement, va devenir, en prenant chair, le fils d'une femme. Vous, l'incréd, l'infini, vous vous appelez le Père; une créature finie s'appellera la mère. Père et mère d'un même fils, d'un même Dieu. Mon fils Jésus! direz-vous tous les deux. O Père immaculé! je ne puis comprendre cette mystérieuse et ineffable communauté d'autorité et d'amour entre votre essence éternellement pure et un être plongé, ne serait-ce qu'un instant, dans le fleuve du péché. Si, dans l'association d'une fille de l'humanité à votre acte générateur, si, dans l'harmonie des rapports qui permettent que le créateur et la créature s'expriment de la même façon à l'égard du même fils, il ne peut y

(1) *Ibid.*, 17.

avoir de part et d'autre égalité de perfections, c'est bien le moins, ce me semble, qu'il y ait similitude de pureté et d'innocence, et que la dignité du père ne soit jamais offensée par l'indignité de la mère.

» Cette haute convenance se fortifie de la considération du moyen que Dieu emploie pour associer Marie à sa paternité. Ce n'est point du commerce vulgaire de la chair avec la chair que doit naître l'humanité du Sauveur. Elle est conçue par une divine et toute chaste opération. Épouse mystique de l'Esprit de Dieu, Marie ne peut appartenir qu'à Lui. Il ne faut pas que ses noces sacrées soient troublées par un souvenir amer, et qu'à l'heure où l'Esprit de lumière prendra dans son sang le sang de la rédemption, l'esprit de ténèbres puisse lui dire : « Un jour, celle que tu épouses était mon esclave (1). »

Angelorum gaudium.

SI, comme l'ont pensé de grands théologiens, le crime des mauvais anges consista à refuser d'adorer le Fils de Dieu fait homme, (2) quel ne fut pas l'empressement des bons anges à prodiguer leurs hommages au Verbe incarné? « Satan frémit à l'idée de se prosterner devant une nature inférieure à la sienne, à l'idée surtout de recevoir lui-même de cette nature si étrangement privilégiée un surcroît actuel de

(1) P. Monsabré, 1877, pp. 301-302.

(2) De la Broise, *La Sainte Vierge*, p. 6.

lumière, de science, de mérite, et une augmentation éternelle de gloire et de béatitude. Se jugeant blessé dans la dignité de sa condition native, il se retrancha dans le droit et dans l'exigence de l'ordre naturel; il ne voulut ni adorer dans un homme la majesté divine, ni accueillir en lui-même un surplus de splendeur et de félicité dérivant de cette humanité déifiée (1). »

Le mode de l'Incarnation fut-il révélé aux anges en même temps que l'essence du mystère? Cela se peut, et alors quelle ne dut pas être l'affliction des esprits orgueilleux de voir une fille des hommes, leur inférieure en nature, les surpasser par la maternité divine et les soumettre à son sceptre de reine!

Les esprits fidèles, au contraire, eurent l'humilité de reconnaître le Verbe parmi ses abaissements et de promettre obéissance à Jésus. Ils écoutèrent la voix de Dieu qui leur disait d'adorer son Fils unique, même sous le pauvre vêtement de la nature humaine : « Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : « Que tous les anges de Dieu l'adorent ! » (Heb. I, 6.) Si, en même temps que Jésus, ils connurent Marie, c'est avec joie qu'ils l'acclamèrent comme leur reine. Ils acceptèrent avec empressement le service éventuel dont ils pourraient être chargés auprès de sa personne.

Au moins, quand le mystère de l'Incarnation fut plus près de s'accomplir, quand celle qui devait être la mère du Rédempteur fut appelée à l'existence, il n'y a pas de doute que les bons anges reçurent un accroissement de joie. Les anges de Dieu ne se réjouissent-ils pas

(1) Mgr Pie, 3^e *Instruction synodale*, t. V, p. 43.

pour un pécheur faisant pénitence? (Luc. XV, 10.) Comment, les anges tressaillent de bonheur, lorsqu'un pécheur fait pénitence, et ils ne ressentiraient pas de joie à l'approche de la Rédemption, à la pensée que bientôt les places laissées vides par la prévarication de leurs frères vont être remplies par les élus de l'humanité? Ils éprouvent la juste satisfaction d'un triomphe qu'ils partagent, quand, dans la lutte contre l'enfer, quelqu'un de nous terrasse, avec le secours de Dieu et avec leur aide, l'esprit d'orgueil et de perdition; et ils ne se réjouiraient pas à voir Marie conçue sans péché, brisant, par la grâce de son Fils à venir, la tête du serpent infernal? Nous croyons plutôt, avec saint Vincent Ferrier (1), que les anges célébrèrent sur-le-champ la fête de la Conception de Marie!

Cella puritatis.

CE titre s'adresse à la Mère de Dieu comme telle. Il fait encore partie du préambule de l'hymne. Si Marie est appelée cellule ou chambre virginale, *cella virginalis* (2), c'est parce qu'elle doit porter et renfermer Dieu, *Dei cella* (3), et parce que Dieu aime avant tout la pureté, *Deitatis cella munda* (4).

En cet endroit, Ziegelbauer se sert d'un poétique rapprochement de saint Bernard, pour comparer Marie

(1) *Ser. 2 de Nativ. B. M. V.* (ser. 74), p. 245.

(2) Pierre de Celle, *Ser. 7 in Annunt.* (M. 202, 723.)

(3) S. Bonaventure (?), *Psalt. min.*, quinq. 2.

(4) Id. *Laus B. V. M.*, X.

aux cellules des abeilles : « Jésus est l'abeille qui se nourrit parmi les lis, qui habite la patrie fleurie des anges. *Apis est, quæ pascitur inter lilia, quæ florigeram inhabitat patriam angelorum* (1). Ceux-là connaissent le miel et l'aiguillon de cette abeille, qui chantent avec le prophète (Ps. C, 1) sa miséricorde et sa justice. Néanmoins, quand elle est venue jusqu'à nous, elle n'apporta que le miel et pas d'aiguillon; avènement tout de miséricorde et non pas de justice. » Or, pour déposer d'abord ce miel, qui est sa grâce, Jésus devait choisir une cellule qui serait d'une cire pure entre toutes. La cire est un produit qui, par lui-même, ne manque pas de noblesse. « Chacun sait, dit saint François de Sales, en son style gracieux (2), que la cire est recueillie comme le miel, par les avettes, dans les fleurs qui sont sur la terre. » Cependant, comme tout ce qui vient de la terre est sujet à la corruption et à l'avilissement, on comprend que la divine abeille ait façonné d'une cire choisie la cellule où elle voulait déposer le miel le plus exquis de sa miséricorde (3).

Cette cellule de choix est l'âme pleine de grâce de Marie; c'est aussi le corps virginal de la Mère de Dieu. « Tandis que la grâce travaille l'âme de Marie, du même coup elle pétrit, elle sculpte pour elle, selon l'expression d'un pieux auteur, un corps virginal, où la vie va faire jaillir les sources immaculées de la rédemption; un corps digne d'être fécondé par la vertu de l'Esprit-Saint et de servir de temple à

(1) *Ser. 2 de Adventu.* (M. 183, 42.)

(2) T. X (Annecy), p. 167.

(3) Cf. S. François de Sales, *Sermon pour la fête de Noël*, 1622, T. X. (Annecy), p. 415.

la majesté du Verbe anéanti; un corps qui pénétrera de sa vie, qui revêtira de ses charmes et de ses grâces le plus beau des enfants des hommes; un corps dont la voix mélodieuse, dont les pieuses palpitations et les saints tressaillements chanteront, mieux que la harpe des séraphins, les louanges du Très-Haut; un corps dont la mystérieuse et chaste beauté, reflétant les perfections de l'âme et la gloire même de son hôte divin, fera rêver les poètes, inspirera les artistes, séduira les vierges et ravira les saints; un corps dont les éléments incorruptibles résisteront, dans la tombe, aux forces de destruction qui décomposent toute chair et la réduisent en une aride poussière (1). » Tel est le corps très pur de l'Immaculée!

Solamen mærentium (2).

QUI pourra se figurer la douleur de nos premiers parents, lorsque fut calmé l'enivrement de l'orgueil et qu'ils constatèrent la profondeur de leur chute? Tombés de l'état de grâce à l'état de péché, de la justice à l'iniquité, de l'honneur au déshonneur, ils devaient s'affliger d'autant plus qu'ils comprenaient mieux la grandeur de leur condition passée et la misère de leur situation présente. Au poids des remords et des regrets personnels s'ajoutait le sentiment d'une responsabilité incommensurable à l'égard de leur descendance qu'ils

(1) P. Monsabré, 1877, p. 325.

(2) S. Jean Damasc., *Hom. 2 in dormit. B. V. M.* (M. G. 96, 733.)

entraînaient à l'abîme avec eux. Quel déluge de maux allait être, par leur faute, déchaîné sur le monde ! Combien de crimes le genre humain commettrait à la suite et à cause du premier péché ! Au lieu de transmettre à leur lignée la grâce et la bénédiction de Dieu, Adam et Ève légueraient à leurs fils la souillure originelle, la concupiscence désastreuse, la malédiction sans remède. Quelle inconsolable tristesse dut envahir l'âme de nos ancêtres, à mesure que se formait la conscience de leur culpabilité ! Leur vie ressembla dès lors à une agonie, dont nous ne pouvons nous imaginer l'amertume.

Ils ne trouvèrent de consolation que dans la promesse d'un rédempteur qui expierait leur faute et en arrêterait les suites. Ils ne consentirent à essuyer leurs larmes qu'au spectacle prophétique d'une femme, leur descendante, brisant avec son fils l'audace du démon. Ainsi l'humanité ne serait pas tout entière vaincue avec eux ; leur défaite aurait sa revanche éclatante et ce triomphe inaugurerait la régénération du monde.

« Réjouis-toi, Adam, père des hommes, mais toi, surtout, exulte, Ève, leur mère. Vous nous avez tous engendrés et vous nous avez tués ; et, ce qui est plus triste, vous nous avez tués avant de nous engendrer ; mais consolez-vous tous deux à la vue de votre fille, d'une fille si admirable... Que disais-tu ? ô Adam ! La femme que vous m'avez donnée, m'a présenté du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. Ce sont paroles de malice qui augmentent ta faute plus qu'elles ne l'effacent. Voici que la Sagesse a vaincu la malice... On te rend femme pour femme, sage pour insensée, humble pour orgueilleuse ; une femme qui, au lieu du bois de mort, t'offrira

la coupe de vie et, au lieu d'un aliment vénéneux et amer, produira un fruit d'éternelle douceur. Change donc ta phrase d'excuse injuste en paroles d'action de grâces et dis : « Seigneur, la femme que vous » m'avez donnée, m'a présenté du fruit de vie; j'en » ai mangé; et il était à ma bouche plus doux que le » miel, car, par ce fruit, vous m'avez rendu la vie (1). »

Hortus voluptatis (2).

A LA suite du préambule que nous venons d'expliquer, recommence la série des images bibliques, où l'on peut saisir une première ébauche de la grande merveille que sera l'Immaculée Conception.

Le jardin de délices, dont il est ici question, n'est pas autre que le paradis terrestre, séjour, à l'origine, d'Adam et d'Ève. L'application de cette image à la Sainte Vierge est fréquente chez les pieux auteurs. Citons seulement saint Pierre Damien (3), saint Bernard (4) et saint Bernardin de Sienne (5), qui donnent à Marie le nom de *Hortus deliciarum*. « Dieu, dit le P. Monsabré, avait planté... un lieu de délices où la nature, plus ardente et plus féconde, prodiguait ses dons pour ravir le regard et flatter les sens... C'est dans ce paradis que Dieu mit l'homme pour qu'il en fût, ensem-

(1) S. Bernard, *Hom. 2 sup. Missus*. (M. 183, 62.)

(2) Bernardin de Busto, *Ser. I de assimilat*.

(3) *Rhythmus de S. Maria Virg.* (M. 145, 938.)

(4) *De aqueductu*. (M. 183, 441.)

(5) *Quadagesimale, ser. 61 : de gratia et gloria Matris Dei*. — Fin.

ble, le gardien et l'ouvrier. *Posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum.* (Gen. II, 15.) C'est là que notre premier père chanta l'hymne de ses noces avec la vierge, os de ses os, chair de sa chair. Figure noble et charmante du lieu béni où Dieu devait mettre la dernière main à la plénitude de ses préparations. Pour le Verbe incarné, nouvel Adam, il fallait, dans le monde préparé, un paradis; non plus une terre fertile dont il prendrait possession après avoir été créé, mais une demeure vivante où se formerait sa chair adorable, un sanctuaire plein de mystère et de grâce où se célébreraient les noces inénarrables de la nature humaine et de la nature divine. Et, parce que le Verbe, Dieu éternel, précède son paradis, parce qu'il l'a choisi avec son Père, dès l'origine des siècles, parce qu'il le préfère à toutes les créatures et concentre en cet unique objet les plus tendres complaisances de son amour, il lui appartient, avant que d'y entrer, de le protéger contre toute invasion du péché, et d'y accumuler toutes les beautés et toutes les richesses de la nature et de la grâce.

» Vous avez devancé l'explication de ma pensée, Messieurs, et vous avez dit dans vos cœurs : « Le paradis de l'incarnation, c'est Marie (1). »

A ces belles paroles nous nous contenterons d'ajouter quelques mots, afin de faire observer que la malédiction portée par Dieu contre Adam eut pour effet de lui interdire l'entrée du paradis terrestre. Ce sol riant ne

(1) Proclus de Constantinople (344) appelle Marie « l'inaccessible sanctuaire de l'innocence... le paradis virginal fermé au péché, où doit se former le second Adam. » (M. G. 65, 733.)

pouvait plus supporter un pécheur. Une terre couverte d'épines et de chardons, telle serait désormais la patrie d'Adam et de tous les hommes. Au contraire, à l'homme nouveau, qui est le Christ, il faut un séjour où la malédiction n'ait pas retenti, où le sol n'ait rien perdu de sa bonté native, où le fleuve de la grâce n'ait pas cessé de couler, ni les fleurs des vertus d'exhaler leurs parfums. Appeler Marie paradis terrestre, jardin de délices, c'est honorer implicitement sa Conception Immaculée.

Palma patientiæ.

LA comparaison de Marie avec le palmier est autorisée par l'usage liturgique du texte de l'Ecclésiastique (XXIV, 18) : *Quasi palma exaltata sum in Cades*, tiré encore une fois de l'éloge que fait d'elle-même la Sagesse. La Sagesse, en se comparant aux exemplaires les plus remarquables de la flore palestinienne, entend inspirer à ses admirateurs le sentiment de sa grandeur et de sa beauté. Ici le palmier ou la palme est plutôt prise comme symbole de victoire et de triomphe, symbole familier aux chrétiens qui se rappellent l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem : *Ils prirent des rameaux de palmiers et allèrent au devant de lui* (Jean XII, 13), et la vision qu'eut saint Jean des élus, triomphateurs du ciel, tenant en main des palmes : *Palmæ in manibus eorum* (Apoc. VII, 9).

Cette marque du triomphe convient parfaitement à celle qu'on nomme Notre-Dame des Victoires. Le pal-

mier est l'emblème parlant de Marie, qui a vaincu le monde par sa pauvreté, la chair par sa virginité, le démon par son humilité et qui, tous les jours, bataille encore invisiblement pour nous : *Palma est arbor victoriosa et designat victoriam; similiter tu, potentissima Virgo Maria, victoriosissima fuisti, quia mundum paupertate, carnem virginitate, et diabolum vicisti humilitate. Pro nobis etiam pugnas quotidie contra hostes invisibiles* (1). Mais il nous faut préciser davantage la victoire pour laquelle la palme est accordée à Marie *immaculée*. C'est évidemment sa première et définitive victoire, remportée à l'instant même de sa Conception. Nous avons sur ce point une précieuse affirmation de Bernardin de Busto, l'auteur présumé du Petit Office : Marie est, dit-il, comparée au palmier dans sa Conception, parce qu'elle y a remporté une victoire admirable sur le démon et que, depuis, elle ne lui a jamais été soumise : *Palma in sua conceptione, quia de diabolo mirabiliter triumphavit, et numquam ei subjacuit* (2).

Ces derniers mots expliquent le substantif *patientiae* accolé à *palma* et qu'il faut, d'après nous, traduire plutôt par « constance » (3) (victoire constante) que par « patience ». Tous les assauts que la Sainte Vierge a dû subir personnellement de la part du diable se résument en une revendication de propriété, à ses origines, parce qu'elle descendait de la race pécheresse

(1) R. Jordan, *De B. V.*, p. 14, cont. 46. (S. 4, 1052.)

(2) Mariale, *ser. 5 de Conc.*

(3) « La palme montre sa force et sa constance en ce que plus elle est chargée, et plus elle monte en haut. » S. François de Sales. *Entretiens spir.* XIX; Œuvres. t. VI, p. 365, éd. d'Annecy.

d'Adam. Mais le droit du démon sur la fille d'Adam fut évincé par le droit supérieur et souverain du Verbe sur sa mère, en sorte que, non seulement Marie ne se trouva jamais sous l'esclavage de Satan; par la confirmation en grâce, elle obtint plus encore : une victoire qui ne devait jamais se démentir, un triomphe qui serait *constant* sur l'ennemi de la race humaine.

Cedrus castitatis.

CE que nous avons dit au début de notre commentaire sur les mots *palma patientiæ*, pourrait se répéter ici. La comparaison de Marie avec le cèdre s'autorise également du texte de l'Ecclésiastique (XXIV, 17) : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano.*

Il existe aussi du titre *Cedrus castitatis* un développement fourni par Bernardin de Busto lui-même (1) : Marie est un cèdre élevé, par la contemplation des choses célestes; incorruptible, par la préservation totale; odoriférant, par la surabondance des vertus et des dons; toujours vert, par l'influence des eaux de la grâce; *alta per cœlestium contemplationem, imputribilis per omnimodam incorruptionem, odorifera per repletionem omnium virtutum et charismatum, semper virens, quia plantata fuit super aquas omnium gratiarum.* Il nous suffira d'ajouter quelques brèves explications.

La théologie mariale considère comme bien fondée la doctrine d'après laquelle la Sainte Vierge aurait joui,

(1) *Ser. 1 de assimilatione.*

dès le premier instant, de l'usage de sa raison, mise en activité par des connaissances miraculeusement infuses (1). Son premier mouvement aurait été un acte de foi en Dieu, accompagné d'amour. Ces élans de foi et d'amour auxquels les saints sont amenés par la contemplation, furent, tout de suite, le partage de Marie Immaculée. En elle se réalisait, dès sa Conception, la béatitude promise aux âmes pures : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (Matth. V, 8).

Le cèdre passe pour être à l'abri de la pourriture. Son bois fut employé dans la construction du temple de Jérusalem (III Reg. V, 6). Cela devait être, pour nous enseigner le respect de la présence de Dieu; mais Marie est un temple où la divinité fut plus intimement présente que partout ailleurs. Aussi peut-on la comparer au cèdre pour l'incorruptibilité : *Cedrus immarcescibilis, quia semper mansit incorrupta, et sine marcore vitii vel peccati* (2). La chasteté d'âme et de corps est un privilège inséparable de la maternité divine.

Le cèdre est odoriférant, le cèdre est toujours vert. La plénitude de la grâce dépose en Marie une telle abondance de vie surnaturelle, que la Sainte Vierge répand dans l'univers entier « la bonne odeur de Jésus-Christ », et qu'elle tient le premier rang parmi les justes, dont le Psalmiste, les comparant au palmier et au cèdre (Ps. XCI, 13), dit qu'ils sont bien portants, *bene patientes erunt* (v. 15), d'après l'hébreu, gras (pleins de sève) et verdoyants (3).

(1) Bucceroni, *Comm. de B. V. M.*, c. 3, n. 11.

(2) Richard de Saint-Laurent, *De laud. Virg.*, l. 12, p. 963.

(3) Fillion, *Les Psaumes commentés*, p. 440.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les anciens attribuaient à l'odeur ou à la fumée du bois de cèdre la propriété de chasser les serpents (1) : image de la salutaire influence qu'exerce dans les âmes, pour les préserver du péché, la dévotion à Marie Immaculée (2). *Sicut cedrus Libani... odore suo fugat serpentes et interficit vermes, sic ipsa beatissima Virgo fugat serpentes, id est dæmones, et extinguunt vermes, id est pravæ cogitationes...* De même que, par son odeur, le cèdre du Liban chasse les serpents et tue les vers, ainsi la Bienheureuse Vierge met en fuite les serpents de l'enfer et détruit les vers des mauvaises pensées.

**Terra es benedicta et sacerdotalis,
Sancta et immunis culpæ originalis.**

AL'EXEMPLE de notre prédécesseur et guide, le benédicte Ziegelbauer, nous ferons un seul commentaire de ces deux vers. Il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement le mot *sacerdotalis*. Ce mot rappelle le privilège dont jouirent les prêtres égyptiens, à l'époque de la famine, de conserver leur terre en pleine propriété et franche de la redevance que le ministre Joseph imposa aux autres sujets de Pharaon (Gen. XLVII, 20-26). Or Marie, précisément parce qu'elle fut exempte du péché originel, n'eut à payer de tribut

(1) Virgile, *Géorgiques*, III, 414.

(2) Bernardin de Busto, l. c.

d'aucune sorte au Pharaon infernal. On peut donc la comparer à cette terre sacerdotale (1).

L'expression « terre bénie » nous ramène à l'idée du paradis terrestre, déjà rencontrée plus haut. « La Bienheureuse Vierge, dit N. Fouquet, est comparée au Paradis terrestre par plusieurs des saints Pères, non seulement pour ce qu'il est dit dans la Genèse que *Dieu y mit l'homme qu'il avait formé*, lequel est la figure de Notre-Seigneur, mais encore par les raisons suivantes : 1° pour ce que la terre du Paradis était vierge, et n'était labourée de la main des hommes; 2° qu'elle ne laissait pas d'être fertile et de produire le fruit de vie, qui est une figure de Notre-Seigneur; 3° qu'elle ne rapportait aucune ronce ni épine qui est la figure du péché; 4° qu'elle était sainte, bénie, et plantée de la main de Dieu, remplie de tous les fruits, fleurs, et plantes, les plus exquises de la nature, qui sont le symbole des vertus de la Vierge (2). » D'après saint Paul, la terre est bénie de Dieu, qui produit la moisson désirée par le cultivateur, tandis que celle qui pousse des épines et des chardons est réprouvée et comme maudite (Hebr. VI, 7, 8). Or, Marie n'est pas une terre maudite, hérissée d'épines et de chardons; au contraire, elle a reçu la bénédiction de Dieu et son fruit a été béni (3). Ce ne fut pas sans raison que Dieu forma le premier Adam d'une terre

(1) *Hæc igitur fuit terra sacerdotalis, de qua natus est summus sacerdos, qui et hostia pro nobis est immolatus.* Bernardin de Busto, *ser. 4 de assimilat.*, init.

(2) P. 183, 185.

(3) *Terra non prioris more maledicta, ac cujus fructus spinis ac tribulis undequaque horrescant, sed super quam benedictio Domini, ac cujus benedictus fructus ventris.* S. Jean Damascène ou plutôt S. Théodore le Studite, *Hom. 2. de Nativ.* (M. G. 96, 685. — Cf. 725.)

où la malédiction n'était pas encore descendue; car il devait être la figure du Christ formé d'une mère bénie et non maudite, pure dans sa conception comme dans toute sa vie (1).

On pourrait aussi voir dans les mots *terra benedicta*, une allusion à la terre promise. « Cette terre était communément appelée terre de bénédiction, fertile, coulant de lait et de miel, pour marquer l'abondance et la douceur des fruits. Elle a été et est encore à présent appelée la terre sainte, à cause de la présence de Notre-Seigneur et que c'est celle où il a pris naissance et accompli les mystères de notre rédemption (2). »

Enfin les mots *terra sancta* pourraient rappeler les paroles que Dieu dit à Moïse, du milieu du buisson ardent : « Dénoue la chaussure de tes pieds; le lieu que tu foules est une terre sainte (Exod. III, 5). »

Quoi qu'il en soit de toutes ces interprétations, l'ensemble du texte, indiquant l'exemption, l'intégrité, la sainteté, nous permet de conclure à une affirmation nouvelle du privilège de Marie. Si Marie n'était pas immaculée dans sa conception, Rupert (3) serait-il en droit de la nommer : *Terra Domini a Domino benedicta*, la terre du Seigneur que le Seigneur a bénie, et saint Bruno (4), un sol vierge sur lequel repose la bénédiction du Seigneur et qui par suite est exempt de toute contagion du péché : *Incorrupta terra illa, cui benedixit Dominus, ab omni propterea peccati contagione libera?*

(1) Canisius, *Mariale*, l. 1, c. 6. (P. 32.)

(2) N. Fouquet, p. 187.

(3) *De oper. Sp. S.*, l. 1, c. 11. (M. 167, 1580.)

(4) *In Ps. 101.* (M. 152, 1167.)

Civitas Altissimi (1).

DE l'idée de la terre promise, qui est contenue dans ce qui précède, nous passons à l'idée de la ville capitale, Jérusalem. Sans Jérusalem, il manquait quelque chose à la terre de la promesse, et saint Paul fait un mérite à Abraham d'avoir cru, alors qu'il habitait encore comme un nomade dans ce pays, que Dieu y fonderait un jour la cité attendue : *Exspectabat fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus* (Heb. XI, 10). Mais la gloire de Jérusalem, même aux yeux du patriarche, était qu'elle serait la ville préférée du Messie, ce fils de sa race, en qui toutes les nations devaient être bénies.

Qui ne voit les multiples et faciles rapprochements entre Jérusalem et Marie, entre la ville et la Mère du Christ? Le psaume LXXXVI, qui est tout entier, d'après les meilleurs interprètes, un éloge de Jérusalem (et prophétiquement de l'Eglise), s'applique, par une accommodation très judicieuse, à la Sainte Vierge; et cette application se trouve consacrée par la Liturgie. Il n'entre pas dans notre plan de marquer tous les points de comparaison; il suffira d'indiquer les traits qui peuvent se rapporter à l'Immaculée Conception.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei, on a dit de toi des choses glorieuses, ô cité de Dieu! Quoi de plus glorieux pour Marie que le privilège de n'avoir jamais

(1) S. Jean Damasc., *Or I de Dormit.* (M. G. 96, 699.)

appartenu qu'à Dieu seul? Jamais autre prince que le Très-Haut n'a possédé cette cité, où jamais ennemi n'est entré. En cela combien Marie l'emporte sur Jérusalem qui connut les assauts et la domination des armées étrangères! S'il y a une cité glorieuse, c'est la Vierge, plus que Jérusalem : *Hæc vere gloriosa civitas; hæc spiritalis Sion. Hanc, puto, divinitus David corde præsgo alte prædicavit* (1). C'est elle que le psalmiste a célébrée dans son chant prophétique. Ce qui la distingue, ce n'est pas la beauté des maisons, ni la hauteur des édifices, mais la grandeur de ses divines et sublimes vertus, ainsi que sa pureté qui éloigne d'elle absolument toute faute (2).

Fundamenta ejus in montibus sanctis. Pour asseoir Jérusalem, le divin architecte, car Dieu lui-même l'a fondée, choisit les monts Moriah et Sion, consacrés dès lors par sa présence. « Le Seigneur, en effet, aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob. » D'autre part, Dieu n'a-t-il pas préféré Marie, sa Mère, à toutes les filles des hommes? Et pour établir celle qui allait être sa demeure, n'a-t-il pas dû choisir les saintes hauteurs de l'innocence, de la justice et de la grâce? *Viva civitas Dei numquam a diabolo, Dei inimico, per peccatum possessa. Fundamenta ejus in montibus sanctis, scilicet in monte innocentie et puritatis, in monte justicie originalis, et in monte divine gratie præservantis* (3).

(1) S. Germain de Constantinople, *In S. Mariæ Zonam.* (M. G. 98, 374.)

(2) *Ibid.*

(3) Bernardin de Busto, *De assimil. B. M. V., ser. 4.*

Porta orientalis (1).

APRÈS Jérusalem, le temple qui en est la merveille et, dans le temple, le portique oriental où doit siéger le Prince! Ce portique est celui dont nous avons déjà parlé en expliquant les mots : *Porta clausa Numinis*. La porte orientale est la même que la porte fermée d'Ezéchiel; mais l'hymnographe semble ici faire allusion à un autre passage du prophète (XLIII, 2-4) : « Et voici que la gloire du Dieu d'Israël entrait par le côté de l'orient. Le bruit qu'elle faisait était semblable au bruit des grandes eaux; et la terre resplendissait de sa majesté... La majesté du Seigneur entra dans le Temple par la porte qui regardait l'orient. » Ezéchiel prophétise dans ce passage la lumière apportée au monde par Jésus-Christ. Il est facile de comprendre pourquoi la porte orientale peut être rappelée dans une hymne dont le début traite de l'Incarnation. En vertu de sa maternité divine, Marie est la porte orientale par où entra dans le monde le véritable Orient, qui est Jésus-Christ, et par où nous vient la grâce, et par où nous avons accès au véritable Orient qui s'est levé en elle : *Porta orientalis, quia per te ingressus est in mundum verus Oriens, id est Christus, et per te nobis oritur gratia, et patet accessus ad verum Orientem qui ortus est ex te* (2).

Saint Thomas d'Aquin (3) voit aussi dans la prophé-

(1) S. Grégoire Thaumate, *Ser. 3 in Annunt.* (M. G. 10, 1174.)

(2) R. Jordan, *De B. V.*, p. XIV c. 33. (S. 4, 1038.)

(3) III, q. 27, a. 3.

tie d'Ezéchiel une figure de la sanctification spéciale de la Vierge-Mère, au moment de l'Incarnation. D'après lui le foyer de la concupiscence en Marie aurait été seulement arrêté (*ligatus*) à sa première sanctification; mais il aurait été définitivement éteint à l'heure où, Dieu s'incarnant, l'immunité du péché « déborda du Fils sur la Mère. » Depuis le saint docteur, la théologie catholique a cru devoir passer plus outre, s'appuyant, du reste, sur la tradition universelle. « Adam et Ève, dit Suarez (1), reçurent, dans leur première sanctification, une grâce et des vertus à un degré héroïque, qui suffisaient à enlever la concupiscence; mais la Sainte Vierge a reçu, dans sa première sanctification, une grâce plus abondante et des vertus plus parfaites. » Donc, l'intégrité de Marie, en sa Conception Immaculée, comprend l'absence du « foyer de péché ».

Il ne faut pas nécessairement attendre le moment de l'Incarnation pour que Marie puisse être appelée *Portique oriental*. Le principe émis par saint Thomas, que l'immunité du Fils déborde sur la Mère, est applicable beaucoup plus tôt : « Marie, dit Bossuet (2), était Mère de Dieu dès le premier instant auquel elle fut animée... Elle l'était selon les desseins de Dieu, selon les règles de la Providence, selon les lois de cette éternité immuable, à laquelle rien n'est nouveau, qui renferme dans son unité toutes les différences des temps... Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez point des règles humaines; parlez-moi des règles de

(1) *De Incarn.*, D. 4, s. 5. — En Adam, avant le péché, telle était l'abondance de la grâce, que les facultés inférieures de l'âme ne pouvaient se mouvoir que sous l'empire de la raison. (S. Thomas, l. c.)

(2) *Ser. de 1652*. Lebarq, I, p. 240.

Dieu. Marie étant donc sa Mère, selon l'ordre des choses divines, le Fils de Dieu, dès sa conception, la considérait comme telle. »

In te est omnis gratia, Virgo singularis.

CE vers est une conclusion admirative, un épiphonème élogieux. Surprise de trouver en Marie, fille des hommes, tant de grâce, toute la grâce possible, dès le premier instant, l'âme dévote s'échappe en une exclamation de bonheur. Quoi! il se peut que la perte si universelle de la grâce, que l'humanité a faite en Adam, souffre néanmoins une exception. Et cette exception est le partage d'une humble vierge, *virgo singularis!*

Cherchant à analyser la plénitude de la grâce dont Marie est comblée, Conrad de Saxe (1) parle de la sorte : « Comme tous les fleuves entrent dans la mer, ainsi tous les dons des saints affluent en Marie. Le fleuve de la grâce des anges entre en Marie, et le fleuve de la grâce des patriarches et des prophètes, et le fleuve de la grâce des apôtres, et le fleuve de la grâce des martyrs, et le fleuve de la grâce des confesseurs, et le fleuve de la grâce des vierges. *Omnia flumina intrant in mare*, c'est-à-dire que toutes les grâces entrent en Marie, si bien qu'elle peut s'appliquer le texte de l'Ecclésiastique (XXIV, 25) : « En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité; en

(1) S. Bonaventure, *Speculum B. M. V.* l. 3. Edit, Vivès, XIV, p. 238.

moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. » Quoi d'étonnant si toute la grâce a conflué en Marie, quand par elle tant de grâce a découlé sur tous les hommes. »

Mais ce qui fait la gloire tout à fait spéciale de la Sainte Vierge, c'est moins la plénitude de la grâce que le moment où elle a reçu cette plénitude. « Je sçay bien, dit saint François de Sales (1), que la sacrée Vierge Nostre Dame n'a point esté mordue de ce serpent infernal, d'autant que c'est une chose toute claire et manifeste qu'elle n'avoit point de péché ni originel ni actuel. Elle a esté privilégiée et préférée par dessus toutes les autres créatures, et ce privilège est si grand et si singulier qu'il n'y en a aucune, quelle qu'elle soit, qui ait jamais reçu la grace en la façon que cette sainte Dame et glorieuse Maistresse la receut. Il n'y en a point eu et il n'y en aura jamais aucune qui ose prétendre ni aspirer à un si particulier benefice, car cette grace estoit seulement deuë à celle qui estoit destinée dès toute éternité à estre Mère de Dieu. »

En effet, à supposer que Marie n'eût pas reçu la plénitude de la grâce, dès le premier instant de son existence, elle serait seulement la première des rachetés, elle ne formerait pas, à elle seule, une catégorie, une espèce, parmi les rachetés, elle ne serait pas la Vierge vraiment unique (2). Au contraire, préservée du péché

(1) *Sermon pour le Vendredi-Saint*. Œuvres (Annecy), t. X, p. 362.

(2) *Quid sanctitatis, quid justitiæ, quid religionis, quid perfectionis singulari huic Virgini deesse potuit, quæ totius divinæ gratiæ charismate plena fuit?* Saint Pierre Damien, *Hom. 2 in Nativ.* (M. 144, 752). — Notre commentaire porte à penser que l'expression naturelle serait ici *Virgo specialis*, qui a été employée en parlant de Marie par l'abbé Francon (lib. 6 *de gratia Dei*, M. 166, 744) : *Virgo specialis, specialiter digna, singulariter pulchra*, et qui aurait l'avantage de fournir une rime complète. On trouve encore l'expression *Virgo specialis* dans le *Psalterium minus*, parfois attribué à saint Bonaventure (quinq. 2.)

originel, elle est encore rachetée assurément par le sang de son Fils, mais rachetée d'une façon toute particulière, *sublimiori modo*, et se trouvant seule à jouir de ce privilège, elle forme réellement catégorie à part et n'a point de semblable.

**Sicut liliū inter spinas,
Sic amica mea inter filias Adæ.**

CE verset vient fort à propos pour clôturer l'hymne de Sexte, où plusieurs figures de l'Immaculée Conception sont tirées du règne végétal, par exemple le palmier, le cèdre. On regretterait de ne pas trouver ici le gracieux symbole du « lis entre les épines ». Il est vrai qu'on le rencontrera encore plus loin, dans l'hymne de Vêpres, moins bien amené, s'il faut en croire N. Fouquet (p. 181).

Le texte est emprunté au Cantique des cantiques. Il fait partie du dialogue poétique où l'Epoux et l'Epouse s'adressent de mutuelles louanges : *Que vous êtes belle, ma bien-aimée!... Que vous êtes beau, mon bien-aimé!* (I, 14, 15.) L'Epouse cherche à détourner un éloge que sa modestie juge immérité : « Mais je ne suis, dit-elle, qu'une fleur des champs, un lis de la vallée, *ego flos campi, et liliū convallium* (II, 1). » L'Epoux, de reprendre aussitôt et de renchérir : *Sicut liliū inter spinas, sic amica mea inter filias*; ô ma bien-aimée! vous êtes la plus belle des filles d'Adam, vous êtes au milieu d'elles comme un lis parmi des épines. Il y a autant de différence entre votre beauté et la leur,

qu'entre l'aspect du lis et celui des épines. C'est dire que seule l'Épouse mérite d'attirer les regards de l'Époux, qu'elle a seule en partage la beauté.

Ces paroles s'appliquent merveilleusement à Marie Immaculée. Elle aussi, dans son humilité, voudrait se rabaisser au niveau des autres filles d'Eve; mais Dieu la distingue et l'exalte : Non, vous n'êtes pas du vulgaire, vous sortez de la condition commune. Tandis que l'humanité, terre ingrate depuis la malédiction prononcée sur Adam, n'a plus produit que des épines, vous seule, gardant l'intégrité originelle, apparaissez au milieu de votre race comme un beau lis de l'Eden. Les plus grands saints (1), qui doivent plus tard embaumer la terre du parfum de leurs vertus, sont à leur naissance des objets d'horreur pour les anges du ciel, *le meilleur d'entre eux est comme une ronce et le plus juste comme l'épine d'une haie* (Mich. VII, 4). C'est la loi : ils naissent dans le péché, mais cette loi ne vous regarde pas, *non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est* (Esther, XV, 13). Je vous en exempte, par les mérites de mon Fils. Vous serez le prodige de ma toute-puissance divine, lis sorti brillant d'un sol épineux, fille immaculée d'une lignée pécheresse! *Lilium purissimum, in medio spinarum a Deo inventum* (2).

La blancheur éclatante du lis en fait un emblème de la pureté. Belle comme le lis, Marie est pure

(1) *Sicut liliū spinis, inter quas nascitur, præstantius est absque comparatione; sic tu, Virgo Maria, Judæis de quibus nata es... Imo in tua comparatione spinæ reputantur animæ sanctæ et virtutes angelicæ.* R. Jordan, *De B. V.*, part. XIV, c. 42 (S. 4. 1047). — Cf. S. Pierre Damien, *ser.* 46 (M. 144, 764).

(2) S. Joseph l'hymnographe, *Mariale.* (M. G. 105, 1244.)

comme lui, *lilium ratione candoris, qui significat innocentiam et peccati immunitatem* (1).

L'opposition du lis aux épines détermine encore mieux le symbole et l'approprie à l'Immaculée Conception.



(1, R. Jordan, 1. c.



NONE

TOUJOURS des figures. Elles marquent encore l'exemption du joug de Satan et la victoire sur le démon.

Ville de refuge où le *fort armé* n'a pu entrer, parce que Dieu l'avait prémunie, Marie était imprenable comme la tour ou citadelle de David. La grande victoire sur le démon n'est autre que la Conception Immaculée. Par charité singulière de Dieu, Marie, à l'origine, se trouve déjà toute pénétrée de grâce sanctifiante. Satan use en vain ses armes sur elle.

Les types de femmes, qui suivent, indiquent la force, l'invincibilité, la pureté extraordinaire, la dignité de mère. Le dernier (Rachel qui enfanta le sauveur de l'Égypte) fait la transition avec l'hymne de Vêpres.

Salve!

O MARIE conçue sans péché, nous vous offrons, pour la cinquième fois, l'hommage de nos salutations. Pas plus que nous n'éprouvons de lassitude à répéter l'*Ave* de l'ange, nous ne ressentons d'ennui à redire le *Salve* des hymnes du Petit Office. Au contraire, à mesure que nous méditons les merveilles de votre Immaculée Conception, notre esprit admire avec plus d'enthousiasme, notre cœur aime avec plus d'élan.

Dans les hymnes qui précèdent, nous avons plutôt considéré votre beauté et vos grandeurs. Ce qui suit

nous montrera davantage le rôle de miséricorde et de bonté dont vous êtes chargée à notre égard. C'est pourquoi nous vous adressons dès maintenant notre salut comme à la mère la plus tendre. *Saluta eos, qui nos amant in fide*; saluez ceux qui nous aiment dans l'union de la foi, disait saint Paul à Tite, son disciple (III, 15). Qui donc, ô Marie, nous aime plus que vous dans la religion de votre divin Fils? Ne vous a-t-il pas donné pour nous un cœur maternel, quand il nous a confiés, du haut de la croix, à votre sollicitude? Il est notre Sauveur, mais de même qu'il a voulu recevoir de vous le sang qu'il a versé pour notre rédemption, il veut encore que nous recevions par vos mains les grâces du salut. Vous les répandrez sur nous avec abondance, afin de nous défendre à chaque instant contre les attaques d'un ennemi terrible que vous avez vaincu pour toujours, dès votre Conception Immaculée. C'est animés d'une confiance sans limite que nous vous disons une fois de plus notre respectueux *Salve!*

Urbs refugii.

DIEU ordonna à Moïse de désigner des villes où celui qui aurait été la cause involontaire d'un homicide pourrait se mettre à l'abri de la vengeance des parents du mort. (1). Ceux-ci ne pouvaient intervenir avant qu'un jugement n'eût été rendu (2). Ces villes devaient être d'accès facile et placées à des distances

(1) *Exod. XXI, 13.*

(2) *Num. XXXV, 12.*

égales (1). Josué exécuta l'ordre du Seigneur, après l'entrée dans la terre promise et à la suite du partage de cette terre aux tribus (2). Il y eut donc six asiles ou villes de refuge, trois à l'ouest du Jourdain : Cédès au nord, Sichem au centre, Hébron au sud, et trois à l'est du Jourdain : Gaulon au nord, Ramoth-Galaad au centre, Bosor au sud. « Ces villes furent établies pour tous les enfants d'Israël, et pour tous les étrangers qui habitaient parmi eux, afin que celui qui aurait tué un homme sans y penser, pût s'y réfugier, et qu'il ne fût point tué par le parent du mort qui voudrait venger son sang, jusqu'à ce qu'il pût se présenter et défendre sa cause devant le peuple (3). »

Dans cet établissement des villes de refuge, il n'y a pas seulement, d'après Ziegelbauer (p. 296), une constitution donnée à la synagogue, il y a une ébauche des mystères qui se passeront dans l'Eglise. Le pieux Bénédictin n'a pas de peine à prouver ensuite que Marie est le refuge des pécheurs et qu'en cette qualité, non seulement elle réalise les conditions imposées aux asiles de la terre promise, mais encore elle l'emporte sur eux, étant un refuge plus universel, et ouvert même aux coupables, pourvu qu'ils aspirent à changer de vie. Les textes sont nombreux à l'appui de cette thèse (4).

Nous l'admettons de grand cœur; nous voudrions

(1) *Deut. XIX, 3.*

(2) *Jos. XX.*

(3) *Jos XX, 9.* Cf. Fillion.

(4) *Dulcissima Maria nullum a se repellit, sed omnibus se præbet exorabilem. Peccatores ad se pie et humiliter confugientes blande suscipit, fovet, protegit, et Filio suo materna fiducia reconciliat. Citius cælum cum terra perierit, quam ipsa aliquem serio se implorantem sua ope destituat.* Louis de Blois, *Spec. spir. c. 12.* (T. II. Op. p. 283.) Cf. S. Bernard, *ser. IV in Assumpt; ser. infra Octavam Assumpt.* (M. 183, 428-430.)

toutefois une explication qui fît intervenir Marie en tant qu'Immaculée. Ne pourrait-on pas dire d'abord que la « ville de refuge » est ici une image évoquant, comme celles des hymnes précédentes, une idée d'exception? Et cela suffirait à justifier son emploi. Ne pourrait-on pas ajouter que les asiles de Palestine, étant destinés uniquement aux homicides involontaires, ils nous apparaissent comme un symbole de ce qu'est Marie par rapport à l'humanité, coupable seulement en Adam?

Le péché d'origine est la faute personnelle et volontaire d'Adam. C'est aussi, disent les théologiens, une faute volontaire de la nature humaine qui était représentée et contenue en Adam; mais ce n'est pas une faute volontaire et personnelle de chacun de nous. A ce point de vue, nous sommes involontairement revêtus du péché originel.

Et voici que la nature humaine, partout ailleurs souillée du péché d'Adam et sujette à la vengeance de Dieu, se trouve en sûreté dans l'âme de Marie conçue sans péché. En ce seul endroit, elle n'est pas poursuivie, elle n'est pas condamnable. Le Vengeur s'arrête à la porte de cette cité de refuge, ou s'il y pénètre, c'est pour oublier son ressentiment et combler de grâces la nature humaine.

Turrisque munita

David propugnaculis, armisque insignita.

CES vers sont inspirés par un passage du dithyrambe que l'Époux du Cantique (IV, 4) adresse à la beauté de l'Épouse : « Votre cou est comme la tour

de David, qui est munie d'ouvrages de défense : mille boucliers y sont suspendus, avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillants guerriers. »

Quelle est cette tour de David? Plusieurs ont pensé que le poète désigne une forteresse bâtie par le saint roi sur les hauteurs de Sion. Un des derniers exégètes du Cantique, le P. Gietmann (1), croit qu'il est difficile de préciser à laquelle des tours connues par l'histoire convient cette dénomination. La chose, du reste, est de peu d'importance, parce que la comparaison n'y perd rien de son à-propos. Il suffira de constater que l'auteur inspiré nous représente, au moins secondairement (2), la Sainte Vierge comme une forteresse très soigneusement et très solidement construite, et qui sert à la fois de défense et d'arsenal : *Turris fortitudinis, ex qua mille clypei pendent* (3).

Peut-être serait-il permis de faire une application plus directe du texte sacré à Marie, en attirant l'attention sur le mot *collum, votre cou*. La beauté de l'Épouse, considérée dans le détail, présage la perfection de l'Église en chacune de ses parties. Or, dans le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Église, Marie tient, en quelque sorte, la place du cou, suivant cette belle sentence de saint Bernardin de Sienne : « *Sicut per collum spiritus vitales a capite diffunduntur per corpus, sic per Virginem a capite Christo vitales gratiæ in ejus mysticum*

(1) *Commentarius in Ecclesiasten et Canticum canticorum*. Lethielleux, 1890, p. 493.

(2) C'est à l'Église que se rapporte directement ce passage : *Magnifica quædam et invicta Ecclesiæ potentia est, in quam cadit similitudo turris armatæ*. Gietmann, 1. c.

(3) Bernardin de Busto, *Mariale, conc. 6 de Concept. B. V. M.*

corpus... continue transfunduntur (1); de même que par le cou, les esprits vitaux sont transmis de la tête à tout le corps, ainsi par la Vierge, les grâces vitales passent sans interruption du Christ, qui est la tête, à son corps mystique. » Marie est le cou de l'Église; ce cou se trouve comparé à la tour de David; donc Marie est la tour de David.

Et maintenant la tour de David est si bien bâtie, si bien armée, qu'elle est inexpugnable, que jamais ennemi ne l'emporta : *Ecce turrim inexpugnabilem, quæ numquam diabolo præstitit tributum aut fidem* (2). Marie n'a jamais été rendue au démon; Dieu qui occupait cette âme dès le premier instant, ne pouvait capituler. Il communiqua à Celle qui devait être sa Mère quelque chose de son inébranlable puissance. N'est-il pas lui-même, au dire du Psalmiste, pareil à la forteresse qui arrête l'ennemi, *turris fortitudinis a facie inimici* (Ps. LX, 4)? Raymond Jordan (3) croit pouvoir appliquer ces expressions à la Sainte Vierge, et un vieux commentateur du Cantique (4) dit qu'Elle est cette formidable tour de David qui n'a pas à tenir compte de l'ennemi, tant Elle lui cause de frayeur : *Sic et Virgo instar turris Davidicæ, a longe hostem prospicit, imo despicit, et non curat; ad cujus intuitum horret ille, et refugit...*

(1) *Ser. 3 de nomine Mariæ*, a. 3, c. 2.

(2) Saint Thomas de Villeneuve, *Conc. 1 de Assumpt.* (T. 11, p. 49.)

(3) *De Beata*, part. XVI, cont. 37. (S. 4, 1042.)

(4) Abbé Philippe, *lib. IV in Cant., cap. 12.* (M. 203, 373.)

**In conceptione caritate ignita,
Draconis potestas est a te contrita.**

L'HYMNE de None semble plus spécialement consacrée à la louange de l'invincibilité de Marie. Nous venons de voir que Notre-Dame est comparable à une ville de refuge où le « vengeur du sang », *ultor sanguinis* (Jos. XX, 5), ne peut satisfaire son ressentiment, puis à une citadelle imprenable où le « fort armé », *fortis armatus* (Luc. XI, 21), n'a jamais pu s'introduire. Qui donc l'a faite inattaquable et invincible? Le secret de cette résistance victorieuse ici se dévoile à nous : le feu divin de la charité occupe et investit Marie dès son premier instant, *in conceptione caritate ignita*.

« Elle est, dit saint François de Sales, cette unique fillette qui a plus excellemment aymé le divin Espoux que jamais nulle creature n'a fait ni fera; car elle commença à l'aymer dès l'instant de sa conception glorieuse aux entrailles de la bonne sainte Anne, se donnant à Dieu et luy dediant son amour dès qu'elle commença d'estre (1). » Or, le péché et l'amour de Dieu ne peuvent coexister dans une âme, le péché originel, pas plus que le péché actuel; nous le savons par l'enseignement de l'Église sur le baptême de désir. Nous percevons donc, sinon la raison, du moins le mode de la préservation de Marie. L'application anticipée des mérites de son Fils lui attire la grâce, la grâce prévient en

(1) *Ser. pour l'Annonciation*, t. X (Annecy), p. 47. — Cf. t. IX, p. 233.

elle la nature et, allumant dans son âme le feu de l'amour divin, y rend impossible l'admission de la faute originelle (1).

Une merveille aussi grande, aussi inouïe, trouble les calculs du démon qui s'estimait vainqueur de l'humanité entière; elle le confond, elle l'humilie et le terrasse irrévocablement. Désormais par Marie sa puissance est brisée : *Draconis potestas est a te contrita*. Il n'osera plus s'approcher de la triomphatrice des enfers. « Comme un grand feu chasse les mouches, disait saint Bernardin de Sienne, ainsi l'âme de Marie, ardente et enflammée de charité, mettait en fuite les démons, et ils étaient repoussés avec tant de force, qu'ils n'osaient seulement pas jeter un regard sur cette âme, ni l'approcher même de loin (2). »

Ce n'est pas pour elle seule que la Sainte Vierge devient invincible; une citadelle qui sait se défendre victorieusement protège encore ses alentours. Ceux qui se tiennent dans le rayon de la résistance, échappent par suite à l'ennemi. Si nous nous tenons auprès de Marie, en l'aimant et en la priant, nous participerons à sa victoire et nous jouirons de sa protection. Le démon, pour avoir été vaincu honteusement à l'Immaculée Conception de Notre-Dame, en garde un souvenir si douloureux, que le lui rappeler, c'est encore le rendre impuissant : *Draconis potestas est a te contrita*.

(1) De la Broise, *La Sainte Vierge*, p. 41.

(2) *De Evangelio*, ser. 51, art. 3, c. 2.

O mulier fortis et invicta, Judith.

FAUT-IL voir dans ce vers deux parties bien distinctes et séparer *mulier fortis* de *et invicta Judith* par une virgule? Des éditeurs ont ainsi ponctué. Alors le poète ferait d'abord allusion à la Femme forte des Proverbes (XXXI), et il en a le droit. Cette femme irréprochable et digne de toute louange est, par là même, une figure de Marie Immaculée (1). Il est à remarquer que les prédicateurs sont portés à commenter le mot *fortis* par des idées de combat et de victoire qui ne se trouvent pas dans la peinture de la matrone idéale. Saint Bernard, par exemple, appelle Marie : « *Mulier illa fortis, quæ serpentis caput contrivit*, la femme courageuse qui a brisé la tête du serpent (2). »

Judith mérite aussi, pour d'autres raisons que la Femme des Proverbes, la qualification de courageuse, *fortis* (3). En unissant *mulier fortis et invicta*, nous restons mieux dans l'idée dominante d'invincibilité guerrière, qui est celle de notre hymne.

L'histoire de Judith est assez connue pour que nous n'ayons pas à y insister longuement. On sait que,

(1) *Ipsa tamquam mulier fortis, manus mittens ad fortia, viriliter in virtutum exercitiis desudavit.* Albert le Grand, *Ser. 2 in Annunt.* (T. 12, p. 187.)

(2) *Ser. 2 in Assumpt.* (M. 183, 421.) Cf. *Hom. 2 sup. Missus* (M. 183, 63). — Pierre de Blois, *ser. 34* : *Mulier fortis, quam Salomon potius prophetando quam dubitando quærebat, cum diceret Prov. 31* : « *Mulierem fortem quis inveniet?* » *Sceptrum enim exactoris et virgam oneris ejus superavit, sicut in die Madian (Isa. IX), mediante Filio fortem armatum fortiter alligavit, caput antiqui serpentis contrivit.* (M. 207, 665.)

(3) *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum.* (Judith, XV, 11.)

Béthulie étant assiégée par les Assyriens, une sainte veuve conçoit le projet de délivrer cette ville. Armée de la prière et reprenant les parures de son mariage, elle se rendit, avec une servante, au camp des ennemis, comme si elle était transfuge. Bien accueillie par le général Holoferne, elle y garde la liberté de ses mouvements et la facilité d'observer les prescriptions de la loi mosaïque. Cependant, le quatrième jour, elle accepte d'être présente au festin du généralissime. « La nuit venue, tous les invités se retirent les uns après les autres et Judith reste seule avec Holoferne plongé dans l'ivresse, pendant que la servante surveille les abords de la tente. S'armant de courage et invoquant dans son cœur le Dieu des forts, l'héroïne prend le glaive du chef, suspendu au chevet du lit, et, en deux coups, tranche cette tête abhorrée qu'elle place dans un sac. Ensemble, les deux femmes sortent du camp, comme à l'ordinaire, sans éveiller les soupçons et parviennent sous les murs de Béthulie. On devine la scène qui va se passer. Ce sont des cris d'enthousiasme, des bénédictions, des actions de grâces, une joie délirante. Sur les conseils de Judith, on suspend aux murailles la tête d'Holoferne et on se prépare à une sortie générale dès le point du jour. Les Assyriens, attaqués avec furie, courent réveiller leur chef; ils ne trouvent qu'un cadavre sanglant. La panique s'empare d'eux, ils prennent la fuite : la déroute est complète (1). »

Judith est une des figures les plus brillantes de Marie. A rapprocher, d'une part, toute l'histoire de

(1) Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*. (Art. Judith, par F. Prat.)

Judith, et, d'autre part, la vie de la Sainte Vierge, on trouve plus d'un point de ressemblance.

Lorsqu'il s'agit de l'Immaculée Conception seulement, il faut s'en tenir à la mort d'Holoferne. Les écrivains et orateurs ecclésiastiques devaient, naturellement, comparer la tête coupée du général assyrien, ennemi du peuple de Dieu, à la tête brisée du démon, ennemi de la race humaine. On sait quelle importance a le texte : *Ipsa conteret caput tuum* (Genèse, cap. III, v. 15), dans la théologie de l'Immaculée Conception (1). On en trouve presque un parallèle dans le : *Et abscidit caput ejus* du livre de Judith (XIII, 10). Holoferne serait donc une image du démon et Judith, coupant la tête d'Holoferne, représenterait Marie écrasant, dans sa Conception Immaculée, la tête du serpent infernal : *Hæc est fortissima et castissima Judith, quæ non caput Holofernus amputavit, sed caput Draconis conculcavit et contrivit* (2).

Pulchra Abisag virgo verum fovens David.

ABISAG, qu'il ne faut pas confondre avec Abigaïl, femme de Nabal, est une jeune fille de Sunam, petite ville de la tribu d'Issachar, qui fut choisie pour

(1) Terrien, *La Mère de Dieu*, t. I. p. 372. — Vermeersch, *Méditations sur la Sainte Vierge*, t. I, p. 184.

(2) Cardinal Bellarmin, *Conc. 2, sup. Missus*, p. 440. — Un certain Petrus Bardus, qui semble avoir fait tout un sermon sur Judith, pour la solennité de l'Immaculée Conception, dit que la tête du serpent est le symbole du péché originel : *Sicut enim caput in serpente est primum et principale omnium membrorum serpentis, sic peccatum originale est primum principale, et omnium peccatorum nostrorum origo.* (S. 9, 1310.)

épouse de David déjà vieux (III Reg. I, 1-4). Elle servit le roi avec dévouement et tendresse, sans détriment de sa virginité. Cette préservation a paru digne de remarque à l'Auteur des Saintes Ecritures. Si l'histoire chrétienne peut présenter plusieurs fois cet exemple, la virginité dans le mariage était chose inouïe aux temps bibliques.

Il suffit de cette préservation extraordinaire pour faire de la belle Sunamite une gracieuse figure de Marie Immaculée. Son intégrité corporelle présage l'intégrité spirituelle dont jouit, par grâce unique, la sainte Mère de Dieu. Cependant la comparaison s'étend sur d'autres points. Il y a, d'abord, le mariage virginal de Notre-Dame, combien plus chaste aussi que celui d'Abisag. Mais la grande merveille, le miracle suprême, c'est la virginité de Marie, unie à sa maternité divine. David est une figure de Notre-Seigneur et, de voir Abisag prendre soin de David avec une délicatesse en quelque sorte maternelle, on a été amené à la considérer comme une image prophétique de Marie tenant dans ses bras l'Enfant-Dieu (1). Cette considération nous porte, par une transition douce, à méditer, dans l'hymne de Vêpres, la conception active de la Sainte Vierge, cause morale des privilèges de sa conception passive; sa maternité divine, raison de sa pureté originelle. La transition sera plus sensible dans le commentaire suivant sur Rachel.

Mais la figure d'Abisag a l'avantage de nous rappeler les idées du début sur la préélection de Marie. (Voir l'hymne de Matines.) Ce n'est pas au hasard que

(1) Pierre de Celle, *Ser. 6 in synodo.* (M. 202, 905.)

la Sunamite a été désignée pour servir le vieux roi. Elle ne fut choisie qu'après une enquête sérieuse, faite dans tout le pays d'Israël. « Ils cherchèrent dans toutes les terres d'Israël une fille qui fût jeune et belle, et ayant trouvé Abisag, de Sunam, ils l'amènèrent au roi. (V, 3). » De même Marie fut l'objet de l'élection et de la prédilection du Très-Haut, qui la choisit entre toutes les femmes de la terre pour Mère de son Fils : *Elegit eam Deus et præelegit eam*. Cette pensée nous est maintenant familière. Il semble que l'auteur du Petit Office n'ait pas craint d'y revenir à nouveau, en nous offrant le type d'Abisag, ébauche d'une Sunamite plus pure et plus belle encore : *Fuit figurata per Abisag Sunamitidem, quæ fuit electa super omnes mulieres ad ministrandum Regi cælesti*. (1)

**Rachel curatorem Ægypti gestavit :
Salvátorem mundi Maria portavit.**

LE poète, ayant en vue de célébrer l'Incarnation dans l'hymne qui suivra, préparé dès maintenant son entrée en matière. Pour cela il fait appel à un troisième type biblique, à Rachel, femme chérie de Jacob et mère glorieuse de Joseph. Personne n'ignore l'histoire de ce Joseph que son père préférait à tous autres enfants (Gen. XXXVII, 3) et que ses frères jaloux vendirent à des marchands Ismaélites (28). « Cette vendition, ayant depuis opéré le salut de l'Égypte, semble avoir quelque

(1) Bernardin de Busto, *Ser. 1 de nomin. M.*

rapport à celle qui fut faite de Notre-Seigneur par un de ses Apôtres, d'où s'est ensuivi le salut du monde qui est d'ordinaire signifié par l'Égypte. De plus, il est dit en la Genèse (1) que Pharaon changea le nom de Joseph et qu'il le nomma en langue égyptienne *Sauveur du monde*. Il est donc véritable que, si c'est un glorieux titre à Rachel d'avoir été mère de Joseph, il n'approche en rien de celui qui appartient à la Bienheureuse Vierge, Mère de celui qui est véritablement Sauveur, et de Rachel, et de Joseph même, et de tout l'univers. » Ainsi parle N. Fouquet (2), d'accord avec les meilleurs interprètes qui considèrent Joseph « curateur de l'Égypte » comme une figure de Jésus-Christ. Devenu ministre de Pharaon, non sans avoir passé par les angoisses de la persécution, Joseph prémunit l'Égypte contre la famine qu'il avait prédite, en réunissant d'immenses provisions de blé, pendant les années fertiles. L'abondance fut si grande que la Sainte Écriture, employant une hyperbole pour la caractériser, l'égalé au sable de la mer : *Tantaque fuit abundantia tritici, ut arenæ maris cœquaretur...* (Gen. XLI, 49). Magnifique image des grâces amassées par Notre-Seigneur, pendant son ministère visible, pour préserver l'humanité d'une disette plus redoutable que celle des Égyptiens!

Mais si Joseph est le « sauveur du monde », quelle gloire n'en revient pas à sa mère Rachel? L'humanité est redevable à la mère de tout grand homme. Combien Rachel eût été plus enthousiaste encore à la nais-

(1) *Vertitque nomen ejus, et vocavit eum lingua ægyptiaca, Salvatorem mundi.* XLI, 45.

(2) P. 229, 231.

sance de son premier fils, si elle avait pu lire dans l'avenir, et comme elle aurait mieux compris la signification prophétique du nom qu'elle lui donnait (Gen. XXX, 23-24). *Filius accrescens Joseph!* dira plus éloquemment Jacob dans son admirable testament (Gen. XLIX, 22).

Alors quelle n'est pas la grandeur de Marie, la vraie Rachel, mère du vrai Joseph (1)? On comprend l'exclamation de Bossuet (2), empruntant les paroles d'Eusèbe d'Emèse : « Réjouissez-vous, Mère bienheureuse, qui avez enfanté le salut aux hommes. Vous recevez, la première, vous recevez seule, celui qui a été promis depuis tant de siècles à tout l'univers; vous devenez le temple de la Divinité; et ce Jésus, ce divin Sauveur, l'espérance du genre humain, la gloire de toute la nature, le bien commun de tous les hommes, est à vous par un titre particulier. »

Le grand orateur tirait ensuite cette conclusion : « Si Jésus a été donné à la Sainte Vierge d'une façon singulière et incomparable, si l'alliance est particulière et sans exemple, serons-nous téméraires d'avancer que la grâce de la Rédemption a dû lui être appliquée avec un privilège incommunicable? Puisque Jésus est son Sauveur, elle doit être séparée avec les autres; mais, puisque Jésus est son Fils, elle doit être séparée avec une prérogative extraordinaire; et ne sera-t-il pas permis de penser de la Sainte Vierge quelque chose qui soit unique? »

(1) *Rachel speciosa et amabilis super omnes mulieres Deo Patri, quæ peperit verum Joseph.* Ernest, arch. de Prague, in *Mariali*, cap. 80. — *Rachel, quæ genuit Joseph (id est) Christum Salvatorem mundi.* Bernardin de Busto, *Ser. 1 de nominat.* B. M. V.

(2) *Ser. de 1668.* (Lebarq, V. p. 391.)

Ce privilège unique, Bossuet l'avait déjà défini dans un sermon précédent (1) : « Si, en qualité de Mère de Dieu, elle est choisie par la sagesse divine pour faire quelque chose de singulier dans la conception de Jésus, n'était-il pas juste, fidèles, que Jésus aussi, réciproquement, fît quelque chose de singulier dans la conception de Marie? Après cela, qui pourrait douter que la conception de cette Princesse ne soit séparée de toutes les autres? »

Ziegelbauer (2) exprimait les mêmes pensées, en suivant de près la comparaison avec Rachel. Marie, disait-il, a porté dans son sein Celui qui a comblé de grâces les hommes affamés. Comment imaginer qu'il n'a pas fait pour sa Mère quelque chose de plus (3)? Il convenait qu'il empêchât sa Mère de tomber dans la disette, même un instant, et qu'il lui épargnât toute espèce de famine. Jamais donc le froment de la grâce n'a manqué à Marie; il lui a toujours été donné en abondance : *Ave, gratia plena!*

**Tota pulchra es, amica mea,
Et macula originalis numquam fuit in te.**

CES paroles appartiennent au dithyrambe de l'Époux du Cantique, dont nous avons parlé déjà : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (IV, 7).

(1) *Ser. de 1656*. — Ayant déjà cité le passage en question, nous donnons ici la première rédaction, d'après Lebarq, t. II, p. 253, note.

(2) P. 326-328.

(3) Il est à noter que le ministre de Pharaon ne traita point ses frères comme le reste des mortels. *Gen. XLII, 25; XLIV, 1*.

Elles sont à la fois un résumé et un renchérissement. *Quam pulchra es, amica mea! quam pulchra es!* s'écrie l'Époux au début de l'éloge qu'il va poursuivre en détail (1-6); et, après l'avoir achevé, il reprend la première exclamation, mais avec plus de force : Vous êtes *toute* belle et rien ne peut déplaire en vous.

Il ne manque pas d'interprètes qui voient dans l'Épouse une figure de la Sainte Vierge; et l'Église autorise cette accommodation, par l'usage qu'elle en fait dans la liturgie. Le texte particulier dont il s'agit ici devait attirer les regards des dévots de l'Immaculée Conception. N. Fouquet nous semble un écho fidèle de la tradition, quand il écrit (1) : « On tire de ce passage qui est attribué par l'Église à la Bienheureuse Vierge un des arguments de son Immaculée Conception, pour ce que si Dieu, qui est la vérité éternelle, a dit par la bouche d'un prophète, longtemps avant la naissance de la Vierge, qu'il n'y avait aucune tache en elle, c'est-à-dire aucun péché, ces termes généraux excluent aussi bien le péché originel que le péché actuel, duquel on n'a jamais douté. »

Pour l'honneur de Dieu, disait saint Augustin (2), quand on parle du péché, je ne veux pas qu'il soit question de la Sainte Vierge Marie. Car « nous savons, continue-t-il, qu'elle a reçu une surabondance de grâce pour vaincre en tout et partout le péché, parce qu'elle a mérité de concevoir et d'enfanter Celui qui manifestement n'a pas de péché ».

Plus précise dans les termes est encore l'affirmation

(1) P. 232.

(2) *De Natura et Gratia*, cap. 36. n. 42. (M. 44, 267.)

de Raymond Jordan (1) : « *Tota pulchra es, Virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto; et macula peccati, sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te, nec umquam fuit, nec erit.* O Vierge très glorieuse, vous êtes toute belle, non pas en partie, mais absolument, et la tache du péché, soit mortel, soit véniel, soit originel, n'est, ni n'a jamais été, ni ne sera jamais en vous. »

De cette pensée à l'idée d'insérer le mot *originalis* après *macula* dans le texte du Cantique, il n'y avait pas loin. C'est ce que fit Léonard de Nogarolis dans son grand Office de l'Immaculée Conception. Cette addition, que consacre encore la liturgie actuelle (2), a passé dans notre Petit Office : on voit maintenant pour quelle juste raison.



(1) *De contempl. Virg.*, p. 2, c. 3. (S. 4, 878.)

(2) *Off. I. C. ad Laudes, Antiph. 1.*



VÊPRES

S I Marie est immaculée dans sa Conception, c'est parce qu'elle doit concevoir le Fils de Dieu, sauveur du monde. Son premier privilège dans l'ordre des temps est une conséquence de son élection à la Maternité divine. Le poète a donc le droit de célébrer ici l'Incarnation.

Marie est figurée par le cadran miraculeux d'Achaz. En elle le Soleil de justice s'abaisse au-dessous des neuf chœurs angéliques, le Verbe voile sa divinité. — Mais si Marie doit porter, comme l'aurore, le soleil dans ses flancs, cette nouvelle aurore sera éclairée, brillante des rayons de l'astre divin. Ainsi Marie est préservée de l'ombre du péché, à cause des mérites de Jésus-Christ. — L'Incarnation, source du privilège originel de Marie (*lilium inter spinas*), cause de son triomphe sur Satan (*serpentis conterat caput*) et de son rôle parmi les hommes (*errantes collustrat*) communique à la Vierge Mère une beauté pareille à celle de la lune qui reflète la splendeur du soleil.

Salve!

S AINT Paul, à la fin de son épître aux Romains, leur recommande d'honorer divers personnages qui ont bien mérité de leur Eglise : *Salutate*, saluez-les, c'est-à-dire ayez, pour ces bienfaiteurs, de la vénération et de l'amour. En particulier, l'Apôtre prescrit de saluer Marie, parce qu'elle a beaucoup travaillé pour les chrétiens : *Salutate Mariam, quæ multum laboravit in vobis* (Rom. XVI, 6). Qui était cette Marie, dont il fait

si grand cas? Sans doute une juive d'origine, probablement une diaconesse qui, à Rome, s'était dévouée aux œuvres de charité ou à l'enseignement des néophytes (1).

Le nom de cette pieuse dame devait, dans la littérature chrétienne, provoquer un rapprochement entre la bienfaitrice particulière des Romains et la bienfaitrice universelle des hommes. Cela n'a pas manqué, et nous pouvons citer cet *a fortiori* du franciscain Nicolas de Lyre ou Lyranus (2) : « *Si illa Maria salutanda erat, quam Apostolus admonebat, quia multum laboraverat, quanto magis benedicta Virgo Maria, quæ ultra omnes pro nostra salute laboravit. S'il fallait saluer cette Marie, parce que l'Apôtre disait qu'elle avait beaucoup travaillé, combien plus devons-nous honorer la bénie Vierge Marie, qui, plus que tous, a peiné pour notre salut.* »

Cette remarque vient bien à point, au moment où le souvenir de l'Incarnation du Verbe va nous remettre en mémoire, à côté des mystères joyeux et glorieux de la vie de Marie, tant de circonstances douloureuses de sa divine Maternité. N'oublions pas les gémissements de la Mère des douleurs. Ayons, au contraire, devant les yeux, tous les travaux qu'elle endura pour notre salut, de la crèche à la croix et du cénacle à la tombe, afin que notre piété, loin de se lasser, augmente à mesure que se dérouleront les hymnes du Petit Office. *Salve, sancta parens!* Honneur à vous, ô sainte Mère de Jésus et la nôtre!

(1) Cornely, S. J. *in h. L.*, p. 775.

(2) Cité par Ziegelbauer, p. 338.

Horologium, quo retrogradatur

Sol in decem lineis, Verbum incarnatur :

Homo ut ab inferis ad summa attollatur,

Immensus ab angelis paulo minoratur.

L'IDÉE de l'Incarnation étant ici une idée maîtresse, le poète ne se contente pas d'une allusion; il y met toute une période et un quatrain entier. Les images qu'il emploie ont de la grandeur et se poursuivront par des images connexes jusqu'à la fin de l'hymne. Cette sorte d'unité, à laquelle il ne nous a pas habitués, donne à sa pensée plus d'ampleur que jamais.

Nous voyons d'abord une figure de l'Incarnation dans le miracle produit sur le cadran solaire d'Achaz (1). La quatorzième année de son règne, le saint roi Ezéchias tomba gravement malade. Le prophète Isaïe vint lui annoncer qu'il mourrait; mais le moribond pria le Seigneur avec tant de confiance et d'humilité, que le messager inspiré reçut l'ordre de retourner sur ses pas et de promettre au roi la guérison. Dieu lui prolongeait la vie de quinze ans. Ezéchias demanda un signe et, pour garantir la promesse divine, Isaïe fit reculer l'ombre de dix degrés sur le cadran construit par Achaz : *Invocavit itaque Isaias propheta Dominum, et reduxit*

(1) J. Nouet, *L'homme d'oraison*, Médit. sur le mystère de l'Annonciation, 2^e point.

umbram per lineas quibus jam descenderat in horologio Achaz, retrorsum decem gradibus (1).

Si l'on veut comprendre la comparaison qui est faite de cet événement avec le mystère de l'Incarnation, il faut se souvenir que le Psalmiste mettait la gloire de l'homme à se trouver, dans l'ordre de la création, immédiatement au-dessous des anges : « Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur » (Ps. VIII, 6), et que saint Paul se sert de termes semblables, pour exprimer les abaissements du Fils de Dieu, quand il dit que Jésus a été rendu pour un peu de temps inférieur aux anges (Heb. II, 9).

Or, si les anges sont divisés en trois hiérarchies de trois chœurs chacune, les hommes, venant après eux, sont donc placés au dixième degré de la création, et Jésus-Christ, fait homme, alors qu'il était au-dessus des anges (Heb. I), est donc descendu, comme l'ombre solaire, de dix degrés. Cette ombre figure d'autant mieux Jésus-Christ que la divinité en lui s'est assombrie, pour ainsi dire, par le revêtement d'une chair mortelle : *Universitatis Dominus servilem formam, obumbrata majestatis suæ dignitate, suscepit* (2).

Dans cette explication, quelle place est laissée à la Sainte Vierge? Qui n'a deviné déjà que son rôle est figuré par celui du cadran? De même que le cadran d'Achaz présente aux yeux d'Ezéchias les rayons du soleil, miraculeusement déviés et abaissés, ainsi Marie

(1) IV Reg. XX, 1-11; Isa. XXXVIII, 1-8. — Vigouroux, Dictionnaire de la Bible, art. *Ezéchias* et *Cadran*.

(2) S. Léon pape, *Ser. 2 de Nativ. Domini*. (M. 54, 195.)

offre à l'humanité la gloire du Soleil de justice voilée et comme déchu sous la forme d'un tout petit enfant : *Horologium Achaz regis, per quam transivit Sol ipse homo factus* (1). Et, de même que le recul de l'ombre solaire jusqu'au dixième degré annonça au roi moribond qu'il serait guéri, ainsi l'abaissement du Fils du Très-Haut jusqu'au rang de fils de Marie promit à l'humanité malade qu'elle serait sauvée : *Horologium ad cujus decimam lineam reversus est Sol justitiæ, Filius Altissimi, ut sanaretur homo* (2).

Cette condescendance du Verbe est d'autant plus admirable, qu'elle nous tire de la plus profonde bassesse pour nous élever au ciel : *Homo ut ab inferis ad summa attollatur*. L'ange déchu n'a pas été relevé, et cependant l'ange était supérieur à l'homme. Il est vrai que l'ange tomba par sa propre malice, s'étant tourné contre Dieu par un acte personnel et libre de sa volonté, tandis que l'homme, entraîné par la malice du démon, ne fut personnellement coupable qu'en Adam. Il est vrai encore que toute la société des anges ne s'est pas détachée, d'un seul coup, du service de Dieu et que tous n'ont pas été rebelles, tandis que toute la famille humaine a désobéi au Créateur dans la personne de son patriarche, et que sans la rédemption nous étions tous exclus du ciel. On comprend donc que Dieu ait fait éclater sa justice dans le châtiement des anges et briller sa miséricorde dans le salut des hommes. Il reste pourtant que cette miséricorde s'applique aux dernières des créatures raisonnables et

(1) S. Antonin, *Summa*, p. IV, tit. 15, c. 38, § 4.

(2) *Ibid.*, c. 19, § 6.

qu'elle ne pouvait descendre dans un plus profond abîme de misère morale; car, si Jésus-Christ nous a sauvés d'abord du péché originel, mal commun de l'humanité et source des autres fautes, de combien de péchés, personnels ceux-là et doublés d'ingratitude, n'a-t-il pas en même temps payé la rançon? Dieu, à quelle profondeur il vous a fallu descendre pour nous relever!

Mais aussi à quelle hauteur vous nous avez portés! Votre grâce nous a donné des ailes pour atteindre jusqu'aux trônes laissés vides par les anges dissidents : *Homo ut ab inferis ad summa attollatur*. Au lieu de l'enfer, le ciel devient notre demeure, pourvu que notre liberté se plie aux motions de votre prévoyant amour. Ainsi vous êtes descendu du ciel jusqu'à notre bassesse, mais c'était pour nous élever jusqu'à votre grandeur : *Humanatur Deitas, homo divinatur* (1).

N'oublions pas que Marie Immaculée a reçu la plus belle part des grâces du Sauveur, qu'elle a été rachetée d'une manière encore plus admirable que nous, *sublimiori modo redemptam*. Alors, il nous sera facile de comprendre que le Verbe, dans ses abaissements s'étant porté vers sa Mère d'un élan plus généreux (2), l'a dû ravir aussi dans une ascension plus puissante. Le Fils de Dieu s'est abaissé au-dessous des anges pour élever sa Mère au-dessus d'eux.

(1) *Hymn. de Nativ. Dom.* XIII^e s. Du Ménil, p. 49. — S. Augustin (?), *Ser. 3 de Tempore* (M. 39, 1997) : *Factus est Deus homo, ut homo fieret Deus*.

(2) *Primogenita redemptoris filii sui Jesu fuit beata Virgo et plus pro ipsa redimenda venit, quam pro omni alia creatura*. S. Bernardin de Sienne, *de Evangelio*, ser. 51, a. 3, c. 3.

Solis hujus radiis Maria coruscat.

UN cadran solaire ne peut avoir d'utilité que s'il est exposé au soleil. Il faut que les rayons de l'astre viennent l'inonder de lumière pour que l'ombre du style se détache nettement sur l'échelle des degrés. Telle est donc la condition de cet instrument, qu'il répond d'autant mieux à sa fin que plus grand est son éclat. Raison nouvelle d'y voir une figure de Marie qui devait, à cause de sa Maternité divine, obtenir une gloire si grande. Personne ne fut frappé de plus près ni aussi directement des rayons du Soleil de justice (1).

« Plus une créature est rapprochée de Dieu, plus sa dignité est grande, plus sa supériorité sur les autres est incontestable. Or, ce qui est le plus rapproché de Dieu, ce qui lui est le plus étroitement uni, c'est la nature humaine de Jésus-Christ, puisqu'elle est la propriété personnelle, la propre nature du Fils de Dieu lui-même. Par conséquent, cette nature possède la dignité la plus élevée à laquelle puisse être promu un être créé. Le Christ, l'Homme-Dieu est donc l'idéal, le principe suprême de toute grandeur, de toute dignité. Plus les liens par lesquels une autre créature est unie à lui sont étroits, plus aussi est élevée la dignité de cette créature. Or, parmi toutes les créatures, laquelle fut plus étroitement unie au Fils de Dieu fait homme que Marie *de qui est né Jésus qui est appelé le Christ* (Matth.

(1) *In qua primo apparuit illuminatio Solis, id est Christi, per copiam gratiæ.*
Saint Thomas, 1a. 2, q. 103, a. 3, 4o.

I, 16)? ... L'Ange de l'Ecole a défini cette merveilleuse union, en disant que la Sainte Vierge a contracté avec le Christ, comme homme, des liens de consanguinité, et avec Jésus-Christ, comme Dieu, des liens d'affinité; et qu'ainsi, par son action maternelle, elle a touché aux confins de la divinité.

» Si le degré d'union avec Jésus-Christ, dont la gloire est véritablement infinie à cause de la divinité de sa personne; est la mesure de la grandeur et de la dignité d'une créature quelconque, et si de toutes les créatures aucune n'est aussi intimement unie avec le Sauveur que la Très Sainte Vierge, son auguste mère, celle-ci doit nécessairement avoir part à la gloire du Christ. La gloire et la dignité de Marie seront en quelque sorte infinies, puisque la gloire et la dignité de la mère sont inséparables des prérogatives du fils. Jésus-Christ est le plus élevé parmi les fils, puisqu'il est le Fils de Dieu, et Marie est la plus élevée parmi les mères, puisqu'elle est la Mère de Dieu (1). »

Consurgens aurora, in conceptu micat.

L'EXPRESSION *aurora consurgens* ayant été appliquée par la Vulgate à l'Epouse du Cantique (VI, 8), on comprend que les commentateurs et les orateurs sacrés l'aient, à leur tour, appliquée à la Sainte Vierge. C'est une image superbe et qui convient admirablement à la

(1) Morgott, *Mariologie de saint Thomas d'Aquin* (trad. Bourquard), Vivès 1881, pp. 69-72.

Mère de Dieu. Quand l'aurore se lève, elle est déjà toute pénétrée des rayons du soleil et elle grandit en éclat, à mesure que l'astre monte à l'horizon. Avant-courrière du soleil, elle semble l'apporter au monde, alors qu'elle n'existe que par lui. Elle marque la fin de la nuit et le commencement du jour. Ainsi Marie, au moment de sa Conception, est déjà brillante de la lumière de Jésus-Christ, astre divin dont elle annonce le lever; et, à mesure qu'elle approche de l'instant où Jésus-Christ s'incarnera en elle, elle voit grandir et s'épanouir sa propre beauté.

« Elle est une aurore, nous dit Richard de Saint-Laurent, parce que, semblable à l'aurore qui prévient en se levant le lever du soleil et doit pourtant toute sa lumière au soleil qu'elle devance, Marie a prévenu, par sa naissance, la naissance humaine du Christ, mais cependant elle a reçu de la divinité toute sa splendeur. *Ortum solis prævenit ortu suo, licet illuminetur a sole post eam resurrecturo; præcessit enim ejus nativitas humanam Christi nativitatem, sed a divinitate totum suscepit splendorem* (1). »

« Elle est une aurore qui se lève, dit Bellarmin, parce qu'étant la Mère de Jésus-Christ, Soleil de justice, elle a été le commencement de notre salut et la transition entre la nuit de la loi et le jour de la grâce (2). » —
« Elle est vraiment une aurore *qui se lève*, parce qu'à son lever elle n'est pas tombée dans le péché... comme

(1) *De laud. Virg.*, lib. VII, p. 466. — Cp. Alain de l'Isle, *in Cant.* VI. (M. 210, 94.)

(2) *Conc. de Nativ. B. V.* : *Maria ut aurora consurgens apparuit, quæ Mater Christi justitiæ Solis existens, et nostræ salutis exordium, et media inter legem et gratiam, hoc est, inter noctem et diem fuit* (p. 344).

nous, malheureux, qui naissons fils de la colère (1). »

« Comme l'aurore aux belles teintes de rose, ainsi vous avez apparu au monde, ô Marie! quand vous avez prévenu la splendeur du vrai Soleil par le rayonnement d'une telle sainteté qu'on aurait dit le jour du salut, le jour du pardon, le jour que le Seigneur a fait et que votre amour avait mérité d'ouvrir. Heureuse aurore, vous étiez la messagère d'un heureux jour. Une telle aurore ne pouvait convenir qu'à ce jour! Et comme vous avez bien rempli les fonctions de l'aurore! Car le Soleil de justice qui devait sortir de vous, devançant son lever par une irradiation merveilleuse, fit passer en vous abondamment les rayons de sa lumière qui vous permirent de chasser les puissances de ténèbres introduites par Ève; et c'est ainsi que vous avez apporté au monde le Soleil désiré par toutes les nations (2). »

**Lilium inter spinas, quæ serpentis conterat
Caput...**

NOUS avons déjà étudié plus haut le symbole du *lis entre les épines*. Qu'on nous permette seulement de prouver que le rappel de cette image n'est pas déplacé ici. Faisons plutôt attention à la chose signifiée qu'au signe, et nous comprendrons que le poète, sans plus chercher des métaphores suivies, a voulu montrer

(1) Hugues de Saint-Cher, in *Cant. VI : Aurora consurgens, quia in ortu suo non cecidit in peccatum... sicut nos miseri, qui filii iræ nascimur*. (S. 9, 954.)

(2) Saint Bernard ou l'abbé Egbert de Schönau. (M. 184, 1012.)

une fois encore que Marie triomphe de Satan par son Immaculée Conception. « Elle est, dit-il, pareille au lis entre les épines (traduisez : immaculée), pour qu'elle puisse briser la tête du serpent. » Le subjonctif *conterat* est mis là pour exprimer le but. Il fallait que Marie fût immaculée pour broyer la tête du démon.

C'est bien la pureté parfaite que signifie le lis au milieu des épines : *Lilium purissimum, in medio spinarum inventum* (1). Selon saint François de Sales, « le lys, parmi les fleurs, paroist ne rien avoir d'abject. Aussi n'ay-je onques leu en l'Escriture qu'elle l'ayt employé pour figurer autre chose que la perfection; ce qui ne se trouve point de tout le reste des creatures... Entre toutes les creatures raysonnables il n'y a que la Sainte Vierge qui ayt eu toutes sortes de biens en elle sans aucun meslange de mal, car elle a esté seule exempte de toutes tares et souilleures de péchés et imperfections. Elle seule a esté toute pure et *toute belle* sans que jamais elle se soit flestrie ni fanée (2). » Cette pureté fut telle que Marie ne subit même pas l'influence du milieu où elle vivait. Fille des hommes, elle ne porta point la tache commune de l'humanité. Que de périls cependant menacent la fleur! Combien facilement un lis est blessé par l'aiguillon des épines! *Quanta videntur imminere pericula floribus! Quam facile spinarum aculeis lilium perforatur* (3)! Mais non, la Vierge immaculée n'a pas même été touchée par les épines qui l'entourent et qui représentent la progéniture d'Adam.

(1) S. Sabbas, *in Mœneis*, 29 janvier.

(2) *Ser. pour le Dim. des Rameaux*. T. X. (Annecy), p. 344.

(3) S. Bernard, *Ser. in Nativit. B. V. M.* (M. 183, 447).

Et c'est là sa victoire sur le démon, sur le serpent tentateur à qui elle échappe complètement et dont elle brise à jamais l'orgueil.

La raison dernière de son triomphe est l'Incarnation du Verbe qui la prend pour Mère. Il faut le redire ici pour rester dans l'idée générale de l'hymne. Si Marie écrase la tête du serpent, c'est avec son Fils et par son Fils. Si elle est un lis immaculé, c'est parce que le divin jardinier l'a préservée de l'atteinte des épines, qui devaient, sans ses soins jaloux, l'étioler et l'étouffer.

Pulchra ut luna, errantes collustrat.

Si le *lis entre les épines* était de nature à dérouter quelque peu notre pensée, nous voici ramenés à l'idée de lumière et de lumière empruntée, en même temps qu'au texte du Cantique (VI, 9) : *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, pulchra ut luna?* L'hymnographe ne poursuit pas : *éclatante comme le soleil, electa ut sol*, comme d'autres l'ont fait (1), parce que, dans son plan, le soleil doit représenter le Verbe incarné et qu'une seconde application du symbole, ici, viendrait à faux. Il importe, au contraire, que la lumière dont brille Marie soit regardée comme un reflet du Soleil de justice; c'est pourquoi il est habile de comparer son éclat à celui de la lune : *Sicut luna suum lumen recipit a sole... ita tu a Sole justitiæ filio tuo illuminaris*,

(1) Innocent III, *Ser. 28 de Sanctis*. (M. 217, 585.)

comme la lune reçoit sa lumière du soleil... ainsi vous êtes irradiée par votre Fils, le Soleil de justice (1); *luna quia a Sole tota illuminata, et accepti luminis refusiva* (2), quand la Lune nous éclaire, sa lumière nous vient en réalité du Soleil dont les rayons la font resplendir à nos yeux. « Comme la lune illumine la nuit, ainsi la Bienheureuse Vierge nous éclaire par ses exemples; en mettant au monde le Soleil de justice, elle chasse les ténèbres de notre ignorance, et de même que la lune prend sa lumière du soleil, ainsi la Vierge tient son éclat de l'amour du vrai Soleil : *Sicut luna noctem irradiat, ita beata Virgo exemplo nos illuminat; Solem justitiæ pariendo, tenebras nostræ ignorantie eliminat. Et sicut luna illuminatur a sole, sic Virgo illustratur veri Solis claritate* (3). »

Mais l'astre des nuits ne se présente pas toujours à la terre avec la même plénitude d'éclat; il est sujet à des changements où les anciens voyaient un défaut (*defectus*). Sur ce point, la comparaison avec Marie n'est plus exacte; Marie n'a pas subi ces vicissitudes dans la possession de la grâce, encore qu'elle ait constamment grandi et progressé aux yeux de Dieu et des hommes : *Sine defectu sui coruscat, cælestibus illustrata fulgoribus* (4). Il faut ne la comparer qu'à la lune dans son plein, dans toute sa beauté rayonnante (5).

(1) Bernardin de Busto, *Ser. 2 de Assumpt.*

(2) S. Bonaventure (?), *Ser. 1 de B. M. V.* (Lyon, 1668, t. III, p. 365.)

(3) Alain de l'Isle, *in Cant. VI.* (M. 210, 94.)

(4) S. Jérôme (?), Lettre à Paule et Eustochium, sur l'Assomption. (M. 30, 130.)

(5) *Luna plena, quando vocata est ab angelo gratia plena, et maxime quando imprægnata est Filio Dei, opere Spiritus Sancti; et a Sole justitiæ plenissime illustrata.* Richard de Saint-Laurent, *De laudibus Virg.* lib. VII, p. 458.

Cette citation nous ramène à l'idée de l'Incarnation.

Cette observation faite, nous aimons à redire la poétique prière de saint Bernard : « O Marie! vous êtes appelée belle comme la lune, dans une comparaison bien juste; car, seule parmi les astres, très semblable au soleil et gracieuse sous sa blancheur d'argent, la lune brille plus que toutes les étoiles du ciel; et vous, image très expressive du Soleil, parmi des milliers d'Astres qui entourent Dieu, vous l'emportez dans le Ciel par l'éclat glorieux de votre pureté virgineale. La lune, pénétrée par la lumière solaire, éclaire notre nuit; et vous, par les magnifiques exemples des vertus que Dieu mit en votre âme, vous nous engagez à vous suivre, et ainsi, vous illuminez notre nuit; car celui qui a rencontré vos voies, ne marchera pas dans les ténèbres, mais trouvera la lumière de vie (1). Vous êtes donc belle comme la lune et plus belle que la lune, parce que vous êtes toute belle, et sans tache, et sans ombre de vicissitude. »

**Ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens,
Et quasi nebula texi omnem terram.**

C'EST sans doute pour produire un effet de contraste que le poète du Petit Office accumule, à l'Heure de *Vêpres*, qui correspond à la chute du jour, les images de lumière et de rayonnement. Ce contraste, déjà marqué dans la plus ancienne rédaction que nous

(1) Ces mots suffisent à expliquer le texte : *Errantes collustrat*. (Voir M. 184, 1012.)

connaissions (1), est impossible à nier devant le texte moderne. Ici rien que des idées de lueur et d'éclat : le cadran solaire brillant sous les feux de l'astre-roi, l'aurore à son lever, le lis lumineux, paraissant comme une étoile dans l'ombre des épines, la lune éclairant tous les chemins de la terre. Ces comparaisons nous donnent l'impression de la beauté éclatante dont Marie fut revêtue par son divin Fils.

Pour accentuer cette impression d'ensemble, le verset, emprunté à l'*Ecclésiastique* (XXIV, 6), rappelle la création de la lumière par le Verbe de Dieu — au moins dans le texte de la *Vulgate* — : *Ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram*; c'est moi qui ai fait lever dans le ciel une lumière inextinguible, et qui ai couvert toute la terre comme d'une nuée. D'après M. Fillion (in h. 1.), le second membre de la phrase fait allusion à la masse de vapeur qui enveloppa d'abord le monde : *Les ténèbres couvraient la face de l'abîme. Or, Dieu dit : Que la lumière soit faite. Et la lumière fut faite* (Gen. I, 2-3). Ainsi l'ordre des temps n'est pas observé dans notre texte, puisque les ténèbres ont devancé la lumière; mais il importe peu, l'*Ecclésiastique* voulant surtout montrer le pouvoir de la Sagesse divine, qui a créé les ténèbres aussi bien que la lumière : *Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre. C'est moi qui forme la lumière et qui forme les ténèbres* (Isa. XLV, 6-7). La grande idée, mise en avant, est que nous devons au Verbe de Dieu la lumière qui perça les ténèbres épaisses où l'univers était d'abord plongé.

(1) *Solis hujus radiis Domina fugetur — Tetra nox.*

Et, de même, nous devons au Verbe de Dieu la grande lumière qui, à l'apparition de Marie, s'est levée sur le monde enténébré. C'était l'aurore d'un jour indéfectible, l'aurore qui annonçait le règne éclatant du Soleil de justice. Ce Soleil envoyait, dès lors, ses rayons avant-coureurs. En d'autres termes, le Fils de Dieu qui avait décidé de s'incarner en elle, présidait à la Conception de Marie, et, songeant à sa propre naissance temporelle, il faisait d'avance, par la grâce, lumineuse et glorieuse la source naissante de sa vie humaine (1).



(1) Voir Bossuet, *ser. de 1656*. (Lebarq, II. p. 255).



COMPLIES

LA Sainte Vierge, par la Maternité divine (*Virgo florens, Mater illibata*, transition avec l'hymne de Vêpres), est devenue notre corédemptrice. Elle est maintenant au ciel Reine de clémence : c'est sa fonction dans le plan de Dieu. Ici description de l'appareil royal qui entoure Marie : *Stellis coronata*, etc.

Immense désormais sa puissance d'intercession. Mère de grâce, espoir des pécheurs, étoile de la mer, asile des naufragés, porte du ciel, salut des faibles, Marie peut nous mener à la vie éternelle, nous mettre au jour du paradis, nous faire voir ce Roi dont elle occupe la droite.

On l'en prie ; et la clause *Supplices offerimus* poursuit cette demande de salut.

Si nous songeons à ce pouvoir de Marie, nous concevons pour elle un grand amour : *Servi tui dilexerunt te nimis*.

**Convertat nos, Domina, tuis precibus placatus
Jesus Christus Filius tuus, — Et avertat iram suam
a nobis.**

DE même que nous avons à Matines expliqué les versets communs du Petit Office, il semble que nous devions, au début des Complies, dire un mot du verset initial propre à cette Heure. Ce verset est calqué sur celui du Bréviaire : *Converte nos, Deus salutaris noster, — Et averte iram tuam a nobis*, emprunté au

Psåume LXXXIV, v. 5, où le Psalmiste remercie Dieu d'avoir délivré le peuple juif de la captivité et souhaite la restauration de ce peuple en son ancien état. *Rétablis-nous, Dieu de notre salut; mets fin à ton ressentiment contre nous* : cette prière, il la formulait déjà, à peu près dans les mêmes termes, au moment du désastre national : *O Dieu, rétablis-nous; fais briller ta face, et nous serons sauvés* (Ps. LXXIX, 4).

Mais pourquoi le verset *Converte nos* prend-il place, dans le grand Office de l'Eglise, après le *Confiteor* des Complies? Les liturgistes y voient une suite naturelle de cette confession. Après que l'âme s'est avouée pécheresse et déclarée repentante, elle reconnaît que de Dieu seul peut lui venir la grâce de la conversion et du rétablissement dans la paix. « Le *Converte nos...* nous rappelle que Dieu est notre unique centre, que notre principal intérêt est de ne pas nous détourner de lui, mais que nous ne pouvons nous en rapprocher qu'avec le secours de sa grâce et par la fidélité à ses mouvements (1). » Lui seul brisera les fers qui nous retiennent captifs du péché et réparera les ruines de notre âme.

Bien qu'il n'y ait pas de *Confiteor* à Complies du Petit Office, le souci d'imitation y a introduit quelque chose de pareil au *Converte nos*. Seulement l'idée de la médiation mariale, qui doit remplir l'hymne suivante, fait adresser la prière à Notre-Dame. On lui demande d'apaiser par son intercession son Fils Jésus-Christ,

(1) Bacuez, *le Saint Office*, 4e édit., Paris, 1889, p. 429. — Voir Grancolas, *Traité de la Messe et de l'Office divin*, Paris, 1714, p. 357. — Il faut remarquer qu'à la Messe, après le *Confiteor*, on trouve un verset semblable, *Deus, tu conversus vivificabis nos*, tiré du même Psåume LXXXIV, 7.

afin que cet Homme-Dieu nous rétablisse dans l'amitié divine et détourne de nous la colère provoquée par nos péchés. Il n'est pas impossible que l'auteur s'inspire ici d'un passage de Jérémie (XVIII, 20), dont on a composé, d'ailleurs, une prière à la Sainte Vierge (1) : *Recordare quod steterim in conspectu tuo ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis*; Rappelle-toi comment je me suis tenu devant toi pour te parler en leur faveur, pour détourner d'eux ta colère.

Quoi qu'il en soit, le *Convertat nos* résume parfaitement l'hymne qui va suivre, et où Marie Immaculée se présente à nous, avec le titre de Reine de la clémence, à la droite du Roi des cieux, intercédant pour les pécheurs, les égarés et les faibles qui mettent leur espoir en elle. Ce rôle de corédemptrice a été décrit par le savant chartreux Denys de Ryckel (2), contemporain de notre auteur, en des termes qu'il faut citer : « De la très aimante Vierge, Mère du Christ, on peut dire qu'elle sauve le monde par l'excellence, l'héroïsme et le mérite de sa compassion, de cette compassion très fidèle et très douloureuse qui l'unit à la passion

(1) Recordare, Virgo mater Dei, dum steteris in conspectu Domini, ut loquaris pro nobis bona, et ut avertas indignationem suam a nobis. *In festo septem Dolorum B. M. V.*, offertorium.

(2) *De dignitate et laudibus B. V. Mariæ*. lib. II, a. 23. Opera minora (Tornaci, 1908), t. IV, p. 99. — Cf. *L'Immaculée Mère de Dieu Corédemptrice du genre humain* par le T. R. P. A.-M. Lépicié, Procureur général de l'Ordre des Servites de Marie, Turnhout, 1906. Ch. XIII, p. 100 : « Marie par le ministère qu'Elle prêtera dans le grand sacrifice, ne méritera pour Elle-même personnellement la rémission d'aucune faute, puisqu'Elle sera immaculée. Ce que la véhémence de son amour maternel lui fera acquérir, sera un surcroît extraordinaire de grâce, et après sa mort, la résurrection glorieuse, l'assomption, le couronnement au ciel, une toute-puissance d'intercession. »

de son Fils et qui lui fit obtenir la grâce suréminente de communiquer aux hommes par elle-même, c'est-à-dire par ses prières et ses mérites, la vertu et le mérite de la passion de Jésus-Christ. C'est elle aussi qui procure de nouveau la grâce du Christ à ceux qui l'ont perdue. Le sceptre de la miséricorde repose dans ses mains, *regnum misericordiæ ei commissum est*. Elle est donc le particulier et très sûr refuge des égarés, l'espoir des misérables, l'avocate et la réconciliatrice de tous les pécheurs qui recourent à elle. »

Salve!

LA septième et dernière salutation, adressée à Marie Immaculée par les lèvres chrétiennes qui récitent le Petit Office, doit être imprégnée de plus de tendresse et de suavité que toutes les autres. En effet, dans l'hymne de Complies où s'affirme la seconde raison du privilège originel de Notre-Dame, sa coopération au salut des hommes, il y a l'expression d'un sentiment de vive reconnaissance et de pieuse confiance envers notre corédemptrice. Jusqu'ici le poète, tout occupé de louer Marie, ne songeait guère à lui-même que pour s'exciter à l'admiration d'une telle grandeur; maintenant il joint la supplication à la louange, la demande nécessaire à l'enthousiasme désintéressé. Nous avons besoin du secours de notre Reine, de l'affection de notre Mère : Dieu même nous fait un devoir de songer au salut qui nous vient par Elle. On comprend alors que la pensée des périls que nous courons ici-bas et

l'espérance d'y échapper avec l'aide de Notre-Dame, fassent passer plus d'émotion que jamais dans notre dernier *Salve!*

Ce *Salve* nous remet en mémoire la belle antienne que chante l'Eglise pendant la plus grande partie de l'année liturgique. Il y a entre le *Salve Regina* et l'hymne de Complies des ressemblances surprenantes d'idées et de mots. De part et d'autre nous saluons une Reine de miséricorde et de clémence, une Mère de grâce et de douceur; nous exprimons l'espoir qui monte vers Elle du sein de la faiblesse et de la vallée des larmes; nous souhaitons qu'Elle nous montre enfin le fruit béni de ses entrailles et le Roi des élus. C'est donc avec toute la piété de notre âme que nous réciterons l'hymne finale, comme le *Salve Regina*, ces délices d'un saint Bernard et de tant d'autres.

Animons-nous enfin par cette réflexion attribuée à saint Pierre Damien: « Si quelqu'un saluait assidûment un grand ou un puissant, même d'humeur difficile et orgueilleuse, ce grand ne serait pas si peu généreux qu'il ne rendît le salut, vaincu au moins quelquefois par l'insistance de celui qui l'honore, suivant ce texte de l'Ecclésiastique : *Rougissez de votre indifférence devant ceux qui vous saluent* (XLI, 25). Est-ce que la Mère de miséricorde et la plus humble des femmes sera d'un caractère plus difficile? Loin de nous cette pensée. Elle nous rend notre salut, en nous accordant ses bienfaits. Il est suffisamment probable et croyable que si quelqu'un répétait souvent à la Bienheureuse Vierge la salutation angélique et bénissait le fruit béni de ses entrailles, il obtiendrait un jour comme récompense, de cette bénie Mère, la possession de ce fruit béni. »

Virgo florens, Mater illibata (1).

IL nous semble que ces deux appellations, qui se corroborent l'une l'autre, ne doivent pas être séparées dans notre commentaire. Elles ont l'avantage de nous ramener à l'idée de l'Incarnation et de la Maternité divine, qui remplissait l'hymne précédente et de poser un fondement solide à la médiation mariale que célèbre l'hymne présente : c'est, en effet, parce que Marie est Mère de Dieu qu'elle est bien placée pour servir de médiatrice entre lui et les hommes. Elles affirment ensuite, par la double antithèse de *Vierge féconde* et de *Mère virginale*, l'admirable intégrité de Marie : intégrité du corps, si nous nous en tenons à la lettre seule, intégrité de l'âme, à plus forte raison, si nous sommes attentifs à l'esprit que contient la lettre. Nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de montrer que la seconde intégrité est plus honorable que la première, et qu'elle convient donc *a fortiori* à la Mère de Dieu. L'honneur du Verbe exigeait que sa Mère jouît d'une virginité spirituelle parfaite et qu'elle fût exempte de toute tache, non seulement à l'heure de la maternité, mais dès l'origine. Il s'en faut que la perte de la virginité soit toujours condamnée par Dieu; avec les conditions requises elle rentre, au contraire, dans l'ordre de sa Providence; mais le péché originel ne sera

(1) *Virgo fecunda, Casta puerpera, Mater intacta*. S. Bernard, *Hom. 3 sup. Missus*. (M. 183, 75.)

jamais agréable à ses yeux (1). Que Marie en soit souillée, et vous devez admettre que Dieu la regarde alors avec colère : hypothèse inconcevable, même si l'on réduit ce déplaisir à un instant!

Cela dit, nous nous hâtons d'ajouter que la virginité maternelle ou la maternité virginale de Marie la place, comme son Immaculée Conception, dans un rang singulier qui sied à la médiatrice du monde : *Sola illibata inter matres* (2). Cette médiatrice a mérité la bénédiction qui revient aux mères et n'a pas perdu celle qui honore les vierges; en sorte que chez elle la virginité est rendue plus glorieuse par la fécondité, la fécondité par la virginité, et que l'une et l'autre s'éclairent mutuellement de leurs rayons comme deux astres : « *Ut longe gloriosior fiat et virginitas ex fecunditate, et ex virginitate fecunditas, ac mutuis sese radiis illustrare hæc duo sidera videantur* (3). C'est grand honneur d'être vierge; mais vierge-mère, c'est beaucoup plus glorieux de toute façon... Vraiment Marie n'a personne qui lui ressemble, ni avant elle, ni après elle, *nec primam similem visa est, nec haberé sequentem*. Considérons fidèlement ses privilèges et, sans aucun doute, nous concevons de l'admiration, bien plus, de la vénération, de la dévotion, de la consolation. (4) »

(1) V. P. de la Colombière, *2^e ser. pour le jour de la Conc. Immac.*, t. II (Grenoble, 1901), p. 184-185.

(2) S. Jean Damascène, *Hom. 2 de Nativ. B. V. M.* (M. G. 96, 692.)

(3) S. Bernard, *Ser. de 12 prærogativis*. (M. 183, 434.)

(4) *Ibid.*

Regina clementiæ.

PAR sa Maternité divine et par toutes les grâces qui l'accompagnent, entre autres son incomparable pureté, Marie occupe un rang à part dans la création et dans le plan du Créateur. Elle est placée entre Lui et les hommes, à une distance encore infinie de la divinité, puisqu'elle n'est que créature, mais à une distance presque infinie de l'humanité, puisqu'elle est la Mère du Créateur. Située entre ces deux infinis, Marie aura pourtant des liens très étroits avec la divinité et avec l'humanité, puisqu'elle est de même nature que les hommes, ses frères, et puisque le Verbe Incarné, son Fils, est de même sang qu'elle. Aussi personne n'a plus de titres à exercer une médiation entre Dieu et les hommes, sauf Jésus-Christ, que saint Paul a raison de considérer comme le médiateur unique : *Unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus* (I Tim. II, 5). En effet, Jésus-Christ, possédant les deux natures, humaine et divine, dans l'unité de personne, est seul capable d'opérer un rapprochement parfait entre la terre et le ciel. Nous ne donnons à la Sainte Vierge, ni le même rang, ni le même rôle. Mais, à un rang inférieur et dans un rôle plus modeste, elle servira d'intermédiaire de Jésus-Christ à nous. « Vous aviez peur, dit saint Bernard (1), d'approcher de Dieu le Père,... il vous a donné Jésus pour médiateur. Que ne peut obte-

(1) *Ser. in Nat. B. V. M.* (M. 183, 441.)

nir un tel Fils auprès d'un tel Père?... Mais peut-être qu'en Jésus vous redoutez la majesté divine, parce que devenu homme, il n'a pas cessé d'être Dieu. Voulez-vous encore un intermédiaire auprès de lui? Recourez à Marie; car en Marie, c'est la pure humanité, pure, non seulement de toute corruption, mais pure par l'unité de nature... Le Fils exaucera la Mère, le Père exaucera le Fils. Mes petits enfants, voilà l'échelle des pécheurs, voilà ma meilleure assurance, voilà toute la raison de mon espoir! »

Revêtue d'une fonction si singulière auprès de Jésus-Christ, Marie est assurément Reine et plus que Reine. Ce que font les épouses et les mères de rois auprès du monarque pour obtenir des faveurs, Marie le fait, avec combien plus d'intelligence et de pouvoir. Son intercession est voulue par Dieu et si bien ordonnée qu'elle est toujours efficace. Mais cette intercession s'adresse à la miséricorde plutôt qu'à la justice de Dieu. Marie est Reine, Reine de la clémence, *regina clemens* (1), reine de toute miséricorde, *regina totius misericordiæ* (2), reine très clémentine, d'une miséricorde inépuisable; *regina clementissima inexhaustæ misericordiæ* (3).

(1) S. Bernard, *Ser. 4 in Assumpt.* (M. 183, 430.)

(2) S. Bonaventure (?), *Ser. 2 de B. V. M.* (Lyon 1668, t. III, p. 366.)

(3) H. Suso, *cap. 16 Dialogi Sapientiæ.*

Stellis coronata.

MARIE est reine dans le ciel, où elle garde sa qualité de Mère de Dieu et où elle exerce sa miséricordieuse intercession. Pour nous donner plus de confiance encore, le poète du Petit Office nous décrit en traits saisissants l'appareil de gloire qui entoure là-haut notre médiatrice. A voir les honneurs qu'elle reçoit, peut-on douter de sa puissance? Une vision de l'Apocalypse fournira le premier trait. Au chapitre XII, saint Jean débute de la sorte : « Un grand signe parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil; la lune était sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. » *Et in capite ejus corona stellarum duodecim* (v. 1) : ces mots ont, sans aucun doute, été présents à la pensée de notre hymnographe, quand il a joint à *Regina clementiæ* l'expression *stellis coronata*.

Les interprètes de l'Apocalypse reconnaissent la sainte Eglise dans la femme céleste du chapitre XII; ils doivent admettre, cependant, que certains détails du portrait tracé par l'apôtre conviennent à merveille à la sainte Vierge Marie. Marie, du reste, est intimement unie à l'Eglise. « Ce qui relie Marie à l'Eglise — comme ce qui fait toutes ses grandeurs — c'est son rôle même de Mère de Dieu. En acceptant, avec pleine conscience de toute la portée de son acceptation, d'être la mère du Verbe, incarné pour sauver le monde, elle s'est associée à toute l'œuvre du Rédempteur; avec lui et par lui, toujours dans un rang secondaire, mais cepen-

dant toujours unie au médiateur, elle a vaincu le démon, obtenu la grâce, réconcilié l'humanité avec Dieu. Elle est, en même temps, devenue mère des hommes, et très spécialement des élus... Or, l'Eglise n'est sur la terre que pour continuer la même œuvre à laquelle Marie a coopéré (1)... »

Cette considération, avec les développements que nous ne pouvons transcrire ici, permet au P. de la Broise d'affirmer que les plus beaux traits du chapitre XII de l'Apocalypse conviennent à la Sainte Vierge mieux que par simple accommodation : « Le personnage immédiatement et directement présenté, c'est l'Eglise. Mais les traits sous lesquels elle est peinte sont ceux de la Vierge. S'il y a des différences, c'est que Marie est plus belle, plus grande, plus puissante, soit comme mère, soit comme triomphatrice (2). »

On peut donc « hardiment, avec la confiance de répondre à la pensée divine, attribuer à la Mère de Dieu les plus belles parures de la femme céleste », en particulier, la couronne de douze étoiles. Ces étoiles représentent les chefs des tribus d'Israël et les apôtres de la nouvelle loi. « Si Marie est couronnée de douze étoiles, c'est qu'elle est reine des patriarches et des apôtres, et, par eux, de toute la multitude des saints (3). »

« La piété peut librement, dit encore le P. de la Broise, choisir, parmi les grâces que Dieu lui a faites, ou parmi les merveilles du ciel et de la terre, les

(1) R.-M. de la Broise, *Mulier amicta sole*. (Etudes, 5 mai 1897, pp. 301-302.)

(2) *Ibid.*, p. 306.

(3) *Ibid.*, p. 307.

étoiles dont est formée la couronne de Marie. » Nous avons choisi comme lui, en raison du « symbolisme habituel de l'Écriture ». L'explication a l'avantage de cadrer parfaitement avec l'idée principale de l'hymne de Complies.

Saint Bernard a compté les étoiles à sa manière, les divisant en trois groupes de quatre prérogatives célestes, corporelles et spirituelles, *cæli, carnis, cordis* (1). Leur énumération nous jetterait trop en dehors de notre sujet qui est l'Immaculée Conception.

Le choix de Ziegelbauer (2) regarde au contraire uniquement ce mystère; malheureusement il s'appuie, en un ou deux points, sur des propositions qu'il faudrait prouver.

Si nous osions avancer une explication intermédiaire, on compterait quatre prérogatives avant l'Incarnation du Verbe : 1° Conception Immaculée; 2° Plénitude de grâce surpassant la grâce des saints; 3° Usage de la raison dès le premier instant; 4° Présentation au temple et vœu de virginité. Quatre prérogatives au moment de l'Incarnation : 1° Maternité virginale; 2° Union avec le Verbe; 3° Augmentation de grâces qui vont du Fils à la Mère; 4° Communication des grâces aux hommes (à saint Jean-Baptiste, par exemple). Quatre prérogatives après l'Incarnation : 1° Enfentement sans douleur et virginal; 2° Qualité de coopératrice à la rédemption; 3° Mort sans douleur, par amour; 4° Assomption.

(1) *Ser. de 12 prærogativis, n. 7.* (M. 183, 433.)

(2) P. 368-373.

Super omnes Angelos pura, immaculata.

REINE des patriarches et des apôtres, Marie est aussi Reine des anges. Elle ne peut leur servir de médiatrice, puisque nulle médiation n'a été instituée pour eux, les bons anges n'en ayant pas besoin et les mauvais étant incapables d'en profiter. Mais elle est vraiment leur reine, en vertu de sa maternité divine, comme nous l'avons montré en expliquant les mots *cœlorum Regina*. Nous avons prouvé ensuite, au sujet du titre *Domina angelorum*, que les anges ne pouvaient élever aucune protestation contre le domaine de Marie, pour cause d'indignité : son Immaculée Conception permet, en effet, aux bienheureux esprits de s'incliner sans rougir devant celle qui est exempte de tout péché. Voici l'occasion de faire un pas de plus et d'établir, non point seulement l'absence d'objection, de la part des anges, à la royauté de Notre-Dame, mais la supériorité positive de l'Immaculée sur le plus pur des séraphins (1).

Il est évident que la nature toute spirituelle des anges l'emporte sur la nature humaine de Marie et que, dans l'échelle des êtres, l'esprit qui peut se passer d'un corps se trouve par là plus proche de Dieu. Mais la fonction de Mère de Dieu est une autre manière de s'approcher de l'être divin, qui n'a pas été au pouvoir de l'ange ; car, à aucune créature angélique Dieu n'a pu dire, comme à la femme bénie entre toutes :

(1) *B. Virgo excessit Angelos... in plenitudine gratiæ quæ magis est in Beata Virgine quam in aliquo Angelo... S. Thomas, Exp. in Salut. Ang.*

« Je suis votre Fils; c'est vous qui m'avez enfanté (1). » Eh bien! qu'il nous soit permis de nous inspirer encore du même passage de saint Paul (Heb. I, 4-6) et d'ajouter qu'au moment d'introduire Marie dans le monde, Dieu commanda à ses anges de se courber devant elle. Les *ministres* du roi ne sont-ils pas tenus d'en révérencer la mère? Et celui qui est pur ne doit-il pas des hommages à une pureté qui le dépasse? Or, « la bienheureuse vierge Marie étant de toutes les créatures celle qui s'est rapprochée davantage de Dieu, puisque c'est Dieu lui-même qu'elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit, il était nécessaire que sa pureté surpassât d'autant plus celle des anges et des hommes, qu'elle était plus près de la source même de toute pureté (2). »

De plus, les anges n'ont pas été confirmés en grâce au premier instant de leur création; ils avaient le triste pouvoir de pécher et, de fait, beaucoup en ont usé. Au contraire, la Sainte Vierge fut tellement envahie par la grâce, dès le premier moment de son existence, qu'elle se trouva dans l'heureuse impossibilité de pécher, et par ce privilège, élevée en pureté au-dessus des anges (3).

Disons donc avec Richard de Saint-Victor, en des termes presque pareils à ceux de notre hymne: « *Supra Angelos est, quia eos in puritate supergreditur* (4). Marie est au-dessus des anges, parce qu'elle les surpasse en pureté. »

(1) S. Bernard, *Ser in Nativ. B. V. M. n. 12.* (M. 183. 444.)

(2) Louis de Grenade, *2e ser. pour la fête de la Conception* (Vivès, VI, p. 431).

(3) S. François de Sales, *Sermons recueillis* t. IX, (Annecy), p. 232, 252; *Traité de l'Amour de Dieu*, II, 6, t. IV (Annecy), p. 107.

(4) *In Cant., c. 39.* (M. 196, 517.)

Atque ad Regis dexteram stans veste deaurata.

CE vers est emprunté à peu près mot pour mot au psaume XLIV (v. 10) : « *Adstitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate* ; la Reine se tient à votre droite, en vêtements tissus d'or, couverte de broderies. » Ce psaume messianique chante les noces spirituelles de Jésus-Christ et de son Eglise. La noble fiancée que nous voyons ici debout à côté du Roi, à la place d'honneur, « c'est évidemment l'Eglise, limitée d'abord à la nation juive, tant que dura l'ancienne Alliance, puis devenant catholique et embrassant l'univers entier, Reine toute belle, toute sainte, toute parfaite. (Cf. Apoc. XXI, 9 et ss.). D'après une interprétation spirituelle dont l'exactitude est évidente, tout ce qui se dit ici à la louange de l'Epouse du grand Roi convient éminemment à Marie, et c'est pour cela que le psaume XLIV est récité à toutes ses fêtes (1). » Il nous plaît de noter cette interprétation qui repose sur les ressemblances, signalées plus haut, entre Marie et l'Eglise. Chose remarquable, dans l'Apocalypse qui, par certains côtés, est un mystique épithalame comme le psaume XLIV (XIX, 9), la femme qui représente à la fois Marie et l'Eglise nous est décrite presque dans le même appareil, sauf que la robe d'or du psaume est devenue, sous la plume du Voyant, l'éclat même du soleil : *Mulier amicta sole* (XII, 1. - Cp. XXI, 11). Dire

(1) Fillion, *in h. l.*

que Marie est revêtue du soleil, c'est, d'après saint Bernard (1), constater que Marie, « autant que le permet la condition de créature, et à l'union personnelle près, paraît toute plongée dans l'inaccessible lumière de la divinité. » — « Elle est, dit le P. de la Broise, revêtue du soleil, c'est-à-dire intimement unie à Dieu par les grandes choses que le Tout-Puissant a faites en elle, par les splendeurs de sa divine maternité, par ses ineffables relations avec toute la Trinité sainte (2). »

Affirmer que Notre-Dame est placée dans le ciel à la droite de son Fils, c'est lui donner le premier rang après l'humanité sainte du Sauveur et, par conséquent, la mettre au-dessus des anges. Car si Dieu n'a dit à aucun ange : Asseyez-vous à ma droite, mais a réservé cette place à son Fils, au Verbe fait chair (Heb. I, 3, 13), à son tour, le Verbe fait chair n'a pu mettre à sa droite aucune autre créature que sa Mère (Cf. Matth. XX, 23).

En un rang si élevé, quels sont les sentiments de Marie? De toute évidence, un grand amour de Dieu, son Fils, son bienfaiteur : « *Adstitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato, id est in spirituali amictu, caritatis fervore ornato*; la Reine se tient à votre droite en vêtements tissus d'or, c'est-à-dire dans le vêtement mystique d'une ardente charité (3). » Mais aussi un grand amour pour les hommes dont elle est la médiatrice auprès du souverain juge : *Adstat pro nobis supplex a dextris Filii vera Regina... pro devote pos-*

(1) *Ser. de 12 prærog.*, n. 3. (M. 183, 431.)

(2) *Etudes*, 1897, 2, p. 306.

(3) Denys le Chartreux, *De dignitate et laudibus B. V. Mariæ*, lib. I art. 31. *Opera minora*, t. IV, p. 59.

tulantibus, ad intercedendum contra indignationem Judicis (1); Reine véritable, elle se tient à la droite de son Fils et supplie en faveur de ceux qui lui adressent pieusement leurs demandes, pour apaiser la colère du Juge. »

Per te, Mater gratiæ (2).

APRÈS avoir bien établi la médiation de la Sainte Vierge entre les hommes et Dieu, après nous avoir réconfortés par le spectacle d'une gloire céleste, qui ne peut plus nous laisser de doute sur la puissance de Marie, l'auteur du Petit Office reporte enfin les yeux sur lui-même et sur la pauvre humanité qui a tant besoin de cette intercession. Il ne se contente pas, cette fois, d'un cri d'appel, isolé parmi des louanges. Sa supplication prend quelque étendue, un quatrain tout entier ou même deux quatrains, si l'on y ajoute la *recommandation* : *Supplices offerimus...* C'est, il est vrai, la conclusion de l'Office : après avoir célébré les grandeurs de Marie Immaculée, rien n'est plus juste, ni plus consolant que d'attendre ses faveurs.

Nous croyons saisir une intention de l'auteur dans le parallélisme bien marqué des trois vers :

*Per te, Mater gratiæ, dulcis spes reorum;
Fulgens stella maris, portis naufragorum;
Patens cœli janua, salus infirmorum...*

(1) S. Bernardin de Sienne, *Quadragesimale, ser. 52, a. 1, c. 3.*

(2) S. Bonaventure (?), *Laus B. M. V., XII.* — Richard de Saint-Victor, *Exp. in Cantic.* cap. 42. (M. 196, 524.)

Tandis que la première partie de chaque vers contient une affirmation générale et qui, à coup sûr, s'applique aux justes, la seconde est de nature à ranimer la confiance même des pécheurs. C'est comme si le poète disait : Marie est la procuratrice de la grâce dans les justes, et aussi la raison de l'espoir des pécheurs; étoile de la mer pour ceux qui naviguent heureusement, elle est encore le port de refuge pour ceux qui ont brisé leur barque; porte du ciel toujours ouverte à la sainteté, elle est la suprême ressource de la faiblesse. « En tout et partout, providence des malheureux, elle console nos terreurs, excite notre foi, confirme notre espérance, chasse la défiance, relève la pusillanimité : *In omnibus siquidem et per omnia providens miseris, trepidationem nostram solatur, fidem excitat, spem roborat, diffidentiam abigit, erigit pusillanimitatem* (1). »

Saint Bernard nous engage à honorer Marie et à la prier, parce que « c'est la volonté de Celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie. Cherchons la grâce, nous dit-il, et cherchons-la par Marie (2). » Saint Bernardin de Sienne n'est pas moins affirmatif : « Aucune grâce ne vient du ciel à la terre, qui ne passe par les mains de Marie; *Nulla gratia venit de cælo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ* (3). » La communication de la grâce s'opère par un triple progrès : elle va de Dieu au Christ, du Christ à la Vierge et de la Vierge à nous, dans un ordre parfait (4). Observons que les docteurs n'apportent aucune restriction : Marie

(1) S. Bernard, *Ser. in Nativ. B. M. V.*, n. 7. (M. 183, 441.)

(2) *Ibid.* n. 8.

(3) *Ser. 3 de nomine Mariæ*, a. 3, c. 2.

(4) S. Bernardin de Sienne, *Ser. de Annunt.*, a. 1, c. 2.

est mère de toute grâce, de la grâce première aussi bien que de la grâce seconde, de la conversion comme de la persévérance, du secours dans le voyage et de la béatitude au terme.

Dulcis spes reorum.

D'APRÈS ce que nous avons dit plus haut, si toutes les grâces de Dieu passent par les mains de Marie, un saint Paul ne lui est pas moins redevable de sa conversion qu'un saint Étienne de sa persévérance, un saint Augustin, de son changement de vie, qu'un saint Louis de Gonzague, de son innocence perpétuelle. Les pécheurs qui prétendent ne pas s'endurcir dans le péché, mais qui, déplorant la faiblesse de leur volonté, aspirent encore à se corriger, doivent donc mettre leur espérance en la Sainte Vierge. C'est par Elle qu'ils sortiront de leur triste état. Les saints ne veulent pas dire autre chose quand ils la nomment l'Espoir des pécheurs : *Peccatorum spes* (1), *Spes reorum* (2).

Ne confondons pas l'essence de la dévotion à Marie avec ce qui en est l'effet et le fruit. Qu'est-ce que le culte? Un acte de soumission devant l'excellence d'une personne qui nous est supérieure, une profession d'infériorité vis-à-vis d'elle. Rien n'empêche un pécheur de faire cette profession ni d'accomplir cet acte devant la Sainte Vierge. Trois sentiments peuvent naître en lui,

(1) S. Laurent Justinien, *Ser. de Annunt. B. V. M.* (P. 409.)

(2) S. Antonin, *Summa*, part. IV, tit. VII, cap. 2, § 5.

qui suffisent à constituer une vraie dévotion : un sentiment de respect pour la grandeur de la Mère de Dieu, un sentiment de confiance pour le pouvoir de la Médiatrice, un sentiment d'amour pour la bonté de la Mère des hommes. Quand à ces actes de respect, de confiance et d'amour s'ajoute, comme chez les justes, l'imitation des vertus de Marie, la dévotion reçoit son couronnement et sa perfection. Elle est alors un signe de salut, puisqu'elle suppose la sainteté. Mais, dans le cœur du pécheur où elle est pour le moment privée de son fruit, la dévotion existe réellement, quoiqu'elle s'y trouve à l'état seulement initial. « C'est, dit le P. de Gallifet (1), un germe de vie que Dieu y met, qui produit, à la fin, s'il est cultivé, le fruit de la véritable pénitence et d'une conversion parfaite. » Dans ce sens, garder, même au milieu des désordres de la vie, le culte de la Sainte Vierge, est une grande grâce et un ferme espoir de salut. « O Vierge sans tache et parfaitement pure! ô Mère de Dieu et Reine de tous les hommes! vous êtes l'espérance des pécheurs désespérés : *Desperantium atque reorum spes* (2). »

On le remarquera, la dévotion imparfaite dont nous parlons procède de la foi et de l'espérance; elle tend à la charité, en sauvegardant le désir de la conversion (3). Il n'en est pas de même de la dévotion présomptueuse qui consiste à servir Marie extérieurement, sans souci de se convertir, pour pécher avec moins de crainte du châtiment qu'on pense éviter par une sorte de miracle.

(1) *L'excellence de la dévotion à la Sainte Vierge*, 1^{re} P., ch. I.

(2) S. Ephrem, in *Threnis B. V. M.*, p. 536.

(3) Vermeersch, *Méditations sur la Sainte Vierge*, t. I. p. 240. — Bourdaloue, 1^{er} ser. sur *l'Assomption*, *Mystères* (1709), t. II, p. 310 ss.

Alors la dévotion, viciée dans sa source, devient un acte coupable que ni Marie ni Dieu ne peuvent bénir. Dieu et Marie regardent au cœur.

Fulgens stella maris.

ON compare d'ordinaire la vie à une traversée, et à une traversée périlleuse. Embarqués de force sur l'océan de ce monde, nous allons vers le rivage de l'éternité. Les flots, où nous voguons, sont semés d'écueils et soulevés par la tempête. Pilotes ignorants et malhabiles, nous risquons souvent de nous perdre par nos fausses manœuvres et nos changements de direction. Il s'agit pourtant de notre bonheur éternel : si nous manquions d'entrer au port, à l'heure désignée par la Providence, nous serions engloutis dans un abîme de maux irréparables.

Mais si, au-dessus de cette mer hasardeuse et enténébrée, brillait une étoile éclatante qui servirait de fanal et de guide, quelle sûreté, quelle confiance serait la nôtre, à condition que nos yeux ne perdissent pas de vue l'astre sauveur et que notre main dirigeât la nacelle vers le port ainsi montré! Réjouissons-nous : cette étoile existe, c'est Marie! *Sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, ita Christiani diriguntur per Mariam ad gloriam* (1); de même que l'étoile de la mer dirige au port les navigateurs, ainsi Marie conduit les chrétiens au séjour de la gloire. *Navem Ecclesiæ*

(1) S. Thomas, *Exp. in Salut. Ang.*

dirigebat suis meritis et exemplis (1), Marie est l'astre de la mer, qui dirige le vaisseau de l'Église par ses mérites et ses exemples. (*Stella maris ad quam oportet universos Christicolos, inter fluctus hujus sæculi remigantes attendere...*, et respectu exempli ejus cursum vitæ dirigere (2); elle est l'étoile de la mer que tous les chrétiens, dans la traversée des flots de ce monde, doivent regarder et dont l'exemple doit servir à diriger leur course. Quand elle rayonne, ajoute saint Anselme de Lucques (3), le naufrage n'est pas possible, et les nuages n'interceptent sa lumière que pour ceux qui le veulent : (*Stella maris, qua irradiante*) *impossibile est naufragium fieri, nec potest nubes aliqua interponi nisi volenti.*

Personne n'a développé cette vérité avec plus d'éloquence que saint Bernard (4) : « O vous qui comprenez que le passage ici-bas ressemble plus à une traversée dans la tempête qu'à une marche sur terre, ne détachez pas vos yeux de cet astre brillant, si vous ne voulez pas périr dans la tourmente! Quand se lèvent les vents de la tentation, quand vous rencontrez les écueils de la tribulation, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si vous êtes secoué par les flots de l'orgueil, de l'ambition, de la calomnie, de la jalousie, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si la colère, l'amour de l'argent, ou l'attrait de la chair vient assaillir la frêle barque de votre âme, jetez les yeux vers Marie... Dans les périls, les angoisses et les doutes, pensez à Marie, priez Marie. »

(1) Bernardin de Busto, *Ser. 6 de nominat. B. V. M.*

(2) Fulbert de Chartres, *Ser. 1 de Nativit. B. V. M.* (M. 141, 322.)

(3) *Super Ave Maria.* Op. sp. (M. 149, 581.)

(4) *Hom. 2 sup. Missus.* (M. 183, 70.)

Portus naufragorum (1).

DANS l'homélie que nous venons de citer, saint Bernard envisage l'hypothèse d'accidents plus considérables, même d'un naufrage, mais qui ne serait pas définitif, grâce au secours de Marie : « Si, troublé par l'énormité de vos fautes, rougissant de la laideur de votre conscience, épouvanté de l'horreur du jugement, vous commencez à vous laisser couler dans le gouffre de la tristesse et dans l'abîme du désespoir, pensez à Marie. » Il y a donc des naufrages d'où l'on peut revenir avec l'aide de la Sainte Vierge? Oui, tant qu'on n'a pas abordé au terme, qui est le rivage de l'éternité et où, si l'on manque le port, on se brise pour toujours sur les écueils, il y a possibilité de refaire son vaisseau en quelque havre de la miséricorde et de la grâce, où Marie conduit ceux qui l'invoquent dans leur détresse. « En tout péril, nous dit saint Thomas, vous pouvez obtenir votre salut de la Vierge glorieuse. *In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa* (2). »

Aussi la Sainte Vierge a reçu de nombreux panégyristes le titre de *Port des naufragés*, de saint Ephrem, par exemple (*Portus naufragantium tutissimus*. — *Ser. de laud. B. V. M.* p. 541), de saint Germain (*Portus naufragantium; Portus tempestate jactatorum*. — *Or. 2 in dormit. B. V. M.* (3), d'Arnould de Chartres. (*Om-*

(1) *Portus naufragantibus*. Bernardin de Busto, *Ser. 3 de Nativit. B. M. V.*

(2) *Exp. in Salut. Ang.*

(3) *M. G.* 98, 354.

*nibus tutus naufragis Portus — Tr. de laudibus Dei-
paræ*), de saint Bonaventure (?) (*Portus naufragantium.*
— *Psalt. B. V. M.* Lyon, 1668, t. VI, p. 480), etc.

Il est dans les desseins de la Providence d'accorder le salut des pécheurs à la prière des fidèles. « C'est, dit saint Jean Chrysostome, une habitude de la divine miséricorde de faire cet honneur à ses serviteurs, que d'autres soient aussi sauvés à cause d'eux (1). » Lui-même en trouve une preuve sensible dans la conservation des compagnons naufragés de l'apôtre Paul (2) : « Le navire en danger fit naufrage, mais à cause de Paul, les prisonniers furent sauvés; pensez donc quel avantage c'est d'avoir un saint avec soi, car bien des orages, et de plus terribles, nous assaillent, mais Dieu peut nous accorder le pardon, pourvu que nous ayons confiance aux saints et que nous suivions leurs ordres, comme les compagnons de Paul. Ceux-ci ne furent pas sauvés simplement; ils apportèrent le concours de leur confiance. » Et plus loin : « Ayons avec nous les saints, et il n'y aura plus de tempête; ou, même dans la tempête ce sera le calme, et la tranquillité parfaite, et la délivrance du péril. »

Cette considération est encore plus juste, appliquée à Marie, reine de tous les saints. Après un naufrage désolant, recourons à elle aussitôt, retirons-nous dans le port de sa miséricorde, et, ranimés par sa clémence, reprenons notre route vers la patrie, sinon « dans le vaisseau de l'innocence », du moins « dans le vaisseau de la pénitence » (3).

(1) *Hom. 24 in Gen.* (M. G. 53, 211.)

(2) *Hom. 53 in Act. Ap.* (M. G. 60, 371, 373.)

(3) S. Bonaventure (Conrad de Saxe), *Spec. B. V. M.*, 1. 3.

Patens cæli janua.

IL ne faut pas qu'on puisse nous reprocher de mettre la Sainte Vierge plus haut que Dieu n'a voulu; il ne faut pas davantage retrancher de la gloire qui lui revient. Jésus-Christ est la porte du ciel comme il est la porte de l'Eglise : *Ego sum ostium*, a-t-il dit lui-même (Joan. X, 9). Par lui nous entrons dans le royaume de la grâce et de la gloire. Mais les auteurs sacrés ne manquent pas de joindre à Notre-Seigneur ceux qui ont travaillé sous lui et avec lui à introduire les élus dans la félicité céleste. Saint Jean, en son Apocalypse, compte jusqu'à douze portes au mur de la cité sainte : *Et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim* (XXI, 12). Ces douze portes représentent les douze apôtres, unis à Jésus dans l'œuvre de l'évangélisation et du salut des hommes.

Mieux que les apôtres, la Mère de Dieu doit être appelée « Porte du ciel ». Que de fois ce nom lui a été donné par la science éclairée comme par la piété naïve! *Janua cæli* : cette invocation, qui se rencontre dans l'hymne *Ave Maris stella*, l'antienne *Alma Redemptoris* et les litanies de Lorette, se lit dans les œuvres de saint Ildephonse (1), de saint Pierre Damien (2), de saint Laurent Justinien (3); et Bernardin de Busto l'explique en disant que Marie est la porte par laquelle

(1) *Ser. 4 de Assumpt.* (p. 1115, Rich. a S. Laur.)

(2) *Officium quotid. B. M. V.* (M. 145, 936.)

(3) *Ser. de Annunc. B. V. M.*, p. 409.

les saints et les justes montent au ciel : *Sanctis et justis, ut cœlum ascendant janua* (1).

Le titre de « Porte du ciel » appliqué à la Sainte Vierge se comprend d'autant mieux qu'elle a été vraiment pour nous la porte du salut par sa maternité divine. C'est de son sein bienheureux que sortit Notre-Seigneur Jésus-Christ pour apporter au monde la lumière et la grâce : *Salve porta ex qua mundo lux est orta*, chante une des grandes antiennes mariales. Mais en nous donnant Jésus, Marie nous ouvre la vie. Elle est vraiment, suivant le mot de saint Thomas de Villeneuve, « la porte du paradis, par laquelle Dieu est entré dans le monde, afin que le pécheur entrât un jour dans le ciel » (2). Or, il est particulièrement opportun de rappeler ce titre, même dans une prière où l'on glorifie surtout l'Immaculée Conception. La Conception de Marie ne fut-elle pas, pour elle, la très pure origine de son existence, et, pour nous, la constitution heureuse et inébranlable de cette « porte d'or du ciel, par laquelle nous avons confiance d'entrer un jour dans le repos de l'éternelle béatitude » (3)?

Salus infirmorum.

QUAND il s'agit d'entrer au ciel, c'est déjà un grand avantage d'en connaître la porte; mais cela ne suffit pas, il faut vouloir marcher vers elle par les che-

(1) *Ser. 3 de Nativ. B. M. V.*

(2) *Conc. 2 de Assumpt. T. II, p. 61.* — Cf. S. Thomas d'Aquin, *Exp. in Salut Ang.*

(3) Benoît XIV, *Bulla aurea.*

mins de la vie chrétienne. Bien des excuses sont alléguées par les mondains et les pécheurs pour retarder leur voyage sur cette route austère : ils ont à satisfaire d'abord la triple concupiscence ! Ceux-là sont des obstinés dont le salut reste dangereusement compromis. Il y a aussi des faibles, chez qui la volonté, moins attachée au mal, n'éprouve pas un puissant attrait pour le bien. Ces infirmes sont à plaindre, s'ils ne demandent à Dieu, de qui nous vient « le vouloir et le parfaire » (Philip. II, 13), une grâce qui les aide à se mouvoir dans la direction du ciel. Sans cela leur état ne vaut guère mieux que celui des endurcis.

Une parabole de l'Évangile nous met sous les yeux l'action de la grâce qui transporte les faibles. C'est la parabole du festin (Luc, XIV). Quand le serviteur a redit au maître les excuses des premiers invités, alors le père de famille, courroucé, commande : « Va vite sur les places et dans les rues de la ville, et fais entrer ici les pauvres, les infirmes et les boîteux. » Le serviteur dit : « Seigneur, il a été fait comme vous avez commandé, mais il y a encore de la place. » Et le maître dit au serviteur : « Va par les chemins et le long des haies, force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie. »

C'est ce que fait la « Servante du Seigneur. » Elle va tirer de leur faiblesse les infirmes et les boîteux, elle court chercher dans leurs sentiers détournés et mesquins ceux qui n'ont pas le courage de suivre la route idéale des vrais chrétiens, et par des instances réitérées, par des objurgations pressantes et patientes, elle obtient enfin de ces âmes pousseuses un effort qui corresponde à la grâce de Dieu. Non contente de ce premier ré-

sultat, Marie n'a pas de cesse qu'elle n'ait achevé la conversion et assuré le salut. Elle est vraiment le salut des hommes, puisqu'elle les sauve de la corruption et les ramène aux voies de salut : *Salus hominum, salvans ex corruptione et ad salutem reducens* (1).

La dévotion à l'Immaculée Conception est particulièrement un gage de salut. Ziegelbauer (pp. 387-388) rapporte des cas de conversion due à l'habitude de réciter le Petit Office. Il serait difficile de compter les pécheurs dont le retour est attribué à la médaille miraculeuse et à l'invocation : « O Marie! conçue sans péché... »

•

**Videamus Regem in aula Sanctorum.
Amen.**

LA dernière pensée du Petit Office est précisément une demande du salut par Marie. Ce Roi, à la droite duquel elle est placée dans les cieux, nous savons que de le voir un jour, cela assurera notre béatitude éternelle, et nous prions sa Mère immaculée de nous introduire auprès de lui. *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est* (I Joan. III, 2). Nous croyons que, lorsque Jésus-Christ se montrera à nous dans sa béatitude, nous deviendrons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est, et que cette vue nous rendra à jamais bienheureux. Or, qui peut mieux nous assurer l'accès

(1) S. Jean Damascène, in *Paracl. B. M. V.*

auprès du Fils que la Mère, surtout chargée, comme elle est, de la médiation entre Lui et nous? Rappelons-nous tout ce qui a été dit précédemment du rôle dévolu à Marie, dans l'œuvre de notre sanctification et de notre salut; nous envisagerons avec confiance l'avenir éternel, pour peu que nous ayons de dévotion à notre grande bienfaitrice, à Celle qui est à la fois pour nous la Mère de la grâce et de la gloire.

Nous aimons à constater que le Petit Office se termine de la même façon que les principales prières à Marie : preuve que songer à la récompense du ciel, loin d'en chasser l'idée par désintéressement quiétiste, est bien dans l'ordre et dans les traditions de la piété catholique. Que demandons-nous à la fin de l'*Ave Maria*, sinon que Notre-Dame intercède pour nous spécialement à l'heure de la mort, *in hora mortis nostræ*, quand viendra le redoutable moment dont dépend notre éternité? Comparons la strophe de l'*Ave maris stella* immédiatement avant la doxologie :

*Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum
Semper collætémur;*

« Obtenez-nous une vie pure; rendez sûr notre chemin, afin que nous parvenions à l'éternelle joie de contempler Jésus. »

Comparons aussi les derniers mots du *Salve Regina* : « *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exsilium ostende, o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!* Et après l'exil de cette vie, montrez-nous Jésus,

le fruit béni de vos entrailles, ô clément, ô bonne, ô douce Vierge Marie! » N'est-ce pas de la même idée que s'inspire le Petit Office?

La clause ou « recommandation », qui suit en dehors des Heures, développe encore mieux la pensée finale :

*Supplices offerimus tibi, Virgo pia,
 Hæc laudum præconia : fac nos ut in via
 Ducas cursu prospero; et in agonia
 Tu nobis assiste, o dulcis Maria.*

Nous avons à peine besoin de faire remarquer les ressemblances, même verbales, de ce quatrain avec les conclusions citées plus haut. Il n'est pas nécessaire non plus de le commenter longuement, tant cette finale est naturelle après les pensées qui remplissent l'hymne de Complies.

Nous disons tout simplement à la Médiatrice immaculée, notre exemple et notre appui : O Vierge, dont la tendresse incomparable (1) nous permet d'espérer que vous acceptez le faible hommage de nos louanges, daignez, en retour, nous accorder votre protection pour le chemin qui nous reste à parcourir, obtenez-nous la grâce d'éviter le péché, de nous relever si nous y tombons, et, quand nous serons à l'heure de la lutte suprême, soutenez-nous si bien dans notre agonie que nous puissions arriver à contempler enfin le Roi du ciel et à jouir aussi de votre douce présence, ô Marie!

(1) *Virgo pia sine pare.* S. Bonaventure (?), *Laus. B. M. V.*

**Oleum effusum, Maria, nomen tuum,
Servi tui dilexerunt te nimis.**

CES paroles sont imitées plutôt que tirées d'un texte du Cantique (I, 2) : *Oleum effusum nomen tuum; ideo adolescentulæ dilexerunt te*. Dans l'original, c'est l'Épouse qui parle de l'Époux et qui vante les célestes attraits de sa personne (1); c'est l'Église qui célèbre le pouvoir de Jésus-Christ sur les âmes qu'elle dirige vers lui. Ici, les mots ont été arrangés pour s'appliquer à la Sainte Vierge, et pour dire l'admiration et l'amour qu'elle excite dans le cœur de ses pieux serviteurs.

Nous ne discutons pas l'application, nous constatons seulement que le verset, pris en lui-même, exprime le sentiment qui remplit l'âme dévote, à la fin du Petit Office. L'âme, qui a médité les privilèges et les vertus de la Vierge très pure, s'en trouve comme toute parfumée. Il lui reste un délicieux souvenir de sa prière et une impression de spectacle superbe. Qu'elle est grande, qu'elle est belle, qu'elle est bonne, Marie! pense le cœur enivré et charmé. Il ne peut se détacher de la contemplation d'une beauté si ravissante. Il ne souhaite plus qu'une chose : revenir, revenir encore en possession du même bonheur : « Entraînez-moi après vous; nous courrons à l'odeur de vos parfums (Cant. I, 3). »

Ah! les saints, qui étudient et connaissent Marie mieux que nous, pourraient seuls dire quel amour débordait de leur cœur, quand la méditation les amenait aux

(1) *Nomen* signifie moins le nom que toute la personne.

pieds de cette Reine. *Servi tui dilexerunt te nimis !* Ils l'aimaient, non pas à l'excès — pourra-t-on jamais atteindre ou dépasser la mesure? — mais grandement, véhémentement, ardemment, *valde, vehementer, ardentem*, pour prendre l'explication de saint Bernard (1).

« Marie est notre mère, notre maîtresse, notre bienfaitrice, notre avocate, notre médiatrice, notre refuge, notre espérance, notre vie. Où vit-on jamais tant de titres réunis, propres à produire l'amour le plus tendre et le plus sensible? Et tous ces rapports et ces liaisons sont certains... Les âmes à qui la lumière divine découvre ces vérités, aiment la Sainte Vierge avec une ardeur et une tendresse inexplicables. Il n'est point d'enfant qui aime sa mère avec tant d'ardeur et de tendresse; il n'est point de serviteur qui ait plus de zèle pour la meilleure de toutes les maîtresses, qui désire plus ardemment sa gloire, que la désirent les serviteurs de la Sainte Vierge, qui ont reçu ces connaissances (2)... »

Pour nous, qui ne pouvons prétendre aux lumières des saints, nous considérons comme une faveur d'avoir pu mener à bonne fin le travail qui s'achève ici, et nous prions Marie Immaculée d'agrée ce commentaire du Petit Office en gage d'un amour qui veut toujours grandir.



(1) *Ser. 19 in Cant.* (M. 183, 866.)

(2) P. de Gallifet, *Excellence de la dévotion à la Sainte Vierge*, 1^{re} partie, ch. VI.



EXEMPLES

AVERTISSEMENT

Outre les traits édificants qui vont suivre, plusieurs passages de la première partie, c'est-à-dire de l'Histoire du Petit Office, semblent pouvoir intéresser de la même manière. Il suffira de les détacher du récit général et de les présenter comme exemples de dévotion à Marie Immaculée, de zèle pour son culte, ou comme raisons d'estimer le Petit Office. Ce sont, nous paraît-il :

1.

Ch. I. La piété des Franciscains envers la Mère de Dieu et leur ardeur à honorer sa très pure Conception. p. 11-13

2.

Ch. II. Saint Alphonse Rodriguez récite le Petit Office. Il est, à ce propos, favorisé d'une vision. . . p. 20-21

3.

Ch. II. Saint Alphonse propage le Petit Office . . . p. 21-23

4.

Ch. III. Diffusion du Petit Office p. 26-27

5.

Raisons de cette diffusion p. 27-29

6.

Ch. IV. Emotion produite par la condamnation du Petit Office.
Intervention de l'empereur d'Allemagne et du roi
d'Espagne p. 38-40

7.

Ch. V. Faveurs accordées par Pie IX à la récitation du
Petit Office p. 44-46

8.

Ch. VI. Poésie du Petit Office (Images bibliques et tradi-
tionnelles) p. 54-55

9.

Saint Louis de Gonzague (1568-1591), si nous en croyons le P. Jean Croiset (1), l'un de ses historiens, « disait tous les jours le Petit Office de l'Immaculée Conception; et le dimanche et les fêtes, le Petit Office de la Vierge ». Le P. Croiset étant le seul à parler si catégoriquement, on voudrait voir son assertion confirmée par d'autres témoignages. Une chose est certaine d'après le P. Cepari, contemporain et premier biographe du saint : Louis récitait tous les jours, à genoux, une série de prières comprises sous le nom d'*Exercitium quotidianum*. Il y a lieu de penser qu'il les prenait dans le livre du P. Gaspar Loarte : *Es-sercitio della vita christiana* (1575). Reste à savoir si ce recueil contenait notre Petit Office. Mais le cher patron de la jeunesse a de toute façon le droit d'être cité ici en exemple, et cela nous suffit pour rappeler quelques belles pages (2).

Sa piété et son zèle pour la prière prirent aussi à Florence (vers 1578) un nouvel essor. A cette époque, il ne connaissait pas encore la prière mentale, mais il ne s'en livrait que plus à la prière vocale. Deux fois le jour, le matin et le soir, il faisait à genoux son *Exercitium quotidianum* : chaque jour il entendait la sainte Messe, et assistait même aux Vêpres les jours de fête. Mais ce fut surtout sa grande dévotion envers la Mère de Dieu qui se développa à Florence.

L'une des plus grandes et des plus belles églises de la ville est la vieille église des Servites, *La Santissima-Annuntiata*. C'est le

(1) *Saint Louis de Gonzague*, Desclée, p. 28-29.

(2) Meschler S. J. *La Vie de S. Louis de Gonzague*, Paris, Lethielleux, 1891, p. 38-40.

sanctuaire favori des Florentins, auxquels tout y rappelle leur illustre compatriote et concitoyen, S. Philippe Benitius.

Le porche spacieux et l'église avec sa vaste abside sont ornés de magnifiques tableaux d'Andrea del Sarto et du Pérugin, représentant la vie de la Très Sainte Vierge et de S. Benitius. On y vénère spécialement la chapelle de la Mère de Dieu, juste à droite de la porte d'entrée. Une fresque du treizième siècle forme le centre du sanctuaire; elle représente l'Annonciation. La Sainte Vierge dans tout le charme de sa jeunesse virginale et dans l'éclat de sa beauté, est assise dans sa chambre, la tête et le regard, saisissants d'expression, levés en haut dans une douce extase; devant elle est à genoux l'ange de l'Annonciation, vêtu de blanc; et d'en haut, en dehors de l'appartement, par une fenêtre ouverte, le Père céleste envoie son Saint-Esprit, dans de fins rayons d'or, vers la Vierge attentive. C'est un tableau d'une ravissante beauté. Il est ordinairement voilé, par respect. De temps à autre seulement, dans les occasions solennelles, on l'expose aux regards du peuple...

Ce sanctuaire avait pour Louis un attrait tout particulier. Il le visitait tous les jours et aimait à s'y confesser...

Vers cette époque tomba entre les mains de Louis un livre du P. Gaspar Loarte, de la Compagnie de Jésus, sur le Rosaire. Ce livre enflamma davantage encore son amour pour la Mère de Dieu, si bien que son cœur débordait de consolation en méditant les mystères de la vie de la Très Sainte Vierge, et qu'il conçut le plus ardent désir de faire en son honneur quelque chose de très agréable, pour gagner ses faveurs et son auguste amour. Un jour donc qu'il était encore devant le tableau, tout plongé dans la prière et la dévotion, l'inspiration lui vint de consacrer à la Mère de Dieu sa virginité; c'était là le présent qui lui serait le plus agréable. Sans plus tarder et avec toute la ferveur qui était en lui, d'un cœur joyeux et tout brûlant d'amour, il fit le vœu de chasteté perpétuelle. Marie accepta l'offrande de son cœur innocent et lui obtint de Dieu, comme récompense, la grâce extraordinaire de ne jamais sentir, pendant sa vie, les plus légères atteintes d'une tentation contre la vertu de pureté. Lui-même l'a déclaré dans la suite à son directeur.

10.

Le vénérable P. Joseph Anchieta (1534-1597), missionnaire de la Compagnie de Jésus au Brésil, avait mis en vers saphiques le Petit Office de l'Immaculée Conception (1). C'est à ce titre que nous transcrivons ici ce que son biographe (2) rapporte de sa dévotion à la Sainte Vierge.

Non content de lui rendre ses hommages, il ne manquait jamais l'occasion de porter les autres à l'aimer, et d'exalter dans les termes les plus expressifs ses vertus singulières et ses glorieux privilèges. Il n'y avait point de dévotion qu'il inculquât avec plus d'ardeur, comme étant la plus efficace, surtout pour maintenir chez les jeunes gens la belle fleur de la pureté. Il ne craignait pas, lorsque la prudence le lui conseillait, de citer son propre exemple, reconnaissant qu'il devait à la puissante protection de la Reine des vierges, le bonheur de s'être conservé pur pendant sa jeunesse, au milieu des dangers dont il avait été entouré. Dès qu'il avait fondé une nouvelle chrétienté, sa première pensée était de la mettre sous la protection de Marie, en y établissant la dévotion du Rosaire, qu'il y faisait réciter chaque jour par toute la population. Lorsqu'il avait gagné à Dieu l'âme d'un infidèle ou d'un pécheur, il la déposait aussitôt entre les mains de Marie, sûr de la maintenir pour toujours par ce moyen dans le service de Dieu. Mais la Sainte Vierge lui rendait bien ce qu'il lui donnait, et c'était une opinion générale qu'elle s'était montrée plusieurs fois à lui d'une manière sensible, et l'avait favorisé de longs et doux entretiens. Comme les barbares le menaçaient un jour de le tuer : « Vous ne le ferez pas, leur dit-il, le sourire sur les lèvres; Marie, ma bonne mère, m'a assuré que je ne mourrai pas avant d'avoir terminé sa Vie (3). »

(1) A. Drive, *Marie et la Compagnie de Jésus*, Tournai, Casterman, 1904, p. 103.

(2) Charles Sainte-Foi, *Vie du vénérable Joseph Anchieta*, Tournai, Casterman, 1858, p. 200-201.

(3) Poème latin en vers élégiaques.

Plus d'une fois, elle lui procura d'une manière miraculeuse les choses dont il avait besoin, un bréviaire, des aliments et un logement. Plus d'une fois encore, elle força les ennemis mêmes de ce saint homme à l'accueillir avec bienveillance. Étant malade de la fièvre, et souffrant des douleurs très aiguës aux pieds, il se fit porter à une église de la Sainte Vierge; et à peine y fut-il entré que son mal disparut.

11.

Le premier jour de février de l'an 1632, mourut glorieusement au Mexique, dans les missions de Cinaloa, le **P. Emmanuel Martins**, né à Tavira en Portugal, et massacré à l'âge de trente-deux ans par les féroces tribus des Varohios et des Guazaparis, auxquels il annonçait depuis douze jours à peine le nom de Jésus. Entré en religion à vingt ans, jamais il n'avait cessé depuis lors de se préparer et de préluder pour ainsi dire aux plus durs travaux de l'apostolat et même au martyre. Car dès les premiers temps, au témoignage du Père André Ribas, son Maître des Novices, le saint jeune homme avait obtenu de se flageller presque tous les jours, souvent même avec des chaînes de fer, recouvrant ensuite ses plaies d'un cilice, et ne prenant d'ordinaire son repos que tout habillé sur la terre nue. Telle était, dans tout le Mexique, sa réputation de sainteté, et l'opinion qu'elle avait fait concevoir de sa prédestination singulière à la grâce d'une mort sanglante pour Jésus-Christ, qu'à son passage au collège de Cinaloa, quand il partit pour les missions sauvages, plusieurs missionnaires des plus vénérables voulurent baiser ses pieds et ses vêtements, comme les premiers chrétiens baisaient jadis les pieds et les chaînes des saints martyrs marchant au dernier supplice. L'amour du P. Emmanuel Martins pour Jésus voilé dans l'Eucharistie était si vif, que bien avant son élévation au sacerdoce, chaque fois qu'il avait le bonheur de communier, il demeurait, avec la permission de son supérieur, deux heures entières en action de grâces. Il avait mis dès sa jeunesse la pureté de son corps et de son âme sous la protection de la Très Sainte Vierge, et il lui dut d'échapper aux pièges que l'enfer tendit plus d'une fois à son innocence. Aussi ne manquait-il jamais depuis lors d'ajouter

chaque jour, en son honneur, à la récitation du saint Rosaire, l'Office de l'Immaculée Conception; et bien que les plus rudes inventions de la pénitence fussent, comme nous l'avons dit, pour le saint jeune homme, des pratiques de chaque jour, le samedi était cependant par excellence, en l'honneur de la Reine des anges, son jour de douleurs et d'humiliations. Quand une troupe d'infidèles, conduits par un apostat, vint livrer aux flammes sa pauvre cabane, le Père Martins se tournant aussitôt vers ses compagnons : « N'attendons pas ici la mort, leur dit-il, comme des lâches qui sembleraient ne donner qu'à regret leur âme pour Jésus-Christ »; et s'entourant le cou de son chapelet, il sortit, d'un visage riant, au devant de ses meurtriers, se mit tranquillement à genoux à peu de distance des flammes, et fut en un moment percé de flèches, en invoquant une dernière fois les saints noms de Jésus et de Marie (1).

12.

Fils d'un gentilhomme champenois, **Anne de Noue** avait passé son adolescence au milieu des cours; sa rare et céleste beauté, dit un de ses historiens, l'avait fait surnommer le beau page; et sa vertu s'y était trouvée en d'étranges périls et rudes assauts.

Aussi dans son humble reconnaissance d'être demeuré toujours invincible et d'avoir conservé intacte la fleur de son innocence, grâce dont il renvoyait tout l'honneur à la Reine des anges, il ne cessa jamais jusqu'à sa mort de jeûner tous les samedis et d'offrir chaque jour, comme tribut d'hommage à Notre-Dame, l'Office de l'Immaculée Conception. Le désir de donner sa vie, ou du moins de beaucoup souffrir pour le salut des âmes, l'amena deux fois au Canada. Ses vœux y furent largement exaucés.

Premier compagnon du P. de Brébeuf parmi les Hurons, où il ne fallait songer à se rendre, écrit un de leurs successeurs, que « pour se perdre saintement et ne trouver plus rien d'aimable que Dieu », il n'en redescendit que pour tomber entre les mains

(1) E. de Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de Portugal, 1er février.

de corsaires anglais qui le ramenèrent en France. Mais ce double essai d'apostolat et de captivité lui rendit sa mission encore plus chère; et il obtint bientôt d'y revenir pour lui consacrer les quatorze dernières années de sa sainte vie. Voyant que sa mémoire ne lui permettait pas d'apprendre les langues, il se donna tout entier au service des pauvres sauvages et de leurs apôtres, jusqu'à remplir les offices les plus rudes et les plus humbles. Quand la mission souffrait de la disette des vivres, il allait chercher des racines dans les bois ou se livrait à la pêche pour toute la communauté.

La mort le prit dans l'exercice d'une héroïque charité. Le P. de Noue se rendait de la résidence des Trois-Rivières au fort Richelieu, pour y célébrer, avec les Français et les Hurons, la Purification de Notre-Dame, lorsque surpris, la nuit du 31 janvier 1646, par une tempête de neige qui lui déroba la vue du ciel et de la terre, il ne put retrouver sa route; et après avoir erré au hasard deux jours entiers, sans abri et sans nourriture, sentant à l'épuisement de ses forces que la mort approchait, il se mit à genoux pour rendre en adoration sa sainte âme à Dieu, et fut retrouvé en cet état, les bras croisés sur la poitrine, les yeux ouverts et regardant le ciel.

Les *Relations du Canada* nous expliquent que le P. de Noue voyageait avec deux soldats français, trop nouveaux dans le pays pour se servir des raquettes sans fatigue. Les voyant épuisés, il s'était levé à deux heures du matin, afin de prendre les devants et d'appeler les soldats de Richelieu au secours de leurs camarades. Cette charité fut cause qu'il s'égara et mourut au milieu des neiges, sur les rives du Saint-Laurent, le jour même de la Purification. « Il est croyable, ajoute le P. Jérôme Lallemant, que (Marie) cette grande et très fidèle Maîtresse lui a obtenu cette mort si purifiante, si sainte et si éloignée de tous les secours de la terre, pour le recevoir plus hautement au ciel. (1) »

(1) *The Jesuit Relations*, Cleveland, t. XXIX, p. 16 et suiv. — E. de Guilhaemy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de France, 2 février.

13.

Felice-Maria Orsini, duchesse de Gravina (1576-1647), par sa piété envers la Sainte Vierge et par sa munificence envers la Congrégation des Clercs Réguliers de la Mère de Dieu, était digne d'occuper une place de choix dans la galerie des *Héroïnes mariales* du Père Hippolyte Marracci (1). Cette noble femme se distingua par son zèle incomparable à honorer les images de Marie et à enrichir les sanctuaires qui les conservent. Sa vie n'est qu'une suite d'hommages solennels et de cadeaux princiers, adressés aux Madones de Rome, de Naples et d'ailleurs. Sa dévotion privée ne fut pas moins active. Parmi les pratiques multiples, son biographe note celle-ci qui nous intéresse : « Elle honora toujours avec beaucoup de piété et de respect l'Immaculée Conception de Marie. Chaque jour elle récita le Petit Office au sujet duquel Alphonse Rodriguez de la Compagnie de Jésus eut une révélation. »

La duchesse de Gravina vit plus d'une fois sa confiance en la Sainte Vierge récompensée par d'éclatantes faveurs. Devenue veuve prématurément, elle avait résolu de ne pas contracter une nouvelle alliance et de vivre loin du monde, dans la retraite.

Or, « tandis qu'elle demeurait à Rome, au bas de la montée du Capitole, une nuit tout à coup le feu prit à sa maison. L'émotion gagne le voisinage, comme il arrive en pareil cas, et tandis qu'à la tour du Capitole sonne le tocsin, la foule s'amasse de toutes parts,

(1) *Heroides Marianæ seu de Illustrium Fæminarum Principum in Mariam Deiparam Virginem pietate...* a P. Hippolyto Marraccio, Lucensi, e Congregatione Cleric Regular. Matris Dei, Romæ, 1649, p. 163. — *Summa aurea* de Migne, t. XI, col. 689.

forçant les portes et remplissant le palais. Avertie du danger, Felice-Maria se cache avec ses femmes dans une chambre retirée et, avec elles devant une image de la Vierge Mère de Dieu, elle lui demande secours en cette circonstance critique. Les gens voulaient passer par cette chambre pour éteindre l'incendie et, comme on ne l'ouvrait pas, ils se disposaient à en violer la clôture, quand, par une sorte de miracle, le feu s'apaisa soudain de lui-même et calma ainsi l'élan populaire. On s'abstint dès lors de chercher un passage et on laissa la duchesse et ses femmes prier tranquillement dans la chambre. »

14.

Au témoignage du P. Nadasi (1), le **P. Jean d'Almeida** (1572-1653) récitait chaque jour l'Office de l'Immaculée Conception. Ceux qui savent comment d'Almeida fut au Brésil le disciple et continuateur d'Anchieta, ne s'étonneront pas de le voir partager la dévotion de son cher maître.

Nous lisons dans sa Vie, écrite par Charles Sainte-Foi (2), un trait qui nous offre peut-être, comme on l'a dit, « le plus touchant et le plus gracieux miracle dont les annales de la sainte Eglise aient consacré le souvenir ». Nous le rapportons d'autant plus volontiers qu'il nous fait bien comprendre le prix que le chrétien doit attacher au baptême qui le délivre du péché originel, et par suite quelle grande faveur fut pour Marie son Immaculée Conception.

Le P. d'Almeida évangélisait les tribus des Cariges, quand tout à coup la peuplade indomptable et anthropophage des Aabac vint attaquer la colonie chrétienne.

(1) *Annales Mariani*, No 1256, fol. 577.

(2) Tournai, Casterman, 1859, p. 50.

Au milieu de l'effroi général, Jean garda la constance et la fermeté de son esprit. Inaccessible à la crainte, il semblait, à le voir, qu'on eût non à se défendre contre des ennemis, mais à recevoir des amis et des alliés. Comprenant toutefois l'étendue du péril, et craignant pour le salut de ses chers néophytes, il les exhorte à prendre courage et les décide au combat, en leur promettant la victoire. Encouragés par sa parole, et mettant leur confiance en Dieu seul, ils se précipitent avec impétuosité contre l'ennemi. Jean lui-même marche à leur tête, portant l'étendard sacré de la croix. Sans autres armes que sa foi, il se jette au milieu de la mêlée; et frappant l'ennemi d'une terreur surnaturelle, il le force à prendre la fuite avec des pertes considérables, tandis que les Cariges n'eurent à pleurer qu'un petit nombre des leurs.

Mais la joie que causa au cœur du saint missionnaire la victoire qu'il venait d'obtenir de Dieu fut troublée par le spectacle déchirant qui s'offrit à lui, lorsqu'il vit le sol jonché de cadavres d'enfants que les Aabac avaient percés de leurs flèches, afin d'exterminer jusque dans sa racine la chrétienté naissante. Ces enfants, il est vrai, avaient été tués en haine de la foi, et il y avait lieu d'espérer que leurs âmes régénérées par ce baptême de sang, étaient entrées aussitôt en possession de la bienheureuse immortalité. Ce n'était toutefois qu'une espérance, qui était contrebalancée dans le cœur du saint apôtre, par la crainte que ces enfants étant morts sans baptême, ne fussent privés pour toujours de la vue de Dieu. Sa foi et sa charité, ranimées à ce spectacle, lui inspirèrent la pensée de demander à Dieu un miracle pour procurer à ces tendres victimes la grâce du baptême. Il se mit donc en prières, et ne cessa de prier jusqu'à ce qu'il eût reçu l'assurance qu'il était exaucé. Prenant alors entre ses bras les corps de ces enfants, il les pressa sur son cœur, comme pour rallumer en eux l'étincelle de la vie. Or, par un prodige, sans exemple jusqu'ici dans l'histoire de l'Eglise, tous ces enfants revinrent à l'existence, et le saint missionnaire leur administra à tous le baptême, et leur ouvrit ainsi l'entrée du ciel; car tous moururent, aussitôt après avoir été régénérés, et ce furent là les prémices pour le ciel de cette chrétienté qu'il avait fondée par ses travaux et ses sueurs. Ce miracle ne serait pas croyable, s'il n'était attesté sur la foi du serment, par des témoins oculaires, dont l'autorité est au-dessus de tout soupçon.

15.

Dans la première partie, on a pu voir comment saint Alphonse Rodriguez forma lui-même **saint Pierre Claver** (1585-1654) à l'estime du Petit Office. Nous apportons comme preuve un extrait des instructions que le disciple recueillit de la bouche de son maître (p. 23). Ce document est cité en abrégé par le P. Fleuriau, biographe de Claver (1). Nous croyons pouvoir nous appuyer sur un autre passage du même historien (2), pour déterminer de quelle façon le grand apôtre des nègres s'acquittait chaque jour de la récitation du Petit Office. Il espaçait les hymnes dans la journée, suivant les heures canoniales, et renouvelait ainsi, au milieu de ses durs et absorbants travaux, le souvenir de Marie Immaculée.

Voici maintenant les autres pratiques par lesquelles saint Pierre Claver manifestait sa dévotion (3).

Le saint commerce qu'il avait eu avec le F. Rodriguez, si chéri de cette Reine du ciel, n'avait pas peu contribué à augmenter les sentiments qu'il avait pour elle : il portait sur sa poitrine un petit livre où la vie et les mystères de la Sainte Vierge étaient repré-

(1) *La vie du vénérable Père Pierre Claver*, Paris, Gaume, 1830, p. 30 du tome premier.

(2) Ibid. t. II, p. 105. — Nous interprétons ce passage en y changeant un mot. Fleuriau dit : « Chaque jour de l'année était marqué par quelque petit *service* qu'il tâchait de rendre à la Mère de son Dieu... » Mais nous pensons qu'à ce mot *service* qui n'est pas clair ici, il faut substituer celui d'*office*. Fleuriau a sans doute mal traduit un mot latin ou espagnol, *officiolum* ou *pequeno oficio*. Cela est d'autant plus probable que la même confusion se rencontre dans une autre biographie, à propos des instructions du saint Frère Rodriguez, où pourtant il ne peut s'agir que du Petit Office. Voir Van Aken, *Vie de saint Pierre Claver*, Gand, 1888, p. 17.

(3) Fleuriau, t. II, p. 103-105.

sentés : il les regardait souvent, il les méditait sans cesse; et jamais il ne les voyait sans se sentir pénétré de l'amour le plus tendre pour cette bonne Mère. Toutes les fois ou qu'il entraît dans la maison, ou qu'il en sortait, après avoir adoré le Saint-Sacrement, il ne manquait pas d'aller la saluer dans sa chapelle.

Il l'appelait ordinairement « la Mère du bel amour »; et, pour obtenir par son intercession un amour de Dieu plus vif et plus tendre, on l'entendait souvent, au milieu de ses prières et de ses ravissements, répéter ces paroles si touchantes : « Ah! ma bonne Mère, apprenez-moi, je vous en conjure, apprenez-moi à aimer votre divin Fils : obtenez-moi une étincelle de ce pur amour dont votre cœur brûla toujours pour lui; ou prêtez-moi le vôtre, afin que je puisse du moins le recevoir dignement en moi. »

Il célébrait toutes ses fêtes avec une piété singulière; et dès la veille il s'y préparait par des prières, des pénitences et des jeûnes extraordinaires : il consacrait l'après-midi de ces sortes de jours à confesser les enfants des écoles publiques, pour leur inspirer de bonne heure l'amour de Marie; et il avait engagé quelques personnes riches et vertueuses à lui envoyer un repas où rien ne manquait pour la propreté et pour l'abondance. Il en faisait porter une partie à l'hôpital de Saint-Lazare avec un petit chœur de musique; et lui-même il distribuait l'autre à la porte, où il avait soin de préparer une table commode pour les pauvres : il s'y asseyait avec eux, mais toujours à la dernière place; il y faisait aussi venir quelques joueurs d'instruments pour les réjouir; et il y était plus content, que s'il eût été à la table des plus grands rois. A la fin du repas, il leur faisait une petite exhortation propre à exciter leur respect et leur confiance pour celle dont la fête les rassemblait; il récitait avec eux le chapelet, et les renvoyait enfin charmés de ses vertus et de sa bonté.

On ne peut dire combien il distribuait de chapelets. Sans compter ceux qu'il donnait au confessionnal, dans les hôpitaux et dans les prisons, tous les ans il en dépensait huit à neuf mille pour les nègres nouvellement arrivés, et il avait grand soin que tous fussent exacts à le porter. Il employait le temps des récréations communes à les enfiler lui-même avec ses interprètes; et pour cela il avait soin de faire de grandes provisions d'une espèce de petits fruits durs qui croissent dans le pays (la Colombie), et qui sont propres à cet usage...

16.

Le onzième jour de mars, l'an 1654, mourut à Bourges le **F. Roger le Moine**, Coadjuteur temporel, orné dans un degré bien rare des plus belles vertus de son humble vocation. On ne pouvait sans admiration l'entendre parler de Dieu, ni le voir sacrifier avec joie son repos et son sommeil pour le travail, la prière et la charité. Mais il possédait surtout très excellemment le don de piété; et pour en obtenir sans cesse de nouveaux accroissements, il récitait chaque jour avec ferveur l'office du Saint-Esprit et celui de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu (1).

17.

Jean Alvrès, qui mourut en 1657 au collège de Lisbonne, où il étudiait en qualité de scolastique de la Compagnie de Jésus, fut un des plus purs et des plus chers enfants de la très sainte Mère de Dieu. Il avait mis tout le travail de sa perfection et la fleur sans tache de sa pureté sous la protection spéciale de cette aimable Reine des anges; et pour l'amour d'elle, rien ne lui coûtait. Il récitait chaque jour, en son honneur, l'Office de l'Immaculée Conception, et s'appliquait avec une merveilleuse vigilance à l'imiter dans ses regards, dans ses paroles, dans sa démarche, persuadé que la modestie, dont saint Ignace a si soigneusement tracé les règles, serait la plus sûre sauvegarde de sa chasteté. En même temps avec la permission de son confesseur, qui trouvait dans l'obéissance du saint jeune homme un gage assuré de l'esprit de Dieu, il affligeait rigoureusement son corps par le fréquent usage de la discipline et du cilice. Jamais il n'approchait de la sainte table sans s'être purifié de nouveau par le sacrement de pénitence, bien que ses aveux les plus détaillés, et toujours accompagnés de larmes amères, ne parussent offrir, durant des mois entiers, aucune matière suffisante d'absolution. Sa dernière maladie fut de tout point, et d'un bout à l'autre, celle

(1) E. de Guilhaemy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de France.

des âmes les plus angéliques; et peu d'heures avant qu'il expirât, son confesseur lui ayant rappelé que ce jour était un samedi : « Oh ! mon Père, s'écria-t-il, c'est le jour de ma Mère, le jour où la mort comblera mes vœux (1) ! »

18.

Barthélemy Holzhauser (1613-1658), le fondateur des Clercs séculiers vivant en commun, fut élève des Jésuites à Neubourg et à Ingolstadt. Cela suffit pour expliquer comment il a connu le Petit Office. Le récita-t-il dans sa jeunesse? C'est au moins fort probable, si, comme tout porte à le croire, il entra, au temps de ses études, en quelque congrégation mariale. Il a pu rencontrer un exemplaire d'une des nombreuses éditions de l'*Horologium* du P. Drexel, dont la première parut à Munich en 1622. Aurait-il dû attendre l'*Hebdomas* du P. Hesper, qui vit le jour à Ingolstadt même, en 1653 seulement? Mais dès 1643, Barthélemy avait établi un séminaire pour les adolescents qui aspiraient à la vie cléricale en commun; et n'a-t-il pas dès lors tracé le règlement qui prescrit aux plus jeunes séminaristes la récitation quotidienne du Petit Office de l'Immaculée Conception (2) ?

Barthélemy avait aussi beaucoup de dévotion pour toutes les images de Marie, et, après les autels où résidait le Saint-Sacrement, c'était devant ces dévotes images qu'il aimait le plus à s'agenouiller pour prier. Il fit faire et dorer magnifiquement une grande et belle

(1) D'après Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de Portugal, 27 janvier.

(2) Voir plus haut l'Histoire du P. O., p. 31, 34, 43.

statue de la Sainte Vierge du modèle de l'Immaculée Conception, qu'il plaça sur l'autel de l'oratoire domestique de son presbytère; et c'est là qu'il avait coutume de se rendre trois fois le jour, le matin, à midi et le soir, avec tous les prêtres, les étudiants et les serviteurs de la maison, pour y faire les prières de règle. C'est encore là qu'il venait très souvent prier seul, et recommander à Marie ses besoins, ceux de l'Institut, de sa paroisse et de toute l'Eglise. Aussi concluait-on que Barthélemy devait avoir quelque grande affaire sur les bras, quand on le voyait aller plus souvent se prosterner devant cette statue de la Sainte Vierge, et y demeurer en prière plus longtemps. C'est là qu'il préparait dans son esprit ses lettres les plus importantes, et qu'il aimait quelquefois à les rédiger, comme celles qu'il adressa au duc de Bavière, Maximilien, et à plusieurs prélats et grands personnages, pour leur recommander l'Institut. Il lui arrivait même souvent de passer une partie des nuits aux pieds de cette image chérie, et ses prêtres l'y ont bien des fois surpris prolongeant ses veilles après les exercices du soir, tantôt lisant les divines Ecritures, et surtout les épîtres de saint Paul pour lesquelles il avait une prédilection spéciale, tantôt plongé dans une méditation profonde, ou priant à genoux avec beaucoup de larmes et de soupirs (1).

19.

Conversion par le Petit Office.

Le P. Théophile Raynaud, dans sa *Pietas Lugdunensis erga B. Virginem immaculate conceptam* (t. VIII des Œuvres, Lyon, 1665, p. 324), raconte ce trait de conversion qu'il tient d'un homme digne de foi. C'est celui-ci qui parle.

(1) Abbé Gaduel, *La perfection sacerdotale ou la vie et l'esprit du serviteur de Dieu Barthélemy Holzhauser*, 2^e édition. Paris, Lecoffre, 1868, p. 283.

« J'avais un ami dont les mœurs étaient déplorables. Oisiveté, débauche, ivrognerie, passion du jeu, rien ne manquait à ce naufrage. Pris de pitié pour ce malheureux que j'aimais, je lui donnai l'Office de l'Immaculée Conception, publié à Anvers par le P. Laurent Chiflet et réédité ici, à Lyon, et je l'exhortai à le réciter. A peine eut-il commencé à payer ce pieux tribut à la Mère de Dieu, conçue sans péché, qu'il se trouva, non sans surprise, avec des sentiments tout autres et se mit à éprouver une véritable horreur de sa conduite passée. Aussi quelles actions de grâces il me rendit, pour lui avoir donné ce Petit Office qu'il appelait un grand trésor! »

20.

Les âmes vraiment dévouées au culte de Marie — combien il est consolant d'en faire la remarque! — sont loin de se fermer à la pitié qu'inspirent les misères du prochain. Pour ne parler que des personnages habitués à offrir chaque jour à Notre-Dame l'hommage du Petit Office, quels beaux exemples de charité nous donnent un Pierre Claver, un Jean d'Almeida, et plusieurs autres missionnaires dont nous avons rappelé ici la mémoire. A ces noms glorieux nous pouvons ajouter celui du **P. Jérôme Vogado**, mort à Lisbonne en 1672. Ce religieux de la Compagnie de Jésus, jusque dans sa vieillesse récita quotidiennement le Petit Office de l'Immaculée Conception avec celui de saint Joseph. Tandis qu'il prêchait l'Évangile parmi les nègres d'Angola, on l'avait vu s'exposer à la persécution pour le salut de ses néophytes.

Le dévouement des missionnaires ne trouvait pas alors, dans ces contrées, d'obstacle plus terrible à la conversion des peuplades nègres, que l'abominable trafic des marchands d'esclaves. Mais, grâce au zèle de Vogado, tous ceux qui n'étaient pas endurcis sans retour contre la crainte de l'enfer, mirent ordre à leur conscience; et la chasse aux pauvres indigènes fut supprimée en grande partie. Un si beau triomphe toutefois devait coûter cher à l'homme de Dieu. Le gouverneur de Loanda ne consentit point à laisser tarir la plus abondante source de sa fortune. Bien qu'il n'eût aucune juridiction sur les religieux, il signifia au Père Jérôme l'ordre de partir; et sur son refus, il le fit saisir par ses nègres, enlever sur leurs épaules dans un filet, et porter à bord d'un vaisseau qui mettait à la voile pour le Brésil. Rien ne pouvait mieux faire éclater l'héroïque vertu du Père Vogado. Uniquement sensible aux intérêts de Dieu, il se hâta de regagner Lisbonne et Madrid, et plaida si bien la cause des noirs et de leurs apôtres qu'il obtint à la cour tout ce qu'il demandait en leur faveur; mais nul n'entendit sortir de sa bouche un mot sur ses propres injures; et il en laissa toute la vengeance à Dieu seul, auquel ne put échapper le coupable, mort en prison peu d'années après. Rentré dans sa chère mission, le Père Vogado imprima un nouvel élan à l'œuvre du salut des tribus africaines, n'épargnant en leur faveur aucun sacrifice; car l'or n'avait de prix à ses yeux qu'autant qu'il servait à la gloire de son Seigneur ou au soulagement des corps et des âmes. Aussi Dieu daigna-t-il, à plusieurs reprises, favoriser tout à la fois et récompenser la charité sans bornes de son serviteur, par la multiplication soudaine du blé que ses aumônes semblaient avoir épuisé (1).

21.

Jacques Marquette (1637-1675), jésuite français, missionnaire en Amérique et découvreur du Mississipi, jouit aux Etats-Unis d'une telle célébrité qu'on

(1) E. de Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de Portugal, 15 octobre.

lui a élevé une statue au Capitole de Washington. En même temps qu'un grand explorateur, ce fut un excellent religieux, très dévot à Marie Immaculée, comme en témoigne l'éloge suivant (1) :

Le P. Jacques Marquette, de la province de Champagne, est mort à l'âge de trente-huit ans, dont il en a passé vingt et un en la Compagnie, savoir douze en France et neuf en Canada. Il fut envoyé dans les missions des Algonquins supérieurs qu'on nomme Outaouacs, et y a travaillé avec un zèle qu'on doit attendre d'un homme qui s'est proposé saint François Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint, non seulement par la diversité des langues barbares qu'il a apprises, mais aussi par l'étendue de son zèle qui lui a fait porter la foi jusques à l'extrémité de ce nouveau monde et à près de 800 lieues d'ici, dans les forêts où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Il a toujours demandé à Dieu de finir sa vie dans ces laborieuses missions et de mourir au milieu des bois, comme son cher saint Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Il interposait tous les jours pour cela les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Immaculée pour laquelle il avait une rare tendresse.

Aussi a-t-il obtenu par de si puissants médiateurs ce qu'il a demandé avec tant d'instance, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes, dans une méchante cabane, sur le rivage du lac Illinois, abandonné de tout le monde.

Nous aurions bien des choses à dire des rares vertus de ce généreux missionnaire : de son zèle qui lui a fait porter la foi si loin et annoncer l'Évangile à tant de peuples qui nous étaient inconnus ; de sa douceur qui le rendit aimable à tout le monde, et qui le faisait tout à tous, Français avec les Français, Huron avec les Hurons, Algonquin avec les Algonquins ; de sa candeur d'enfant pour se découvrir à ses supérieurs et même à toute sorte de per-

(1) Cité par Alfred Hamy. *Au Mississipi, la première exploration (1673). Le P. Jacques Marquette*, etc. Paris, Champion, 1903, p. 172-173. — Extrait des Relations du Canada. *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, 1900, vol. LIX, page 204-208.

sonnes avec une ingénuité qui gagnait tous les cœurs; de sa chasteté angélique, de son union avec Dieu continuelle.

Mais celle qui a comme prédominé était une dévotion tout à fait rare et singulière à la Sainte Vierge et particulièrement envers le mystère de son Immaculée Conception. Il y avait plaisir de l'entendre parler ou prêcher sur cette matière. Toutes ses conversations et ses lettres avaient quelque chose de la Sainte Vierge Immaculée; c'est ainsi qu'il la nommait toujours. Il a jeûné, depuis l'âge de neuf ans, tous les samedis, et, dès sa plus tendre jeunesse, il a commencé à dire le Petit Office de la Conception, inspirant cette dévotion à tout le monde. Quelques mois avant sa mort, il disait tous les jours avec ses deux hommes une petite couronne de l'Immaculée Conception qu'il avait inventée de cette sorte. Après le *Credo*, on dit une fois le *Pater* et l'*Ave*, et puis quatre fois ces paroles :

Ave, filia Dei Patris; ave, mater Filii Dei;

Ave, sponsa Spiritus Sancti; ave, templum totius Trinitatis :

Per sanctam Virginitatem et Immaculatam Conceptionem tuam, purissima Virgo, emunda cor et carnem meam, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti,

et enfin le *Gloria Patri*, et le tout se répétait trois fois.

Il n'a jamais manqué de dire la messe de la Conception ou du moins l'oraison, quand il l'a pu. Il ne pensait presque à autre chose jour et nuit; et pour nous laisser une marque éternelle de ses sentiments, il a voulu donner le nom de la Conception à la mission des Illinois.

Une si tendre dévotion envers la Mère de Dieu méritait quelque grâce singulière. Aussi lui a-t-elle accordé la faveur qu'il lui avait toujours demandée, de mourir un samedi, et ses compagnons ne doutent point qu'elle ne se soit fait voir à lui à l'heure de la mort, lorsque, après avoir prononcé les noms de Jésus et de Marie, il haussa tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant attachés sur un objet qu'il regardait avec tant de plaisir, et avec une joie qui paraissait sur son visage. Et ils eurent alors cette impression qu'il avait rendu son âme entre les mains de sa bonne Mère.

22.

Un janséniste confondu.

Nous avons signalé en son lieu la condamnation de 1678 et l'émotion produite parmi les dévots du Petit Office. Les polémiques furent particulièrement vives dans les Pays-Bas. A Bruges on se querellait encore là-dessus quatre et cinq ans plus tard. Sans revenir ici sur des événements rapportés ailleurs (1) plus au long, qu'il suffise de montrer dans les agissements de Pierre Moens, curé janséniste de Notre-Dame, la cause principale de ce trouble persistant.

Ce prêtre austère mais orgueilleux continuait de déclamer, du haut de la chaire et dans l'intimité, contre le Petit Office, prétendant que l'excommunication frappait ceux qui le récitaient. Soutenus par les confrères et par les supérieurs de Moens, les fidèles ne craignirent pas de lui opposer quelque résistance. C'est un fait de ce genre que nous voulons rappeler en ce moment.

Une pieuse Brugeoise, nommée Anne de Schildere, avait rassuré l'une de ses amies à qui le curé de Notre-Dame avait défendu la récitation du Petit Office. Elle lui avait dit que des prêtres recommandables permettaient cette prière. La chose vint aux oreilles de Pierre Moens. Il crut avoir beau jeu et prit Anne de Schildere à partie, dans une lettre en date du 13 octobre 1683 :

«... Je pense, écrivait-il, que ces confesseurs n'oseraient pas soutenir cela en ma présence; car c'est assurément faux, et déclaré faux déjà par trois différents décrets de Rome. On peut juger par là de l'entêtement de certaines gens, lorsque leurs propres décisions

(1) *Recherches sur le P. O.*, p. 46 et suiv.

sont rejetées. Bien plus, le décret de MM. les vicaires (généraux) a été condamné à Rome, décret par lequel, il y a un an, on annonçait au peuple, du haut de la chaire, qu'on pouvait dorénavant lire ce Petit Office. Je vous prie de considérer si vous pouvez être tranquille, après avoir transgressé le commandement de la sainte Eglise qui oblige sous peine d'excommunication... »

Mais Pierre Moens s'était mal adressé. Anne de Schildere se contenta de lui demander si lire l'Office *corrigé* était défendu. Le curé de Notre-Dame ne s'attendait pas à une question aussi nette et il n'eut garde de répondre catégoriquement. Cela ressort d'un billet écrit en flamand par Anne de Schildere, le 21 novembre 1683 : « Monsieur, j'ai reçu votre honorée lettre, mais je n'y trouve pas de réponse à ma question : est-il défendu de lire le Petit Office corrigé? Pour l'ancien Office, je sais à quoi m'en tenir; et la discussion n'est pas mon fait. Je désire seulement savoir de votre Révérence par un simple oui ou non, si l'on peut lire l'Office corrigé ou si c'est défendu. Veuillez indiquer seulement cela, ne fût-ce que par un mot sur cette lettre ou papier. Dans cet espoir, je suis, Monsieur, votre très humble servante. »

Il serait difficile de rendre parfaitement la naïve franchise et la digne fermeté de ce billet. Pierre Moens y répondit par une longue lettre flamande où, sans être plus précis, il laisse davantage percer ses sentiments d'aigreur.

En somme, il s'était condamné lui-même, quand il avait parlé de « l'entêtement » où certains se réfugient à la nouvelle que « leurs propres décisions sont rejetées ». Au contraire Anne de Schildere lui donnait l'exemple de la simplicité dans l'obéissance, acceptant de Rome le mot d'ordre tout entier. Rome pouvait avoir condamné l'Office, mais Rome aussi le rendait corrigé. Bonne leçon pour ceux qui n'estiment les enseignements de la hiérarchie, que s'ils les voient d'accord avec leurs idées personnelles!

23.

. Il a été dit, dans la première partie de cet ouvrage, que la **bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque** (1647-1690) connut et récita le Petit Office. Cette assertion se fonde sur de bonnes preuves que nous voulons rassembler ici. Dans son autobiographie, parlant de la Sainte Vierge, Marguerite-Marie écrit :

« Aussi m'a-t-elle servi d'une bonne mère, et ne m'a jamais refusé son secours. J'y avais tout mon recours, dans mes peines et besoins, et avec tant de confiance, qu'il me semblait n'avoir rien à craindre sous sa protection maternelle. Aussi, je lui fis vœu dans ce temps-là de jeûner tous les samedis, et de lui dire l'Office de son Immaculée Conception quand je saurais lire, et de faire sept génuflexions tous les jours de ma vie, avec sept *Ave Maria*, pour honorer ses sept douleurs, et me mis pour être toujours son esclave, lui demandant de ne pas me refuser cette qualité (1). »

La résolution est bien clairement exprimée, de réciter le Petit Office. La difficulté commence, quand il s'agit de déterminer à quelle époque cette résolution fut prise. Cependant la condition, *quand je saurais lire*, nous reporte aux premières années de la bienheureuse. Elle avait huit ans et demi, quand elle entra comme pensionnaire chez les Urbanistes de Charolles (1656), et elle y eut vite fait d'apprendre à lire et à écrire dans la perfection (2). C'est donc là-même, chez les Franciscaines Urbanistes dévotes à l'Immaculée Conception,

(1) *Vie et œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, 2^e édition, Paris, 1876, t. II, p. 354-355.

(2) Hamon, *Vie de la B. Marguerite-Marie*, Paris, 1907, p. 18, 20.

que Marguerite-Marie a peut-être rencontré pour la première fois le Petit Office; à moins qu'elle ne l'ait reçu déjà auparavant des mains de sa marraine, la châtelaine de Corcheval (1).

Mais la résolution prise a-t-elle été tenue? Il semble bien que Marguerite-Marie ne rappellerait pas son vœu, si elle n'y avait pas été fidèle, ou qu'elle dirait cette infidélité, pour s'humilier. Et la preuve palpable qu'elle a récité le Petit Office se trouve encore au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial. On y conserve en effet un recueil de prières, qui fut à l'usage de la bienheureuse et qui contenait entre autres petits offices, de la Sainte Trinité, de saint Joseph, etc., celui de l'Immaculée Conception, de la page 302 à la page 310. Je dis *contenait*, parce qu'en réalité les pages 301-310 manquent dans le livret; mais la *Table des offices et litanies contenus en ce livre* indique le « Petit Office de la Conception » à la page 302, office qui n'était pas différent du nôtre, puisque la note encore existante de la page 311 rappelle la révélation faite à son sujet au Fr. Alphonse Rodriguez. Si le titre du recueil n'avait pas disparu lui aussi, le millésime de l'édition serait intéressant à relever. Nous sommes donc réduits à hasarder des hypothèses. Mais notre opinion même ne peut pas nous servir à préciser, car si ce recueil d'offices est, comme nous pensons, celui qui a pour auteur le P. Laurent Chiflet, le grand nombre des éditions empêche de s'arrêter à une date unique.

Pourquoi le Petit Office a-t-il disparu du livret de

(1) M. l'abbé Cucherat, dans son *Guide du Pèlerin à Paray* (3e édit., p. 50), parle du Petit Office que la bienheureuse récitait à la chapelle de Corcheval.

la bienheureuse? Ayant mis le livret à la disposition de ses Sœurs, comme en témoigne l'inscription « Pour l'oratoire du Sacré-Cœur », qui est de sa main, la bienheureuse a-t-elle gardé pour elle-même les pages où se lisait l'Office de l'Immaculée Conception? Cela ne paraît pas très conforme à l'esprit de pauvreté qui règne dans les monastères de la Visitation. Il semble plus probable qu'effrayée par la condamnation de 1678, Marguerite-Marie a cru qu'elle ne pouvait retenir cet office et que, dans la simplicité de son obéissance, elle l'a fait disparaître.

24.

Le vingtième jour de juin 1694, mourut à la Guadeloupe le **P. Charles de Kerenor**, âgé de cinquante-quatre ans, dont il avait passé trente-six dans la vie religieuse, et près de vingt dans le pénible apostolat des esclaves noirs. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'aller, comme il le désirait ardemment, porter la lumière de la foi dans les forêts de la Guyane; mais il sut bien s'en dédommager au service des pauvres esclaves, dont il se fit l'esclave lui-même, pour les amener à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ. L'oraison, l'obéissance et la charité faisaient toute sa vie et tout son repos. Epuisé de veilles et de travaux, privé souvent même du nécessaire, le bonheur d'une âme consolée ou gagnée à Dieu lui semblait une récompense surabondante de ses fatigues et du plus extrême dénuement. Mais il renvoyait toute la gloire de ses travaux à la Très Sainte Vierge, qu'il aimait comme sa mère, et à laquelle il ne manqua pas un seul jour de payer un humble tribut d'hommage, depuis son enfance jusqu'à sa mort, en récitant l'Office de l'Immaculée Conception (1).

(1) E. de Guilhaemy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*. Assistance de France.

25.

Heureuse persévérance.

Dom Ziegelbauer O. S. B., dans son grand commentaire du Petit Office (1), rapporte le trait suivant : « Il n'y a que peu d'années, un homme vint à Duplach pour se confesser à l'un de mes confrères en religion. Cet homme était chargé de fautes énormes : il avait déserté la foi catholique pour passer au protestantisme, et bien que marié déjà, il avait épousé la femme d'un autre. La confession terminée, le confesseur lui demanda à qui il se croyait redevable de son changement de vie et de son retour au bien. Ce pénitent de répondre : « Tandis que je faisais mes humanités chez les Pères de la Compagnie, j'entendis mon professeur recommander fort souvent le Petit Office de l'Immaculée Conception et m'inviter ainsi que mes camarades à le réciter tous les jours. Je gravai ce conseil dans mon âme, et je n'ai pas laissé passer un jour sans offrir à la Vierge Mère l'hommage des Heures de son Immaculée Conception. C'est donc à cette très pure Vierge que je dois de n'avoir pas vu Dieu refermer sur moi l'abîme où je m'étais précipité, et c'est grâce à ses prières et à son intervention que j'ai reçu de Dieu le pouvoir d'en sortir. » Tout cela, ajoute le bénédictin, m'a été exposé avec plus de détails, mais je ne veux pas les communiquer, de peur qu'on ne vienne à connaître le personnage en question.

26.

Salve Regina.

Dans notre commentaire du Petit Office, nous avons pris plaisir à relever toutes les diverses salutations que l'auteur adresse à Marie, au commencement des hymnes. Ces hymnes débutent invariablement par le mot *Salve*, suivi de titres variés : salutations chères aux

(1) *Novissima de Negotio sæculorum*, p. 387-388.

lèvres chrétiennes. De plus nous avons signalé les traits de ressemblance qui rapprochent du *Salve Regina* la dernière hymne. On ne s'étonnera pas de rencontrer ici un exemple, qui ne se rapporte au Petit Office qu'indirectement, mais qui engage à saluer Marie en lui disant comme de préférence : *Salve Regina*.

Le 3 décembre 1760, abordait à Lisbonne un convoi de cent onze missionnaires jésuites, arrachés par les ordres de Pombal à leurs néophytes du Brésil et du Maragnon. N'ayant pas consenti à quitter leur vocation, ils furent les uns condamnés à l'exil, les autres enfermés dans les horribles prisons d'Azeitaô, Le plus illustre peut-être de ces prisonniers était le P. Antoine Paès, vieux missionnaire de soixante-dix ans, d'un zèle et d'une intrépidité à toute épreuve.

Une étrange aventure l'avait rendu fameux dans tout le Brésil dès les débuts de son apostolat. Par une nuit profonde et orageuse, un mulâtre inconnu était venu le chercher pour un mourant, et courait devant lui à pas précipités, à travers des chemins affreux, lui criant, lorsqu'il le sentait défaillir : « Retourne en arrière, si tu le veux ». Mais, pour sauver une âme, Paès était prêt à mourir. Arrivé près d'une misérable hutte, le mulâtre en ouvrit la porte et disparut. Le mourant n'avait point demandé un prêtre. Il voulait mourir dans l'impénitence, s'étant donné au démon, disait-il, depuis seize années. Sa seule pratique de dévotion, parmi ses longs désordres, avait été de saluer une image de Notre-Dame, en disant *Salve Regina*, chaque fois qu'il passait devant les deux églises de Saint-François et de la Compagnie. Gagné par la charité du Père Paès et réconcilié avec Dieu, le pauvre pécheur revint à la vie; et plus tard, dans ses courses apostoliques, recevant une fraternelle hospitalité dans un couvent de Saint-François, Paès eut la joie de reconnaître, en un humble Frère convers qui lui baisait les mains avec tendresse, le pénitent que la très sainte Mère de Dieu avait ainsi arraché au démon (1).

(1) E. de Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, Assistance de Portugal.

27.

Le cardinal Charles Odescalchi (1786-1841) eut l'honneur et la joie de donner, en qualité de cardinal vicaire, le permis d'imprimer (5 décembre 1837) à l'une des premières éditions romaines du Petit Office, parues après la crise de 1678. Nous avons déjà rappelé ce fait, mais nous n'avons pas dit alors que le cardinal Odescalchi fut lui-même un dévot du Petit Office. Voici en effet ce que nous trouvons (p. 146) dans les *Mémoires édifiants*, écrits en italien *sur la vie religieuse du serviteur de Dieu, le P. Charles Odescalchi de la Compagnie de Jésus* (Rome, 1843). — On sait que ce prince de la terre et de l'Eglise n'eut d'autre ambition que d'embrasser la vie religieuse et qu'il obtint enfin cette faveur de Grégoire XVI, un an après l'*imprimatur* dont nous parlons.

C'est à la Très Sainte Vierge qu'il se déclarait d'ailleurs redevable de sa vocation et de la liberté de quitter la pourpre (1).

« Chaque jour sans y manquer jamais il récitait en entier l'office de l'Immaculée Conception approuvé par la S. Congrégation du S. Office, qui commence de la sorte à Matines : *Eia, mea labia nunc annuntiate laudes et præconia Virginis Beatæ*. Une longue habitude de le réciter faisait qu'il le possédait par cœur de la première à la dernière syllabe; et bien qu'il fût souvent très occupé dans le saint ministère, il savait toujours s'y retrouver et prendre le temps de satisfaire la dévotion très douce qu'il éprouvait à rendre cet hommage à la Bienheureuse Vierge. »

(1) J. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, Tournai, Casterman, 1846, t. III, p. 970.

Outre ce témoignage, nous aimons encore à citer le trait suivant des mêmes *Mémoires* :

« Un Père novice qui aidait le P. Odescalchi dans une retraite aux jeunes filles de Castiglione, lui exposait brièvement la méditation qu'il allait donner sur le péché véniel. Or parmi les arguments qui servaient à en prouver la malice intrinsèque, il apporta celui-ci : Que par impossible un péché véniel vienne à entrer dans l'âme de Marie, et Marie elle-même sur-le-champ, quoique Mère de Dieu et Reine des anges, se verrait bannir du ciel, loin de la face de son Dieu. Alors le P. Odescalchi, le visage tout rouge d'émotion : Ah! mon Père, dit-il en l'interrompant, ah! mon Père, je ne prétends pas que cette proposition ne soit point juste, mais de grâce, ne me la faites pas au sujet de Notre-Dame! Si vous voulez vous servir de ces hypothèses, faites-les sur un ange, sur un séraphin, que sais-je, mais ne touchez pas à Notre-Dame, je vous en prie! — Le Père lui céda bien volontiers, plein d'admiration pour un amour si fort et si délicat de la Vierge très sainte. »

28.

Emilie d'Oultremont (1818-1878), baronne d'Hooghvorst et, sous le nom de **Mère Marie de Jésus**, fondatrice de la Société de Marie Réparatrice (1), s'accusait de la tiédeur qu'elle avait montrée au service de Dieu dans sa jeunesse. Son aveu ne laisse pas que de nous édifier par ce qui suit :

« Je restai, écrit-elle dans son journal, fidèle à mes confessions de tous les quinze jours, à la récitation de l'office de l'Immaculée Conception, du chapelet, à ma lecture de piété, et aux prières que je m'étais imposées, mais, de seize à dix-huit ans, tout cela était

(1) *La Mère Marie de Jésus, fondatrice de la Société de Marie Réparatrice*, par le P. Pierre Suau, S. J., Rome, Desclée, 1905, p. 29, 82-83.

pour moi quelque chose de tellement pénible, que, si Notre-Seigneur n'était venu, un jour que j'avais laissé mon office, m'en faire un reproche amer, je crois que j'eusse tout laissé, excepté ce que ma mère m'eût obligée de faire. Ces deux ans seront, à jamais, un des plus tristes souvenirs de ma vie. »

Cette tiédeur, si vraiment tiédeur il y eut, ne pouvait durer dans une âme à qui Notre-Seigneur faisait entendre des avertissements de ce genre, quoique tout intérieurs.

Le 8 décembre 1854, jour où Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception, fut marqué d'une grande grâce pour Emilie d'Oultremont. Elle comprit ce jour-là de quelle œuvre Dieu la voulait fondatrice. Voici ce qu'elle a elle-même rapporté :

« La pensée qu'une gloire nouvelle allait entourer ma bien aimée Mère, mit, dans mon âme, un je ne sais quoi de si suave, de si doux, et cette bonne Mère établit tout mon être dans un si grand repos, qu'on eût dit qu'elle voulait me révéler, en même temps que sa gloire, quelque mystère de son Cœur...

» Pendant ce temps, il me sembla que Marie m'avait donné une petite place dans le ciel, pour m'y faire jouir de sa gloire. Je vis cette divine Mère (quand je dis je vis, je rapporte simplement les images qui ont frappé les yeux de mon âme, et qui me restent très présentes) couronnée par la Sainte Trinité comme Reine, comme Vierge et comme Mère : Reine du Ciel, épouse immaculée du Saint-Esprit; comme Mère de Dieu, reine de la terre; puis de la couronne des Vierges, qui semblait lui être bien précieuse. Elle me fit comprendre qu'elle aimait cette couronne et ce titre, qui redisaient à la terre et au Ciel que Dieu avait toujours été son seul et unique amour. Cette pensée pénétrait jusqu'au fond de mon âme.

» J'eus l'intelligence du prix que Jésus attache à des âmes toutes pures et à lui seul, et combien il aimait à en être entouré. C'était le cachet de la vie religieuse, comme mon amour pour Notre-Seigneur le rêvait, et je demandai à Marie de me dire ce qu'elle voulait de moi pour son divin Fils et pour elle... »

Ces citations suffisent à prouver la dévotion de Madame d'Hooghvorst envers Marie Immaculée et comment cette dévotion eut sa récompense. Que la Mère Marie de Jésus resta fidèle au Petit Office, il est permis d'en trouver un témoignage dans ce fait que l'année 1857, où la Société s'établit à Paris, vit paraître chez Adrien Le Clere une édition qu'on dirait inspirée par elle. Cette édition est ornée d'une image de *Marie Réparatrice* et contient d'abord un « Exposé des vérités chrétiennes représentées dans la gravure ». La coïncidence est au moins remarquable.

29.

Théodore Wibaux (1849-1882) connaissait et aimait le Petit Office. Quand en 1866, encore au collège de Marcq, il se sentit la vocation de zouave pontifical et voulut obtenir de ses parents la permission de partir pour Rome, c'est à la Sainte Vierge qu'il demanda de l'aider dans ses projets d'avenir. Son historien nous dit qu'à cette époque, « à la récitation quotidienne du chapelet il ajoute l'office de l'Immaculée Conception; il multiplie ses sacrifices, il ne rêve que privations; tel sera toujours le caractère de sa piété : affectueuse et tendre, mais surtout pratique. »

On peut croire que le Petit Office lui resta cher dans la suite. Théodore, de zouave devenu religieux, était renommé parmi ses confrères pour avoir tenté de traduire en vers français les hymnes qui composent cette prière. Sa traduction demeure inédite, mais sa dévotion à Marie fait de lui un modèle de la jeunesse chrétienne.

Il s'écriait vers la fin de sa vie : « Je suis criblé de dettes envers la Sainte Vierge. Si je venais à mourir, qu'on la remercie pour moi le plus qu'on pourra en lui offrant des *Magnificat*, des communions et des messes en l'honneur de son Immaculée Conception. »

Nous voulons citer deux traits entre autres, où la protection de Marie est sensible sur Théodore Wibaux, deux de ces dettes dont il se voyait criblé : protection pour l'âme après le choléra d'Albano, en des jours de *farniente*, protection pour la vie du corps au lac de Bolsena. Mais nous rappellerons d'abord, car cet exemple a son poids, comment à Rome même Théodore crut indispensable de s'enrôler dans la Congrégation de la Sainte Vierge (1).

I.

La Congrégation de la Sainte Vierge se réunissait chaque semaine, sous la présidence de M. l'abbé Daniel, dans la petite chapelle d'un couvent. « Là, écrit Théodore, je passe de bien doux instants aux pieds de ma bonne Mère du ciel. Oh! que j'aime ces réunions! Tant que je pourrai, j'irai y puiser la force et le courage. » Après l'instruction de l'aumônier on chantait des cantiques. L'organiste était le lieutenant Guillemain, celui que ses soldats appelaient l'*Ange gardien*, et qui tombera à Monte-Libretti au cri de : « En avant! Vive Pie IX! » Près de lui, dans la petite chapelle, il fallait entendre Théodore entonner à plein cœur les hymnes à la Vierge. « Avec quel transport de joie je redis ces paroles si belles, si consolantes! Je me crois encore à Marcq, unissant ma voix à celles de mes frères et de mes amis, ou près de ma bonne mère à l'église Saint-Martin. »

(1) C. du Coëtlosquet, *Théodore Wibaux zouave pontifical et jésuite*, Lille, Desclée, 1890. Voir p. 27, 248. Les extraits sont pris p. 50, p. 96 et p. 191.

II.

Vie pleine de charmes, mais aussi pleine de dangers pour une âme jeune, enthousiaste, quelque peu rêveuse. Albano avait repris son air de fête; tout était joie, rires et chansons dans la petite cité; l'aristocratie romaine y venait en villégiature. N'étaient-ce pas pour les Zouaves les délices de Capoue? En vain Théodore se plongeait dans la lecture et dans l'étude de l'italien, son cœur était bouleversé de tempêtes. Jamais il n'avait connu pareilles luttes, n'ayant jamais rencontré pareilles séductions. Il se révèle à lui-même, et s'étonne de ne plus être cet enfant pour qui la vertu était une sorte d'instinct. Dieu voulait mieux en permettant que sa vertu fût désormais la lutte et la victoire. Dans ce naufrage qui le menace, il cherche partout une planche de salut, il implore secours, il ouvre son âme à son sage confesseur qui le console, il réclame de ses parents prières et conseils, mais surtout il se jette entre les bras de Dieu, il prie avec acharnement.

« Je mène en apparence la vie la plus douce, mais je veux vous le dire, chers parents, jamais je n'ai ressenti si vivement les luttes pénibles d'une âme qui veut rester pure. Heureusement la religion propose à mon cœur des sujets de sainte affection. Chaque matin à la sainte messe je vais puiser la force et le désir du sacrifice; le soir au salut, après une journée de combats bien pénibles souvent, je trouve près de la Sainte Vierge le repos et la consolation. En dépit de ma liberté, en dépit de tout, je veux que la vertu de S. Louis de Gonzague soit aussi la vertu de ma jeunesse. »

III.

Un jour, le major (Wibaux) et le fourrier (Florin) dirigèrent leur course vers le délicieux lac de Bolsena, lieu enchanteur « avec sa ceinture de vieilles murailles et sa couronne de châteaux-forts, et cette blanche fumée des maisons qui se confond avec les brouillards, et dans les airs ces sons de cloches, ces carillons qui semblent fous de joie, répétés de montagne en montagne. » Tandis que le fourrier, étendu sur le gazon, fumait tranquillement sa pipe, Théodore prenait ses ébats dans les eaux du lac. Excellent nageur, il se trouva bien-

tôt à quelque trois cents mètres du rivage, quand soudain ses jambes s'embarassèrent dans son caleçon d'ordonnance; impossible de s'en tirer, impossible de prendre pied au milieu de ces eaux profondes. Épuisé par ses efforts mais sans rien perdre de sa présence d'esprit, il baise son scapulaire en invoquant sa Mère du ciel, et se trouve tout à coup debout sur une roche. Sans ce point d'appui il était perdu. Toute sa vie il regarda cette intervention comme miraculeuse, d'autant plus qu'on ne connut jamais de rochers en ces parages. Celle qui avait si souvent écarté de lui les périls de l'âme, pouvait-elle faire moins pour lui sauver la vie du corps?

30.

Gustave Marlier (1864-1884), né à Verviers et entré à seize ans dans la Compagnie de Jésus, bien qu'il n'ait vécu que quatre années en religion, y donna de tels exemples de vertu et de piété, que son biographe n'a pas hésité à l'appeler *un frère de Berchmans* (1). Comme son saint compatriote, il s'est distingué par une très vive dévotion envers la Vierge immaculée.

Pour bien comprendre ce qui suit, il importe de savoir que les novices de la Compagnie en Belgique récitent chaque jour le Petit Office à un moment marqué par leur règlement.

Même après le noviciat, Gustave trouvait le temps d'ajouter chaque jour au chapelet le petit office de l'Immaculée Conception. Cette prière avait un charme particulier pour son âme si poétique et si aimante : il s'était appliqué à bien comprendre le sens des figures de Marie qui y abondent, et il aimait à interroger ses frères

(1) *Un frère de Berchmans. Gustave Marlier scolastique de la Compagnie de Jésus* par Jules Lintelo de la même Compagnie. 2^{me} édition. Gand. Siffer, 1890. Nous citons la page 82.

sur ce sujet, comme à leur faire part de ses connaissances. Il honorait aussi les douleurs de Marie, et, deux ans avant sa mort, il prit l'habitude de réciter le chapelet des VII Douleurs durant les allées et venues qui marquent les intervalles entre les divers exercices prescrits par l'ordre du jour, et où l'esprit demeurerait facilement inoccupé.

La récitation des litanies de la Sainte Vierge suivie de celles de tous les Saints est un exercice quotidien dans la Compagnie. Plusieurs novices s'en entretenaient un jour. L'un d'eux, s'adressant à Gustave, lui demanda à brûle-pourpoint s'il parvenait à dire les litanies sans distraction. Le bon frère ne put cacher son embarras; il se rejeta sur l'indiscrétion de la demande, mais toutefois il dit ces mots : « Voyons d'abord pour les litanies de la Sainte Vierge, est-ce qu'il y a moyen d'être distrait en les récitant? »

Parmi les prières consacrées à Marie, il affectionnait tout spécialement le *Salve Regina*, mais il mettait au-dessus de toutes la salutation apportée à Marie par l'ange, l'*Ave Maria*. C'est qu'outre son origine céleste, cette prière rend surtout hommage à la Maternité divine, qui est le grand titre de gloire de Marie et la source de tous ses privilèges. Gustave en jugeait ainsi. La méditation des grandeurs de sa Mère lui était familière. Le petit office de l'Immaculée Conception en particulier lui fournissait une matière si féconde, qu'il aurait, disait-il, médité durant un mois entier, sur quelques versets.

31.

André Mille (1860-1890), avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, avait été étudiant en droit dans une grande ville. Ce temps de demi-liberté ne fut pas sans danger pour son âme. Toutefois sa profonde candeur a fait croire qu'il garda toujours son innocence. Comment se préserva-t-il au milieu du monde, lui-même l'expliquait à l'auteur du présent livre, dans une lettre que voici :

« J'ai trouvé quelque chose qui vous sera agréable, parce que cela concerne le Petit Office de l'Immaculée Conception, et que vous cherchez, je pense, des documents sur cette prière. J'ai donc lu dans le P. Saint-Jure un passage qui m'a donné une grande consolation. (Ici venait l'indication du témoignage que nous avons allégué plus haut, p. 27, et qui affirme l'efficacité du Petit Office pour la sauvegarde de la pureté. Puis la lettre continuait.) Je suis à même de corroborer la vérité de ces paroles, mais je le confie à votre discrétion. Je vous le dis, parce que je sais votre amour pour notre bonne Mère et que je rapporte cela à sa gloire. Pendant ma retraite de philosophie, je mis au nombre de mes résolutions écrites : *Réciter tous les jours le Petit Office de l'Immaculée Conception pour demander à Marie de me conserver pur et chaste.* Je l'ai donc récité chaque jour, mais machinalement et même sans me souvenir du motif. Pourtant cette bonne Mère m'a exaucé et elle m'a préservé de toutes les tentations malgré mes imprudences. Tout ceci est entre nous, et je vous prie de détruire cette lettre. Si j'ai parlé, c'est pour votre consolation et la mienne, et pour la gloire de notre Mère Immaculée. Décembre 1884. »

Il va sans dire que permission fut demandée et accordée de conserver ce précieux billet, afin qu'il servît plus tard à l'édification du prochain.

32.

La Basilique de Séez.

Le Petit Séminaire de Séez, fondé en 1819, fut consacré dès l'origine à Marie conçue sans péché. En décembre 1854, le Supérieur, M. Desauney, obtint de Mgr Rousselet l'autorisation d'ouvrir une souscription, pour élever une chapelle sous le vocable de l'Immaculée Conception, premier hommage lapidaire de la France après la proclamation du dogme. Il y eut un grand élan

de foi et de charité parmi le clergé et les fidèles : 20.000 signatures en moins de quatre mois. La nouvelle église fut livrée au culte le 1^{er} janvier 1859. La Sainte Vierge répondit à la générosité des bienfaiteurs par des grâces miraculeuses. Quelques années après la consécration de l'église (7 mai 1872), en mars 1875, Mgr Rousselet y institua une chapellenie. Ce fut l'occasion de démarches, que nous avons racontées, auprès du Souverain Pontife Pie IX, et qui provoquèrent l'approbation définitive du Petit Office et l'octroi d'indulgences pour sa récitation. Les chapelains de Séez furent autorisés à le réciter au chœur. C'est ainsi que d'après l'historien de la Basilique, « aux psaumes et aux leçons du Bréviaire romain s'ajoute le Petit Office de l'Immaculée, dont les strophes courent souples et légères, toutes étincelantes de gracieuses images ». La Madone de Séez a été couronnée le 11 juin 1895, et sa chapelle élevée par Léon XIII, le 4 juillet 1902, à la dignité de Basilique mineure.

Tous ces détails, et bien d'autres fort intéressants, se trouvent consignés dans le livre de M. l'abbé Hugot, supérieur du Petit Séminaire de Séez, *La Basilique de l'Immaculée Conception de Séez*, Paris, 1904.

Qu'on nous permette de lui emprunter deux pages (p. 45-46), où il donne une idée des faveurs que Notre-Dame accordait à ses clients, au temps de la construction de la chapelle, faveurs qui n'ont pas cessé depuis.

Dès la première minute, à mesure qu'ils envoyaient leurs offrandes, les souscripteurs sollicitaient instamment des prières. La pièce d'or du riche et la menue monnaie du pauvre représentaient des sacrifices bien capables d'attirer le regard de la Mère de Dieu. Aussi, entre le ciel et la terre, il y eut tout de suite un échange de dons,

qui subsiste encore aujourd'hui et dont le courrier de l'Œuvre commença d'enregistrer la trace à partir du mois de janvier 1857.

Ce phénomène cause aux hommes de foi, qui en sont les témoins, une surprise mêlée de joie. Ils avaient demandé des pierres et du sable pour bâtir un temple matériel, et voilà que des prodiges inattendus se produisent : de partout on leur annonce des conversions et des guérisons; la grâce coule à flots autour d'eux : c'est un véritable fleuve; il n'est bruit que des faveurs singulières obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Séz.

Les lettres qui les font connaître s'entassent dans les cartons du Secrétariat. On en compte de quinze à vingt par semaine. Il faut songer à mettre en ordre ce précieux trésor. A côté du registre des Bienfaiteurs dont les colonnes s'allongent indéfiniment, on ouvre donc le *Registre des Actions de grâces*. Ce sera le *Livre d'Or* du nouveau sanctuaire. Il forme aujourd'hui une collection de quatorze volumes in-quarto, renfermant plus de dix-huit mille lettres. D'après un calcul que l'on a tout lieu de croire fondé, ce ne serait pas le tiers des remerciements envoyés à l'Immaculée-Conception. Le reste n'a pas été transcrit. On est tenté de le regretter, car ces lettres constituent un véritable monument élevé par la foi de notre âge à la gloire de la Très Sainte Vierge. Les unes sont simples, familières, parfois en rupture avec l'orthographe, sans l'être jamais avec les nobles sentiments du cœur; les autres débordent d'enthousiasme et de gratitude; quelques-unes sont laconiques comme un billet spartiate, au point de ne contenir que ces mots : « Merci; gloire à Marie! » mais toutes offrent un caractère commun, un accent de véracité qui pénètre, et l'on sent, à leur lecture, que l'on prend directement contact avec le monde mystérieux de l'Au-delà.

Récitation canonique du Petit Office.

Il n'était pas rare autrefois de voir des laïques réciter le bréviaire chaque jour, ou du moins suivre avec dévotion, soit dans une cathédrale, soit dans une église de couvent, l'office chanté au chœur par les chanoines ou par les religieux. Ces laïques aimaient à s'unir à la

prière collective, prescrite aux clercs pour le plus grand bien de toute la société chrétienne. Ils joignaient leur voix à la voix des chantres officiels, et croyaient, non sans raison, donner ainsi à leur prière un mérite particulier.

Toutes proportions gardées, ceux qui récitent chaque jour le Petit Office de l'Immaculée Conception peuvent faire quelque chose de semblable, s'ils s'unissent par la pensée à la récitation canonique des mêmes Heures en telle ou telle société religieuse. Il y a en effet des Congrégations pour qui la récitation du Petit Office au chœur est une obligation de règle. On connaît la chapellenie créée à Séez par Mgr Rousselet; nous en avons parlé plus haut. Mais déjà auparavant la Société de Marie (Frères de Marie, Marianistes), fondée en 1817 à Bordeaux par le P. Chaminade (1), avait choisi notre Petit Office comme office de chœur. Les Clercs de Notre-Dame de Chartres ou élèves de la Maîtrise de Chartres, d'après la règle de M. Bourlier qui fut leur directeur de 1861 à 1885, doivent réciter chaque

(1) Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850) fit ses études classiques au collège de Mussidan en Périgord. Il y fut formé à la piété par son frère Jean-Baptiste, ancien Jésuite, et il entra plus tard, comme lui, dans la communauté de Saint-Charles qui assurait le bon fonctionnement du collège. « Les prières et les invocations en usage dans la communauté faisaient une place de choix à deux dévotions qui rencontraient encore à cette époque de chauds contradicteurs, les dévotions au Sacré Cœur de Jésus et à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. L'office de règle à Mussidan était même le Petit Office de l'Immaculée Conception, autrefois l'objet de violentes attaques de la part du jansénisme, mais approuvé par Rome depuis la fin du XVII^e siècle. L'une et l'autre de ces dévotions trouveront dans Joseph Chaminade un ardent propagateur et le Petit Office de l'Immaculée Conception deviendra l'un des signes distinctifs de ses congrégations. » Or, « trois Sociétés religieuses se réclament de M. Chaminade comme de leur auteur : la Miséricorde (de Bordeaux), l'Institut des Filles de Marie (d'Agen) et la Société de Marie. » Voir sa Vie par le R. P. J. Simler, supérieur général de la Société de Marie. Paris, Lecoffre, 1902, p. 14, 28, 766.

jour au moins une partie du *Salve mundi Domina*. Les Sœurs de la Providence de Portieux (Vosges) le récitent en entier tous les jours. La Société de Saint-Louis, fondée à Juilly par le célèbre abbé Bautain, en a fait la prière de ses agrégées.

Cette énumération est forcément incomplète. Nous n'avancions rien que sur des témoignages certains. Or les Congrégations n'ont pas l'habitude d'entretenir le public des particularités de leur Institut. C'est par hasard qu'on découvre ces détails de leur vie religieuse intime.

Il va sans dire que bien des Congrégations, pour qui le Petit Office n'est pas une *prière de règle*, le connaissent et l'estiment. On le rencontrera donc dans les formulaires ou eucologes mis à la disposition de leurs membres. Ainsi nous l'avons trouvé à la suite d'un *Office de la Vierge Marie... à l'usage des Religieuses de la Visitation de Sainte Marie* (Paris, Muguet, 1706, p. cclvij). Il se trouve également dans le *Manuel de Prières à l'usage des Sœurs de Notre-Dame* (Namur, Douxfils, 1894, p. 133).

Cela doit encourager les fidèles qui récitent isolément le Petit Office chaque jour. En réalité, ils ne sont pas seuls, mais plutôt unis d'intention, s'ils le veulent, à ces religieux et religieuses qui s'obligent spécialement à louer de la sorte l'Immaculée Conception.

Le Petit Office en récitation privée.

Le lecteur qui a parcouru les pages précédentes, y a relevé d'éclatants exemples d'attachement au Petit

Office. Que de noms glorieux dans la liste des dévots de la récitation quotidienne! Il y a des saints : Alphonse Rodriguez, Pierre Claver, la bienheureuse Marguerite-Marie ; d'illustres missionnaires : Anchieta, Almeida, Marquette ; un cardinal, Odescalchi ; des fondateurs : Holzhauser, le P. Chaminade, M^{me} d'Hooghvorst. Nous ne pouvons les rappeler tous.

Pour ceux qui récitèrent le Petit Office avant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, une remarque est à faire et a été justement faite.

Alors, écrit le P. Van de Walle, « la vérité de la Conception sans tache ne s'imposait pas aux consciences avec la même netteté qu'aujourd'hui. Des théologiens, d'ailleurs fervents serviteurs de la Mère de Dieu, se croyaient encore autorisés à douter du glorieux privilège de Marie, appuyés sur quelques saints, même docteurs de l'Eglise, qui dans une époque antérieure s'étaient trompés de bonne foi sur la portée des expressions de l'Ecriture concernant le péché originel. La récitation du Petit Office marquait donc bien alors un mouvement plus spontané, un caractère plus filial de dévotion. »

On comprend que les annalistes et les biographes, quand ils observaient cet acte de piété chez quelque personnage, l'aient noté avec soin.

« Il serait fastidieux, continue le même auteur, de citer ici tous ceux qui observèrent fidèlement cette pieuse pratique. Contentons-nous de reproduire quelques noms dont les lettres annuelles des anciennes maisons font une mention spéciale. Tels, par exemple, Jean Bauters d'Audenarde, mort à Calais en 1625 ; Herman Empsen, mort en 1626 ; François de la Croix, mort à Tournai en 1644 ; Jean de Renesse, mort en 1652 (1). »

(1) J. Van de Walle, *Du culte de l'Immaculée Conception dans la Province belge de la Compagnie de Jésus au cours des trois derniers siècles*, Louvain, Smeesters, 1904, p. 14-15.

Un nom que l'histoire ne peut se priver d'ajointre à ceux-là, est le nom du P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière (1735-1820). Ce religieux, dont l'existence mouvementée servit de trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle Compagnie de Jésus en France, n'avait-il pas fait le vœu de réciter chaque jour le Petit Office de l'Immaculée Conception (1) ?

Et qu'on n'aille pas dire que ce fut uniquement une dévotion de Jésuites. Si nous avons pris nos exemples dans la Compagnie de Jésus plus qu'en d'autres Ordres religieux, c'est que ses annales nous étaient plus abordables. Mais il n'y a pas de doute qu'on trouverait ailleurs des faits du même genre. Pourquoi tant d'éditions du Petit Office, si elles ne devaient avoir d'usage que parmi les Jésuites ? Et puisque des prêtres séculiers comme Jean Wilson, Lasus de la Vega, Thomas Fitzsimon ; des Franciscains, comme Ildephonse Cottart et Arnold d'Overyssche ; et les PP. Bénédictins de l'abbaye de Schutter en Brisgau (1747), sans parler des autres qui nous échappent, se plaisaient à éditer le Petit Office, c'est donc que cette forme de prière rencontrait des sympathies dans le clergé et en des communautés différentes de celles des Jésuites.

Mais si dans ces milieux variés, avant que le dogme fût défini, le Petit Office servait à exprimer l'amour et l'espérance, il n'a pas dû perdre de sa valeur depuis qu'il peut en outre servir à exprimer la foi. Nous

(1) *Histoire du R. P. de Clorivière* par le P. Jacques Terrien, Paris, Poussielgue, 1892, p. 84, Voir p. 137, comment le P. de Clorivière fut amené à écrire sur le Petit Office un traité, qui reste inédit.

souhaitons qu'il soit aussi cher aux fidèles de notre temps qu'à leurs devanciers. Qu'est-il besoin de souhaiter? Les éditions se comptent de nos jours par centaines; les récitateurs religieux ou laïques, par milliers. Ce n'est pas seulement la quantité des pieux habitués du Petit Office qui édifie, c'est parfois leur qualité. Il arrive, trop rarement, hélas! pour l'observateur intéressé, que le voile de la vie chrétienne intime se soulève; et l'on est alors charmé d'apprendre que tel militaire de haut grade, tel distingué professeur de droit n'a pas, depuis le collège déjà lointain, passé un seul jour sans réciter dévotement le Petit Office!

35.

Récitation dans les assemblées de congréganistes.

Si le Petit Office doit être cher aux fidèles de notre époque, ne se recommande-t-il pas surtout à la dévotion des congréganistes de la Sainte Vierge? C'est d'abord pour eux une question de tradition. Nous avons raconté, dans la première partie, comment les premiers congréganistes acceptèrent volontiers le Petit Office pour leur prière habituelle, soit dans les réunions, soit en dehors. Combien d'éditions parurent ensuite qui étaient propres aux sodalités! Leur titre l'indique clairement : *Sodalis Philosophus, Sodalis Marianus, Sodalis Parthenius, Breviarium Sodalis Mariani, Panoplia Adolescentis Parthenii, Heures des Congrégations*, etc. Sans doute c'est le Petit Office de la Sainte Vierge, celui qu'on lit dans le Bréviaire romain, qui est plus

généralement adopté pour l'assemblée de chaque semaine; mais il a l'inconvénient de ne pouvoir être récité en entier, faute de temps. A cause de cela, ou parce que directeurs et congréganistes contentaient mieux ainsi leur dévotion personnelle, le Petit Office de l'Immaculée Conception supplanta en divers lieux l'Office du Bréviaire. Par exemple, le P. Chaminade, au sortir de la révolution, l'adopta dans les nombreuses congrégations de séculiers qu'il établit avant de fonder la Société de Marie; et les congrégations actuelles qui dépendent de cette Société continuent d'en faire leur prière distinctive. Quant aux congrégations qui relèvent de la Compagnie de Jésus, la 6^e des nouvelles Règles communes leur permet la même substitution.

Les traductions en langue vulgaire, qui ont été publiées du Petit Office, en facilitent la récitation ou l'intelligence dans les congrégations de femmes et de jeunes filles. Ainsi Edmond Waterton, écrivant la préface de sa traduction anglaise, explique qu'il a voulu travailler pour l'utilité des *Enfants de Marie*. Le Père Cahour S. J., dans son *Manuel des Enfants de Marie* (Paris, Poussielgue, 1867, p. 122,) range le Petit Office latin et français parmi les Prières pour les diverses assemblées de la congrégation.

De toutes ces considérations il ressort qu'on peut sans crainte généraliser l'usage du Petit Office dans les réunions de congréganistes. Cette coutume est suffisamment ancienne, elle n'a rien de contraire aux règles. Les congrégations qui devraient l'adopter de préférence, sont celles qui furent érigées sous le vocable de l'Immaculée Conception; elles justifieraient de la sorte leur titre par une profession publique de

spéciale piété. Sait-on qu'elles forment la majorité, au moins parmi celles qui s'affilièrent à la *Prima Primaria* de Rome, après la proclamation du dogme? Sur 20.869 agrégées du 8 décembre 1854 au 1^{er} janvier 1904, 14.048 ont pris pour patronne la Vierge conçue sans péché (1).

36.

Chant du Petit Office.

D'aucuns pensent qu'on pourrait, dans les réunions de congréganistes, faire mieux que de réciter simplement le Petit Office. Ils estiment que de le chanter plairait à beaucoup. On le chante, paraît-il, en Pologne tous les dimanches dans les paroisses rurales et même dans les maisons particulières (2).

On le chante aussi dans certaines congrégations, au témoignage d'Edmond Waterton (3).

« C'est avec joie et consolation, a-t-il écrit, que je me reporte en esprit à ces bienheureux jours où j'étais congréganiste à Stonyhurst! Le chant des Heures de l'Immaculée Conception me paraissait plus mélodieux que tout ce que j'ai entendu depuis lors. »

On ne peut objecter la pénurie de compositions musicales. Signalons-en une de Ferroni dans le *Recueil de chants sacrés* par Andrès et Scherrer (Paris,

(1) *Civiltà cattolica*, 7 mai 1904, p. 377.

(2) *Compte rendu du Congrès Marial de Lyon* (1900), t. I, p. 569. M. de Bartynowski, *Le culte de N.-D. en Pologne*.

(3) *Pietas Mariana Britannica*, Londres, 1879, p. 101-102.

1889), une autre du P. Heidet, à la suite de l'*Explication sommaire du Petit Office* (Tours, Cattier), enfin les *Sept Hymnes à trois voix pour l'Office de l'Immaculée Conception* dans les Œuvres de Hanon (Paris, Bonne Presse). Qui sait si quelque connaisseur n'aurait pas vite fait de découvrir dans les mélodies anciennes un air de plain chant écrit sur le rythme de nos tétrastiques? Ne trouve-t-on pas ces quatrains alignés dans les vieux missels sous forme de *prose*?

L'objection tirée de l'irrégularité du rythme de nos Heures serait plus sérieuse. Nous ne la croyons pas insoluble et nous avons indiqué nous-même la façon d'atténuer les anomalies qui viennent des retouches successives (1). L'habitude triomphera de la difficulté.

Il paraît bien plus difficile de chanter le Petit Office dans une traduction française, parce que les strophes, n'étant pas d'ordinaire taillées sur un même type rythmique, ne peuvent par suite s'adapter toutes à la mélodie choisie. Cependant l'entreprise a été tentée, puisque le Dictionnaire des cantiques publié par Migne (2) contient, air et paroles, les hymnes de Matines, Tierce, Sexte, None et Vêpres. De plus le P. Heidet, après avoir mis en musique les strophes latines, s'est également occupé des strophes françaises d'une traduction parue à Tours, chez Cattier, en 1899. Mais l'écueil sera toujours, nous le craignons, pour les traducteurs français, l'obligation de réaliser l'uniformité impeccable du rythme, si du moins ils veulent en

(1) *Etudes*, 5 mai 1905, p. 424-425.

(2) Fr. Pérennès, *Dictionnaire de Noël et de Cantiques*, Paris, Migne, 1867, col. 58, 133, 970, 299, 589.

même temps rendre exactement le sens des vers latins. Nous souhaitons qu'un pieux et habile poète sache un jour concilier ces deux devoirs, et lègue enfin aux congrégations mariales de France une poésie bien chantante, qui soit une version parfaite du Petit Office de l'Immaculée Conception (1).

(1) Le lecteur nous saura gré de lui fournir ici la liste des traductions françaises en vers, publiées jusqu'à ce jour. Nous ne les avons pas eues toutes en mains. Il se peut donc que telle ou telle indication fasse double emploi.

1. « Version française de l'abbé de Balerne », dans le *Recueil d'œuvres spirituelles* de Laurent Chiflet S. J., Anvers, 1648. Voir plus haut, p. 32.

2. Traduction attribuée à Nicolas Fouquet, Paris, 1663. Voir p. 33.

La strophe des hymnes se compose de trois octosyllabes et d'un alexandrin. Deux strophes successives représentent un seul tétrastique latin. Les antiennes, les versets pour la plupart, et la *recommandation* sont traduits en alexandrins.

3. *Le soleil levé avant l'aurore, ou Jésus naissant*, Noël avec l'office de l'Immaculée Conception et celui du S. Nom de Jésus, le tout en vers français par J. P., Tolose, Colomiez, sans date, in-12.

4. Traduction en vers de huit pieds, imprimée par Bodoni (1740-1813), pour la cour des Bourbons de Parme. — Le P. Cahier l'a signalée dans un article des *Etudes*, janvier 1880, p. 147.

5. Traduction de même mètre, dont le *Dictionnaire de Noël et de Cantiques* édité par Migne contient des fragments. Voir p. 304. Les hymnes qui en latin sont d'égale longueur, n'ont pas été rendues en français par un nombre égal de strophes.

6. Traduction en octosyllabes, éditée en 1881 par la Société de S. Jean l'Evangéliste, Tournay, Desclée, Lefebvre et Cie. Les vers n'ont pas la rime.

7. *Office de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie* traduit par le P. Ch. Clair de la Compagnie de Jésus, Paris, Josse, 1886. — Vers alexandrins. Deux quatrains par hymne, sauf trois pour l'hymne de Vêpres. Cette traduction est aussi reproduite dans le *Petit Manuel destiné aux réunions des Congrégations de la T. Sainte Vierge* (Tournay, Desclée, 1898, 1899), manuel dû aux soins du P. Ch. Klobb de la Société de Marie.

8. *Petit Office de l'Immaculée Conception...* Traduction française du P. Paul Debuchy S. J. Tours, Cattier, 1899. — Cette traduction comprend seize vers de huit syllabes pour chaque hymne. Elle a été insérée par le P. Watrigant S. J., dans son *Formulaire de prières à l'Immaculée Conception*, Société de St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie (1904), p. 104.

En résumé, la plupart des traducteurs ont employé le vers octosyllabique, Dans son article des *Etudes*, l'érudit P. Cachier préconisait l'alexandrin qui « eût ressemblé davantage à la composition latine ». On aurait pu lui répondre que douze syllabes françaises, c'était trop peu pour rendre treize syllabes de latin, plus laconique généralement. Le P. Clair, ayant suivi le conseil du P. Cahier, ne

dut-il pas ajouter une strophe à l'hymne de Vêpres ? De plus, le P. Cahier partait de ce principe que le vers de treize syllabes demande à être écrit sur une seule ligne. Or, le principe est discutable : lorsqu'une forme rythmique présentait deux membres (*distinctiones*) aussi nettement marqués (7 et 6), le moyen âge admettait que l'écriture rendît visible cette séparation. Drevès, dans ses *Analecta hymnica mediæ ævi*, t. XXX, transcrit de nombreux petits offices en tétrastiques, et il divise toujours chaque vers en deux tronçons. Ainsi il n'est plus vrai que notre « alexandrin eût ressemblé davantage à la composition latine ». L'octosyllabe s'en rapproche mieux encore.





TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES

Alphonse Rodriguez (Saint) S. J., propagateur du Petit Office : N'en est pas l'auteur, 10. Comment il l'a connu, 19. Son amour pour l'Immaculée Conception, 20. Révélation concernant le P. O., 21. Comment le saint portier répandit cette prière, 22. Recommandations qu'il fit à ses frères en religion, 23. Influence posthume, 26, 35.

Alva y Astorga (P. de) O. Min., bibliographe du P. O., 29, note.

Antienne *Hæc est virga*, 36, 37, 45, 46.

Antoine de Trejo, vicaire général des Franciscains, demande l'approbation du P. O., 11, 24, 36.

Ave anagramme de *Eva*, 111.

Ave Maria, salutation angélique, 21, 77, 86, 111, 140, 192, 230, 293.

Beauté de Marie, 171-172, 209, 256.

Benedicamus Domino expliqué, 108.

Bernardin de Busti ou de Busto, auteur probable du P. O., 11, 13, 51, 89, 96, 128, 136, 142, 143, 174, 177, 178, 180, 181, 184, 196, 204, 206, 222, 247, 248, 250.

Bibliographie des auteurs cités dans le Commentaire, 69.

Capisucci (Raymond), Maître du Sacré Palais, condamne le P. O., 37, 38.

Chant du Petit Office, 303.

Charles II, roi d'Espagne, demande au Pape Innocent XI de retirer le décret de condamnation du P. O., 39-40.

Clausule (ou Recommandation) du P. O., 33, 255.

Colin (François) S. J., biographe de saint Alphonse Rodriguez, 12; éditeur du P. O., 24.

CONCEPTION IMMACULÉE, 70, 71, 77, 83, 93, 96-98, 108, 114-116, 117, 119, 120-124, 131, 134, 138, 139, 142, 144, 145-146, 148, 150, 152, 154, 156, 157-159, 160-161, 163, 165, 167-168, 170, 173, 176, 177, 179, 182, 183-184, 186,

188, 190, 195, 197, 198-199, 202, 207, 208-209, 218, 221, 237, 239, 251, 268.

Congrégations de la Sainte Vierge : Récitation du P. O., 7-8, 28, 290, 301. Utilité, 290.

Conversions par le P. O., 253, 274, 284.

Efficacité propre du P.O., 27, 294. Voir le mot *Pureté* (Vertus du serviteur de Marie).

EDITEURS DU P. O. : Balinghem (Antoine de) S. J., 31. Bénédictins de l'abbaye de Schutter, 300. Bodoni, 305. Bossu (Simon le) S. J., 34. Chiflet (Laurent) S. J., 32. Colin (François). Voir ce nom. Coret (Jacques) S. J., 34. Cottart (Ildephonse) O. Min., 34, 300. Cotton (Pierre) S. J. (?), 34. Croiset (Jean) S. J., 34. Drexel (Jérémie) S. J., 31, 273. Hesper (Georges) S. J., 34, 273. Kozlowski (Paul) S. J., 32. Lasus de la Vega, 31, 300. Nakaten (Wilhelm) S. J., 12, 34. Villegas (Bernardino de) S. J., 31. Wilson (John) prêtre anglais, 29, 300. Zoes (Gérard) S. J., 30.

FAVEURS OBTENUES PAR MARIE A SES SERVITEURS : Mort précieuse devant Dieu, 265, 266, 273, 278. persévérance finale, 107, 128, 230, 244, 246, 254. Piété (Don de), grâces d'oraison, 262, 271, 272, 274, 288, 293. Protection dans les dangers de l'âme, 264, 265, 291, 294 ; du corps, 263, 267, 269, 292, 296.

FIGURES BIBLIQUES DE MARIE IMMACULÉE (Explication des) : Abisag, 202. Arc-en-ciel, 144. Arche d'alliance, 140. Armée rangée en bataille, 133. Aurore, 217, 225. Buisson ardent, 146. Cadran d'Achaz, 212, 216. Cèdre, 178. Cité du Très-Haut (Jérusalem), 183. Etoile de Jacob, 128. Etoile du matin, 84. Eve (Nouvelle), 110-112, 124-126, 131, 152, 156, 173. Femme forte des Proverbes, 200. Jardin de délices, paradis terrestre, 174, 181. Judith, 99, 200. Lis, 189, 219. Lune, 221. Maison de la Sagesse, 113, 114, 116, 118. Miel de Samson, 155. Palme, 176. Porte fermée d'Ezéchiel, 153. Portique oriental, 153, 185. Rachel, 204. Reine de l'Apocalypse, couronnée de douze étoiles, 235, 240. Reine du Psaume XLIV, 240. Table de proposition, 119. Terre bénie, terre sacerdotale, 180. Terre sainte, 182. Toison de Gédéon, 150. Tour de David, 195. Trône de Salomon, 143. Verge d'Aaron, 148. Vierge sage, 112, 138. Ville de refuge, 193.

Fouquet, surintendant, auteur présumé d'un commentaire du P. O., 7 ; et d'une traduction en vers français, 33. Citations, 157, 181, 182, 189, 205, 208.

Franciscains : Leur zèle pour l'Immaculée Conception, 11. Origine franciscaine du P. O., 11-13 ; de ses retouches, 24-25.

Gloria Patri: Origine, 75. Explication propre au P. O., 76-77.

Grâce de Marie: Plénitude, 86, 152, 166, 187. Mesure initiale, 87. Mesure finale, 88.

Grégoire XVI, Pape, accorde de vive voix une indulgence à la récitation du P. O., 44.

Innocent XI, Pape, fait examiner le P. O. et permet de le réimprimer, 40; approuve l'Institut des Clercs Bavaois, 43.

Invitatoire commenté, 71.

Jansénistes, ennemis du P. O., 38, 42, 279, 297, note.

Jean d'Avila (Bienheureux) recommande le P. O., 27.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne, réclame contre la condamnation du P. O., 39.

Louis XIII, roi de France, emprunte les hymnes du P. O. pour ses *Heures royales*, 32.

Marracci (Hippolyte), clerc régulier de la Mère de Dieu, 6.

Miracles (Trois) rapportés dans le texte original du P. O., 13, 14-15, note; enlevés plus tard, 24.

Nom de Marie, 103-104, 256.

Paul V, Pape, approuve le P. O., 11, 24, 36.

PETIT OFFICE: Texte primitif, 10, 14-18. Texte de saint Alphonse Rodriguez, 24. Incroyable diffusion, 26. Nombreuses éditions et traductions, 27. Edition de Lucques, 40. Corrections de 1679, 41, 44. Edition du Collège Ur-

bain, 43; de la Chambre Apostolique, 44. Texte de la *Raccolta* de 1898, 60-68.

Pie IX, Pape, accorde des indulgences à la récitation du P. O., 45-46.

Pierre Claver (Saint) S. J. recueille les enseignements de saint Alphonse Rodriguez sur le P. O., 23; récite lui-même cette prière, 29, 270.

Poésie du P. O., 53. Harmonie des vers, 54. Profusion d'images, 54, 55. Beauté des idées, 56. Désintéressement du poète, 56-57.

PRATIQUES DE DÉVOTION MARIALE: Aumône, 271, 276. Célébration des fêtes mariales, 271. Congrégation de la Sainte Vierge. Voir ces mots. Couronne de l'Immaculée Conception, 278. Culte des images de Marie, 262, 267, 273, 285. Décoration des sanctuaires de Marie, 267, 294. Litanies, 21, 293. Récitation du Petit Office. Voir ces mots. Rosaire, 19, 23, 28, 262, 263, 265, 271, 287, 292. Samedi sanctifié par la pénitence, 265, 278, 281. Sept Douleurs, (Dévotion des) 211, 228, 281, 293. Visites à la Sainte Vierge, 23, 262, 265, 271, 274.

Prédestination de Marie, 71, 80, 81-82, 85, 87, 92-93, 98-99, 203.

Raccolta: Contient le P. O., 46, 59.

Récitation du P. O., 26, 28. Sentiments qui doivent l'accom-

pagner, 72. Défauts à éviter, 74. Grâces demandées, 106. Exemples de récitation quotidienne, 19, 261, 264, 265, 267, 268, 270, 272, 273, 275, 278, 281, 283, 284, 286, 287, 289, 292, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301. Récitation dans les communautés ou sociétés religieuses, 296. Récitation dans les sodalités mariales. Voir *Congrégations de la Sainte Vierge*.

Rousselet (Mgr Charles Frédéric), évêque de Séez, demande des faveurs spirituelles pour la récitation du P. O., 44-45, 295.

Saint-Jure (P.) S. J. recommande le P. O., 27, 294.

Salve, premier mot des hymnes du P. O. : Explications diverses, 77, 110, 139, 162, 192, 210, 226.

Salve Regina, 21, 230, 254, 284, 293.

SERVITEURS DE MARIE CITÉS EN EXEMPLE : Alphonse Rodriguez (S.). Voir ce nom. André Mille, 293. Anne de Noue, 265. Anne de Schildere, 279. Barthélemy Holzhauser 273. Bernard (S.), 79, 230, 233. Charles de Kerenor, 283. Charles Odescalchi (Cardinal), 44, 286. Emilie d'Oultremont (Mme d'Hooghvorst), 287. Emmanuel Martins, 264. Felice-Maria Orsini, 267. François de la Croix, 299. François de Paule (S.), 140. Guillaume Chaminate, 297, 302. Gustave Marlier, 292. Herman Empsen, 299.

Jacques Marquette, 276. Jean Alvrès, 272. Jean Bauters, 299. Jean d'Almeida, 268. Jean de Renesse, 299. Jérôme Vogado, 275. Joseph Anchieta (Vén.), 263. Louis de Gonzague (S.), 261. Marguerite-Marie Alacoque (B.), 29, 281. Pierre Claver (S.). Voir ce nom. Pierre de Clorivière, 300. Roger le Moine, 272. Théodore Wibaux, 289.

Synthèse générale du P. O., 70. Synthèse de Matines, 71. Prime, 110. Tierce, 138. Sexte, 162. None, 192. Vêpres, 210. Complies, 226.

TITRES TRADITIONNELS DE MARIE (Explication des) : Cellule de pureté, 170. Consolation des affligés, 172. Epouse du Très-Haut, 94, 167, 168, 240. Espoir des pécheurs, 194, 244. Etoile de la mer, 246. Joie des anges, 168. Lumière du monde, 89, 222-223, 225. Médiatrice, 89, 100-101, 105, 228, 232, 233, 236, 241, 254. Mère de grâce, 88, 94, 107, 112, 127, 152, 156, 193, 196, 211, 229, 242. Mère virginale, 164, 231. Port des naufragés, 248. Port et refuge des chrétiens, 135, 199. Porte des saints, 126. Porte du ciel, 127, 128, 250. Reine de la clémence, 229, 233. Reine des anges, 80, 130, 133, 169, 215, 238. Reine des cieux, 80. Salut des faibles, 251. Secours des chrétiens, 91. Souveraine du monde, 79. Temple de la Tri-

nité, 166. Vierge des vierges, 82. Vierge féconde, 164, 231. Vierge singulière, unique, 187.

TRADUCTEURS DU P. O. : Anchieta (Joseph) S. J., traducteur en vers saphiques, 263. Arnold d'Overyssche O. Min., en vers flamands, 30, 300. Cathuis (Arnold) S. J., en vers flamands, 30. Chiflet (Philippe), abbé de Balerne, en vers français, 32. Clair (Charles) S. J., en alexandrins français, 305. Debuchy (Paul) S. J., en octosyllabes français, 305. Elffen (Nicolas) S. J., en vers allemands, 34. Fenicki (François-Stanislas) S. J., en polonais, 32. Fitzsimon (Thomas), prêtre, premier traducteur anglais, 34. Fouquet. Voir ce nom. Waterton (Edmond), vers anglais, 302. Wibaux (Théodore) S. J., 289.

Traduction française des hymnes primitives du P. O., 14-18. Traduction française littérale du P. O. actuel, 61-68. Traductions en vers français, 305, note.

Versets communs commentés, 73, 100, 108. Verset de Matines, 98. Prime, 137. Tierce, 159. Sixte,

189. None, 207. Vêpres, 223. Verset initial de Complies, 226. Verset final. 256.

Versification du P. O., 48. Nombre des syllabes, place des accents, groupement des vers en quatrains, 49. Hémistiches ou *distinctions*, 49-50. Usage profane et liturgique du vers de treize syllabes, 50-51, 52.

VERTUS DU SERVITEUR DE MARIE : Amour envers Marie, 73, 140, 163, 211, 245, 256-257, 262. Confiance en Marie, 72, 88, 92, 94, 102, 104-105, 136, 193, 199, 229, 230, 234, 243, 245, 246-247, 248-249, 253, 255. Modestie extérieure, 272. Obéissance à l'Église, 42, 163, 280, 283. Prière, 71, 74, 106, 107, 247, 254. Pureté, 78, 106. 180, 262, 263, 264, 272, 294. Respect envers Marie, 72, 104, 140, 245, 278, 287. Zèle des âmes, 263, 264, 265, 268, 275, 277, 283.

Ziegelbauer (Dom) O. S. B., auteur d'un commentaire du Petit Office, 6, 13, 26, 157, 162-163, 170, 180, 194, 207, 211.

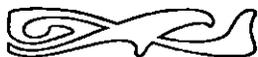




TABLE GÉNÉRALE

	Pages.
<i>Préface.</i>	5
Histoire du Petit Office de l'Immaculée Conception	9
I. — L'auteur	9
II. — L'apôtre	19
III. — La diffusion.	26
IV. — L'épreuve.	36
V. — Le triomphe.	43
VI. — La poésie.	48
Commentaire du Petit Office	59
Texte latin et traduction littérale	61
Synthèse générale	70
Matines	71
Prime.	110
Tierce	139
Sexte.	162
None.	192
Vêpres	210
Complies	226
Exemples	259
<i>Avertissement.</i>	259
Saint Louis de Gonzague	261
Le Vén. Joseph Anchieta.	263
Le P. Emmanuel Martins.	264
Le P. Anne de Noue	265
Felice-Maria Orsini.	267
Le P. Jean d'Almeida	268
Saint Pierre Claver.	270
Le F. Roger le Moine.	272

Jean Alvrès	272
Barthélemy Holzhauser	273
Conversion par le Petit Office.	274
Le P. Jérôme Vogado	275
Le P. Jacques Marquette.	276
Un janséniste confondu	279
La bienheureuse Marguerite-Marie	281
Le P. Charles de Kerenor	283
Heureuse persévérance.	284
Salve Regina	284
Le cardinal Odescalchi	286
Madame d'Hooghvorst.	287
Théodore Wibaux	289
Gustave Marlier	292
André Mille	293
La Basilique de Séez	294
Récitation canonique du Petit Office	296
Récitation privée.	298
Récitation dans les Sodalités	301
Chant du Petit Office	303
<i>Table analytique des matières</i>	307

